Le Monde

LE MONDE INITIATIVES

■ Avec ce numéro un deuxième cahier
■ 25 pages d'offres d'emplois

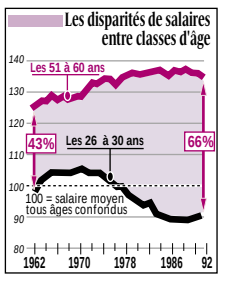

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16366 – 7,50 F

MERCREDI 10 SEPTEMBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La police judiciaire met en cause l'Office HLM de Paris

DEPUIS le 23 avril, le juge Eric Halphen, chargé d'instruire l'affaire des HLM de Paris, dispose d'un rapport de la police judiciaire mettant en évidence de graves anomalies dans l'attribution des marchés publics de l'Office d'aménagement et de construction (OPAC) de la capitale. Exemples à l'appui, les policiers concluent : *« Les commissions d'appel d'offres jouent le plus souvent un rôle d'enregistrement ; le travail préalable et les propositions réalisées par les services de l'OPAC semblent toujours suivies. »* Ce rapport, dont *Le Monde* révèle le contenu, insiste sur le rôle-clé du promoteur Jean-Claude Méry, ancien membre du comité central du RPR, auquel étaient réglées par les entreprises d'importantes factures d'*« assistance commerciale »*.

Lire page 8

Le gouvernement tarde à définir sa politique hospitalière

La rigueur budgétaire pèse sur le climat social dans ce secteur

SECRÉTAIRE D'ÉTAT à la santé, Bernard Kouchner a confirmé, lundi 8 septembre, au cours d'un déplacement houleux à Pithiviers (Loiret), la fermeture de la maternité et du service de chirurgie de l'hôpital de cette ville. Le cas de Pithiviers est exemplaire des problèmes posés par les multiples hôpitaux de proximité. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, n'a toujours pas annoncé les grands axes de sa politique, mais le gouvernement a l'intention de continuer les restructurations hospitalières amorcées par son prédécesseur. Il doit déterminer, aussi, le montant de dépenses qui seront autorisées aux hôpitaux publics et privés, en 1998, dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Dans un entretien au *Monde*, François Chérèque, dirigeant de la CFDT-santé, souligne le risque d'une dégradation du climat social dans ce secteur.

Lire page 6
et notre éditorial page 13

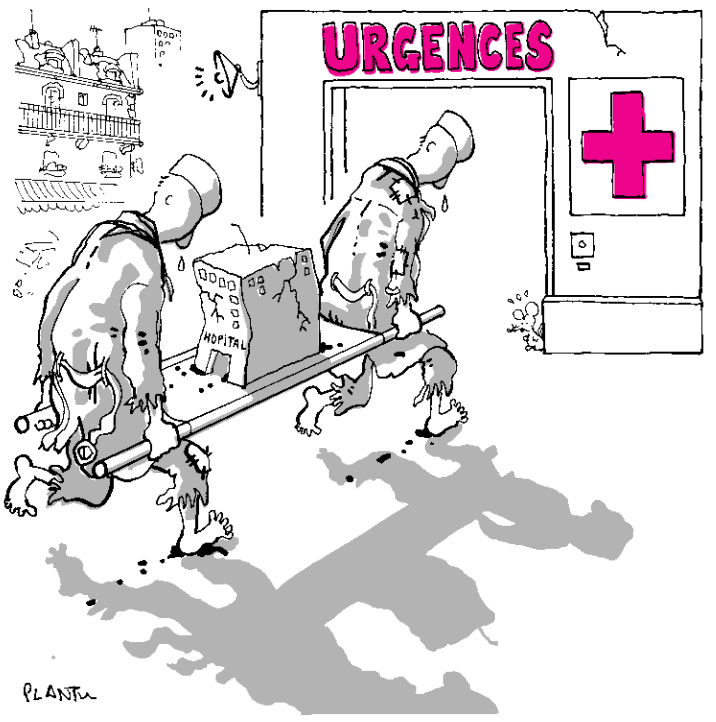

Paris veut l'euro « à temps » et une « Europe-puissance »

Un entretien avec Pierre Moscovici

***« LA MONNAIE UNIQUE** verra le jour à temps et sur une base large »*, affirme Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, dans un entretien accordé au *Monde*, où il défend un *« euro qui soit vraiment celui d'une Europe-puissance, et non un euro réduit à quelques-uns »*.

Le ministre, qui incarnait jusqu'au sommet d'Amsterdam, en juin, un courant du Parti socialiste plutôt sceptique sur la nécessité d'accepter, comme les Allemands le voulaient, une stricte discipline budgétaire pour faire la monnaie unique, défend l'idée que le passage à l'euro doit permettre de *« retrouver une attitude plus incisive, un projet européen, qui doit être centré autour de l'emploi et de la cohésion sociale »*. Sans recourir à l'expression de *« gouvernement économique »* de la zone euro, qui se heurte à l'hostilité de l'Allemagne, le ministre estime qu'il faudra bien *« une sorte de Conseil de l'euro »* pour permettre aux ministres des finances de débattre du bon fonctionnement du système économique. Un tel Conseil, précise-t-il, *« devra être dûment établi et bien visible »*.

Dans la perspective du sommet sur l'emploi que les Quinze tiendront les 20 et 21 novembre au Luxembourg, M. Moscovici rappelle également que la France veut le développement d'une *« stratégie coordonnée »* des politiques sociales. Concernant l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale, avec lesquels les négociations s'ouvriront à partir de décembre, le ministre réaffirme qu'il ne pourra commencer avant la réforme des institutions européennes, sur laquelle le sommet d'Amsterdam n'avait pu trouver un accord. S'il rejette la position de Jack Lang, consistant à refuser la ratification du traité d'Amsterdam, il souhaite cependant que, lors du débat parlementaire, *« soit posé clairement le fait que, pour la France, il y a un préalable institutionnel à l'élargissement »*.

Lire page 2

■ Drame ferroviaire

Les passages à niveau sont mis en accusation après la collision entre un camion-citerne et un train, en Dordogne, qui a fait treize morts et quarante-deux blessés, lundi 8 septembre. p. 9

■ Enquête difficile à Jérusalem

A la veille de la première visite dans la région du secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright, Israéliens et Palestiniens multiplient les efforts pour élucider les deux dernières opérations kamikazes, qui posent de nombreux problèmes aux policiers. p. 5

■ Des Français dans la Silicon Valley

Ils sont une centaine à avoir trouvé dans cette vallée californienne le terrain où réussir. Et sont souvent critiques envers leur pays d'origine. p. 12

■ Contre la pollution

Journée sans gaz d'échappement à La Rochelle : mardi 9 septembre, le centre historique de la ville est interdit à tous les véhicules à moteur, hormis les autobus et les ambulances. Outre-Atlantique, en Californie, cinquante années de lutte acharnée ont permis de diviser par deux les pics d'ozone. Malgré cela, les progrès restent encore insuffisants. p. 20 et 30

■ La percée des musiques « latinos »

La première foire internationale du disque sud-américain et caribéen se tient à Miami jusqu'au 11 septembre. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 910 - 7,50 F

L'idée de Jacques Chirac qui risque de défigurer Kyoto

TOKYO
de notre correspondant

De Paris à Kyoto, de la Seine à la rivière Kamo, le pont des Arts va-t-il nourrir une polémique franco-japonaise ? Décrétée « année de la France » au Japon, 1998 devait être marquée par la construction à Kyoto d'une réplique du pont parisien et de sa célèbre passerelle, qui relie le Louvre à l'Institut, tandis que, dans la baie de Tokyo, devait être temporairement érigée une réplique de la statue de la Liberté du pont de Grenelle. Or, à en croire le quotidien *Asahi Shimbun*, ce projet soulève un tollé parmi les habitants de l'ancienne capitale impériale.

Lancé d'une rive à l'autre de la Kamo, en plein milieu du quartier traditionnel de Pontocho, célèbre pour ses maisons de geishas et ses restaurants avec terrasses sur pilotis donnant sur la rivière où évoluent des hérons, ce pont est une idée proposée à la mairie de Kyoto par Jacques Chirac lors de sa visite au Japon en novembre 1996. Aussi le supérieur du temple Shinmei-in, Masumi Tanaka, vient-il d'écrire au président français pour lui demander d'abandonner un projet peu respectueux de l'environnement local. M. Chirac se serait retranché derrière la tradition démocratique nippone pour ne pas prendre parti dans la polémique.

Mais le débat n'est pas seulement kyotoïte : il concerne la protection d'une ville faisant partie du patrimoine mondial. Des associations de défense de l'environnement et de commerçants ainsi que des universitaires s'opposent à ce projet en faisant valoir qu'il portera atteinte au charme et à l'harmonie architecturale du centre de Kyoto. *« L'amitié entre la France et le Japon doit respecter les particularités des cultures de chaque pays »*, disent-ils. La propriétaire d'un restaurant où l'on fait venir des geishas a commencé à faire circuler une pétition.

D'un coût de 600 millions de yens (30 millions de francs), le projet a été présenté fin août et doit être mis en œuvre avant la fin de l'année. Soutenue par une partie des riverains, la municipalité estime que ce nouveau pont facilitera la circulation piétonne. L'argument est pauvre au regard des dégâts qu'il entraînera pour le paysage. En cette matière, la municipalité de Kyoto a perdu toute crédibilité : rarement une ville historique aura été aussi saccagée en l'espace de quelques décennies, le dernier « monument » à en témoigner étant la nouvelle gare, colossal édifice de béton et de verre dû à l'architecte Tadao Ando et offert par la municipalité pour le 1 200e anniversaire de la ville... A chaque séjour à Kyoto, le visiteur découvre de nouveaux désastres. Certes, les innombrables temples demeurent, mais le charme d'une ville ce sont aussi ses lieux anonymes que l'on découvre au fil des pas. A cette aune, Kyoto n'est plus qu'une beauté en archipel. La population est plutôt fataliste. Seuls les communistes, qui ont ici obtenu des résultats encourageants, défendent le patrimoine.

Le pont des Arts détruira-t-il l'atmosphère de Pontocho ? A coup sûr, puisqu'il coupera la perspective entre les ponts Sanjo et Shijo. Mais le charme de ce quartier n'est-il pas déjà entamé par la présence de « salons de massages » le long de la ruelle de maisons traditionnelles parallèle à la rivière ? Le commerce qui s'y pratique relevant des bonnes mœurs, il est difficile d'imaginer qu'ils n'ont pas été autorisés par la municipalité. Aussi peut-on regretter que la France participe à une entreprise perçue par une partie des kyotoïtes comme un nouveau saccage de leur ville.

Philippe Pons

Diana entre mythes et médias

LE « PHÉNOMÈNE » Diana procède-t-il de la fascination médiatique ou d'une forme inédite de religiosité ? Tandis qu'à Londres les tabloïds promettent de s'amender et qu'au Caire les Egyptiens vantent les amours de « Diana et Dodi », le débat continue dans nos pages « Horizons ». Selon le philosophe Régis Debray, *« l'aristocrate milliardaire est devenue la princesse du peuple, non par populisme, mais parce qu'elle a épousé les valeurs et les références* [...] *du peuple »*. Lady Di était-elle *« proche de la sainteté ou manipulatrice prise à son propre piège »*, se demande un autre « médiologue », Daniel Bougnoux, tandis que l'écrivain Christophe Gallaz s'interroge sur *« notre incapacité à regagner le réel »*.

Lire nos informations page 3
et les points de vue pages 14 et 15

PIERRE HEBEY

DEUX AMIS DE TOUJOURS

roman

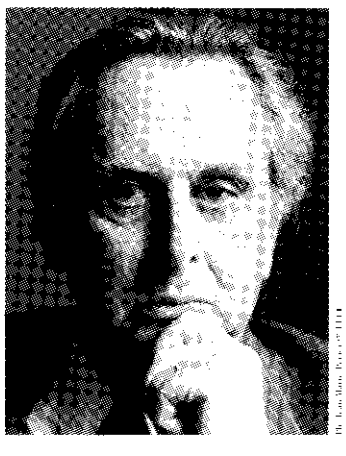

GALLIMARD

La déroutante crise financière asiatique

LA TEMPÊTE monétaire et boursière qui a secoué l'Asie du Sud-Est a constitué le grand feuilleton financier de l'été. Mais les innombrables épisodes, les multiples rebondissements, la complexité du scénario en ont rendu le suivi et la compréhension difficiles. Aujourd'hui, faute de disposer du recul nécessaire pour tirer les enseignements économiques de la crise – le modèle de croissance dans la région est-il remis en question ? S'agit-il d'une simple crise de maturité de pays qui se sont développés trop vite ? –, les experts tentent d'en établir la spécificité.Ils s'efforcent aussi de reconstituer le fil des événements qui ont pu conduire à une telle catastrophe financière.

L'apparition de turbulences monétaires en Thaïlande, d'où est partie, début mai, l'onde de choc, n'avait pourtant pas constitué une surprise. Les attaques lancées contre le baht ne faisaient que sanctionner les déséquilibres croissants de l'économie thaïlandaise identifiés depuis longtemps par les autorités monétaires internationales. L'étonnant n'est pas que la Thaïlande ait été victime d'une crise monétaire, mais que celle-ci ne soit pas survenue plus tôt.

Les difficultés financières de Bangkok étaient liées, pour grande partie, à une grave crise de l'immobilier. Au début des années 90, ce secteur avait été dopé par l'afflux massif de capitaux étrangers, qui s'étaient rapidement transformés en dépôts bancaires. Une telle abondance de liquidités, également favorisée par la libéralisation du système financier thaïlandais et par le laxisme de la banque centrale, avait conduit à la formation d'une bulle immobilière. Lorsqu'elle a fini par éclater, en 1995, de nombreux promoteurs ont été acculés à la faillite, ce qui a placé les banques qui leur avaient prêté des fonds dans une situation très délicate. S'en est suivi un plongeon de la Bourse (– 35 % en 1996). A ce titre, la crise thaïlandaise rappelle celle du Japon de la fin des années 80. Elle apparaît avant tout comme une correction d'excès spéculatifs. En Thaïlande, le choc financier a été aggravé par le ralentissement de l'économie (hausse du PIB de 6,7 % en 1996, contre une moyenne de 9 % de 1990 à 1995), lié à des performances médiocres en matière d'exportations.

Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite page 13

France Télécom en Bourse

MICHEL BON

À L'OPPOSÉ du patron d'Air France, Michel Bon est resté sur sa réserve en attendant le verdict du gouvernement sur France Télécom. Lundi 8 septembre, le ministre de l'économie a annoncé l'ouverture de plus du tiers du capital de l'opérateur. Le 20 octobre, 20 % des actions seront mises en Bourse à Paris et à New York.

Lire page 16

International	2	Aujourd'hui	20
France	6	Jeux	23
Société	8	Météorologie	23
Carnet	10	Culture	24
Régions	11	Communication	27
Horizons	12	Abonnements	28
Entreprises	16	Radio-Télévision	28
Finances/marchés	18	Kiosque	29

ÉCONOMIE **Dans un entretient accordé au *Monde,* Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, dit sa conviction que *« la monnaie unique verra le jour à temps et sur une base large »,* afin de faire un euro qui soit celui d'une *« Europe-Puissance »,* et non un euro réduit à quelques-uns. Il réaffirme que l'élargissement de l'Union aux pays de l'Europe centrale et orientale ne pourra pas se faire sans une réforme préalable des institutions ● LE SOMMET sur l'emploi prévu par les Quinze en novembre au Luxembourg doit, selon Paris, adopter une véritable *« stratégie coordonnée »* en matière sociale. ● LA RÉFORME de la politique agricole commune et les propositions de la Commission ont fait l'objet d'un premier échange de vues entre les ministres de l'agriculture, réunis les 8 et 9 septembre dans le Grand-Duché pour un conseil informel de rentrée.**

Paris veut l'euro à l'heure et une Union réformée avant l'élargissement

Dans un entretien au « Monde », Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, réaffirme la volonté française de voir le plus grand nombre de pays dans l'Union monétaire « pour que l'euro soit la devise d'une Europe-puissance »

« L'Europe donne l'impression de progresser de manière bancale : le projet de monnaie unique se porte bien, mais à côté rien ne va. N'est-ce pas là un déséquilibre dangereux ?

– Je crois, en effet, que la monnaie unique se fera dans de bonnes conditions. L'approche réductrice qui consisterait à se concentrer sur le binôme infernal délai-critère n'a plus cours. Aujourd'hui, la thèse du report n'est défendue par aucun gouvernement. On voit aussi que tous les Etats – dont la France – prennent les mesures nécessaires pour respecter les critères de Maastricht. C'est pourquoi j'ai la conviction que la monnaie unique verra le jour à temps et sur une base large. Cela rejoint un des souhaits de la nouvelle majorité, exprimé dès avant les élections : faire un euro qui soit vraiment celui d'une Europe-puissance et non un euro réduit à quelques-uns.

» C'est un grand projet qu'il faut mener à terme pour plusieurs raisons. Pour se débarrasser de la spéculation : à partir du moment où l'on a une monnaie unique, dans un cadre européen, il n'y a plus de spéculations entre les monnaies. Ensuite, vis-à-vis de l'extérieur, on ne peut constater l'existence de la superpuissance que sont les Etats-Unis, avec leur monnaie dominante, sans vouloir la contrebalancer par la monnaie d'un ensemble plus vaste. Si l'Europe veut avoir une identité, l'euro doit être une ambition majeure.

– Mais au-delà de l'euro...

– A côté de cela, c'est vrai, il y a un agenda extrêmement chargé et complexe. En quelques mois, nous allons avoir deux conseils européens à Luxembourg : un extraordinaire, en novembre, sur l'emploi ; et l'autre, ordinaire, en décembre, qui devra traiter notamment des conditions de l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale. Ensuite, début 1998, s'engageront des négociations d'adhésion. Au printemps, il faudra faire le choix des pays qui accéderont à la monnaie unique. Puis il restera à aborder la question de la réforme des finances de l'Union, sans oublier celle de la PAC, la politique agricole commune.

» Bref, il faut réussir le passage à l'euro, mais aussi sortir d'une posture défensive, d'une sorte d'étau technique, pour retrouver une attitude plus incisive, un projet européen, qui, pour moi, doit être centré autour de l'emploi et de la cohésion sociale. C'est pourquoi nous accorderons une très grande importance à la réussite du conseil européen de Luxembourg consacré à l'emploi.

– Vous aviez annoncé des propositions pour ce conseil sur l'emploi. Où en est-on ?

– Jean-Claude Juncker, le premier ministre luxembourgeois et président du Conseil européen, avait demandé à la France, comme à tous les Etats membres, des propositions. Elles ont été remises. Qu'attendons-nous du sommet ? Je dirai trois choses. Nous souhaitons d'abord le développement d'une stratégie coordonnée des politiques nationales de l'emploi en intégrant les réflexions en cours sur les nouvelles activités, les nouveaux services, les nouveaux emplois – ceux qu'on développe en

PIERRE MOSCOVICI

France à l'heure actuelle – et sans esquiver le débat sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. Cette stratégie devrait, selon nous, inclure une approche plus concertée des restructurations industrielles, de telle manière qu'on puisse traiter ces problèmes à temps et envisager ensemble les reconversions nécessaires.

» Ensuite, nous demandons que l'Europe elle-même travaille pour l'emploi. Comme annoncé à Amsterdam, le conseil européen doit permettre de dégager des moyens nouveaux à travers la Banque européenne d'investissements (BEI).

– La BEI a-t-elle encore des crédits disponibles ?

– On peut mobiliser, j'en suis persuadé, sous diverses formes plusieurs milliards d'écus ! Enfin, troisième axe, nous plaidons pour le renforcement du dialogue social. Dans notre esprit, il doit à la fois précéder le conseil extraordinaire de Luxembourg – les forces sociales doivent se sentir mobilisées par ce sommet – et lui être concomitant : pourquoi les responsables politiques ne délibéreraient-ils pas à Luxembourg avec les partenaires sociaux, lesquels seraient ensuite associés à la concrétisation des orientations arrêtées ? Nous ne chargerons pas la barque du Sommet. Nous faisons confiance à la présidence luxembourgeoise pour le conduire. Mais nous en attendons des décisions concrètes qui permettent de donner un nouvel équilibre à la construction européenne. Faire en sorte qu'elle n'ait pas uniquement la dimension monétaire, que dans le domaine économique il y ait à la fois la monnaie, la croissance et l'emploi.

– Le conseil européen d'Amsterdam a été incapable de décider une réforme institutionnelle. Quelles conséquences en tirer ?

– Le bilan que nous tirons d'Amsterdam est sans conteste celui d'un échec sur le plan institutionnel. Mais il faut malgré tout ratifier Amsterdam, et ce pour deux raisons. La première, c'est qu'il s'agit d'un traité qui aura été adopté dans un sommet auquel participaient tant le président de la République, Jacques Chirac, que le premier ministre, Lionel Jospin. Cela signifie que la parole de la France est engagée. La seconde, c'est qu'il y a tout lieu de capitaliser les avancées d'Amsterdam – sur l'emploi, le social, les coopérations renforcées entre quelques Etats membres, la notion de service public.

» Pour moi, l'attitude à adopter consiste à considérer Amsterdam comme une étape et à puiser dans son inachèvement même l'énergie pour aller au-delà. Je souhaite que, lors du débat de ratification, on n'évite pas le lien institutions-élargissement. Autrement dit, que soit posé clairement le fait que, pour la France, il y a un préalable institutionnel à l'élargissement. Nous sommes favorables, sans ambiguïté, à l'élargissement aux pays de l'Europe centrale et orientale. Mais celui-ci ne peut être conclu sans réforme des institutions. C'est nécessaire pour l'Union européenne, qui ne peut accepter d'être paralysée, ça l'est aussi pour les pays candidats qui n'ont aucun intérêt à rejoindre une Union dont les politiques seraient diluées et les capacités de décision amoindries.

» Pour répondre amicalement à Jack Lang, qui s'interrogeait (dans un article publié par *Le Monde* daté du 19 août) sur l'opportunité de la ratification, mon souhait est que les parlementaires français utilisent leur énergie positivement pour faire avancer cette approche.

– Quelle est la réaction des Allemands et des autres partenaires à la réaffirmation du préalable institutionnel ?

– Les Italiens et les Belges partagent largement notre sentiment. La position britannique et celle de l'Allemagne ne sont pas fermées. Donc on va essayer d'avancer.

– Pourtant, ça ne semble pas aller de soi. A Amsterdam, il y a eu un vrai hiatus franco-allemand. Kohl a refusé l'extension du vote à la majorité et a été restrictif en matière de sécurité intérieure... Les positions se sont-elles rapprochées depuis ?

– Il me semble qu'en effet les fils ont été renoués, que la situation a changé. C'est naturel : il a fallu que les différents responsables politiques – chacun à son niveau – prennent des contacts approfondis. Au départ, il y avait peut-être des doutes sur les choix de la France. Ils ont été dissipés.

» On voit bien, désormais, que nous voulons faire l'euro, que nous sommes contre le report. Plus important encore aux yeux des Allemands, nos choix budgétaires et financiers ont donné toutes les garanties de stabilité.

» Tout cela aboutit à des relations personnelles et politiques plus confiantes. Les Allemands comprennent qu'ils ont face à eux un interlocuteur avec lequel ils peuvent travailler, qui a certes ses idées propres, mais qui, en même temps, continue d'accorder aux relations franco-allemandes la première place.

– Les divergences ont-elles été toutes aplanies ? Ainsi, un compromis est-il possible sur le thème litigieux d'une plus forte coordination des politiques économiques ?

– D'abord, évitons de créer des malentendus ! L'expression « gouvernement économique » est claire, elle est signifiante en français, mais les Allemands l'interprètent comme une résurgence de notre interventionnisme traditionnel, voire comme un moyen de revenir sur l'indépendance de la Banque centrale.

» Aussi, nous parlons désormais de "pôle économique" ou bien de "coordination des politiques économiques". Cela implique une conception un peu différente, plus opérationnelle. Il s'agit de proposer, comme l'a fait Dominique Strauss-Kahn (le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie), une sorte de "conseil de l'euro". Sur des sujets à la fois restreints et importants, il s'agirait de débattre, au niveau des ministres des finances de la zone euro, de tout ce qui relève du bon fonctionnement du système économique et monétaire : politique budgétaire, politique fiscale au premier chef.

» L'idée n'est absolument pas de revenir sur l'indépendance des banques centrales qui est intangible. Observons quand même que, dans tous les pays où existe une banque centrale indépendante, en Allemagne ou aux Etats-Unis, il faut, pour que cela marche bien, qu'il y ait un dialogue à trois : entre la banque centrale, l'opinion – légitimement intéressée – et une autorité politique. Celle-ci, en l'occurrence, ne saurait donner d'instruction à la banque centrale, mais elle pourrait échanger avec elle des informations et fixer des orientations à la fois sur la façon dont sont coordonnées les politiques nationales et sur la manière de conduire la politique européenne. L'indépendance n'est pas l'apesanteur.

– Comment réagissent les Allemands ?

– Dès lors qu'on trouve un langage et un concept communs sur le pôle économique, dès lors que l'objet d'un tel « conseil de l'euro » sera bien délimité, on peut espérer avancer. Cela ne va pas être facile. Mais nous ne désespérons pas d'obtenir la création d'un tel conseil, qui devra être dûment établi et bien visible. »

Propos recueillis par Alain Frachon et Philippe Lemaître

Le revenu à l'Est vaut le tiers de celui de l'Union

Le niveau de vie dans les onze pays d'Europe centrale et orientale qui sont candidats à l'élargissement est encore très largement inférieur à celui de l'Union européenne, malgré une croissance de leurs économies plus rapide qu'à l'Ouest. Selon des chiffres publiés lundi 8 septembre par l'Office de statistique communautaire Eurostat, leur PIB calculé en standard de pouvoir d'achat par habitant représentait 32 % de la moyenne des Quinze en 1995. La Slovénie (59 %) et les Tchèques (57 %) talonnaient la Grèce, le pays le plus pauvre de l'Union. Mais le revenu des Polonais, le principal pays de la zone, n'était que de 31 % de la moyenne communautaire et celui des Lettons de 18 %. Au total, le PIB des onze pays candidats représentait 9,1 % de celui de l'Union, en 1995. La même année, la croissance moyenne était de 5,2 %, contre 2,4 % dans l'Union.

La réforme de la PAC devant le conseil agricole

Les propositions de la Commission européenne pour réformer la politique agricole commune dans la perspective de l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe de l'Est et du nouveau round de négociations internationales sur le commerce ont été longuement examinées par les ministres de l'agriculture des Quinze, réunis lundi 8 et mardi 9 septembre pour un conseil informel de rentrée à Echternach, au Luxembourg.

Présentée en juin dans le cadre de l'agenda 2000, ces propositions visent à poursuivre l'adaptation de l'agriculture européenne au marché mondial de manière à ce que son coût, qui représente déjà près de 45 % du budget communautaire, ne devienne pas ingérable avec l'arrivée dans l'Union de nouveaux pays dont certains, comme la Pologne, ont une forte tradition agricole. Le projet de la Commission, qui suggère notamment une baisse importante des prix d'intervention sur les céréales, le lait, la viande, a suscité une levée de boucliers dans certains pays, notamment l'Allemagne. Les ministres doivent remettre un rapport au prochain conseil européen de décembre à Luxembourg, résumant leur position face à la Commission.

BTS • DEUG • DUT • LICENCE • MAÎTRISE

Accédez aux carrières du Management Hôtelier International et de l'Industrie des Services

Une double formation bilingue européenne et américaine conduisant aux titres les plus prestigieux, en alternance professionnelle, formation-entreprise pouvant être financée et rémunérée.

BACHELOR OF SCIENCE
in International Hotel Management

EXECUTIVE MASTER
in Hospitality Management

en association avec le CMI
Centre de Management International • Genève

Informations et inscriptions Sept/Octobre

Contact : Véronique Sournies
01 45 26 59 28

CEMHI
CENTRE EUROPÉEN DE MANAGEMENT HÔTELIER INTERNATIONAL
EUROPEAN CENTER OF INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT

52, rue Saint-Lazare 75009 Paris • fax 01 45 26 59 29
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La France propose aux Quinze une « stratégie coordonnée pour l'emploi »

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Mieux coordonner les politiques nationales, réorienter les politiques et aides communautaires en faveur de l'emploi, renforcer le dialogue social : tels pourraient être, selon le gouvernement français, les trois principaux objectifs du Conseil extraordinaire consacré à l'emploi qui se tiendra à Luxembourg les 20 et 21 novembre.

La décision de réunir les chefs d'Etat et de gouvernements des Quinze sur ce thème de l'emploi avait été prise, à l'initiative de la France, lors du Conseil européen d'Amsterdam en juin. Lionel Jospin, qui s'aprêtait alors à donner son aval au « Pacte de stabilité », voulu par l'Allemagne et approuvé six mois plus tôt à Dublin, entendait signifier que la recherche de la stabilité monétaire, aussi importante fût-elle dans la perspective d'un bon fonctionnement de l'Union, ne pouvait pas apparaître comme la préoccupation exclusive d'une Europe comptant 18 millions de chômeurs. Restait à faire en sorte que ce Conseil européen ne déçoive pas !

A cette fin, Jean-Claude Juncker, le premier ministre luxembourgeois, avait demandé aux pays membres de lui soumettre des contributions permettant d'aboutir à des conclusions le plus opérationnelles possible. De celle de la France, accompagnée d'une double lettre de Jacques Chirac et de Lionel Jospin, on retiendra d'abord l'accent mis sur le renforcement de la coordination des politiques économiques, condition jugée nécessaire, selon Paris, pour retrouver une croissance forte.

RESTRUCTURATIONS CONCERTÉES

La création de ce « pôle économique », rassemblant les ministres des finances des pays de l'euro, suscite des réticences de plusieurs Etats membres, en particulier l'Allemagne, qui y voient une tentative pour limiter l'indépendance de la Banque centrale européenne. Les Français s'emploient à dissiper ces préventions, mais le premier ministre, peu disposé à se contenter d'une vague déclaration d'intention, rappelle néanmoins que *« le renforcement des procédures adéquates devrait faire l'objet de décisions au Conseil européen de décembre ».*

Quant au Conseil européen de novembre, il devrait arrêter des « orientations » qui, elles-mêmes, serviraient à élaborer (au niveau des ministres des finances et du travail) des « lignes directrices », mettant l'accent sur la création d'emplois plus nombreux et dont les Etats membres devraient tenir compte dans leurs politiques nationales. Elles pourraient porter sur le développement de nouvelles activités répondant à des besoins collectifs non satisfaits, sur la qualification, la formation, l'amélioration du fonctionnement du marché du travail. *« Le gouvernement français souhaite que soit approfondie l'idée d'assortir ces orientations d'objectifs quantifiés que les Etats membres s'efforceraient de mettre en œuvre... »*

Toujours au titre de la *« stratégie coordonnée pour l'emploi »,* les Français invitent à réfléchir à une approche concertée des restructurations industrielles. *« Dans le souci de préserver au maximum l'emploi, un cadre européen devrait être établi pour réussir les mutations industrielles autour des notions d'anticipation, d'adaptation, de mobilité et de dialogue. Il pourrait être demandé à la Commission de faire des propositions en la matière au Conseil en commençant par exemple par le domaine automobile. »*

Le document français souligne la nécessité d'harmoniser davantage les politiques sociales et fiscales afin d'éviter des distorsions de concurrence nuisibles à l'emploi. La Commission devrait également veiller davantage à ce que les aides nationales et communautaires accordées à la localisation d'activités n'aboutissent à des surenchères destructrices d'emplois dans d'autres régions.

De manière plus générale, les crédits du budget européen, qu'il s'agisse des Fonds structurels, de la recherche, de la formation, devraient aller en priorité à des projets créateurs d'emplois. C'est vrai également des prêts de la Banque européenne d'investissements (BEI) que les Français, conformément aux orientations arrêtées à Amsterdam, veulent voir davantage mobilisés. *« Nous soutenons particulièrement l'idée d'un prélèvement sur les bénéfices de la Banque de l'ordre d'un milliard d'écus d'ici à 2000, ce qui permettrait de renforcer l'impact de l'initiative communautaire en faveur des PME. »*

RÉSULTATS

Le dialogue social au niveau européen, relancé par le traité de Maastricht, a déjà donné des résultats : un accord sur le congé parental, un autre, tout récent, sur le travail à temps partiel. Le gouvernement français demande qu'il lui soit donné une impulsion nouvelle, notamment s'agissant de l'emploi des jeunes. Il souligne encore *« l'importance du dialogue social par branche à l'échelle européennne et la nécessité de le développer dans des secteurs qui connaîtront de fortes restructurations ».*

Philippe Lemaître

Les Ecossais sont invités à se prononcer pour ou contre leur autonomie

Tony Blair fait campagne en faveur du « oui » au référendum

Une semaine avant les Gallois, les Ecossais sont appelés, jeudi 11 septembre, à se prononcer par référendum sur leur autonomie et pour doter leur Parlement de certains pouvoirs fiscaux. Si la première question devrait facilement emporter la majorité des suffrages, la seconde est loin de faire l'unanimité. Le premier ministre britannique, Tony Blair, s'est engagé personnellement dans la campagne en faveur du « oui ».

LONDRES
de notre correspondant

Quand les Ecossais se rendront aux urnes, jeudi 11 septembre, pour décider s'ils veulent ou non d'un Parlement responsable de la gestion de leurs affaires, beaucoup auront à l'esprit un autre 11 septembre. Celui qui vit, sept cents ans jour pour jour auparavant, la victoire de la révolte nationale à Stirling Bridge, dirigée par William Wallace contre le roi Edouard Ier, l'occupant anglais.

Volonté délibérée de Tony Blair pour s'assurer d'un soutien maximal ou hasard du calendrier, toujours est-il que cette date restera dans l'Histoire comme le double symbole de la spécificité écossaise au sein d'un Royaume-Uni dominé par l'Angleterre. Les Ecossais étant profondément patriotes, le premier ministre escompte que leur exemple sera suivi, une semaine plus tard, par les Gallois, plus rétifs aux changements constitutionnels.

Les Ecossais devront répondre à deux questions : sont-ils en faveur d'un Parlement séparé et veulent-ils que celui-ci ait des pouvoirs, réduits, en matière financière ? Il gérera en effet un budget voté par les Communes de Westminster – actuellement régi par le ministère des affaires écossaises – et ne pourra modifier le taux d'imposition sur le revenu que dans une fourchette de plus ou moins 3 %. Si, à l'exception des Tories, tous les partis appellent à voter « oui » à la première question, un sondage publié dimanche 7 septembre par le *Sunday Times* laissait apparaître que seulement 51 % des Ecossais sont en faveur de la seconde. Les milieux d'affaires écossais, pétroliers comme financiers, se sont en effet mobilisés contre la deuxième question, redoutant un alourdissement des charges sociales imposé par la nouvelle assemblée. Le gouverneur de la Banque d'Ecosse et la place financière d'Edimbourg, sixième en Europe pour la gestion de patrimoine mais concurrencée par Stockholm et Francfort, brandissent la menace d'un exode de fonds vers la City en cas de victoire du « oui ». La gestion des fonds de retraite, deuxième industrie en Ecosse après le tourisme, représente 20 % des revenus de la province et 10 % de la main-d'œuvre totale.

Pourquoi cette *« dévolution »* – promise par le Labour – crée-t-elle tant de vagues à Westminster ? Elle ne va pas aussi loin que l'autonomie dont jouissent la Catalogne en Espagne, les Länder allemands ou les Etats américains. Mais elle permettra à une nation unie à l'Angleterre contre son gré il y a deux cent quatre-vingt-dix ans d'avoir à nouveau son propre exécutif, responsable devant une assemblée pouvant légiférer sur tous les sujets qui ne seront pas réservés à Westminster : constitution de l'Union, affaires étrangères, défense, stabilité fiscale, économique et monétaire, emploi, sécurité sociale,... et avortement. Ce dont il s'agit avant tout, *« c'est d'une question de souveraineté »*, explique Alex Salmond, chef du Parti nationaliste SNP.

Modéré et légaliste, le SNP recherche l'appui des milieux financiers et d'affaires dont la prospérité est indispensable à ses plans d'indépendance. Il ne se satisfait pas de la réforme mais, ajoute M. Salmond, *« le référendum sera un premier pas vers l'indépendance »*, qu'il voit profondément ancrée dans l'Union européenne. Il rêve de doubler sa représentation parlementaire en la portant à 40 % et compte sur les députés qui seront élus en 1999 pour affirmer leurs prérogatives face à Londres, et en réclamer de nouvelles.

UN PARI SANS GRAND RISQUE

Car M. Salmond table sur l'érosion, par l'exercice du pouvoir, du Parti travailliste. De plus, les scandales en série qui viennent de frapper le Parti travailliste écossais, en particulier dans son bastion de l'Ouest, ont créé un véritable malaise. Deux députés ont été suspendus par Tony Blair : le premier, Tommy Graham, à la suite du suicide d'un élu écossais qui l'a accusé de l'avoir persécuté pour l'empêcher de révéler l'ampleur de la corruption sévissant au sein de la municipalité de Paisley ; le second, Mohammed Sarwar, soupçonné d'avoir acheté certains de ses adversaires à Glasgow lors de la campagne qui a précédé les élections générales du 1er mai.

Malgré cela, les travaillistes, et en particulier le très actif ministre des affaires écossaises, Donald Dewar, pensent que la « dévolution » devrait asseoir durablement leur mainmise sur la vie politique à Edimbourg. Et aussi devenir le premier maillon de la stratégie blairiste de réformes constitutionnelles.

Quant aux conservateurs, ils y voient la première étape du démantèlement de l'Union. Comme l'affirme leur porte-parole pour les affaires constitutionnelles, Michael Ancram, lui-même Ecossais, la « dévolution » réduira l'influence de ses compatriotes à Westminster. Mais les tories écossais sont divisés, certains d'entre eux acceptant mal d'être dirigés de Londres par un parti *« de plus en plus anglais et de moins en moins unioniste »*, comme nous le disait l'un d'entre eux.

En proposant une certaine autonomie à l'Ecosse, Tony Blair fait un pari sans grand risque. Une victoire lui permettra de montrer que sa politique de changement est en marche, et reste populaire. Elle donnera au dynamisme écossais les moyens de faire ses preuves dans la dure réalité de la gestion quotidienne. Londres souhaite sans doute aussi que la « dévolution » désarme un irrédentisme qui s'est amplifié depuis un quart de siècle et suscite l'émergence d'une classe politique locale aujourd'hui inexistante en Grande-Bretagne. Il faut dire que l'insensibilité de certains Anglais, en particulier à Londres, aux spécificités écossaises, mais aussi galloises, dans lesquelles ils ne voient qu'un folklore désuet, prend parfois les non-Britanniques à rebrousse-poil. Les seuls dangers qui menacent encore M. Blair – qui s'est engagé personnellement dans la campagne – sont finalement l'apathie et la peur du changement.

Patrice de Beer

Bosnie : une réunion des « durs » de Pale tourne au fiasco

La République serbe est toujours en crise

BANJA LUKA
de notre envoyé spécial

Dans la bataille en cours entre « durs » et « modérés » de l'entité serbe de Bosnie, les premiers voulaient marquer un point en tenant, lundi 8 septembre, une réunion électorale dans le fief de leurs ennemis, à Banja Luka. Elle a tourné au fiasco. Pour ce meeting électoral du PDS (Parti démocrate serbe), ils n'étaient que 200 à 300 regroupés en début de soirée sur la place centrale de la plus grosse ville de la Republika Srpska (RS). Le PDS avait pourtant mobilisé ses troupes puisque Momcilo Krajisnik, l'homme fort de Pale, proche de Radovan Karadzic, avait effectué le déplacement, flanqué de Gojko Klickovic, le premier ministre de l'entité serbe de Bosnie. Les « durs » de Pale et leurs gardes du corps auront en fait passé le plus clair de leur temps retranchés dans l'Hôtel Bosna, d'où la police, fidèle à la présidente serbe bosniaque Biljana Plavsic, chef de file des modérés, les empêchait de sortir mardi matin, selon l'AFP.

Interdit *« pour des raisons de sécurité »* par Mme Plavsic, la réunion s'est résumée à un face-à-face entre partisans de M. Krajisnik et ceux de Mme Plavsic. *« Traître ! »*, lançaient les premiers, accusant la présidente de mettre en péril l'intégrité territoriale de la RS avec le soutien de la SFOR (Force de stabilisation de l'OTAN). *« Voleurs, corrompus ! »*, scandaient les seconds, se faisant l'écho des propos de Mme Plavsic, qui reproche aux « durs » de Pale de s'être enrichis pendant la guerre sur le dos de la population.

Munie d'un mégaphone défectueux, la délégation du PDS, arc-boutée à un pilier d'éclairage, a eu bien du mal à se faire entendre par ses quelques partisans qui brandissaient des portrait de Radovan Karadzic. M. Krajisnik a dû se replier vers l'hôtel sous les huées et les injures, tandis que des échauffourées éclataient.

Plus tôt dans la journée, une vingtaine de cars du PDS avaient dû rebrousser chemin après avoir été stoppés par des barrages érigés par la police fidèle à Mme Plavsic. Les chars de la SFOR, présents sur les différents axes menant à Banja Luka, s'étaient déployés pour empêcher le passage de ces véhicules. La SFOR justifait son action par le fait que les véhicules transportaient des hommes armés.

Dans une conférence de presse donnée tard dans la soirée, Momcilo Krajisnik s'en prenait directement à Biljana Plavsic : *« Nous avons été empêchés de tenir un meeting préélectoral, ce qui constitue une atteinte au droit fondamental de la démocratie. Les événements qui se sont déroulés ici ressemblent à du terrorisme et Biljana Plavsic en porte seule la responsabilité »*, déclarait-il. Il l'accusait ensuite de vouloir créer un troisième canton en Bosnie-Herzégovine (en référence aux deux entités existantes : la Fédération croato-musulmane et la République serbe). Momcilo Krajisnik qualifiait la SFOR de *« force manipulée »*. Un membre du PDS prenait les journalistes à témoin et n'hésitait pas à déclarer que le meeting avait regroupé 50 000 personnes. Devant les rires des représentants de la presse internationale, l'interprète officiel du PDS réduisait le chiffre à 10 000.

Ce nouvel épisode de la crise qui déchire les Serbes de Bosnie est intervenu quelques heures après une rencontre entre M. Krajisnik et Mme Plavsic organisée par le patriarche de l'Eglise othodoxe serbe, Mgr Pavle. Les deux dirigeants ne s'étaient pas mis d'accord sur l'élaboration d'un calendrier électoral, et les entretiens avaient tourné court.

Christian Lecomte

Les tabloïds britanniques font amende honorable auprès des enfants de Diana

LONDRES
de notre correspondant

« The Sun, pour sa part, n'a pas l'intention de publier de photographies qui violent la vie privée des princes William et Harry. » Le premier tabloïd britannique, avec près de 4 millions d'exemplaires quotidiens, a battu sa coulpe et a promis de respecter l'intimité des deux fils de la princesse de Galles. Ses concurrents, qui, eux aussi, ont fait leurs choux gras pendant une dizaine d'années des déboires conjugaux de Lady Diana, ont également assuré qu'ils s'amenderont. Cette promesse de retenue collective est avant tout le résultat du tonitruant procès de la presse instruit par le comte Spencer au cours des funérailles du 6 septembre, des pressions du prince de Galles et de Tony Blair, ainsi que de la menace d'imposition d'un carcan « à la française » qui les priverait de leur fonds de commerce. Les tabloïds n'ont rien épargné aux deux princes, qui n'ont pas échappé à l'inquisition permanente dont leur mère était l'objet. Le prince William, en particulier, en a gardé une phobie des médias.

La Commission des plaintes sur la presse, organisme d'autodiscipline de la profession, examine le durcissement de son code de conduite, notamment l'introduction d'une clause protégeant les enfants des célébrités jusqu'à l'âge adulte (contre seize ans aujourd'hui). L'interdiction de photographier au téléobjectif William et Harry à l'intérieur des collèges d'Eton ou du pensionnat de Ludgrove pourrait être étendue aux périodes de vacances et aux manifestations semi-officielles, anniversaires ou soirées dansantes. Parmi les mesures plus générales mentionnées figure une interdiction pure et simple de la parution en Grande-Bretagne de photos des deux adolescents faites par des paparazzi, ou l'obligation juridique de publier le nom de l'auteur à côté des clichés.

Les partisans d'une censure ont accueilli ce mea culpa avec le plus profond scepticisme. La frontière entre les paparazzi spécialistes des images volées et les photographes de presse accrédités est plutôt floue quand les seconds cherchent à arrondir leurs fins de mois. La concurrence acharnée que se livrent les journaux, engagés dans une formidable guerre des prix en vue d'augmenter des ventes qui s'érodent, continue d'alimenter une surenchère sans merci. Les photos « people » jouent de surcroît un rôle essentiel dans le succès des titres populaires.

En outre, Tony Blair prendra-t-il le risque de se mettre à dos des propriétaires de journaux aux pouvoirs considérables, comme Lord Rothermere ou Rupert Murdoch, dont le soutien au Labour a joué un rôle important dans son triomphe électoral du 1er mai ? De la même manière, nombre de vedettes entretiennent discrètement des rapports cordiaux avec des journalistes « amis » pour faire la promotion de leur vie professionnelle ou privée. Un double jeu auquel s'adonnait volontiers la princesse Diana quand il s'agissait de donner sa version de ses démêlés matrimoniaux avec l'héritier du trône. Enfin, le chaland au kiosque, loin de sanctionner les dérapages, se précipite sur les manchettes sanguinolentes afin d'égayer ses mornes matinées dans le métro londonien surpeuplé.

Tout cela fait que, de l'avis général, une fois l'émotion de la mort de Diana passée, la traque féroce des membres de la famille royale devrait reprendre.

Marc Roche

Les stars de la pop se mobilisent

Plusieurs grands noms de la musique pop envisagent d'enregistrer ensemble un disque dédié à Diana sous la houlette du milliardaire PDG de Virgin, Richard Branson, qui en reversera les bénéfices à la Fondation Diana. Paul McCartney, Phil Collins, Annie Lennox, Peter Gabriel et Eric Clapton figurent parmi les stars qui se seraient déjà engagées pour ce disque, attendu pour Noël. Richard Branson est aussi en négociation avec le ténor italien Luciano Pavarotti ainsi qu'avec Sting. *« L'idée est de préparer un album qui retracerait la vie de Diana et serait l'un des disques les plus émouvants jamais réalisés,* a expliqué Richard Branson. *Je pense qu'il pourrait faire l'une des plus grosses ventes de l'histoire du disque, des dizaines de millions de livres qui iront aux causes que Diana avait défendues. » – (AFP.)*

Les Egyptiens succombent à la vague d'idolâtrie

LE CAIRE
de notre correspondant

Les Egyptiens, riches ou pauvres, cultivés ou analphabètes, sont sous l'emprise de la « Dodi-Di-manie ». Un réalisateur égyptien de renom a déjà annoncé son intention de faire un film sur *« Diana et Dodi »*. *« Leur histoire est tellement merveilleuse qu'elle peut donner lieu au meilleur film jamais réalisé dans l'histoire du cinéma »*, a estimé le cinéaste. Toutefois, il a indiqué que le film ne pouvait pas être réalisé avec les faibles moyens dont dispose la production dans la vallée du Nil, d'où la nécessité de recourir à une *« coproduction égypto-internationale »*. Plusieurs scénaristes se sont eux aussi intéressés au projet du film *« qui a tout de Roméo et Juliette »* et ont même proposé des noms d'acteurs comme, par exemple, Omar Sharif dans le rôle de Mohamed Al Fayed, le richissime père de Dodi. Pour contourner les problèmes de financement, une réalisatrice a proposé *« l'égyptianisation de l'histoire »*.

Mais si ces projets semblent utopiques, les livres ne le sont pas. Les marchands de journaux vendent déjà un ouvrage intitulé *Qui a tué Diana ?*. Le livre est une compilation des informations et des photos publiées par la presse depuis le début de la liaison entre la princesse de Galles avec Emad Al Fayed jusqu'à leur accident et au début de l'enquête. Des hypothèses relevant plus de l'élucubration, comme *« le secret de la conversion de Diana à l'islam »* ou *« le palais a ordonné l'exécution d'Emad Al Fayed »*, constituent le maigre apport de l'auteur.

CHOISIR L'ASSASSIN

Le livre est sans doute appelé à devenir un succès de librairie dans la mesure où il reflète et renforce l'opinion d'une bonne partie des Egyptiens convaincus de la thèse du *« vaste complot »*. Un sociologue égyptien qui a interrogé quarante personnes dans un quartier populaire et une banlieue résidentielle du Caire a écrit dans le quotidien officieux *Al Ahram* que seules trois d'entre elles croyaient que la mort de Diana et « Dodi » était due à un accident.

Une grande partie de la presse, qui a consacré des éditions spéciales à *« Diana et Dodi »*, abonde dans ce sens. On peut choisir l'assassin entre les services secrets anglais, français ou allemands, sans oublier le Mossad israélien, qui, traditionnellement en Egypte, fait partie de tous les complots.

La « Dodi-Di-manie » s'est aussi manifestée lors des funérailles de la princesse de Galles. La plupart des Egyptiens sont restés devant leurs téléviseurs. A Agami, la station balnéaire chic d'Alexandrie où les Fayed possèdent une villa, les rues et la plage étaient pratiquement désertes. Dans les maisons bourgeoises comme dans les cafés populaires, certains ont versé des larmes, et les rares contestataires ont été accueillis par des murmures de réprobation. En effet, pour les Egyptiens, ces funérailles, c'était indirectement les derniers honneurs rendus à « Dodi ». L'invitation de l'archevêque de Cantorbéry à prier pour le repos de l'âme d'Emad Al Fayed a été très appréciée par les Egyptiens, qui avaient parfois le sentiment que leur compatriote était laissé pour compte. Il ne reste plus maintenant, pour compléter la « Dodi-Di-manie », qu'une nouvelle-née soit prénommée Diana. Quant aux « Dodi », ils ne se comptent déjà plus puisque tous les Emad d'Egypte ont opté pour ce surnom.

Alexandre Buccianti

LA RECHERCHE
UN GRAND DOSSIER
DÉCHETS NUCLÉAIRES
PEUT-ON S'EN DÉBARRASSER ?
Le choix du retraitement : la France un cas d'espèce.
Stockage profond : faut-il raisonner sur 1000, 10 000, 100 000 ans ou davantage ?
Entreposage en surface : une solution provisoirement définitive ?
Transmutation : quand les déchets deviennent combustibles.
ET AUSSI DANS CE NUMÉRO :
Le chat de Schrödinger enfin apprivoisé.
Technologie et chômage : un couple à histoires.
Entretien avec Stephen Jay Gould : « l'évolution n'a pas de sens ».
N° 301 septembre 1997 en kiosque 38 F

Les syndicats britanniques cherchent à redresser la tête

BRIGHTON. Le congrès du Trade Union Congress (TUC), qui fédère tous les syndicats britanniques, a ouvert lundi 8 septembre son assemblée annuelle à Brighton dans l'espoir de mettre un terme à dix-huit ans de déclin. Ce congrès est l'occasion de définir de nouvelles relations avec les travaillistes au pouvoir, qui ont ostensiblement pris leurs distances avec les syndicats. Tony Blair devait être néanmoins, mardi 9 septembre, le premier chef de gouvernement à s'exprimer à la tribune de leur congrès depuis 1978. Au-delà des mesures déjà prises par le gouvernement (promesse d'instauration d'un salaire minimum, signature du chapitre social du traité d'Union européenne), les syndicats réclament une meilleure représentativité syndicale dans les entreprises. Celles-ci devront être, selon les TUC, obligées d'autoriser un syndicat si 50 % des effectifs se prononcent en ce sens. – *(AFP.)*

Washington va demander au Japon de suspendre son aide au Cambodge

PHNOM-PENH. Les Etats-Unis vont demander au Japon de suspendre son aide au gouvernement de l'homme fort du Cambodge, Hun Sen, a déclaré lundi 8 septembre, à Manille, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires d'Asie orientale et du Pacifique, Stanley Roth. Le Japon avait repris son aide après l'avoir gelée pendant un mois à la suite du coup de force de Hun Sen contre le prince Ranariddh, début juillet. Sur le terrain, les royalistes assiégés dans leur ultime bastion d'O Smach, près de la frontière thaïlandaise, ont repris lundi leurs tirs d'artillerie sur les positions des forces de l'homme fort du Cambodge Hun Sen. – (*AFP, Reuter)*

Visite à Moscou du ministre français des affaires étrangères

MOSCOU. Le ministre français affaires étrangères, Hubert Védrine, s'est entretenu, lundi 8 septembre à Moscou, avec son homologue russe, Evgueni Primakov. *« Compte tenu des nouveaux liens entre l'OTAN et la Russie, des relations qui seront de plus en plus étroites entre l'Union européenne et la Russie, (...) je suis convaincu que la concertation franco-russe est une concertation d'avenir »,* a déclaré M. Védrine. Jacques Chirac se rendra en Russie en visite officielle du 25 au 27 septembre. Lionel Jospin y est attendu fin octobre. – *(AFP)*

DÉPÊCHES

■ **TURQUIE/AZERBAÏDJAN : la Turquie** accorde *« une importance prioritaire »* à ses liens avec l'Azerbaïdjan, a déclaré lundi 8 septembre le ministre turc des affaires étrangères Ismail Cem, en visite à Bakou. Les deux pays *« se sont accordés pour dire qu'ils étaient dépendants l'un de l'autre en matière de sécurité »* a-t-il affirmé lors d'une rencontre avec son homologue Gasan Gassanov. L'Azerbaïdjan s'inquiète de la signature, le 29 août, d'un accord de rapprochement militaire entre l'Arménie et la Russie. – *(AFP.)*

■ **CONGO-KINSHASA : réunis au Malawi, les douze pays membres** de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont décidé lundi 8 septembre, à l'unanimité, d'accepter la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) et les Seychelles comme membres de l'organisation régionale. L'entrée de ces deux pays dans la SADC sera effective lors du prochain sommet de l'organisation en 1998 à l'île Maurice. Selon le communiqué final, la RDC a *« un immense potentiel qui pourra bénéficier à l'ensemble des pays membres ». – (AFP.)*

■ **SÉNÉGAL : cinq personnes** ont été tuées dimanche 7 septembre et des commerces ont été pillés à Boumkiling, un village de Casamance, dans une attaque attribuée aux séparatistes. La province est touchée par une recrudescence de violences depuis les affrontements entre les soldats gouvernementaux et les séparatistes qui ont fait vingt-cinq morts dans les rangs de l'armée le 19 août. – *(Reuter.)*

■ **ÉGYPTE : Magdi Ahmed Hussein,** rédacteur en chef du bi-hebdomadaire islamiste *al-Chaad*, a été sommé de ne pas quitter l'Egypte, lundi 8 septembre, alors qu'il s'apprêtait à se rendre à Beyrouth. Cette interdiction intervient après une plainte en diffamation contre M. Hussein déposée le 16 août par le ministère de l'intérieur, le général Hassan al-Alfi. Le procureur général égyptien a exigé, le 2 septembre, le silence des médias nationaux et étrangers sur cette affaire. – *(AFP.)*

■ **IRAK : Richard Butler, chef de la commission spéciale des Nations unies** chargée du désarmement irakien (Unscom), a déclaré lundi 8 septembre lors de sa deuxième mission en Irak que *« plusieurs questions demeuraient encore sans réponses, mais qu'une bonne partie du programme de travail* [défini lors de sa précédente visite à Bagdad] *a été accomplie »*. M. Butler va soumettre, le 11 octobre, un rapport au Conseil de sécurité de l'ONU. – *(AFP.)*

■ **IRAN : le porte-parole du ministre luxembourgeois** des affaires étrangères, Jacques Poos, a déclaré, lundi 8 septembre à Luxembourg, que *« l'Iran continue d'exiger que l'ambassadeur d'Allemagne revienne le dernier à Téhéran, et* [que] *cette discrimination est inacceptable pour les Quinze »*. Cette réaction faisait suite aux propos tenus par le nouveau ministre iranien des affaires étrangères, M. Kamal Kharazi, sur un retour inconditionnel des ambassadeurs européens (*Le Monde* du 9 septembre). – *(AFP.)*

■ **CORÉES : des gardes-frontières sud-coréens** sur la zone démilitarisée (DMZ) entre les deux Corées ont mortellement atteint mardi 9 septembre un soldat nord-coréen qui s'approchait, selon eux, d'un poste d'observation situé au sud de la zone. Ce soldat aurait brandi son fusil avant d'être abattu, selon l'agence sud-coréenne Yonhap citant le ministère de la défense. – (*AFP.)*

■ **VIETNAM : le gouvernement** a rompu, lundi 8 septembre, son silence sur l'agitation sociale qui secoue une région rurale de la province de Thai Binh, dans le nord du pays. L'organe du Parti communiste vietnamien, Nhan Dan, a admis que des habitants de cent-vingt-huit villages de cette province côtière protestent contre une augmentation de leurs impôts locaux. Le journal met notamment en cause des protestataires animés de *« desseins malsains »* qui *« ont profité des doléances légitimes de la population »*, ce qui a *« conduit à des actes extrémistes ». – (Reuter.)*

Le Qatar reçoit ses premiers avions Mirage 2000-5

BORDEAUX. Dans ses ateliers de Bordeaux-Mérignac, Serge Dassault, PDG de Dassault-Aviation, a remis, lundi 8 septembre, aux représentants de l'armée de l'air du Qatar les trois premiers exemplaires de ses douze avions de combat Mirage 2000-5 commandés en 1994. Le contrat représente un montant global – y compris les armements – de 7,5 milliards de francs. Les autres appareils, qui sont capables de missions air-air et air-sol, seront livrés d'ici à fin 1998. Depuis dix-huit ans, Qatar est un client de l'industrie française de l'armement. Pour cette transaction, la France a dû s'engager à revendre à l'Espagne les quatorze Mirage F1 qui étaient en la possession de Qatar et qui seront remplacés par les Mirage 2000-5.

Des centaines de passagers haïtiens périssent dans le naufrage d'un ferry surchargé

En cinq ans, il s'agit de la sixième catastrophe de ce genre

Une partie importante des quelque 800 passagers qui avaient pris place à bord d'un ferry faisant la liaison entre l'île de Gonave et les côtes haïtiennes sont morts noyés, lundi 8 septembre à l'aube, dans le naufrage du navire. Le bateau, qui n'était certifié que pour transporter 80 passagers, a chaviré lorsque ses occupants se sont massivement portés sur le côté du bâtiment, qui s'apprêtait à toucher le port de Montrouis.

DES CENTAINES de passagers qui avaient pris place à bord d'un ferry reliant l'île de Gonave au port de Montrouis, distant d'une vingtaine de kilomètres, ont péri noyés lorsque leur bateau, surchargé, a chaviré, lundi 8 septembre à l'aube. Le navire, *La Fierté-Gonavienne,* avait quitté Anse-à-Galets, sur l'île de Gonave, principale île adjacente à Haïti dans la baie de Port-au-Prince, lorsqu'il a coulé dans le détroit de Saint-Marc, à 200 mètres du port de Monrouis, village de pêcheurs situé à 75 kilomètres au nord-ouest de la capitale, Port-au-Prince. Le naufrage s'est produit vers 5 heures du matin, alors que le commandant effectuait une manœuvre pour accoster et permettre le débarquement des passagers par l'arrière. Pour une raison inconnue, la majorité de ces derniers se seraient portés vers un côté du navire, le faisant chavirer. Le bateau ne possédait pas de gilets de sauvetage.

Selon le dernier bilan, établi par l'AFP à partir de témoignages locaux, 62 rescapés ont été recueillis, dont une petite fille de cinq ans et le capitaine cubain, alors qu'environ 500 personnes sont portées disparues. La plupart seraient restées bloquées à l'intérieur du navire, un bateau qui, selon des témoins locaux, était moderne, climatisé et que son propriétaire venait d'acheter à Miami.

PORTES BLOQUÉES

En tout état de cause, il semble peu probable que des survivants puissent être repêchés. Le nombre exact des passagers est inconnu : de 400 à 800 selon les sources. Un responsable de la Croix-Rouge haïtienne, Jean-Robert Benoit, a ainsi indiqué que 804 personnes se seraient trouvées à bord au moment de la catastrophe. Un porte-parole des gardes-côtes américains, Jeff Hall, a pour sa part avancé le chiffre de 700 passagers, précisant qu'un hélicoptère H-60 avait été dépêché sur les lieux du naufrage. Selon un responsable des Nations unies, le bateau avait une capacité de 260 passagers. Quelques heures auparavant, un officier des gardes-côtes américain avait indiqué que *La Fierté-Gonavienne* n'était en réalité certifié que pour 80 passagers.

Lundi soir, le porte-parole de l'ONU, Patricia Tomé, indiquait que trois plongeurs militaires canadiens de la force de paix des Nations unies en Haïti avaient repêché 24 corps de l'épave, retrouvée par huit mètres de fond. Ces victimes s'ajoutent aux 25 autres noyés rejetés le matin sur la côte. *« Les plongeurs ont également aperçu par un hublot les corps d'une cinquantaine d'autres victimes de la tragédie dans un des compartiments du navire »,* a ajouté le porte-parole. Il semble qu'au moment du naufrage les portes conduisant aux cales étaient bloquées.

DES ROUTES DÉLABRÉES

Chaque jour, des milliers de Haïtiens prennent le bateau pour se rendre d'un point à l'autre de leur île. Il s'agit du seul moyen de transport abordable dans un pays où, faute de moyens, le réseau routier délabré ne peut être remis en état. La surcharge incontrôlée en passagers et en marchandises est à l'origine de naufrages fréquents. Lundi, alors que les sauveteurs étaient à la recherche d'éventuels rescapés, un bateau habilité à transporter 300 passagers quittait Montrouis avec à son bord 450 personnes.

La catastrophe survenue lundi a été précédée de plusieurs autres naufrages similaires. Dans la nuit du 16 au 17 février 1993, le *Neptune,* navire assurant la liaison Jérémie-Port-au-Prince, avait chaviré et coulé, faisant 276 morts répertoriés et au moins 800 disparus : au moment du naufrage, le *Neptune,* dont le pont était encombré de marchandises et d'animaux domestiques, transportait entre 1 000 et 2 000 passagers. En mars 1996, plus de 100 personnes s'étaient noyées lors du naufrage d'un ferry au large des côtes du sud-ouest.

Des embarcations transportant des réfugiés tentant de gagner les côtes des Etats-Unis ont sombré à plusieurs reprises. Le naufrage de *La Fierté-Gonavienne* constitue le sixième accident de ce genre en cinq ans. – *(AFP, AP.)*

Un millier de militants zapatistes ont entamé une marche pacifique sur Mexico

MEXICO
de notre correspondant

Plus de mille représentants de la guérilla zapatiste ont entrepris, lundi 8 septembre, une longue marche de 1 200 kilomètres qui les conduira, en cinq jours, de l'Etat méridional du Chiapas à la capitale fédérale, Mexico, où ils participeront au congrès de fondation d'une nouvelle organisation politique, le Front zapatiste de libération nationale (FZLN), et exigeront le respect des accords signés avec le gouvernement en faveur des Indiens.

Les membres de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) et leur principal dirigeant, le « sous-commandant Marcos », espèrent ainsi rompre l'isolement auquel ils sont soumis depuis la suspension des négociations avec le pouvoir, en août 1996. Les autorités ont annoncé qu'elles ne s'opposeraient pas à l'entrée des zapatistes dans la capitale mexicaine à condition qu'ils ne soient pas armés et qu'ils renoncent à porter leur désormais traditionnel passe-montagne. L'EZLN a accepté la première exigence et a obtenu l'appui de la plupart des juristes, qui ont estimé que l'usage de la cagoule était un droit constitutionnel.

Les premiers contingents de zapatistes encagoulés sont donc arrivés, lundi 8 septembre, à San Cristobal de Las Casas, la ville dont ils s'étaient emparés par les armes le 1er janvier 1994, lors de leur spectaculaire irruption dans la vie politique du Mexique. Sous une pluie battante, plusieurs milliers d'Indiens de la région se sont concentrés sur la place de la cathédrale de San Cristobal pour appuyer les mille cent onze représentants d'origine maya désignés par l'EZLN pour se rendre à Mexico.

SITUATION EXPLOSIVE

Le « sous-commandant Marcos » – selon les autorités, il s'agit de Rafael Guillen, ancien étudiant de philosophie de l'université de Mexico – n'a pas confirmé sa participation à la marche. Plusieurs organisations ont annoncé, en revanche, qu'elles accompagneraient les membres de l'EZLN jusqu'à la capitale pour assurer leur sécurité. C'est le cas, notamment, de la commission gouvernementale des droits de l'homme et de la Commission nationale de médiation, la Conai, dirigée par l'évêque de San Cristobal, Samuel Ruiz, qui a nommé trois délégués, estimant que l'initiative zapatiste constituait *« un apport significatif en faveur de la paix dans un contexte marqué par la violence et la militarisation dans l'ensemble du pays ».*

Après San Cristobal, la longue caravane d'autobus qui transporte les zapatistes s'arrêtera dans l'Etat d'Oaxaca, où les Indiens représentent environ un tiers de la population. Le 11 septembre, elle traversera l'Etat de Puebla et fera étape dans le village de Tepoztlan (Etat de Morelos), tout à la fois refuge dominical des intellectuels de Mexico et symbole de la lutte des petits paysans indigènes contre l'installation d'un terrain de golf. C'est aussi, et surtout, la région qui vit naître et mourir Emiliano Zapata, le héros de la révolution de 1910. Significativement, le convoi zapatiste, rejoint par ses sympathisants, entrera dans la capitale par la route empruntée par Zapata en 1914.

Dans l'opposition, beaucoup reprochent au gouvernement d'avoir créé une situation explosive en refusant d'honorer les promesses d'autonomie faites, en février 1996, en faveur des Indiens du Chiapas. Les milieux liés au pouvoir rétorquent que « Marcos » est à l'origine de la suspension des négociations, dénoncent la *« provocation »* de la marche sur Mexico et critiquent la volonté du chef zapatiste de conserver ses armes tout en créant une organisation politique dont l'objectif, dit-il lui-même, ne serait pas de prendre le pouvoir mais de lutter contre le néolibéralisme et d'obliger le gouvernement à *« obéir »* aux citoyens.

Bertrand de la Grange

L'Amérique centrale est le théâtre de la rivalité entre Pékin et Taïpeh

Au Panama, la Chine fait échouer une conférence à laquelle était convié le président de Taïwan

L'AMÉRIQUE CENTRALE vient d'être le théâtre d'une féroce *« guerre diplomatique »* entre Pékin et Taïpeh qui montre à quel point la République populaire de Chine est résolue à étouffer dans l'œuf la moindre velléité de l'île *« renégate »* d'exister sur la scène internationale. Les Chinois ont en effet réussi à torpiller une conférence internationale organisée par Panama – deux ans avant la rétrocession du canal prévue en décembre 1999 – pour la simple raison que le président taïwanais Lee Teng-hui en était un invité officiel et un généreux bailleur de fonds.

La réunion s'est ouverte, dimanche 7 septembre, en présence des seuls chefs d'Etat étrangers du Nicaragua et du Honduras, alors que les Panaméens souhaitaient lui donner un maximum d'éclat, des invitations ayant été adressées aux grands de la planète – dont les présidents Clinton et Chirac. Si ces derniers n'avaient jamais formellement confirmé leur venue, le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan avait initialement manifesté son intérêt avant de se décommander sous la pression de Pékin. Privée d'une telle assistance, la conférence se trouve donc *de facto* rabaissée au rang de simple réunion technique sur l'avenir du canal, soit très précisément l'objectif recherché par la Chine, qui ne supporte pas de voir le président taïwanais quêter une reconnaissance diplomatique en se glissant dans ce genre de réunions.

Cet épisode n'est nullement une première en Amérique latine : Pékin avait déjà usé de son statut de membre permanent du Conseil de sécurité pour menacer de bloquer des missions des Nations unies en Haïti et au Guatemala, coupables à ses yeux d'affinités taïwanaises. Il survient dans un contexte rendu plus favorable encore par la récente rétrocession de Hongkong, qui lui donne un levier supplémentaire pour intimider la trentaine de pays reconnaissant officiellement Taïwan. Parmi ces derniers, le Panama, la République dominicaine, le Sénégal et le Paraguay viennent d'être sanctionnés et ont dû fermer les portes de leur consulat dans l'ancienne colonie britannique.

HARCÈLEMENT

Ce type de harcèlement a réussi à arracher du giron taïwanais des micro-Etats des Caraïbes comme Sainte-Lucie ou les Bahamas. Taïpeh n'est pas toutefois pas dépourvu d'atouts puisqu'il a récemment rallié à sa cause deux nouveaux pays : le Tchad et Sao-Tomé et Principe. Depuis la défection de l'Afrique du Sud, annoncée fin 1996, le Panama reste le dernier Etat stratégiquement d'importance à conserver des liens officiels avec Taïwan, et l'on se félicite, à Taïpeh, que le président Ernesto Perez Balladares ait su tenir tête à Pékin.

Il n'en reste pas moins que la diplomatie – dite *« pragmatique »* – de Lee Teng-hui suscite nombre de critiques à Taïwan même, un courant d'opinion s'interrogeant sur la charge financière qu'implique l'entretien d'une clientèle d'Etats amis à la loyauté aléatoire. En outre, le président Lee ne bénéficie pas de la solidarité automatique des milieux d'affaires de son île comme le montre la décision de l'armateur taïwanais Evergreen, un des gros investisseurs à Panama, de bouder la conférence de Panama afin de ne pas mettre en difficulté ses intérêts à Shanghaï.

Le dirigeant taïwanais s'inscrit néanmoins dans une logique d'affirmation diplomatique qui le conduit inéluctablement à braver l'ire de Pékin. L'essentiel pour lui est d'entretenir une publicité récurrente autour de la question taïwanaise tout en misant sur un sentiment de lassitude de la communauté internationale vis-à-vis de l'intransigeance de Pékin.

Frédéric Bobin

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
IP Régisseur O.S.P.
136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.07 - FAX. : 01.46.40.70.66

Par arrêt de la 9e Ch. (section A) de la CA de Paris du 19/06/96, **ROUSSEL Alain** né le 2/06/46 à Paris 13e, demeurant 4 A rue du Cel Picard à Dijon a été condamné à 2 ans d'emprisonnement dont 12 mois avec sursis ; pour soustraction à l'établissement ou au paiement d'impôt, commerce sans facture ou facture fictive ; de 1986 à 1987 au Blanc Mesnil ; art. 1741 al.1 du C.G.I. omission d'écriture dans un livre comptable de 1986 à 1987 au Blanc Mesnil ; art.1743 al.1, 1741 al.1 du C.G.I. La Cour, a en outre ordonné, aux frais du condamné : la publication de cet arrêt, par extrait, dans Le Journal Officiel, Le Figaro et Le Monde, l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune ou le condamné a son domicile ; pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition. P/ le Greffier en Chef.

La mort du maréchal Mobutu suscite peu de réactions

L'ancien président zaïrois, décédé dimanche 7 septembre en exil au Maroc, sera provisoirement inhumé à Rabat

L'ANCIEN président zaïrois, Mobutu Sese Seko, décédé dimanche 7 septembre dans un hôpital militaire de Rabat, au Maroc, d'un cancer généralisé, sera provisoirement inhumé dans la capitale marocaine et non pas dans son village natal de Lisala, sur la rive du fleuve Congo, comme l'aurait voulu la tradition africaine. Entouré de ses frères Kongolo et Nzanga, Manda Mobutu a déclaré,lundi, qu'il ne savait pas précisément à quel endroit son père serait enterré. La décision dépend, selon lui, du roi Hassan II qui avait accepté, le 23 mai, d'accueillir Mobutu Sese Seko et ses proches dans leur exil, alors que tous les autres pays leur fermaient leur porte.

Mobutu pourrait être inhumé au cimetière européen de Rabat réservé aux non-musulmans. Les obsèques devraient intervenir *« dans le courant de la semaine et se dérouler dans la plus stricte intimité »*, a précisé son fils.

La disparition du maréchal Mobutu a suscité peu de réactions dans le monde. A Bruxelles, la capitale de l'ancien pays colonisateur, le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, a considéré lundi que *« la période Mobutu a été une période de recul »* et que *« l'héritage qu'il laisse dans son pays est fort lourd »*. Sur les ondes de la radio publique belge, M. Dehaene a estimé que *« Mobutu faisait déjà partie du passé »*, reconnaissant cependant qu'il avait été *« un facteur de stabilité en Afrique centrale »*. Cela explique *« la nature du soutien qu'il a reçu »*, a-t-il dit. En visite à Moscou, le ministre belge des affaires étrangères, Erik Derycke, a souligné, pour sa part, qu'il appartenait maintenant *« au peuple congolais de juger le rôle qu'a joué leur ancien président »*.

A Paris, le Quai d'Orsay a jugé lundi que la mort de l'ancien président Mobutu était *« un événement à caractère privé »*. M. Mobutu *« était gravement malade. Il n'occupait plus de fonctions officielles depuis plusieurs mois. C'est un événement qui concerne avant tout la famille du défunt à laquelle nous présentons nos plus sincères condoléances »*, a déclaré Jacques Rummelhardt, le porte-parole du ministère des affaires étrangères. *« Quant à son rôle public, les historiens porteront leurs appréciations sur les excès de ses années de pouvoir »*, a-t-il ajouté. Ni le président Jacques Chirac, ni le premier ministre Lionel Jospin n'ont réagi au décès en exil de l'ancien chef de l'Etat zaïrois, dont le régime dictatorial a pourtant longtemps été soutenu par la France.

A Washington, Michael McCurry, porte-parole de la Maison Blanche, a simplement pris acte du décès de l'ancien dictateur. *« C'est un fait connu : pendant la période de la guerre froide et de la rivalité entre superpuissances, les Etats-Unis ont travaillé avec le président Mobutu,* a-t-il souligné ; *mais, au fil des ans et, surtout, depuis la fin de cette époque, alors que le continent africain s'est transformé et que la démocratie a émergé, les chefs d'Etat qui ont été laissés de côté par l'Histoire ont de moins en moins coopéré avec le gouvernement américain »*.

A Kinshasa, Joseph Mukendi, un proche d'Etienne Tshisekedi, le chef de l'opposition radicale au régime Mobutu, a salué la mémoire de l'ancien chef de l'Etat. *« Mobutu n'était pas pour nous un ennemi, mais un adversaire politique dont les actions nous ont laissé un souvenir amer*, a souligné Me Mukendi, *mais nous avons le respect de sa mémoire et de la douleur de sa famille »*. De son côté, Joseph Olenghankoy, président des Forces novatrices pour l'unité et la solidarité de l'opposition radicale (Fonus), l'organisateur des « journées ville-morte », très écouté de la jeunesse kinoise, a demandé qu'*« un deuil national soit observé et que la dépouille mortelle de Mobutu soit rapatriée en République démocratique du Congo »*. M. Olenghankoy a précisé que l'opposition ne combattait pas *« la personne de Mobutu, mais son système »*.

« UN FILS DU CONGO »

Bon nombre de Kinois souhaitent que des honneurs soient rendus à leur ancien président. *« C'est un fils du Congo : la Nation doit lui rendre hommage, en dépit de la nature dictatoriale de son régime »*, affirme Léonard Mulamba Kalala, un journaliste. *« Les Congolais doivent pardonner à leur ancien président les égarements de son régime et l'honorer parce qu'il fait partie de l'Histoire mondiale, même s'il n'a pas donné le bon exemple »*, estime Alibe Limanya, une jeune étudiante. D'autres ont des mots plus durs. Frédéric Mulamba, pense que *« Mobutu a raté son entrée dans l'Histoire comme un grand homme, mais qu'il la marquera comme Adolf Hitler l'a marquée en Allemagne »*.

Peu après avoir réagi au décès du maréchal Mobutu, Joseph Olenghankoy a été *« enlevé par des éléments armés de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo »*, a indiqué l'un de ses proches collaborateurs. Le président des Fonus a dénoncé à maintes reprises *« la dérive totalitaire »* du nouveau pouvoir de Laurent-Désiré Kabila et réclamé des contacts directs entre le nouveau chef de l'Etat et l'opposition interne. – *(AFP, Reuter.)*

Israéliens et Palestiniens multiplient les efforts pour élucider les attentats de Jérusalem

Les deux dernières opérations de kamikazes posent de nombreux problèmes aux policiers

A la veille de la première visite au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, les enquêteurs israéliens s'efforcent de faire la lumière sur les derniers attentats qui ont frappé Jérusalem. La justice a décidé de soumettre la presse au black-out pour faciliter le travail de la police. Les Palestiniens s'efforcent de répondre aux accusations de laxisme en arrêtant des militants islamistes.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

A la veille de l'arrivée, mercredi 10 septembre, en Israël, du secrétaire d'Etat Madeleine Albright, et alors que la mission du chef de la diplomatie américaine s'annonce centrée sur la sécurité de l'Etat juif et non plus sur l'éventuelle relance du processus de paix, Israéliens et Palestiniens ont redoublé d'efforts pour identifier les auteurs et les commanditaires des deux attentats suicides qui, en cinq semaines, ont coûté la vie à vingt-cinq personnes, les cinq kamikazes inclus. Les deux attentats ont été revendiqués par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas), et le porte-parole jordanien de l'organisation, opposée depuis le début aux accords d'Oslo, a été arrêté à Amman.

Indice, peut-être, d'un progrès dans l'enquête menée par les services israéliens, un juge du district de Jérusalem, accédant à la requête de la police, a annoncé, lundi soir 8 septembre, à tous les médias, locaux et étrangers, qu'il était désormais *« interdit de publier des détails de l'investigation concernant l'attentat de la rue Ben Yéhouda* [jeudi] *»*. Une interrogation qui vaut pour les *« preuves et arrestations de suspects potentiels »*. La décision du magistrat ne s'appliquant pas aux détails *« publiés jusqu'ici »*, il est néanmoins possible de préciser que, si la provenance des kamikazes ne semble pas avoir été établie, le fait qu'ils aient bénéficié de la complicité, au moins logistique, de certains Palestiniens résidant dans la partie orientale arabe de Jérusalem n'apparaît plus improbable. Conquise en 1967, avec Gaza et la Cisjordanie tout entière, Jérusalem-Est, *« partie intégrante »* de la *« capitale unifiée du peuple juif »* avec ses 160 000 résidents palestiniens, est sous le contrôle exclusif d'Israël.

Et que ferez-vous, avait-il été demandé après l'attentat du 30 juillet (sur le marché Mahané Yéhouda) au ministre de la police Avigdor Kahalani, s'il s'avère que les kamikazes sont venus de l'étranger et non pas des territoires autonomes palestiniens ? *« Alors, nous présenterons nos excuses à Yasser Arafat »*, avait rétorqué le ministre.

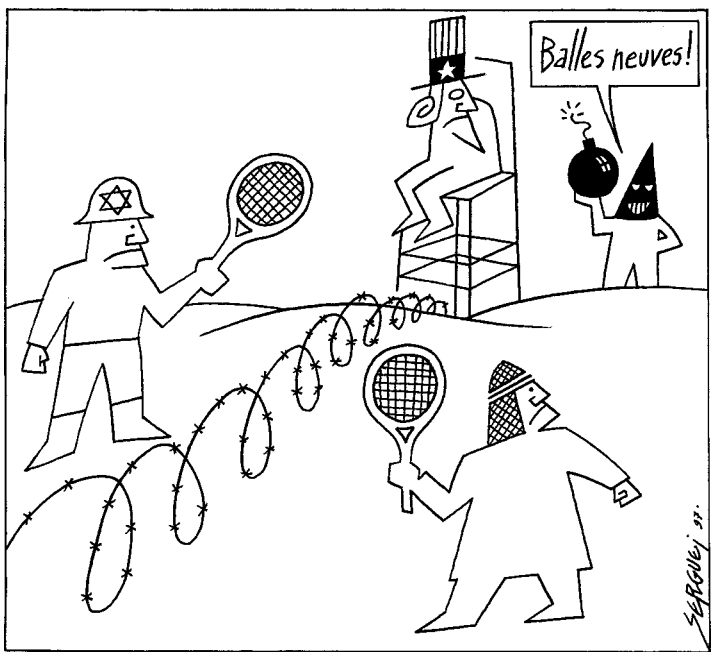

CLOISONNEMENT TOTAL

Après plus d'un mois de blocus militaire total imposé à 2,5 millions de Palestiniens – blocus très légèrement allégé quelques jours avant l'attentat de la rue Ben Yéhouda et réimposé dans toute sa vigueur depuis –, force est de constater qu'on ignore toujours qui étaient les deux kamikazes du 30 juillet, d'où ils venaient et quels étaient leurs commanditaires. Le mouvement islamiste Hamas – dont se réclament aujourd'hui plusieurs groupuscules qui n'ont pas toujours de rapports entre eux – est également divisé entre direction intérieure et direction extérieure (basée à Damas, en Syrie), et tous ses dirigeants connus dans les territoires affirment régulièrement à qui veut les entendre que le cloisonnement entre « politiques » et « militaires » est total. Selon certaines fuites policières (*Le Monde* du 9 septembre) et contrairement aux assertions du premier ministre Benyamin Nétanyahou, qui se dit toujours convaincu que *« les terroristes sont venus ou ont été aidés »* de l'intérieur des neuf enclaves palestiniennes autonomes, les trois kamikazes de jeudi, comme ceux du 30 juillet, seraient en fait venus de l'extérieur.

Ayant noté comme tout le monde que l'armée israélienne avait lancé une opération sur le Liban sud immédiatement après le premier attentat, puis à nouveau jeudi, sitôt après le second attentat, Yasser Arafat s'est dit convaincu que *« les terroristes sont venus de l'extérieur »*, qu'ils avaient le soutien de la Syrie ou de l'Iran, et que *« les Israéliens le savent très bien »*. *« Dois-je être tenu pour responsable de toutes les personnes qui entrent en Israël ? »*, s'interrogeait vendredi le chef de l'OLP. *« Tous les passages frontaliers ne sont-ils pas sous le contrôle exclusif d'Israël ? »*

Volonté de ne pas déplaire aux Etats-Unis qui exercent déjà sur lui une très forte pression en le menaçant, notamment, de ne pas verser les 75 millions de dollars (457 millions de francs) d'aide économique promis par le Congrès pour l'année en cours, ou indice d'un changement d'opinion, le président de l'Autorité autonome a cependant fait arrêter dimanche et lundi une cinquantaine de militants présumés islamistes dans les zones qu'il contrôle ainsi que deux chefs politiques du Hamas, l'un à Ramallah, l'autre à Naplouse.

« SIGNE ENCOURAGEANT »

Ces arrestations s'ajoutent aux coups de filet lancés depuis quatre jours par les services israéliens – au moins 170 personnes – dans les territoires qui restent occupés. Washington a aussitôt réagi en qualifiant cette mesure de *« signe encourageant »* tout en assurant que les efforts de l'Autorité palestinienne ont été par le passé *« insuffisants »*.

Selon une personnalité proche du chef de l'OLP et qui ne souhaite pas être identifiée, les interpellations effectuées par la police palestinienne ne seraient cependant *« pas directement liées à l'enquête, les personnes interpellées ayant simplement fait part publiquement de leur soutien aux attentats suicides, ce qui est contraire à la sécurité nationale palestinienne »*.

Alors qu'une organisation palestinienne de défense des droits de l'homme a critiqué, lundi, la fermeture par la police palestinienne d'un hebdomadaire proche du Hamas à Gaza, un sondage publié la semaine dernière par une agence de presse arabe à Jérusalem-Est indique que 28,2 % des Palestiniens apportent désormais leur soutien aux attentats suicides. Ils n'étaient que 23,6 % en mai et quelques fractions seulement il y a trois ans, lorsque le processus de paix semblait bien engagé.

Patrice Claude

L'Autorité refuse d'extrader le chef de sa police

Un responsable palestinien a vivement répliqué, lundi 8 septembre, au ministre israélien de la justice, Tzahi Hanegbi, qui avait demandé la veille l'extradition du chef de la police palestinienne, Ghazi Jabali, pour son rôle présumé dans des attentats anti-israéliens.

***« Celui qui devrait être remis à la justice est Tzahi Hanegbi lui-même. Il doit être jugé par un tribunal international de justice sous l'accusation d'attiser les haines »*, a déclaré Marouane Kanafani, porte-parole du président palestinien Yasser Arafat. M. Kanafani a ajouté que l'Autorité palestinienne *« refuse complètement »* la demande d'extradition.**

M. Jabali est soupçonné par les Israéliens d'avoir commandité en juillet des attaques contre des colons israéliens en Cisjordanie. Israël reproche à l'Autorité son *« laxisme »* dans la lutte contre les organisations intégristes soupçonnées d'être à l'origine des derniers attentats perpétrés en Israël. – *(AFP.)*

Le commando décimé au Liban aurait été victime d'un piège du Hezbollah

BEYROUTH
de notre correspondant

C'est grâce à une « intox » des services secrets d'Israël que le Hezbollah aurait attiré un commando israélien dans un piège au Liban sud, vendredi 5 septembre, où il aurait été décimé. Au lendemain de l'attentat de Jérusalem, douze soldats ont péri dans cette opération, parmi les plus meurtrières pour Israël *(Le Monde* daté du 6 septembre). Le commando opérait au nord de la *« zone de sécurité »* occupée au Liban sud par l'armée israélienne. Ce fiasco militaire a entraîné de nombreuses interrogations à Jérusalem et la création immédiate d'une commission d'enquête.

La version rapportée mardi 9 septembre par le journal libanais *As Safir*, ni confirmée ni démentie par le Hezbollah, apparaît autrement plus plausible que celle de l'existence au sein de l'armée israélienne d'un « espion » à la solde du parti intégriste.

CHAMP DE MINES

Selon ce quotidien proche des milieux chiites, le Hezbollah aurait laissé parvenir aux services israéliens de « vraies fausses » informations sur la présence, dans la région d'Ansariyé, de l'un de ses chefs militaires. L'homme en question aurait été effectivement envoyé sur les lieux pour y servir d'appât. Les agents israéliens auraient été en mesure, jusqu'à la dernière minute, de vérifier l'exactitude des informations.

Ce faisant, le Hezbollah prenait le risque de sacrifier son homme, qui aurait pu être victime d'une attaque aérienne, mais le stratagème aurait parfaitement réussi. Les combattants du parti intégriste auraient laissé le commando de soldats d'élite s'enfoncer à l'intérieur des terres, dans une région censée n'être pas ou peu défendue, et être dénuée d'objectifs militaires potentiels, jusqu'à ce qu'il se retrouve pris au piège sur un champ de mines préparé à son intention. C'est à ce stade que l'autre milice chiite, Amal, qui possède un poste non loin de là, serait intervenue. Quant à l'armée libanaise, son action aurait essentiellement consisté à contrecarrer l'intervention des hélicoptères israéliens envoyés à la rescousse pour tenter de dégager le commando.

Quatre jours après l'accrochage, le Liban reste sur le qui-vive, car on estime qu'Israël ne peut rester sur ce désastre sans se venger. Les Libanais suivent avec intérêt, mais sans trop y croire, les déclarations de responsables politiques israéliens sur un retrait unilatéral du Liban sud.

Lucien George

Le maire de Brazzaville est nommé premier ministre au Congo

BERNARD KOLÉLAS, actuel maire de Brazzaville et président du comité de médiation national dans la crise congolaise, a été nommé, lundi 8 septembre, premier ministre d'un gouvernement d'union nationale par le président Pascal Lissouba. Ce dernier a indiqué, lundi soir, qu'il avait désigné M. Kolélas sur proposition de l'Espace républicain pour la défense de la démocratie et l'unité nationale (Erdun), créé il y a une dizaine de jours. L'Erdun, qui regroupe une quarantaine de partis d'opposition et de la mouvance présidentielle, représente *« 90 % de la classe politique et de la société civile »*, a souligné M. Lissouba.

Bernard Kolélas, médiateur dans la crise qui ensanglante Brazzaville, était jusqu'à présent l'un des principaux opposants au président Lissouba. En 1993, des combats entre les miliciens de M. Kolélas et ceux de M. Lissouba avaient fait plus de 2 000 morts dans la capitale congolaise. Les combats qui ont éclaté début juin à Brazzavile ont fait au moins 4 000 morts. Ils opposent cette fois les partisans du général Denis Sassou Nguesso, l'ancien chef de l'Etat, à ceux de M. Lissouba. Le mandat de ce dernier – élu démocratiquement en 1992, au cours d'un scrutin qui n'a jamais été contesté – venait à échéance le 31 août. Il a été prolongé par le Conseil constitutionnel congolais. Le Parti congolais du travail (PCT) de M. Sassou Nguesso n'est pas membre de l'Erdun.

La nomination de M. Kolélas consacre l'éclatement de la coalition de l'ancienne opposition qui regroupait les partisans de M. Sassou Nguesso, ceux de Thystère Tchicaya, le maire de Pointe-Noire, la capitale économique du pays, et ceux de M. Kolélas. La décision du président Lissouba a été immédiatement interprétée par le général Sassou Nguesso comme *« un choix de guerre »*. A Libreville au Gabon, où le président Omar Bongo anime un comité international de médiation, les représentants de Denis Sassou Nguesso ont estimé que le clan de Pascal Lissouba avait *« pris de force la présidence de la République et la primature, ce qui n'est pas favorable à la paix »*.

F. F.

Premier semestre 1997
Résultat net : + 43,5 %

Millions de £	30/06/97	30/06/96	Variation
C.A. consolidé	**559,5**	426,9	+ 31,1 %
Résultat avant impôts	**26,2**	19,8	+ 32,7 %
Résultat part du Groupe	**17,8**	12,4	+ 43,5 %
Bénéfice par action	**16,03p**	12,91 p	+ 24,2 %
Dividende par action	**2,8 p**	2,3 p	+ 21,7 %

Les performances enregistrées au premier semestre 1997 sont le résultat d'une forte croissance organique et d'un programme d'acquisitions réussi. Au cours des douze derniers mois, le Groupe a en effet réalisé trois acquisitions majeures : Syntax en Italie, Telis en France et BR Business Systems au Royaume-Uni.

Les télécommunications sont toujours le principal moteur de la croissance du Groupe, avec une hausse de 91 % en un an. Après la finance, les télécommunications représentent désormais le deuxième secteur d'activité du Groupe.

La restructuration de l'actionnariat du Groupe, annoncée le 7 juillet 1997, est entrée dans les faits. En conséquence, Sema Group qui n'est plus considéré comme filiale d'une banque selon la réglementation américaine, est désormais libre d'exercer ses activités aux Etats-Unis, ce qui lui permettra de devenir un acteur véritablement global des technologies de l'information.

SEMA GROUP

SÉCURITÉ SOCIALE La visite de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, à l'hôpital de Pithiviers, dans le Loiret, lundi 8 septembre, a mis en évidence les difficultés qui attendent le gouvernement dans le dossier de la restructuration hospitalière. Les décisions relatives aux budgets des hôpitaux doivent être prises, en outre, dans les semaines qui viennent. ● DEUXIÈME SYNDICAT, en nombre de voix aux élections professionnelles, après la CGT, dans le secteur hospitalier, la CFDT s'inquiète de la *« détérioration des conditions de travail »* liée aux restrictions budgétaires, comme l'indique au *Monde* François Chérèque. ● LA SANTÉ représente plus de 6 % de la valeur ajoutée produite en France, selon une étude du Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé. L'hôpital représente plus de la moitié de ce chiffre. *(Lire notre éditorial page 13.)*

La rigueur budgétaire pèse sur le climat social dans les hôpitaux

Le gouvernement doit déterminer dans les prochaines semaines le niveau de dépenses que devront respecter les établissements hospitaliers publics et privés en 1998. Il doit définir aussi sa politique pour les restructurations engagées par son prédécesseur

LE FEUILLETON hospitalier de l'été, marqué par la fermeture de la maternité et du service de chirurgie de Pithiviers, dans le Loiret, va connaître des prolongements imprévisibles en cette rentrée encore calme dans les hôpitaux. En décidant de maintenir ces fermetures *(lire ci-dessous)*, le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, fait plus que remettre au premier plan le problème lancinant de la sécurité sanitaire dans les petites structures de soins : il manifeste la volonté du gouvernement d'engager la restructuration du système hospitalier, en dépit de l'hostilité affichée par les élus, les salariés et les populations concernés.

L'œil fixé sur plusieurs secteurs sensibles, le gouvernement observe avec attention la rentrée sociale dans les hôpitaux, soumis depuis le début de l'année à une cure d'austérité sans précédent. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, ne s'est pratiquement pas exprimée sur ce dossier depuis sa nomination. Ses choix politiques sont d'autant plus attendus qu'au cours de la campagne électorale Lionel Jospin avait suscité des espoirs en dénonçant la rigueur sans précédent imposée aux hôpitaux par son prédécesseur, sans pour autant se démarquer clairement du plan Juppé.

Deux questions intimement liées se posent au gouvernement. Comment poursuivre une politique de maîtrise des dépenses hospitalières, en 1998, sans donner l'impression que la rigueur frappe aveuglément ? A quel rythme mener des restructurations (fermetures, reconversions et regroupements) sans lesquelles tous les hôpitaux, performants ou non, sont condamnés à gérer la pénurie ? Une partie des réponses viendra de la loi de financement de la Sécurité sociale, qui doit être soumise au conseil des ministres le 8 octobre. En déterminant les masses financières dont disposeront, en 1998, la branche maladie de la « Sécu » et, notamment, l'hôpital, les pouvoirs publics donneront un signe clair de leur volonté de poursuivre – ou non – le volet hospitalier du plan Juppé.

La santé, un secteur créateur de richesses

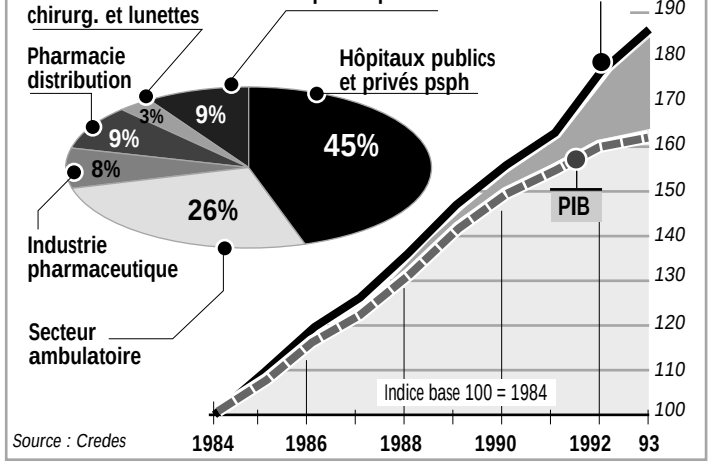

La valeur ajoutée, qui est égale à la différence entre la valeur de la production de biens et services médicaux (632 milliards) et la valeur des consommations intermédiaires (médicaments, énergie, fournitures...), s'est élevée à 415 milliards de francs en 1992, selon une récente étude du centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé (Credes). Ce montant est proche de celui de la branche "transport et communications", note-t-il. Depuis 1984, le poids de la santé dans le PIB n'a cessé de progresser , passant de 5,4 % à 6,2 % en 1993. Le Credes indique également que 54 % de cette valeur ajoutée provient du secteur hospitalier, dont 83 % des hôpitaux ou des établissements privés participant au service public.

« RESTRICTIONS DRASTIQUES »

Pour l'heure, les hôpitaux doivent s'accommoder d'une hausse moyenne de leurs budgets de 1,25 % et, souvent, de crédits inférieurs à ceux de 1996. *« Pour le moment, la situation est calme, mais on ne peut pas avoir un taux de 1,25 % en 1998, cela mettrait en péril la qualité des soins »*, assure Edouard Couty, président de la conférence des directeurs généraux de centres hospitaliers universitaires (CHU) et patron de celui de Strasbourg. Dans une étude qui sera publiée fin septembre, cette instance a calculé que la hausse des budgets des vingt-neuf CHU a été de l'ordre de 22 % entre 1991 et 1995. La moitié a été absorbée par les mesures statutaires (revalorisations salariales, 35 heures de nuit, etc.), l'autre moitié par des dépenses nouvelles imposées par les pouvoirs publics. *« Pour le reste*, affirme M. Couty, *le progrès médical a été financé par des gains de productivité. »*

Dans une lettre adressée le 24 juillet au premier ministre, la Fédération hospitalière de France (FHF), qui défend les intérêts des hôpitaux publics auprès de l'Etat, estime que les décisions pour 1998 *« ne sauraient, sans risque grave, accroître les restrictions drastiques imposées en 1997 »*. Elle réclame une hausse générale des budgets de 2,9 % pour 1998 (hors éventuelles mesures salariales). Le SNCH, le principal syndicat des directeurs d'hôpital, a évalué à près de 10 000 (sur plus de 700 000) le nombre d'emplois qui devraient disparaître, en 1997, en raison de la rigueur budgétaire. Il est probable que le gouvernement accordera, en 1998, une enveloppe un peu plus importante qu'en 1997, mais la rigueur ne devrait pas se relâcher pour autant, le retour à l'équilibre des comptes sociaux étant recherché en 1998, au plus tard en 1999. Les restructurations devraient donc s'accélérer. Les agences régionales de l'hospitalisation (ARH), créées par le plan Juppé, seront, pour la première fois, responsables de la ventilation des crédits au niveau de chaque région : elles devront le faire en tenant compte des projets médicaux élaborés par chaque établissement et des besoins sanitaires de la population.

FONDS DE RECONVERSION

Ces restructurations auront un coût. Le SNCH et la CFDT réclament depuis un an un fonds pour financer la reconversion des personnels et la transformation de certains hôpitaux en établissements pour personnes âgées, par exemple. Selon la CGC, reçue en août par M. Kouchner, *« un fonds de 500 millions de francs serait prochainement créé pour accompagner des mesures sociales »*. L'entreprise s'annonce difficile. La CGT veille, et Marc Blondel, secrétaire général de FO, a prévenu que *« le gouvernement ne pourra pas fermer arbitrairement des dizaines de milliers de lits en raison de taux insuffisants d'occupation »*, comme un décret pris fin mai par M. Juppé l'y autorise.

Les maires se mobilisent aussi. Début août, l'Association des petites villes de France a souligné que le maintien de structures de proximité est un *« impératif de l'aménagement du territoire »*. Le gouvernement pourrait mettre les élus devant leurs responsabilités en associant les conseils régionaux aux grands choix de planification sanitaire. Pourtant, sous l'apparente inertie du système, de nombreux projets se développent, et, dans plusieurs petites villes (Paray-le-Monial, Nogent-le-Rotrou, Fontenay-le-Comte), des coopérations se nouent entre l'hôpital et la clinique locale.

Trois mois après le changement de majorité, le monde hospitalier n'a toujours aucune idée de la politique qu'entend suivre le gouvernement. Tout juste Mme Aubry a-t-elle précisé qu'elle traitera *« au cas par cas »* les établissements ayant des difficultés importantes, excluant aussitôt une rallonge budgétaire générale en 1997. *« La situation n'a guère évolué un an après le plan Juppé »*, regrette Alexis Dussol, président de la conférence des directeurs de centre hospitalier. *« Ce qui m'inquiète*, explique pour sa part Patrice Barberousse, président du SNCH, *c'est de voir arriver des politiques qui n'ont pas réfléchi sur les questions hospitalières avant d'arriver au pouvoir. »* Pour Francis Peigné, président de l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers, *« le gouvernement doit clarifier le plus tôt possible sa position »*.

Mme Aubry ne pourra pas faire l'économie d'une mise au point rapide devant les responsables d'un secteur qui aiment à rappeler que l'hôpital constitue l'un des derniers remparts contre l'exclusion.

Jean-Michel Bezat

La maternité de Pithiviers reste fermée provisoirement

ORLÉANS
de notre correspondant

La déception règne à Pithiviers après la visite houleuse, lundi 8 septembre, du secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, à l'hôpital de cette ville du Loiret, menacé de fermeture (*Le Monde* daté 7-8 septembre). Le service de chirurgie, où l'activité du bloc opératoire est suspendue depuis le 4 juillet à la suite d'un accident d'anesthésie qui a coûté la vie à une femme, mère de quatre enfants, va être transféré au centre hospitalier d'Etampes, dans l'Essonne. La maternité, elle aussi, restera fermée tant que deux anesthésistes n'auront pas été recrutés.

Le secrétaire d'Etat est arrivé dans la cour de l'hôpital à 9 h 30. Le personnel était couché, silencieux, face contre terre, les bras en croix. Après une tournée dans les services, M. Kouchner s'est enfermé trois heures avec le conseil d'administration. Sitôt connues les décisions ministérielles, la colère du personnel a éclaté. Celui-ci s'est rué dans les couloirs, contrôlés par les forces de l'ordre, à la recherche du ministre. M. Kouchner s'est adressé finalement au millier de manifestants massés depuis le matin, élus locaux en tête, devant l'hôpital.

M. Kouchner a souligné que l'hôpital de Pithiviers est, en l'état actuel des choses, dangereux. Le rapport demandé à l'IGAS après le décès du 4 juillet, et rendu public lundi, est sévère pour cet établissement, qui est dans le collimateur de la restructuration hospitalière. Il est qualifié de *« vétuste »*, avec un plateau technique *« obsolète »* et un bloc opératoire qui *« ne répond plus aux normes de sécurité »*. Le service de chirurgie, à l'*« activité quantitativement modeste et qualitativement discutable »*, est particulièrement visé.

Le rapport révèle, en outre, que le médecin anesthésiste en poste lors de l'accident a été mis en examen le 18 juillet et placé sous contrôle judiciaire avec interdiction d'exercer. En revanche, la maternité *« donne l'impression de fonctionner dans de bonnes conditions »*. Néanmoins, conclut l'IGAS : *« Le constat effectué ne peut raisonnablement conduire à proposer la réouverture du bloc et des services de chirurgie et de gynécologie-obstétrique »*. M. Kouchner accorde donc un sursis à la maternité, sous réserve que soient trouvés des anesthésistes, sachant qu'il en manque, a-t-il rappelé, trois cent quarante dans les hôpitaux, dont soixante-dix dans les centres hospitaliers universitaires.

La proximité et la sécurité constituent une sorte de *« mariage impossible »*, a-t-il encore ajouté. La population de Pithiviers reste convaincue du contraire.

Régis Guyotat

François Chérèque, secrétaire général de la CFDT santé-sociaux

« Quand l'inquiétude s'installe, le sentiment de révolte peut suivre »

« Quel est actuellement le climat social dans les hôpitaux ?

– La situation dans les hôpitaux a été très variable cet été. Certains établissements, pour des raisons budgétaires, ont dû fermer des services afin que le personnel puisse prendre ses congés. Si cela n'a pas posé de problèmes là où l'activité est en baisse pendant cette période, cela n'a pas été le cas dans les hôpitaux qui maintiennent leurs activités, ou les augmentent pour des raisons saisonnières. Le résultat est une détérioration des conditions de travail des professionnels du secteur.

» Plus globalement, le personnel est inquiet et sceptique. Inquiet, parce que l'hôpital est attaqué, accusé de toutes parts de coûter trop cher, et qu'il sent l'avenir des établissements remis en question. Sceptique, car le gouvernement, à ce jour, n'a pas de projet clair pour l'hospitalisation publique. Quand l'inquiétude s'installe, la perte de confiance n'est pas loin et le sentiment de révolte peut suivre.

– Quelles sont les mesures nécessaires à prendre, à court terme, pour l'hôpital ?

– En premier lieu, il faut rétablir la confiance, par le concertation et le dialogue, proposer un projet clair et précis pour l'hospitalisation publique et bien expliquer aux personnels que, si l'hôpital doit évoluer, c'est bien pour optimiser le service rendu et mieux l'adapter aux besoins de la population. Tout ceci en expliquant que nous aurons toujours besoin de personnels compétents en nombre suffisant pour satisfaire aux besoins de santé, toujours plus importants, de la population. Même s'il est nécessaire, dans certains endroits, de reconvertir des services ou des établissements pour les adapter à ces nouveaux besoins, le personnel est capable de comprendre que ces changements sont nécessaires. Encore faudrait-il préciser lesquels et pourquoi. Or, à ce jour, nous ne voyons toujours rien venir de clair. C'est d'autant plus inquiétant que certains établissements sont déjà en difficultés financières cette année.

– Comment engager les structurations, avec quelles mesures d'accompagnement ?

– Deux directions sont prioritaires : d'une part, réduire les inégalités régionales, non pas en alignant toutes les régions sur la plus déshéritée, mais en dégageant les moyens nécessaires permettant de faire face à de réels besoins de santé ; d'autre part, faire évoluer, là où c'est utile, certains établissements en baisse d'activité vers des besoins non satisfaits actuellement (personnes âgées, médecine, hospitalisation à domicile).

» Pour cela, l'Etat doit s'engager, comme il le fait pour d'autres secteurs, en finançant un fonds d'accompagnement des restructurations pour les mesures sociales (mobilité, formation... et l'investissement. Sinon, à terme, les établissements seront dans l'obligation de supprimer du personnel pour financer ces actions. Il nous serait difficile d'admettre que l'Etat refuse à l'hôpital ce qu'il donne à l'industrie d'armement, la SNCF... ou d'autres. La somme de 500 millions que le gouvernement annonce pour le financement de ce fonds nous semble insuffisante pour accompagner l'évolution de l'hospitalisation publique. »

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry

Boulogne-sur-Mer : restrictions et stress dans un hôpital ordinaire

BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais)
de notre envoyé spécial

Si Annette a encore le teint hâlé, son regard laisse deviner un rien de lassitude. Le retour de vacances de cette secrétaire médicale, qui a repris son poste à l'hôpital de Boulogne-sur-Mer, est encore tout récent, mais elle a déjà accumulé huit heures de travail supplémentaires ; huit heures qu'elle aura du mal à récupérer, à moins de surcharger sa collègue, qui a besoin de repos. *« Je sais quand je commence le matin, je ne sais jamais quand je finis le soir »*, résume Annette.

Il en est ainsi pour la plupart des mille sept cents salariés, représentant soixante-dix métiers, de ce centre hospitalier de mille lits. Inauguré en 1980, l'établissement, au plateau technique performant, connaît une croissance d'activité régulière, avec un effectif quasi constant. Aussi l'organisation des services est-elle souvent un exercice complexe, avec des arrangements à la petite semaine. *« Pour ne pas pénaliser les malades, on s'entraide car, heureusement, il règne ici un très bon esprit d'équipe »*, raconte une surveillante en pédiatrie.

Cependant, le moindre arrêt-maladie peut bloquer cette gestion de la pénurie, car les capacités de remplacements se sont réduites comme peau de chagrin. En 1994, selon la CFDT (largement majoritaire dans l'établissement), 25 000 journées d'absence (maladie, grossesse, accidents) ont été comptabilisées, soit l'équivalent de cent onze emplois à temps plein. Quarante ont été pourvus. En 1996, 35 000 jours d'absence (161 temps plein) n'ont été compensés que par 22,5 remplacements.

L'hôpital est ainsi atteint d'une maladie chronique : davantage de travail, de stress, de tensions entraîne un absentéisme galopant, qui provoque une désorganisation des services. Pourtant, si cette situation perdure, elle ne provoque pas de conflits ouverts car, dit une surveillante, *« on tient à cet hôpital, on l'aime »*. *« A force de tirer sur l'élastique, il va finir par casser »*, prévient toutefois Dominique Gilles, kinésithérapeute et délégué CFDT. Même la hiérarchie s'inquiète de cette situation : *« Le personnel a conscience de ses responsabilités*, constate Martine Vitart, attachée de la direction, *mais il arrive à saturation. »*

« MISE EN RÉSEAU »

A plusieurs reprises, les autorités de tutelle ont été sensibilisées. En 1995, le directeur de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales a estimé que l'établissement de Boulogne-sur-Mer devait bénéficier d'une dotation financière supplémentaire, qu'il a déterminée au centime près : 47 895 460,99 francs. La proposition est restée lettre morte. En 1996, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, constatant de profonds déséquilibres dans les dotations aux hôpitaux, a mis en place un système national de péréquation. La région Nord - Pas-de-Calais a reçu quelques subsides, et le centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer 1,8 million de francs supplémentaire. Une goutte d'eau dans son budget de fonctionnement de 550 millions de francs. *« A ce rythme-là de récupération, l'hôpital devra attendre vingt-huit ans pour rejoindre la moyenne nationale »*, calcule M. Gilles.

Car au classement ISA (indice synthétique d'activités) – barème d'évaluation des centres hospitaliers sur le coût des soins –, Boulogne-sur-Mer est nettement au-dessous de la moyenne nationale et régionale. Or ses besoins sont plus aigus en raison d'un environnement économique défavorable. Frappé par la crise, par le départ d'entreprises, le Boulonnais affiche 18 % de taux de chômage et des records de pathologies cancéreuses, de maladies cardio-vasculaires, d'alcoolisme, de tuberculose ou de mortalité infantile. Pour la direction et le personnel de l'établissement, l'hôpital n'a pas seulement une fonction sanitaire, mais aussi d'accompagnement social.

Pour son budget 1998, désormais sous l'autorité de l'agence régionale de l'hospitalisation, Boulogne-sur-Mer ne se berce pas d'illusions : l'établissement devra encore jongler avec ses effectifs pour répondre aux demandes des patients. Parallèlement, l'agence régionale prépare une redistribution des cartes. Si l'établissement de Boulogne-sur-Mer, en raison de l'importance de son activité, n'est pas menacé, il devra, en revanche, apprendre à coopérer avec les hôpitaux du littoral. Cette « mise en réseau » sera une vraie révolution, admet-on à l'agence régionale. Là encore, le personnel sera sollicité. Annette, la secrétaire médicale, explique qu'elle sent *« une sorte de résignation »* chez ses collègues.

Bruno Cautès

Divergences au sein du gouvernement sur l'ampleur et le calendrier de la hausse de la CSG

La réforme de l'impôt sur la fortune est renvoyée à 1999

Lionel Jospin a rendu ses ultimes arbitrages budgétaires. La chasse aux « niches » fiscales sera la priorité du projet de loi de finances pour 1998. La réforme promise de l'impôt de solidarité sur la fortune n'interviendra donc qu'en 1999. Le premier ministre a par ailleurs choisi de se donner quelques jours de réflexion de plus avant de décider si la hausse de la CSG entrera en vigueur en une ou deux étapes.

LIONEL JOSPIN a rendu ses ultimes arbitrages budgétaires. Après plusieurs semaines de débats interministériels, le gouvernement devait donc transmettre mardi 9 septembre au Conseil d'Etat le projet de loi de finances pour 1998. Voici les ultimes décisions prises :

● **L'équilibre budgétaire.** Comme prévu (*Le Monde* daté 7-8 septembre), les dépenses de l'Etat pour 1998 sont évaluées dans le projet de loi à 1 591 milliards de francs et les recettes à 1 330 milliards de francs. Ce schéma prend en compte environ 15 milliards de francs de hausses d'impôt, supportées pour moitié par les ménages, pour moitié par les entreprises.

● **L'impôt sur la fortune.** Le gouvernement a longuement hésité à engager une réforme de ce prélèvement, comme les socialistes s'y étaient engagés. Jusqu'à la fin de la semaine dernière, il a donc travaillé sur deux pistes : soit un réaménagement des tranches d'imposition, soit un relèvement du barème. En dernière minute, pourtant, il a été décidé de ne rien faire. Ce choix est à lui seul symbolique des projets fiscaux du gouvernement. Toutes les mesures nouvelles s'inscrivent, en effet, dans une logique, la chasse aux « niches » fiscales. Or, les enjeux d'une réforme de l'ISF sont d'une autre portée. Pour ne pas brouiller le message fiscal principal de ce projet de budget, le gouvernement a donc pris la décision de faire les choses en deux temps : 1998 sera l'année de la chasse aux « niches », et 1999 celle de la réforme de la fiscalité du patrimoine.

● **La fiscalité sur les ménages.** Les hausses envisagées prendront donc la forme d'une remise en cause de certains avantages fiscaux liés à l'impôt sur le revenu : réduction de moitié de la réduction d'impôt pour les emplois à domicile, limitation des avantages consentis à l'assurance-vie ou aux investissements dans les DOM-TOM, suppression de l'avantage au profit des investissements dans les navires de commerce (quirats), limitation de la restitution de l'avoir fiscal au niveau de l'impôt payé, etc.

Le gouvernement a par ailleurs décidé d'appliquer une majoration fiscale uniforme sur l'essence et le gazole : elle devrait être de l'ordre de 6 à 8 centimes le litre. Enfin, les droits de consommation sur le tabac ne devraient pas être majorés au-delà de l'inflation. Le gouvernement cherche, à l'inverse, un dispositif pour dissuader les industriels de se lancer dans une guerre des prix.

● **La fiscalité sur les entreprises.** Le gouvernement n'a pas modifié sur ce point sa copie. Le système des provisions sera plus fortement encadré et les plus-values des entreprises individuelles seront plus fortement taxées. En contrepartie, le gouvernement prévoit un crédit d'impôt emploi pour les entreprises qui embauchent.

● **La contribution sociale généralisée.** C'est le seul point sur lequel le premier ministre n'a pas encore rendu son arbitrage. Dans le cadre du basculement cotisation sociale-CSG, cette dernière sera-t-elle relevée de 2,5 à 3 points ou bien de 4 points ou légèrement plus ? La semaine passée, l'Hôtel Matignon semblait pencher pour la seconde solution et cherchait un moyen pour atténuer les effets de la mesure sur les retraités ou sur les fonctionnaires. Mais le débat a rebondi et l'abitrage apparaît, de nouveau, très ouvert.

Deux écoles s'opposent au sein du gouvernement. La première fait valoir qu'une hausse de 4 points de la CSG impliquerait une majoration trop brutale (20 milliards de francs) de la taxation de l'épargne et prône donc une montée en puissance en deux temps. La seconde ne partage pas cette appréhension et fait valoir qu'une hausse rapide de la CSG est la seule solution cohérente, car les effets favorables de la réforme en termes de gains de pouvoir d'achat pour les salariés l'emporteraient alors largement sur les effets pervers prévisibles pour les fonctionnaires ou les retraités. En revanche, une réforme en deux temps serait délicate. La première étape serait vraisemblablement très bien accueillie par l'opinion, mais la seconde beaucoup moins bien, car elle aurait surtout pour effet de ponctionner le pouvoir d'achat des retraités et des fonctionnaires. La second étape serait alors à haut risque et le gouvernement pourrait avoir ultérieurement la tentation de ne pas l'engager.

Confronté à des arguments très contradictoires, le premier ministre a décidé de se donner encore quelques jours de réflexion.

Laurent Mauduit

Les industriels soulignent la fragilité de la reprise de l'investissement

HUIT FÉDÉRATIONS industrielles ont adressé au gouvernement la première mise en garde patronale publique avant les arbitrages budgétaires et avant la conférence sur l'emploi, en l'invitant à *« ne pas faire de fausse manœuvre »*, qui risquerait de retarder la reprise de l'investissement.

Le Groupe des fédérations industrielles (GFI), qui réunit l'agroalimentaire, l'automobile, l'acier, l'électricité et l'électronique, la mécanique, la chimie, la métallurgie et le textile, a publié, lundi 8 septembre, une étude de l'institut patronal Rexecode, dont le directeur général, Michel Didier, a annoncé une *« amorce »* de la reprise de l'investissement industriel au deuxième trimestre 1997. Si l'on en croit cette étude, le volume de cet investissement était, en 1996, de 30 % inférieur à son maximum, atteint en 1991. Sa part dans le produit intérieur brut est tombé à 2,6 %, contre 3,5 % dans les années 70 et 3 % dans les années 80.

« La faiblesse de l'investissement tient à la faiblesse de la croissance », a déclaré M. Didier, mais aussi à la dégradation de la *« profitabilité »* des entreprises françaises, qui demeurent deux fois moins rentables que leurs consœurs américaines. Francis Mer, président de la Fédération de l'acier, a déclaré que, si les chefs d'entreprise n'avaient en vue que leurs intérêts personnels et immédiats, ils auraient intérêt *« à investir hors de France »*.

Les remèdes du patronat sont connus. Les entreprises *« ne veulent pas de subventions ou de mesures sectorielles, mais des simplifications, de la clarté, du long terme et surtout pas d'à-coups »*, a expliqué M. Didier. On retrouve, dans les vœux du GFI, l'amélioration des fonds propres des PME, l'assouplissement des réglementations, notamment celles du travail, et surtout la réduction de la taxe professionnelle, qui croît toujours à la cadence de 9 % par an. Les à-coups redoutés par les industriels sont ceux qui concernent le coût du travail, et le patronat rappelle que, dans un monde de concurrence extrême et de quasi-déflation, *« les ajustements ne se feront pas par les prix, mais par l'emploi »*.

Alain Faujas

Mme Mégret condamnée pour complicité de provocation à la haine raciale

AIX-EN-PROVENCE
de notre correspondant régional

Le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence a condamné Catherine Mégret à 3 mois de prison avec sursis et 50 000 francs d'amende pour *« complicité de provocation publique à la haine raciale à l'égard d'un groupe de personnes à raison de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie ou à une nation déterminée »*. Il statuait sur les propos qu'elle avait tenus à un journaliste du *Berliner Zeitung* et dont *Le Monde* avait publiés des extraits le 26 février 1997. Le tribunal a aussi condamné le maire FN de Vitrolles à payer à chacune des associations qui s'étaient constituées partie civile, le MRAP, SOS-Racisme et la Ligue des droits de l'homme, 1 500 francs de dommages et intérêts. En revanche, il l'a relaxé du délit de diffamation raciale à l'encontre des 590 personnes qui avaient individuellement porté plainte. Il n'a pas suivi le procureur de la République qui avait requis l'inéligibilité de l'élue d'extrême droite.

Dans un communiqué, Mme Mégret *« considère qu'en prononçant une sanction pour des propos qui relèvent du débat public et des opinions politiques, le tribunal a commis un empiettement scandaleux du pouvoir judiciaire sur le domaine politique, mettant gravement en cause les libertés publiques en France »*. Elle affirme que *« ce jugement n'entrave nullement la détermination du maire de Vitrolles et de son équipe dans la poursuite de l'application du programme sur lequel ils ont été élus »*.

Dans ses attendus, le tribunal retient la matérialité des faits en soulignant que l'entretien s'était *« déroulé en langue française* (...) *dans le bureau du maire »* avec un magnétophone. Il souligne que les propos de Mme Mégret permettent *« par la répétition, le rappel et le rapprochement des termes "Arabes", "immigrés", "Français", "associations d'origine maghrébine" d'identifier sans difficulté ni équivoque un groupe de personnes, ressortissants des pays du Maghreb, c'est-à-dire d'Afrique du Nord »*. Pour lui, cela démontre *« une volonté de séparer ce groupe de personnes* (...) *des autres habitants de la commune »*. La prévenue, ajoute le tribunal, *« prête à ce groupe de personnes identifiable des comportements péjoratifs* (...) *en les présentant comme des délinquants ("voyous") ou comme responsables de l'insécurité ou comme étant de mauvais parents »*. Il précise qu'en sa qualité de maire Mme Mégret *« énumère concrètement diverses mesures de ségrégation* (...) *»* comme *« leur donner moins d'allocations »* et cela *« dans l'intention, sinon le but, d'inciter ou de forcer ce groupe à quitter la commune de Vitrolles ("si la place est moins bonne, ils iront ailleurs, ils déménageront") »*.

« VOLONTÉ DÉLIBÉRÉE »

Le tribunal en conclut qu'il y a bien *« volonté délibérée de provoquer un état d'esprit hostile ou inamical envers un groupe de personnes »*. Ces propos suffisent, explique-t-il, à établir l'infraction d'incitation à la discrimination, sans qu'il y ait besoin de discuter la valeur d'autres propos *« sur les différences entre les races »* qui ne *« semblent pas relever de la compétence de l'autorité judiciaire »* même s'ils intéressent *« les généticiens, les ethnologues, les sociologues ou les théologiens »*. Le tribunal a en revanche refusé de retenir le délit d'injure raciale, *« faute d'expression réellement injurieuse accolée à l'appellation d'immigré »*, ou celui de diffamation à caractère racial *« faute d'imputation d'un fait déterminé de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération »*. *« La gravité du comportement de Mme Rascovschi, épouse Mégret, doit cependant être tempérée »* ajoute le jugement *« par l'inexpérience politique qu'elle revendique »* et par l'absence de condamnation pénale antérieure. C'est pourquoi explique le tribunal *« il n'est pas opportun de la priver de ses droits à être éligible »*.

Michel Samson

François Léotard se démet de son mandat de maire de Fréjus

FRANÇOIS LÉOTARD a annoncé, lundi 8 septembre, sa démission des fonctions de maire de Fréjus et du conseil municipal. Dans une lettre adressée aux membres de sa majorité municipale, le président de l'UDF explique qu'il souhaite se consacrer à la campagne des élections régionales, où il sera le chef de file de l'opposition en Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de briguer la succession de Jean-Claude Gaudin (UDF-DL), qui ne sollicitera pas un nouveau mandat de président de la région.

Or, rappelle M. Léotard, la loi sur la limitation du cumul des mandats le contraindra, s'il est élu conseiller régional, à abandonner l'un de ses mandats, puisqu'il est également député du Var. Favorable au durcissement de la législation sur le cumul des mandats, M. Léotard anticipe son choix *« pour ne tromper personne »*.

Le président de l'UDF évoque une seconde raison. Dans une allusion aux procédures judiciaires impliquant la municipalité de Fréjus, il souhaite que la ville ne soit plus la *« cible offerte à la malveillance quotidienne »*. *« Je ne suis pas certain qu'aujourd'hui, les responsabilités que j'exerce ne soient pas utilisées par quelques-uns pour nuire délibérément aux intérêts des Fréjusiens »*, écrit-il. *« Il semblerait qu'avec une certaine lâcheté, on préfère s'attaquer à la ville de Fréjus plutôt qu'à moi-même directement, l'objectif étant, bien entendu, de nature politique »*, ajoute-t-il.

Au mois de juillet, lors d'une perquisition effectuée à la mairie, dans le cadre d'une enquête préliminaire relative à la création du port de plaisance de Port-Fréjus, les gendarmes avaient saisi deux « faux » tampons reproduisant le cachet de la sous-préfecture de Draguignan (*Le Monde* du 22 juillet). Ces tampons avaient été apposés sur les copies de délibérations municipales portant sur la reprise par la ville des dettes de la société d'économie mixte concessionnaire de Port-Fréjus, dont M. Léotard était le président. Jean-Charles Marchiani, alors préfet du Var, avait porté plainte pour *« contrefaçon et usage du sceau de l'Etat »* contre *« les responsables de la municipalité de Fréjus »*.

M. Léotard avait été élu pour la première fois maire de Fréjus en 1977. Il avait alors reconquis une municipalité à la tête de laquelle s'était trouvé son père, André Léotard, jusqu'à sa défaite en 1971. M. Léotard s'était démis une première fois de sa fonction de maire le 29 juin 1992, après avoir été inculpé dans l'affaire de Port-Fréjus. Il avait retrouvé son siège de maire le 13 février 1993, le magistrat instructeur ayant conclu à un non-lieu. Son successeur à la mairie devrait être l'actuel premier adjoint, Elie Brun (UDF-DL).

Cécile Chambraud

Un ministre socialiste aux journées parlementaires du PCF

Les élus communistes ont caché leur différence

PLATES JOURNÉES. Morne ambiance. Les parlementaires communistes, réunis les 8 et 9 septembre à Nanterre (Hauts-de-Seine), étaient cette année bien sages. Une somme de *« positions individuelles bien différentes »*, rappelait d'emblée Jacques Brunhes, député des Hauts-de-Seine, mais aussi un désarroi commun. *« C'est vrai qu'ils se sont bridés »*, concédait volontiers Alain Bocquet, président du groupe de l'Assemblée nationale. Lui-même, dans son discours d'ouverture, avait d'ailleurs rappelé que les députés et les sénateurs communistes ne sont *« pas là pour distribuer les bons et les mauvais points, ce qui serait stérilisant »*.

Pas de rodomontades, pas de fanfaronnade. A peine si on remarque que le groupe de députés au Palais-Bourbon est passé de vingt-quatre élus et apparentés à trente-six. Pas plus que place du Colonel-Fabien, on n'a salué la « victoire » de Jean-Claude Gayssot ou fêté le départ de Christian Blanc : le député européen Philippe Herzog, qui a quitté le parti en décembre 1996, a même *« regretté »* le départ du PDG d'Air France, membre comme lui du club Confrontations. De même, Robert Hue et Alain Bocquet n'ont réagi aux ouvertures de capital d'Air France et de France Télécom qu'en marge de la réunion, pour rappeler, en se démarquant des critiques de Louis Viannet, que les communistes doivent aujourd'hui *« tenir compte des exigences réelles »* et *« réfléchir aux mixités nouvelles à imaginer »*.

Rien que de très rassurant, en somme, pour Daniel Vaillant, ministre socialiste des relations avec le Parlement, dont la présence à des journées parlementaires communistes constitue *« une première »* et même, ajoutait-il, un *« nouveau signe du succès de cette stratégie d'alliance et de participation gouvernementale proposée au sein du PCF par Robert Hue »*. Le député du Val-d'Oise, d'ailleurs, était présent dès le matin à la tribune, provoquant les commentaires peu amènes de certains députés. *« Georges Marchais lui-même ne faisait pas cela »*, se rappelait un proche de l'ancien secrétaire général. Patrick Braouezec, député de Seine-Saint-Denis, constatait, amer : *« C'est un jeu de Monopoly où on aurait l'impresion de revenir sept cases en arrière... »*

Même Maxime Gremetz (Somme), qui n'a pas voté la confiance au gouvernement et votera contre le projet de loi supprimant le service national, semblait avoir fait vœu de retenue. *« Si je n'avais craint de tirer un coup de pistolet dans un concert, j'aurais soulevé la question de l'identité du PCF et de son destin »*, soufflait de son côté Georges Hage (Nord), resté silencieux. Seul Philippe Herzog réussissait à secouer un peu ses amis. *« Où est la position du parti sur l'Europe ? Il serait quand même paradoxal que le PC dise oui au traité d'Amsterdam. A force de vous être toujours battus " contre ", je dis aujourd'hui que le parti n'a plus de chemise. Il est nu. »*

Ariane Chemin

Les Français plébiscitent la cohabitation

TROIS FRANÇAIS sur quatre (75 %, contre 16 % d'avis contraire) estiment que la cohabitation entre Jacques Chirac et la majorité de gauche fonctionne bien, selon un sondage réalisé par la Sofres, du 26 au 29 août auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes, et publié le 9 septembre par un groupe de journaux de province. Une nette majorité des personnes interrogées (57 %, contre 31 % d'avis contraire) jugent également que cette période de cohabitation est *« plutôt positive »* pour la France et 54 % souhaitent qu'elle dure jusqu'à son terme prévu en 2002.

Pour l'instant, c'est le premier ministre qui est considéré comme le principal bénéficiaire de la cohabitation : 45 % des personnes interrogées sont de cet avis, contre 31 % qui jugent que la période actuelle profite à Jacques Chirac. D'ailleurs, Lionel Jospin apparaît, aux yeux de 48 % des Français, comme le vrai chef de l'exécutif (contre 39 % pour Jacques Chirac).

DÉPÊCHES

■ **FRONT NATIONAL : une quarantaine de partis politiques,** associations, et syndicats ont répondu favorablement à la suggestion de la fédération parisienne du PCF (*Le Monde* daté 27-28 juillet) et décidé d'organiser une manifestation d'opposition aux *« idées et pratiques du Front national »*, samedi 27 septembre, 15 heures, de la place de la République à la Nation. Ce même jour, le Front national doit en effet réunir militants et sympathisants pour sa traditionnelle *« fête des BBR -Bleu-Blanc-Rouge »* sur la pelouse de Reuilly à Vincennes. Les organisateurs de la manifestation ont souligné que celle-ci faisait partie d'un *« week-end de riposte »* avec la fête des Black, Blanc, Beur, organisée par Ras l'Front samedi 27 dans la soirée.

■ **IMMIGRATION : les deux projets de loi sur l'immigration** – entrée et séjour des étrangers, nationalité – seront transmis au Conseil d'Etat à la mi-septembre. Ils seront présentés à la mi-octobre en Conseil des ministres. L'Assemblée nationale entamera leur examen à la mi-novembre. après le vote en première lecture du projet de budget 1998. Le vote définitif par le Parlement ne devrait intervenir qu'au mois de janvier.

■ **ANIMAUX DANGEREUX : un projet de loi visant à protéger la population** des animaux *« potentiellement dangereux »* sera déposé *« très prochainement »*, a-t-on appris, lundi 8 septembre, auprès du ministère de l'agriculture et de la pêche. Le ministère pourrait reprendre le projet de loi Vasseur relatif aux animaux de compagnie, en l'axant cette fois aussi bien sur la protection de l'homme que sur celle des animaux.

■ **GAUCHE : Lionel Jospin a convié Laurent Fabius à déjeuner en tête-à-tête,** lundi 8 septembre, à Matignon. Le premier ministre et le président de l'Assemblée nationale ont évoqué la rentrée parlementaire, prévue pour le 15 septembre. *« On a vu comment faire en sorte que la rentrée se fasse bien »*, a indiqué M. Fabius, à la sortie.

■ **DROITE : Philippe Séguin, président du RPR,** a déclaré à l'AFP, après l'entretien accordé par Jacques Chirac à Nicolas Sarkozy *(Le Monde* du 9 septembre), qu'il se *« réjouissait de voir ses efforts de réconciliation compris et encouragés »*.

■ **PARLEMENT : Christian Jacob (RPR), réélu en juin député de** Seine-et-Marne, a décidé d'abandonner son mandat de député européen à compter du 1er septembre, a-t-il indiqué, lundi 8 septembre, dans un communiqué. *« L'exercice d'un double mandat parlementaire est particulièrement contraignant »*, explique-t-il.

■ **ENA : Denis Piet vient d'être nommé directeur adjoint chargé de** la recherche et de la formation permanente à l'ENA, par décret publié au *Journal officiel* daté 8-9 septembre. Ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'ENA, Denis Piet a, notamment, été directeur adjoint du cabinet de Michel Rocard lorsque celui-ci était ministre de l'agriculture. Depuis juin 1995, il était président de Sovaklé (groupe CEA-Industries).

JUSTICE **Chargé d'instruire l'affaire des HLM de Paris, le juge Halphen dispose depuis le 23 avril d'un rapport de la police financière parisienne, qui démontre l'existence de graves anomalies dans l'attribution des marchés publics de l'Office d'aménagement et de construction (OPAC) de la capitale. ● LES POLICIERS concluent que *« les commissions d'appel d'offres jouent le plus souvent un rôle d'enregistrement ; le travail préalable et les propositions réalisées par les services de l'OPAC semblent toujours suivies ».* ● ILS AJOUTENT que les entreprises attributaires de ces marchés ont réglé d'importantes factures *« d'assistance commerciale »* au promoteur Jean-Claude Méry. ● LE JUGE HALPHEN doit maintenant déterminer quel fut le rôle exact de ce dernier : collecteur de fonds pour le compte du RPR ou comme il l'affirme, simple « incitateur » d'entreprises à financer le parti gaulliste.**

Un rapport de la PJ critique les marchés des HLM de Paris

Remis au juge d'instruction Eric Halphen, ce document, daté du 23 avril, accrédite l'hypothèse d'un système de fraude à l'attribution des marchés publics en contrepartie de commissions. Au cœur de l'affaire : le promoteur Jean-Claude Méry et ses liens avec le RPR

L'ATTRIBUTION des marchés publics de l'Office d'aménagement et de construction (OPAC) de la Ville de Paris se trouve à nouveau au centre de l'instruction du juge Eric Halphen.

Trois ans et demi après l'ouverture d'une information judiciaire contre une série de faux facturiers de la région parisienne – dont les méandres ont conduit le juge du département des Hauts-de-Seine à la capitale, puis de la piste d'un financement politique occulte à un affrontement ouvert avec les Renseignements généraux –, la transmission d'un rapport de la police financière parisienne consacré à certains appels d'offres de l'OPAC replace l'enquête sur ses rails initiaux.

Datée du 23 avril, mais versée à la procédure durant l'été, cette synthèse, effectuée par le huitième cabinet de délégations judiciaires de la PJ, souligne l'existence de graves anomalies dans l'attribution des marchés publics de l'office HLM de la capitale.

« Les commissions d'appels d'offres jouent le plus souvent un rôle d'enregistrement ; le travail préalable et les propositions réalisées par les services de l'OPAC semblent toujours suivis », concluent ainsi les policiers, au terme de l'analyse d'une série de marchés sur lesquels était intervenu, à titre d'intermédiaire, le promoteur Jean-Claude Méry. Toutes les entreprises attributaires de ces marchés ont réglé d'importantes factures d'*« assistance commerciale »* au promoteur, considéré comme le personnage-clé du système mis en place autour des marchés parisiens.

Saisi le 14 décembre 1994 dans les locaux des services fiscaux, un rapport des enquêteurs des impôts avait révélé, dès 1993, l'existence de contacts directs entre M. Méry et l'ancien directeur général de l'OPAC, Georges Pérol, soupçonnant ce dernier de l'avoir informé de détails confidentiels sur les marchés à pourvoir (*Le Monde* du 23 décembre 1994). *« C'est manifestement sur la base de ces informations* (...) *que M. Méry contacte les entreprises futures attributaires avant qu'elles n'en soient avisées »,* estimaient les services fiscaux.

Le rapport de la PJ semble désormais établir que ces marchés, qui ont donné lieu au versement de substantielles commissions à Jean-Claude Méry, ont été entachés d'irrégularités, qui pourraient faire douter de la licéité de leur attribution. Les policiers dénoncent notamment la conclusion d'*« accords antérieurs à la passation des marchés »* destinés à fausser le jeu de la concurrence. Ils citent ainsi l'exemple d'un marché attribué à la Société d'application et de revêtements (SAR), dirigée par Francis Poullain, au terme d'un appel d'offres restreint ayant opposé trois entreprises, dont deux appartenaient au groupe de M. Poullain. Les policiers évoquent aussi le cas d'un appel d'offres qui fut déclaré infructueux en dépit de l'offre formulée par une entreprise. De cette manière, ainsi que la loi l'autorise, un appel d'offres restreint fut lancé permettant ainsi à une entreprise concurrente d'obtenir le marché. Autre cas particulier : celui d'une société citée dans un appel d'offres pour un marché auquel elle assure n'avoir jamais concouru, ou celui d'une entreprise dont le devis n'est parvenu à la commission d'appel d'offres qu'après qu'elle eut obtenu le marché...

« PUBLICATION LACONIQUE »

Le *« passage non justifié à une procédure de marché négocié »*, moins contraignante que celle de l'appel d'offres classique, est d'ailleurs présenté par les auteurs du rapport comme une pratique fréquente à l'OPAC. Le document mentionne ainsi le cas d'un marché de nettoyage et d'entretien du patrimoine immobilier de l'OPAC, attribué à la société ANG, pour l'attribution duquel les offres émises par les entreprises ne furent même pas prises en compte, de façon à permettre la mise en œuvre d'une procédure de marché négocié, après une *« publication laconique »* au *Bulletin officiel des marchés publics.* La même société de nettoyage aurait d'ailleurs obtenu, sans motif apparent, l'attribution d'un marché déjà dévolu à une entreprise concurrente...

Le rapport détaille encore les étapes de l'attribution du marché d'assistance et de contrôle de la maintenance des ascenseurs dans les HLM parisiennes, à la SARL Conception, programmation, réalisation (CPR), relevant que la découverte d'échanges de courriers entre cette entreprise et l'OPAC *« démontre l'existence d'une négociation antérieure à l'attribution du marché ».* Décrivant l'*« absence de concurrence »* du marché octroyé à CPR, les policiers indiquent que le bureau d'études, déjà signataire, en 1988, d'un contrat relatif à la maintenance des installations de chaufferie de l'OPAC, devait obtenir, en 1992, en vertu d'un simple avenant, l'extension de ses compétences à l'entretien des ascenseurs, augmentant le volume du marché de 58 % : le montant total du marché atteignait 87,35 millions de francs, payables par acomptes mensuels de 1,45 million de francs. *« Ce marché est contraire aux règles d'attribution des marchés publics »,* indique le rapport de la PJ.

Le même bureau d'études devait ensuite bénéficier, toujours sans appel d'offres, d'un avenant daté du 1er juin 1993 lui octroyant le versement complémentaire de plus de 2 millions de francs censés permettre l'installation du matériel informatique nécessaire à l'accomplissement de sa mission... La synthèse policière signale enfin, sur ce même marché des ascenseurs – dont la maintenance fut partagée pour l'essentiel entre les filiales de la Générale des eaux et de la Lyonnaise des eaux –, que la mission d'assistance dévolue à CPR n'a jamais été clairement définie et que le dossier relatif à ce marché, retrouvé dans les archives de l'OPAC, ne mentionnait aucune autre société.

Dans sa lettre d'observations datée du 19 juin et remise au maire de Paris, la chambre régionale des comptes s'était déjà interrogée sur les conditions d'attribution de ce marché, relevant que celui-ci avait *« présenté pour CPR une rentabilité élevée ».* L'OPAC, notaient les magistrats de la chambre, avait justifié le recours à CPR par l'insuffisance de moyens de sa direction de l'exploitation, pourtant dotée de 1 308 agents. La SARL CPR comptait, elle, vingt-cinq salariés et était hébergée dans les locaux de l'OPAC, alors qu'elle a néanmoins facturé à hauteur de 15,5 millions de francs des frais de loyer en 1992. La même année, CPR déclarait un bénéfice de quelque 5 millions de francs, ainsi que le versement d'*« honoraires »* à *« un intermédiaire supposé l'avoir mise en relation avec l'OPAC »,* dont l'identité n'était pas indiquée par la chambre régionale des comptes.

Hervé Gattegno

Nouvelle convocation pour Charles Pasqua

Le juge Halphen n'a pas renoncé à interroger l'ancien ministre de l'intérieur. Le 17 juillet, ce dernier ne s'était pas présenté au cabinet du magistrat, en dépit du report de sa convocation initialement fixée au 8 juillet. Dans un courrier remis à M. Halphen, M. Pasqua avait indiqué être disposé à témoigner *« par écrit »* si l'enquête l'exigeait (*Le Monde* daté 20-21 juillet). Répondant à son tour par lettre, le juge qui s'attache à vérifier le contenu de notes des renseignements généraux qui lui ont été expédiées anonymement, a fait savoir à l'ancien ministre qu'il souhaitait toujours l'entendre *« comme témoin »*, sur des points – *« notamment, mais pas exclusivement »* – relatifs à ses fonctions ministérielles passées. *« J'ai bien pris note que vous étiez disposé à me renseigner par écrit,* indique-t-il, *mais j'ai certains documents à vous présenter, et une telle déposition ne me semble donc pas* (...) *matériellement possible. » « Je vous ferai prochainement connaître, par convocation, la date à laquelle je désire vous recevoir à mon cabinet »,* conclut le juge Halphen.

Jean-Claude Méry, incitateur ou collecteur pour le compte du RPR ?

OUVERT au printemps 1994 par le parquet de Créteil (Val-de-Marne), le dossier dit *« des fausses factures d'Ile-de-France »* ou, vu sous un autre angle, *« des HLM de Paris »*, a conduit le juge Eric Halphen sur la piste d'un possible financement occulte du RPR. Suscitée par une dénonciation des services fiscaux, qui visait l'entrepreneur Francis Poullain, fondateur de la Société d'application et de revêtements (SAR) et sympathisant notoire du mouvement gaulliste, l'enquête a entraîné, à ce jour, la mise en examen d'une trentaine de personnes : chefs d'entreprise ayant obtenu des marchés publics dans la capitale, et notamment auprès de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC), qui gère le parc de HLM parisien ; intermédiaires et faux facturiers, dont le paiement était censé favoriser l'obtention desdits marchés ; enfin, quelques rares personnalités politiques.

Au premier rang de ces dernières figure, depuis le mois de mars 1995, l'ancien ministre Robert Pandraud, président du groupe RPR du conseil régional d'Ile-de-France, dont le principal collaborateur, l'ancien syndicaliste policier Rémy Halbwax, a également été mis en examen.

« PAS LA MÊME CHOSE ! »

Les deux protagonistes essentiels du dossier du juge Halphen pourraient aussi être classés dans cette catégorie, même si leur mise en cause apparaît liée à d'autres fonctions. Il s'agit de Georges Pérol, ancien directeur général de l'OPAC, par ailleurs maire (RPR) de Meymac, en Corrèze, conseiller général de ce département et ami personnel de Jacques Chirac, et du promoteur-homme d'affaires Jean-Claude Méry, ancien membre du comité central du RPR, où il avait la charge du secteur « entreprises ». Soupçonné d'avoir joué le rôle d'entremetteur auprès des entreprises candidates aux marchés de la Ville de Paris, M. Méry pourrait avoir redistribué une part des fonds ainsi collectés au profit du RPR. Mais les enquêteurs peinent à étayer ce soupçon, en l'absence de toute sortie d'argent massive dans la comptabilité des sociétés de M. Méry.

La découverte de mouvements financiers en Suisse accrédite cependant l'idée selon laquelle des commissions auraient été versées à M. Méry, hors des frontières françaises. *« Il était de notoriété publique qu'à l'occasion de ces marchés M. Méry récoltait de l'argent qui était destiné au RPR »,* déclarait, le 24 novembre 1995, l'un des anciens dirigeants de l'OPAC, Roger Roy. Un mois plus tôt, le 23 octobre 1995, M. Méry avait assuré n'avoir *« jamais récolté de l'argent pour le RPR ». « Comme je l'ai toujours dit,* précisait-il, *j'incitais les entreprises à financer le RPR. Ce n'est pas la même chose ! »*

H. G.

Jean-Pierre Sueur chargé d'une mission sur la politique de la ville

L'ACTION de l'Etat en faveur des quartiers défavorisés va être réorientée, mais il faudra attendre six mois pour en connaître les détails.

Face à un dossier-symbole pour la gauche, mais sur lequel le gouvernement Juppé avait multiplié les initiatives, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a choisi de se donner le temps de la réflexion. Elle a demandé à Jean-Pierre Sueur, maire (PS) d'Orléans, de lui remettre à la fin de février 1998 un rapport sur l'avenir de la politique de la ville.

Jean-Pierre Sueur, dont la mission a été officialisée mardi 9 septembre, doit à la fois se demander *« quelle ville nous voulons pour le XXIe siècle »* et suggérer de nouveaux modes d'intercommunalité.

Il devra surtout proposer de nouvelles formes de partenariat financier entre l'Etat et les collectivités territoriales, afin de remplacer les « contrats de ville » qui viendront à expiration à la fin de 1998.

Au début de l'été, Martine Aubry avait fait sensation en affirmant qu'elle préférait des *« politiques transversales »* en matière d'éducation, de logement, de santé, de sécurité, plutôt qu'une *« politique-ghetto de subventions particulières à ces quartiers ».* Toutefois, avait tempéré la ministre, *« si ensuite des politiques spécifiques sont nécessaires, nous les réaliserons ».*

L'émoi suscité par cette critique de la politique de la ville classique inventée par les socialistes avait ensuite amené Mme Aubry à confirmer le maintien de la politique de contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales en faveur des quartiers en difficulté.

Le choix de M. Sueur, ancien secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales de 1991 à 1993 et secrétaire général du mouvement Agir fondé par Martine Aubry, semble annoncer un *aggiornamento* de la politique de la ville. Il marque une certaine distance à l'égard des instances (Délégation interministérielle à la ville, Conseil national des villes), précisément créées pour éclairer les choix du gouvernement en la matière.

« NOUVELLE ÉTAPE »

Dans un entretien publié en juillet par *La Tribune*, le maire d'Orléans avait critiqué la complexité des contrats de ville, et défendait l'idée d'une révision de leur procédure. Il confirme aujourd'hui sa critique de *« procédures lourdes et dispersées ».* Surtout, il tient à se présenter comme un *« militant de la politique de la ville ». « L'avenir de la société française se joue dans sept ou huit cents quartiers. C'est l'un des points par lesquels la gauche réussira ou perdra »,* nous a-t-il déclaré, en appelant de ses vœux *« une nouvelle étape ».* Soucieux de *« dialoguer »*, le nouveau chargé de mission de Mme Aubry devrait s'entourer d'une équipe d'urbanistes, d'architectes, de sociologues et de « praticiens » des quartiers difficiles.

Philippe Bernard

L'édifiant « corbeau » sexiste de l'inspection générale de l'éducation nationale

PENDANT quatre ans, l'affaire fut bien étouffée, et il s'en fallut d'un rien pour qu'à la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, entre deux dossiers d'outrages à agent et un de rixe en état d'ébriété, on ne la découvrît pas.

Lundi 8 septembre, Jeannine Guigue, inspectrice pédagogique régionale (IPR-IA) de Paris, trente-trois ans de bons et loyaux services à l'éducation nationale en histoire et géographie, relate à la présidente Annette Vulliez, qui siège en formation à juge unique, l'engrenage des cinq cartes postales anonymes qu'elle reçut entre octobre 1990 et mai 1993 et qui ont, dit-elle, *« dévasté* [sa] *vie personnelle et professionnelle ».* Sur le banc des prévenus, Bernard Morichère, inspecteur général de l'éducation nationale (IGEN) et actuel président du jury de Capes de philosophie, proteste. Poursuivi pour *« violences volontaires avec préméditation ayant entraîné une interruption temporaire de travail de moins de huit jours »*, cet ancien professeur de khâgne du lycée parisien Henri-IV, devenu en son temps correspondant académique adjoint de Paris et très proche collaborateur de l'ancien doyen de l'IGEN, Georges Laforest, se défend d'être l'auteur des courriers anonymes *« injurieux et menaçants »* ayant plongé leur destinatrice dans la dépression.

« Et dire que cet homme recrute les professeurs de philosophie en France ! », lâche Mme Guigue, pointant celui qui lui fait face.

Au dos de cartes peu académiques, toutes postées rue de Grenelle – à deux pas de l'inspection – et représentant une autruche, une grenouille rêvant d'être un bœuf, des danseuses de french cancan ou encore une série de postérieurs dénudés, un scripteur a tenté de persuader Mme Guigue qu'elle n'accéderait jamais au grade plus élevé d'inspectrice générale et que sa carrière était finie. Dans son texte à la fois prédécoupé et manuscrit, l'auteur anonyme a affublé l'IPR-IA de qualificatifs dégradants, lui suggérant entre autres d'aller *« se rhabiller ».*

Le cheveu fin tiré en chignon, Mme Guigue dit combien sa conscience de *« produit des instituteurs de la IIIe République »* a été heurtée par ces lettres envoyées à son domicile et sur son lieu de travail.

> Au dos de cartes peu académiques, un scripteur anonyme a tenté de persuader Mme Guigue qu'elle n'accéderait jamais au grade plus élevé et qu'elle ferait mieux d'aller « se rhabiller »

Elle raconte son action militante, qui, selon elle, est probablement à la source de cette correspondance peu amène : contre la réforme aboutissant à la création d'un statut pour son corps, en 1990, et, plus encore peut-être, pour la féminisation des corps d'inspection. *« En 1990, j'ai posé ma première candidature à l'inspection générale. C'était une candidature défi, une révolte profonde de femme et de citoyenne : 60 % des professeurs de ma discipline sont des femmes, seulement 17 % des IPR-IA, et l'on comptait une seule femme à l'inspection générale dans cette discipline ».*

A peine l'historienne eut-elle déposé une nouvelle candidature au ministère, un vendredi soir de mai 1993, qu'elle reçut une nouvelle carte, oblitérée... le lundi suivant, bien avant examen par la commission *ad hoc*, lui affirmant qu'elle n'avait aucune chance. Matériellement, le cercle des anonymes potentiels s'est alors restreint. Des amies lui ont suggéré des comparaisons d'écriture, afin de vérifier une rumeur. Puis elle a décidé de saisir la justice, qui a finalement ouvert une information.

Trois expertises judiciaires distinctes ont affirmé *« la très grande probabilité »* que Bernard Morichère, mis en examen en novembre 1994, soit effectivement l'auteur des cartes (bien qu'il eût dénoncé en cours d'instruction un autre inspecteur général, impliqué par la rumeur mais mis depuis hors de cause). Enfin, une autre expertise concernant l'encre utilisée par le prévenu s'est révélée positive.

A la barre, M. Morichère ne décolère pas contre les experts en écriture – *« qui ne disposent d'aucun enseignement reconnu par l'Etat ! »* – et contre les syndicats (SGEN-CFDT, Syndicat de l'association nationale des IPR), qui se sont constitués parties civiles. Certes, il ne tarit pas d'éloges sur les compétences de Mme Guigue, mais il estime toutefois qu'elle a *« un caractère difficile ».* Il jure sur « [son] *honneur* » qu'il n'est pas l'auteur des faits, *« contraires à* [son] *éducation et à* [sa] *formation ».* Il assure qu'il aurait fait *« un peu plus spirituel et moins vulgaire ».* Il affirme qu'il a *« le soutien massif »* de ses collègues.

D'ailleurs, en défense et illustration du prestigieux olympe de l'éducation, un aréopage de cinq inspecteurs généraux vient faire part de *« la très grande culture »* du philosophe, aux antipodes, selon eux, de ces *« gamineries »*, ces *« enfantillages »* inexpliqués. *« L'inspection générale est un peu la haute magistrature morale et intellectuelle »* de l'éducation nationale, avance l'un d'eux. Mais le substitut du procureur de la République, Daniel Magdeleine, n'accure, semble-t-il, de si belle solidarité de corps. Il reconstitue l'étau judiciaire qui a cerné le prévenu et rabroue vertement les témoins – des inspecteurs particulièrement dissipés dans l'assistance. *« Des doubles personnalités, on en trouve partout. C'est une affaire triste, préjudiciable à votre ministère. Une affaire de corbeau. »* Il demande au tribunal d'entrer en voie de condamnation en suggérant une peine éventuellement amnistiable.

Jugement le 30 septembre.

Jean-Michel Dumay

Les passages à niveau sont mis en accusation après le drame de Port-Sainte-Foy

La collision entre un train et un camion-citerne a fait 13 morts et 42 blessés

Trois personnes grièvement brûlées demeuraient dans un état critique, mardi 9 septembre, au lendemain de l'accident de Port-Sainte-Foy qui a fait treize morts et quarante-deux blessés. La collision survenue entre un train et un camion-citerne a relancé le débat sur la sécurité des passages à niveau. Celui de Port-Sainte-Foy était identifié depuis plusieurs années comme particulièrement dangereux.

PORT-SAINTE-FOY,
de notre envoyée spéciale

« Une boule de feu », dit un témoin. *« Le train est arrivé comme une torche »*, ajoute un autre, *« puis j'ai vu des jeunes, beaucoup de jeunes qui sautaient par les fenêtres »*. A 200 mètres du passage à niveau automatique de Port-Sainte-Foy, la carcasse noircie et déchiquetée de l'autorail est immobilisée. De l'autre côté de la voie ferrée, la cabine du camion-citerne est effondrée contre la maison de garde-barrières en partie détruite par l'incendie. Mardi matin 9 septembre, les sauveteurs devaient encore désincarcérer cinq corps dans un amas de ferrailles calcinées.

Treize morts, quarante-deux blessés, dont deux demeuraient mardi dans un état critique. La collision survenue, lundi, entre un autorail faisant la liaison Bordeaux-Sarlat et un camion-citerne transportant 30 000 litres d'hydrocarbure est l'une des plus meurtrières survenues ces dernières années et relance le débat sur la sécurité des passages à niveaux. Peu avant midi, le train s'est présenté vers 11 h 50 au passage à niveau de Port-Sainte-Foy, commune située à la limite des départements de la Dordogne et de la Gironde. Vingt-sept secondes avant, le conducteur de la motrice avait déclenché la fermeture automatique du passage à niveau.

Le chauffeur du camion-citerne dira à plusieurs reprises n'avoir pas vu les barrières. Après les avoir arrachées, le poids lourd, coincé au milieu de la voie, a été percuté de plein fouet par l'autorail transportant une soixantaine de voyageurs, dont bon nombre de lycéens rentrant chez eux. Aussitôt, l'avant du train s'est embrasé. *« On avait l'impression d'être dans un tunnel*, dit un rescapé. *Toutes les vitres étaient noires »*. Le chauffeur de la motrice et onze passagers, situés à l'avant du train, ont été tués sur le coup, carbonisés. Moins d'une demi-heure après le drame, le préfet de la Dordogne déclenchait le plan rouge. Quatre hélicoptères, les SAMU des deux départements, et près de trois cents hommes, pompiers et gendarmes, intervenaient rapidement. Pour la première fois en Dordogne, était mobilisée la cellule médico-psychologique, chargée d'assister les familles des victimes et la vingtaine de voyageurs rescapés.

Le chauffeur routier, qui travaille pour une entreprise de transport du Lot-et-Garonne, connaissait les lieux. Plus qu'une faute d'inattention, la dangerosité de ce passage à niveau a immédiatement été mise en cause. Depuis des années, l'endroit était considéré comme un point noir, et les cheminots assurent que plusieurs interventions ont été faites auprès des pouvoirs publics.

PROJET NON ABOUTI

Trois accidents s'étaient produits depuis 1989, sans causer de morts, et une soixantaine de bris de barrières ont été comptabilisés depuis 1982. Selon la CFDT, ce passage à niveau *« était identifié depuis longtemps comme le plus dangereux de la région »*. Une lettre à ce sujet, en date du 3 mai 1994, adressée au conseil régional d'Aquitaine est restée vaine. La CGT Cheminots de Périgueux rappelle les propositions émises, dès juin 1990, dans le cadre d'une large concertation lancée alors par le conseil général auprès des organisations syndicales et la direction de la SNCF. Dans ce rapport, intitulé « Le rail en Dordogne, présence et avenir », il était justement question de la suppression de ce passage à niveau.

« C'est vrai, a reconnu Albert Augignac, directeur général régional de la SNCF, *mais le projet n'a pas abouti. Des améliorations de l'existant ont cependant été apportées, avec la réalisation d'un rond-point dans le sens Port-Sainte-Foy - Bordeaux, et la mise en place de bandes rugueuses dans l'autre sens. Pour rendre plus visible le passage à niveau, les arbres ont été élagués, le nombre de feux rouges accrus et posés davantage en hauteur. »*

Il reste cependant ce mauvais virage, qui casse la visibilité lorsqu'on approche de la voie ferrée. Il reste surtout l'ampleur du trafic : 10 000 véhicules par jour en moyenne, des pointes à 17 000 pendant l'été.

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, présent sur les lieux avec le PDG de la SNCF, Louis Gallois, l'a clairement signifié. *« Plusieurs incidents ont déjà eu lieu sur ce passage à niveau ces dernières années. Il y a une nécessité absolue de prendre des mesures, de dégager les moyens avec les collectivités territoriales pour que ce type d'accident ne se produise plus. Chaque année, plusieurs centaines de passages à niveau sont supprimés. Ce rythme-là doit se poursuivre voire s'accélérer. »*

Un « point noir » du trafic ferroviaire

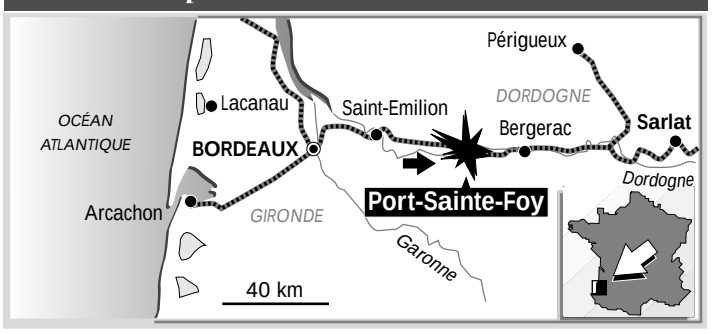

Cet accident accélérera sans doute le projet, engagé par les conseils généraux de Dordogne et de Gironde, d'une déviation routière de 14 kilomètres autour de la commune de Sainte-Foy-la-Grande. Les procédures ont été lancées il y a six ans et les études vérifiées commencées en décembre 1996. D'ici la fin du mois, la préfecture devrait lancer l'enquête d'utilité publique pour une mise en service attendue en 2 002. Selon Bernard Cazeau, président depuis 1994 du conseil général de la Dordogne, *« cela a duré aussi longtemps car on a eu un mal fou à trouver un tracé dans ces zones viticoles ou marécageuses. Les collectifs attaquent les tracés systématiquement et l'administration est tâtillonne »*.

Anne-Marie Siméon avec Claudia Courtois à Bordeaux

Un coût financier hors de portée pour la SNCF

APRÈS des travaux d'amélioration de la sécurité, la SNCF considérait depuis 1994, que le passage à niveau de Port-Saint-Foy était revenu dans la norme. Les syndicats CGT et CFDT affirment pourtant avoir préconisé à leurs adhérents *« de ne plus franchir ce passage à niveau à plus de 30 kilomètres/heure, au lieu de 130 »*. Selon les syndicats, la direction de l'entreprise *« exerçait des pressions »* et menait *« une politique de sanctions à l'égard des agents qui respectaient cette consigne »*.

Ce passage à niveau fait partie des 11 500 installations automatiques de la SNCF *a priori* plus sûres que les 2 200 passages à niveaux gardés appelés à disparaître au cours des cinq prochaines années. Resteront environ 4 000 franchissements de voies sans aucune installation de sécurité (chemins empruntés par des tracteurs, ou voies de jonction entre une usine et une voie ferrée principale).

L'automatisation des barrières est considérée comme la norme en matière de sécurité. En général, en cas de défaillance technique, les barrières restent bloquées en position fermée, ce qui nécessite l'intervention d'un agent de la SNCF et de la police. Dans l'accident du 8 septembre, les barrières semblent avoir bien fonctionné.

Le risque principal, sinon unique, réside donc dans le franchissement de la voie avec bris de barrières. Au total, 1 000 à 1 200 franchissements illicites ont lieu chaque année. Dans 10 % des cas, ils se soldent par une collision plus ou moins grave. On dénombre une moyenne de quarante victimes par an, pour la plupart à bord des véhicules routiers.

DÉBAT RELANCÉ

L'accident de Port-Sainte-Foy devrait pourtant une nouvelle fois relancer le débat sur la suppression des passages à niveaux, problématique routière autant que ferroviaire. Ils ont déjà été bannis sur toutes les lignes à grande vitesse (où les trains circulent à plus de 200km/h) et vont disparaître prochainement de tous les itinéraires où la vitesse des trains dépasse 160km/h.

Le président de la SNCF, Louis Gallois, estimait, lundi 8 septembre, qu'*« il y a trop de passages à niveau en France »*. *« On en supprime à peu près 500 par an, faudra-t-il aller plus loin ? C'est un effort des routes, des chemins de fer, des collectivités territoriales »*, a-t-il ajouté. Les sommes nécessaires sont en effet hors de portée pour la SNCF. Alors qu'il faudrait au total plus de 270 milliards de francs, la SNCF y consacre 100 millions de francs par an, somme à laquelle il convient de rajouter les financements assumés par les collectivités locales.

Christophe Jakubyszyn

La police pense avoir mis la main sur un « tueur en série »

UN HOMME DE VINGT-NEUF ANS, soupçonné par la police d'être un « tueur en série », a été mis en examen pour *« viol accompagné d'actes de barbarie, meurtre »*, et écroué à Paris sur décision du juge d'instruction parisien Didier Ducoudray. Patrice Alègre est suspecté d'avoir maquillé en suicide au gaz le meurtre d'une jeune femme de vingt-huit ans, dont le corps avait été retrouvé calciné, le 4 septembre, dans son studio parisien. Le suspect avait été interpellé le lendemain à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

Lors de sa garde à vue, Patrice Alègre aurait également reconnu deux autres meurtres de jeunes femmes, précédés de viol, commis à Toulouse (Haute-Garonne) et à Foix (Ariège). Il serait enfin l'auteur de deux vols à main armée récemment signalés à Albi (Tarn).

DÉPÊCHES

■ **MEURTRE : les tests génétiques systématiques ordonnés par la justice** dans le cadre de l'enquête sur le viol et le meurtre de la jeune Britannique Caroline Dickinson, à Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), en 1996, seront pratiqués dans le courant du mois d'octobre. Tous les directeurs des auberges de jeunesse de France vont être entendus par les gendarmes sur les éventuels viols ou agressions sexuelles commis dans leurs établissements les années précédentes.

■ **ÉDUCATION : plusieurs écoles étaient encore occupées par des parents d'élèves,** mardi 9 septembre, près d'une semaine après la rentrée. A Chandon (Loire), les parents protestent contre la suppression d'une classe (*Le Monde* du 6 septembre). A l'école primaire Condorcet de Jacou (Hérault), ils réclament un poste supplémentaire d'enseignant. Ceux du groupe scolaire Paul-Lafargue, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), s'insurgent contre la fermeture d'une classe pour un déficit de quatre élèves. D'autres manifestations ont eu lieu à Moret-sur-Loing, Fontenay-sous-Bois, Ivry-sur-Seine, et Paris.

■ **JUSTICE : l'ancien président du tribunal de Sens, Bernard Krauss, a été condamné** à six mois d'emprisonnement avec sursis pour menaces et violences à l'encontre d'une magistrate et d'une greffière, lundi 8 septembre, par le tribunal correctionnel de Paris. En outre, au cours d'une mise à l'épreuve de dix-huit mois, il devra *« se soumettre à des mesures de soins psychiatriques »*.

■ **PROSTITUTION : un réseau de prostituées bulgares a été démantelé** à Paris par la brigade de répression du proxénétisme. Cinq proxénètes de même nationalité ont été écroués. Certains d'entre eux ont le statut de réfugié politique. Ils étaient tous domiciliés auprès d'une association spécialisée dans l'accueil des réfugiés.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

– Nous sommes priés de faire part du mariage de notre confrère

Jean MALIGNON,
journaliste, écrivain, musicologue,
et de
Michelle LEPRINCE,

qui a eu lieu le 1er septembre 1997, en l'Eglise Evangélique de Versailles.

Décès

– Mme Dominique Picco,
sa fille,
M. Patrick Campain,
son gendre,
Marie, Lauriane, Timothée,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Monique BOURDEZEAU,
Veuve **Henri PICCO,**

survenu à Fontainebleau, le 2 septembre 1997, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 septembre, à 15 heures, en l'église du Saint-Esprit, avenue Daumesnil, Paris-12e, où l'on se réunira.

Priez pour elle !

Un registre du souvenir tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Larchant (Seine-et-Marne), dans le caveau de famille.

Des dons pourront être faits à la Fondation France Libertés, libre réponse 55859, 75443 Paris Cedex 09.

2, impasse des Mimosas,
33127 Martignas.

– Rennes. Saint-Jacut-de-la-Mer.

Mme Jean Conduché,
son épouse,
Dominique et Jean-Pierre Aupest,
François et Elisabeth Conduché,
Daniel Conduché,
Pierre Conduché,
Et Roselyne Le Cornec,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CONDUCHÉ,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu, mercredi 10 septembre 1997, à 10 heures, en l'église Saint-Germain de Rennes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa vie s'est arrêtée le 3 septembre 1997.

Pierre CORDIER.

De la part de
M. et Mme Gérard Cordier, Damien, Olivier et Lilia.

Ses obsèques ont eu lieu le 6 septembre, au cimetière d'Antony.

Nous remercions vivement les docteurs Ikéni, Kargougou, Méry et Quénet, ainsi que le personnel du centre Denis-Forestier, des soins dont ils l'ont entouré.

16, rue des Lilas,
92160 Antony.

– Ses amis de Haute-Provence
et de Meudon,
Mireille et Pierre Coste,
Pierre Lieutaghi,
Yvette et Lionel Tuchband,
Ses cousins et neveux d'Argonne,
Les familles Gérardin, Herbillon, Scheer,
ont la grande tristesse d'annoncer la mort de

Christiane COSSUS,

le 3 septembre 1997, à la veille de ses quatre-vingt-huit ans.

Son corps est retourné à la terre de Saint-Michel-l'Observatoire.

Son esprit nous habite toujours.

Bonnechère,
04870 Saint-Michel.

– Marcel Zerbi,
son neveu,
Parents et alliés,
Sa famille spirituelle,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gisèle FAIVRE.

Conformément à sa volonté, les obsèques ont eu lieu le 5 septembre 1997, dans la plus stricte intimité.

5, rue Renault,
94160 Saint-Mandé.

CARNET DU MONDE

Téléphones :

01-42-17-39-80
01-42-17-29-96
01-42-17-38-42

Tarif à la ligne H.T.

Rubrique nécrologie	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Mariages/naissances	70 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– Catherine Faux,
Hervé et Corine Pons,
Axel et Catherine Faux,
Marine Faux,
Georges-Yves et Agathe Faux,
Noémi Faux,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Monique FAUX-THIENOT,
chevalier des Arts et des Lettres,
chevalier de l'ordre national
du Mérite.

La cérémonie religieuse se déroulera le mercredi 10 septembre 1997, à 16 heures, en l'église d'Orbais-l'Abbaye (Marne).

19, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– Le délégué aux arts plastiques du ministère de la culture et de la communication,
L'ensemble du personnel de la délégation aux arts plastiques,
Ses nombreux collègues du ministère de la culture et de la communication,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de leur collaboratrice

Monique FAUX,
conseiller pour les arts plastiques
au groupe central des villes nouvelles
d'Ile-de-France,

et témoignent à sa famille et à ses proches amis leur profonde émotion.

– Le directeur régional des affaires culturelles d'Ile-de-France,
Et ses collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Monique FAUX,
chevalier de l'ordre du Mérite,
conseiller pour les arts plastiques
pour les villes nouvelles
de la région d'Ile-de-France,

survenu le 6 septembre 1997.

– Le 8 août dernier, à Paris, s'est éteinte, dans sa quatre-vingt-seizième année,

Mme Fortunée GANDUR,
née **NAGGIAR,**
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
médaille d'argent
de la Croix-Rouge française.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

De la part de :
Robert Gandur,
son fils,
Et de toute la famille.

31, rue Raynouard,
75016 Paris.
84, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– Ses disciples,
Amis,
Et collègues,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 5 septembre 1997, dans sa soixante et onzième année, de :

M. Fernand Alexandre JACQUET,
agrégé de philosophie,
docteur en histoire de l'art,
professeur honoraire
au lycée Raspail, Paris-14e.

L'inhumation aura lieu le jeudi 11 septembre, à 16 h 15, au cimetière de Genay (Ain).

Ses amis parisiens lui rendront un dernier hommage le même jour, à 9 h 30 précises, à l'amphithéâtre de l'hôpital Charles-Foix, 7, avenue de la République, 94200 Ivry-sur-Seine (autobus 182, RER C, gare d'Ivry).

Le défunt ne souhaitait ni fleurs ni couronnes. Seulement une pensée de ses nombreux amis, et le souvenir de ses élèves auxquels il avait, avec humour et passion, donné le meilleur de lui-même.

– Dominique Le Guern,
son épouse,
Yann et Mathieu,
ses fils,
M. et Mme Marcel Le Guern,
ses parents,
Ses sœurs, frères, belles-sœurs, beaux-frères, nièces, neveux,
Et tous ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Loïc LE GUERN,

le 5 septembre 1997, à Paris, à l'âge de quarante-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 10 septembre, à 11 heures, au temple protestant, 5, rue Roquépine, Paris-8e, et sera suivie de l'inhumation au cimetière Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

106, quai de Jemmapes,
75010 Paris.

– M. René Moumaneix,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
L'Apajh,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc MOUMANEIX,

survenu, à Bayeux (Calvados), le 3 août 1997, dans sa trente-septième année.

Une messe aura lieu en l'église Saint-Michel de Versailles, le samedi 13 septembre, à 14 h 30.

24, rue du Pont-Colbert,
78000 Versailles.

– Dominique Monsaingeon,
son époux,
Vincent et Dominique Monsaingeon,
Michel et Marie-Armande Monsaingeon,
Isabelle Monsaingeon (†),
Xavier et Gwenola Monsaingeon,
Agnès et Jean-Gérald Crété,
ses enfants,
Aurélie, Timothée, Baptiste, Etienne, Clémence,
Marie, Charlotte, Arthur, Louis, Tiphaine, Noé, Philomène et Publio,
ses petits-enfants,
Et les familles Monsaingeon, Vibert, Petit, Caron, Lestienne,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jacqueline MONSAINGEON,
née **CARON,**

le 7 septembre 1997, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), le mercredi 10 septembre, à 11 heures.

Une messe sera dite ultérieurement à Paris.

84, boulevard Arago,
75014 Paris.
16, rue des Préaux,
35800 Saint-Briac.

– Mme Philippe Rossillon,

M. et Mme Kléber Rossillon,
Mme Antonin-Marceau Rossillon,
M. et Mme Yves Removille,
Mlle Guilène Charles,
ses enfants,
Marguerite, Suzanne, Geneviève, Marius et Lazare Rossillon,
Clovis Rossillon,
Julien, Alexandre et Jade Removille,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe ROSSILLON,
officier de la Légion d'honneur,

survenu, le 6 septembre 1997, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu à Beynac (Dordogne), le mardi 9 septembre, à 10 heures.

La Mayne,
24220 Beynac-et-Cazenac.
(*Le Monde* du 9 septembre.)

– Elizabeth et Christophe Serdet
ont la douleur de faire part du décès de leur grand-père,

Marcel RUEL,

survenu le 6 septembre 1997.

Il était bonté, compréhension, gentillesse...

Repose en paix, papi.

– Aix-en-Provence. Paris.

Claudine Sudre,
son épouse,
Dominique Sudre,
Jean et Fanny Bernard-Sudre,
Julie, Alice, Emilie, Paul,
ses petits-enfants,
Laurence Sudre,
Louis-François Steeg
et ses enfants,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre SUDRE,
artiste photographe,
officier de l'ordre
des Arts et des Lettres,

survenu, à Aix-en-Provence, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques civiles seront célébrées, jeudi 11 septembre 1997, à 15 heures, au cimetière paysager du Grand-Saint-Jean, à Aix-en-Provence, où l'on se réunira.

5, rue du Félibre-Gaut,
13100 Aix-en-Provence.

– Mme Denise Valcke,
son épouse,
M. et Mme François Valcke,
Serge,
M. et Mme Jean-Claude Valcke,
Jérôme et Judith,
Mme Martine Valcke,
David et Olivier,
M. Lucas Krezdorn,
M. et Mme Dufloo,
Karine,
M. et Mme de Sainte-Marie,
Isabelle, Hélène et Renaud,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Gilles Roure, Monique, Philippe et Bernard,
sa sœur, ses neveux et nièce,
Les familles Valcke, d'Andria, Boucher, Moulin et Sevrin,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri VALCKE,
ancien président-directeur général
de la Société A et G. Valcke et Cie,

survenu, à son domicile de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), le 7 septembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu, le jeudi 11 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Maxime d'Antony (Hauts-de-Seine), 11, rue du Jour.

Résidence le Ginko,
56, avenue Jean-Jaurès,
92290 Châtenay-Malabry.
7, rue des Grands-Degrés,
75005 Paris.

– Mme Alice Durand,
Ses enfants,
François, Jean-Claude et Martine,
Ses petits-enfants,
Serge, Jérôme, Judith, Lucas, David et Olivier,
ont la tristesse de faire part de la mort de

M. Henri VALCKE,

survenue le 7 septembre 1997.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Lucien ZYNDERMAN,
expert-comptable,
commissaire aux comptes,

survenu le 7 septembre 1997, à son domicile.

– Pierre-Henri Texier,
Isabelle et Véronique,
Marie Thérèse Combescure,
Hélène Texier,
font part du décès de

Christine TEXIER,
née **COMBESCURE,**

survenu, le 6 septembre 1997, à l'âge de cinquante et un ans.

Le service religieux sera célébré le mercredi 10 septembre, à 15 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère, Paris-17e.

Remerciements

– Saint-Michel.

Mme Louise Brugnon-Leclère,
son épouse,
Geo et Janine Louvet-Brugnon,
Jacques et Evelyne Brugnon-Marot,
ses enfants,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées et qui leur parviennent encore, après le décès brutal de

M. Maurice BRUGNON,
député maire honoraire,

remercient très sincèrement ses voisins, toutes les personnes, les clubs et les associations, les personnalités départementales, régionales et nationales, les collectivités territoriales, dont la ville de Saint-Michel, les représentants de la presse, ses amis de pensée, ses amis politiques, et notamment M. Jean-Pierre Balligand, M. Jean-Jacques Thomas, M. Thierry Verdavaine, qui leur ont apporté leur réconfort dans cette pénible épreuve, ainsi que la direction et le personnel des Pompes funèbres Desson.

31, rue de la Bovette,
02830 Saint-Michel.
7, rue Ganton,
02300 Chauny.
9, rue Bruyant,
51100 Reims.

Services religieux

– En mémoire du

Père Jean MAILHAT,

tous ses amis sont invités à s'unir à l'Eucharistie célébrée le samedi 13 septembre 1997, à 18 h 15, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

Anniversaires de décès

– Le 10 septembre 1987, disparaissait

François MÉNIL.

Son souvenir vit dans nos mémoires.

– *In memoriam,*

Firmin OULÈS,
1992 - 10 septembre 1997.

Cinq ans ont déjà passé depuis ta disparition.

Mais, malgré ton absence, le passé est toujours présent.

Paula Oulès

Thèses

– **Monique Meurant-Dannhauser** soutiendra le 9 septembre, à l'université Provence-Aix-Marseille-I, une thèse de doctorat en lettres et sciences humaines : **Duhan de Jandun, précepteur de Frédéric II. L'identité du maître, le rayonnement de la culture française à Berlin au XVIIIe siècle.**

Le Monde

Il n'y a pas de jour
pour **chercher** un emploi.

Mais il y a un seul jour
pour en **trouver :**
c'est le **mardi.***
C'est dans Le Monde.

* Daté mercredi.

IP

VENTES PAR ADJUDICATION
Régisseur O.S.P. - 136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.13 - FAX. : 01.46.40.70.66

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS
Le JEUDI 18 SEPTEMBRE 1997, à 14 h 30
EN 21 LOTS :

CINQ APPARTEMENTS
TROIS STUDIOS
13 EMPLACEMENTS DE PARKING
dans un ensemble immobilier sis à :

PARIS 16e-54, RUE D'AUTEUIL
et 5, rue Géricault

1er lot : **STUDIO** et CAVE, 34,40 m² environ
Mise à prix : 450.000 F

2e lot : **APPARTEMENT de 2 P.P.** et CAVE, 63,40 m² environ
Mise à prix : 830.000 F

3e lot : **APPARTEMENT de 2 P.P.** et CAVE, 86,35 m² environ
Mise à prix : 1.000.000 F

4e lot : **APPARTEMENT de 2 P.P.** et CAVE, 63,40 m² environ
Mise à prix : 840.000 F

5e lot : **STUDIO** et CAVE, 34,25 m² environ
Mise à prix : 480.000 F

6e lot : **APPARTEMENT de 2 P.P.** et CAVE, 63,40 m² environ
Mise à prix : 880.000 F

7e lot : **STUDIO** et CAVE, 34,25 m² environ
Mise à prix : 490.000 F

8e lot : **APPARTEMENT de 4 P.P.** et 2 CAVES, 147,95 m² environ
Mise à prix : 1.970.000 F

Du 9e au 21e lot : **UN PARKING au sous-sol**
Mise à prix : 100.000 F (chaque lot)

Pour tout renseignement :
s'adresser à la **SCP LEFEVRE PELLETIER & ASSOCIES**
136, avenue des Champs-Elysées (75008) PARIS - Tél. 01 53 93 30 00
Sur les lieux pour visiter le : **1°) MERCREDI 10 SEPTEMBRE 1997, entre 10 h et 12 h**
2°) VENDREDI 12 SEPTEMBRE 1997, entre 15 h et 17 h
3°) LUNDI 15 SEPTEMBRE 1997, entre 10 h et 17 h

ÉQUIPEMENT La technopole Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes), créée en 1972, accueille aujourd'hui 1 082 raisons sociales, avec un total de 17 030 salariés. ● LE TAUX DE CROISSANCE reste positif, mais n'atteint plus le niveau des années 1985-1990. ● UNE CHARTE DE RELANCE doit être signée d'ici octobre entre l'Etat, le conseil général, le Symisa – le syndicat mixte des neufs communes sur lesquelles s'étend le parc – et la chambre de commerce et d'industrie Nice-Côte d'Azur. ● LE TEXTE répartit les responsabilités pour l'aménagement du parc technologique, le financement et l'animation économique, et recentre sa stratégie exclusivement autour de ses trois pôles de compétences : communication, sciences de la terre et santé. ● LES COMMUNES sur lesquelles s'étend le parc participeront désormais à son financement et à sa gestion.

Sophia-Antipolis veut retrouver une nouvelle jeunesse

La technopole des Alpes-Maritimes a plus de trente ans. Elle subit la concurrence européenne et court le risque de la banalisation. Une charte de relance, autour des activités de haute technologie de trois pôles de compétences, doit être signée d'ici à octobre

NICE
de notre correspondant

L'an passé, le CNRS alertait les responsables de Sophia sur le manque de *« politique de gestion technologique »* : face à la concurrence internationale, la technopole de la Côte d'Azur n'offre pas de prestations d'accueil et d'infrastructures suffisantes pour attirer de nouveaux emplois, ont alors diagnostiqué les experts. Les rivales européennes sont partout, entre autres à Orsay, Lyon-Grenoble, Rennes, Dublin, Glasgow, Barcelone... Si le bilan 1996 est le meilleur depuis 1990, en matière d'installations d'entreprises et de créations d'emplois, la technopole n'a pas retrouvé le niveau de croissance des années 1985-1990. D'une année sur l'autre, le nombre d'entreprises sur le site a augmenté de 3,3 %, pour une hausse de 5,4 % du nombre d'emplois.

Le secteur des technologies de la communication est la locomotive qui emballe les statistiques, avec 253 sociétés et 6 794 emplois. Les sciences de la santé et de l'environnement comptent 76 entreprises, mais ces deux derniers pôles ont perdu des emplois en quatre ans (1,2 % pour la santé, 0,8 % pour l'environnement).

Lors de sa création en 1972, la technopole avait l'ambition d'être la version européenne de la Silicon Valley aux Etats-Unis. Ses atouts naturels permettaient de cultiver la matière grise au soleil, dans un écrin de végétation méditerranéenne et avec un environnement culturel. Sophia a montré l'exemple, mais son image de surdouée du parc technologique s'est ternie : *« Les infrastructures ont vieilli,* reconnaît Roger Duhalde, vice-président du conseil général, président délégué du Symisa. *Quant aux entreprises, elles ont changé leur politique. Elles n'achètent plus de terrains et préfèrent louer des locaux. Nous avons des mètres carrés qui ne sont pas vendables, car ils ne sont plus adaptés à ce que les groupes recherchent. »* Les ventes de terrains diminuant, l'équilibre budgétaire de Sophia, qui est un assemblage de ZAC, est en difficulté. Un autre écueil menace la technopole, si elle néglige ses trois pôles économiques au profit d'une course aux implantations : *« Elle risque de se banaliser et de devenir une zone d'activités classique »*, souligne le préfet, Philippe Marchand.

TROIS EXIGENCES

La charte de relance s'appuie sur trois exigences : mieux utiliser le savoir-faire des partenaires, mettre à contribution, financièrement, l'ensemble des acteurs, et recentrer Sophia autour de ses trois spécificités. L'accord de tous les signataires sur ce triptyque ouvre la porte à un engagement de l'Etat, à travers la Datar. Etat, département et chambre de commerce financeront l'action de relance à parité, soit par des investissements directs, soit par des implantations, soit par leur collaboration. Première nouveauté, les neuf communes sur lesquelles s'étend le parc vont participer au financement de son entretien, alors que le conseil général des Alpes-Maritimes était, jusqu'à présent, le seul bailleur de fonds. La décision apparaît logique : en 1994, par exemple, la taxe professionnelle perçue sur les entreprises de Sophia s'est élevée à 192 millions de francs, dont 105 millions redistribués aux communes et 51 millions au département. La répartition du financement permettra de rajeunir les infrastructures et de doter le parc de nouveaux équipements sportifs et culturels.

Deuxième nouveauté : la chambre de commerce prend en charge l'animation des pôles de compétence, pour laquelle elle crée une direction confiée à Jacques Perrin, le nouveau patron du Ceram, l'école de commerce de Sophia. Sa double casquette illustre la volonté d'associer l'enseignement, la recherche et les entreprises. Sophia modernise son concept de départ, révolutionnaire en 1972, *« la fertilisation croisée entre les entreprises »*. La direction des pôles de compétence identifiera, pour chacun d'eux, les pistes de développement, organisera un maillage économique et technologique entre les entreprises du site et suggérera des transferts de technologie. Trop occupée par la commercialisation des terrains, nécessaire au financement du parc, la société anonyme d'économie mixte (SAEM) qui gère Sophia n'a jamais poussé à fond son animation économique. La direction des pôles de compétence devra aussi éviter que ne s'installe une économie parallèle au tissu local, en recherchant les concordances entre les ressources d'enseignement et de sous-traitance de la Côte d'Azur, d'une part, et les besoins des entreprises « sophiapolitaines », d'autre part.

Le troisième point de la charte est un ferme rappel à l'ordre stratégique. Seules les entreprises apportant une haute technologie dans un des trois pôles sont admises sur le parc. Ce retour aux origines s'est déjà illustré par une polémique autour du rejet du projet de la Compagnie méditerranéenne des cafés, Malongo, qui voulait installer une usine de torréfaction.

Le département a fixé comme objectif à cette charte de relance un doublement en cinq ans des emplois dans les secteurs du multimédia et des technologies de la communication, uniquement dans le « soft », pour privilégier la recherche sur le contenu. Sophia Antipolis a besoin d'un coup de jeune, mais elle veut rester fidèle à l'image employée par un de ses fondateurs, le sénateur Pierre Laffitte, qui, en 1960, dans une tribune publiée par *Le Monde*, rêvait d'un *« Quartier latin des champs »*.

Jean-Pierre Laborde

Une manne pour Valbonne

Les communes sur lesquelles s'étend Sophia-Antipolis vont devoir mettre la main à la poche pour l'entretien du parc. Elles entendent bien, en échange, peser sur sa gestion : *« Jusqu'à présent, le syndicat mixte disait aux maires : celui qui paie commande. Vous encaissez la taxe professionnelle, vous devriez être contents »*, explique Marc Daunis, maire (PS) de Valbonne. 55 % des emplois et des activités de haute technologie sont concentrés sur sa commune. La taxe professionnelle représente 80 % des ressources fiscales du budget municipal : elle atteindra plus de 85 millions en 1997. Le maire de Valbonne n'aime guère divulguer ses chiffres. *« Tout le monde croit que nous sommes une commune riche. C'est faux. »* En quinze ans, la commune a multiplié par quatre le nombre de ses habitants. Deux groupes scolaires ont été construits, deux nouveaux quartiers bâtis. *« Il faut passer d'un projet technocratique pour Sophia à un projet démocratique*, affirme M. Daunis. *Toutes les communes auraient dû être davantage impliquées dans la gestion de la technopole pour mieux se répartir les problèmes de logement, d'équipement ou de développement induits du parc. »*

M. Barre conteste le montant du péage du périphérique lyonnais

LYON
de notre correspondant régional

Raymond Barre, maire de Lyon et président de la Communauté urbaine, a tenté, lundi 8 septembre, de sortir du « piège » du périphérique nord de son agglomération. Face à la presse, puis devant les cent cinquante-cinq élus du Grand Lyon, il a développé sa stratégie vis-à-vis du constructeur et concessionnaire de la Transversale Est-Ouest (TEO), le groupe Bouygues, associé à la société Dumez.

Favorable au maintien du péage, M. Barre a appelé le concessionnaire à *« revoir* [ses] *tarifs afin d'inciter les Lyonnais à utiliser le périphérique nord et à ne pas créer dans cette agglomération une ségrégation par l'argent »*. Il a demandé que le prix des 10 kilomètres passe de 16 à 8 francs.

« Le contrat du concessionnaire fut signé sans réflexion suffisante, dans la précipitation et en l'absence de transparence », a, en outre, regretté M. Barre qui, pour la première fois depuis son élection en juin 1995, a publiquement mis en cause la gestion de son prédécesseur, Michel Noir. *« J'ai été depuis deux ans discret sur les responsabilités de chacun dans les dossiers que j'ai trouvés, estimant que, pour l'image de cette ville, il fallait tourner la page. Il ne faut pas que, par démagogie, certains adoptent des positions successives et contradictoires »*, a déclaré l'ancien premier ministre à l'adresse des élus « noiristes », membres remuants de sa majorité au conseil municipal, emmenés par Henry Chabert, député RPR : depuis plusieurs mois, ces derniers ne se privent pas de rappeler que, sans eux, Raymond Barre ne dispose pas d'une majorité.

Le président de la Communauté urbaine n'envisage pas de dénoncer le contrat de concession, mais, dit-il, *« je tiens compte de la force majeure* [les énormes embouteillages suscités par l'ouverture de TEO] *et je pense que la juridiction administrative saura, si nécessaire, le reconnaître »*. Il réclame donc l'ouverture d'une négociation avec le concessionnaire. Selon lui, deux solutions sont envisageables. Soit confirmer le mode d'exploitation retenu en 1990 et, dans ce cas, M. Barre propose l'ouverture d'une *« conciliation juridictionnelle sur l'ensemble du contrat et de ses avenants »*. Mais il exclut toute solution qui ferait appel au contribuable lyonnais et qui n'améliorerait pas durablement le contrat en faveur des usagers. La seconde solution redonnerait aux collectivités territoriales – le conseil général et la Communauté urbaine – la maîtrise de l'exploitation. Cette modification de l'économie générale du système exige de trouver des financements nouveaux et importants, a indiqué M. Barre, qui a demandé lundi à l'Etat de nommer une mission juridique, technique et financière, chargée de présenter, dans les deux mois, une étude sur ces deux possibilités.

Par ailleurs, le tribunal administratif de Lyon rendra, mercredi 18 septembre, sa décision sur un recours déposé à propos du rétrécissement du boulevard d'accès TEO.

Claude Francillon

■ **HAUTE-LOIRE : le site du massif du Mézenc,** qui s'étend dans les départements de l'Ardèche et la Haute-Loire a été classé par Dominique Voynet, a indiqué lundi 8 septembre le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement : le classement, sur une superficie de 4 300 hectares, *« protégera cet ensemble de grande qualité, tout en permettant par des aménagements concertés et contrôlés le développement des activités agricoles et touristiques »*. De part et d'autre du mont Mézenc (1 753 mètres) et de sa forêt d'épicéas (*Le Monde* du 3 mai), le massif englobe, côté Velay, un plateau de prairies et, côté ardéchois, un relief très accidenté.

CPR
BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION

RÉSULTATS DU 1ER SEMESTRE 1997

	½ an. 1996	1er sem. 1997
Produit net bancaire	1 135 MF	1 157 MF
Résultat brut d'exploitation	385 MF	378 MF
Résultat net (part du groupe)	**181 MF**	**186 MF**
Résultat net sur capitaux propres	12,4 %	11,2 %

CONTRIBUTION DES 3 MÉTIERS AU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

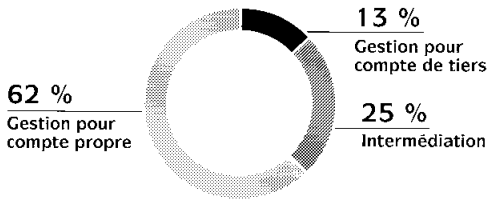

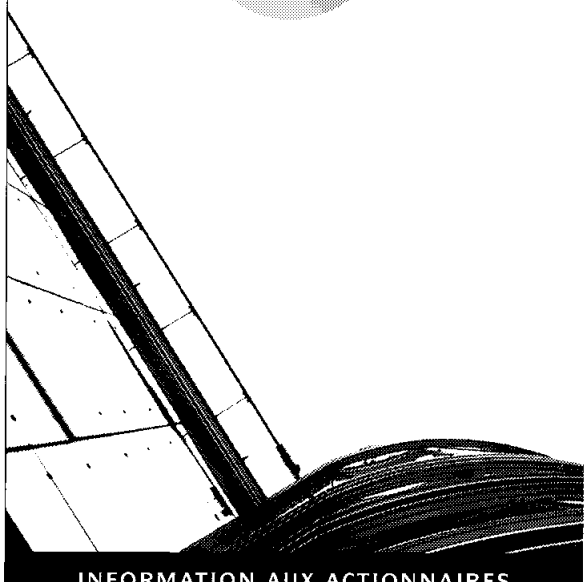

INFORMATION AUX ACTIONNAIRES
CPR, 30 RUE SAINT GEORGES.
75312 PARIS CEDEX 09.
TEL. 01 45 96 24 38 FAX. 01 45 96 23 03
Internet: http://www.cpr.fr

Le résultat net de CPR progresse de 3,2 % malgré l'alourdissement de la fiscalité.

A fiscalité inchangée, le résultat enregistre une nouvelle progression de 11,5 % après celle de 28 % en 1996.
Les frais généraux sont stables et la charge fiscale est en hausse de 23,3 millions de francs.
Les capitaux propres et titres assimilés atteignent 4 716 millions de francs.
La rentabilité des capitaux propres s'élèvent à 11,2 % (12,1 % à fiscalité 1996).
Les actionnaires ont confirmé leur confiance en convertissant 73,53 % des dividendes en actions.

La contribution des activités commerciales représente 38 % du résultat net.

- **Gestion pour compte propre :** les activités, en développement, sur spreads de signatures, marché d'actions et sur les marchés émergents ont été particulièrement satisfaisantes.

- **Intermédiation :** l'intermédiation représente désormais 25 % du résultat net. Les activités sur les marchés d'actions et de dérivés, primaire et secondaire, ainsi que sur le marché primaire obligataire se sont particulièrement développées.

- **Gestion pour compte de tiers :** les encours gérés sont en progression de 3,3 milliards de francs et s'élèvent à 66,3 milliards de francs. La part des OPCVM à valeur ajoutée a sensiblement augmenté.

RÉPARTITION DES ENCOURS
1996

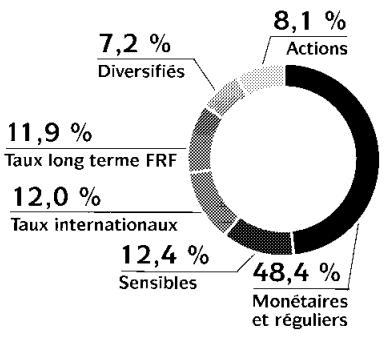

1ER SEMESTRE 1997

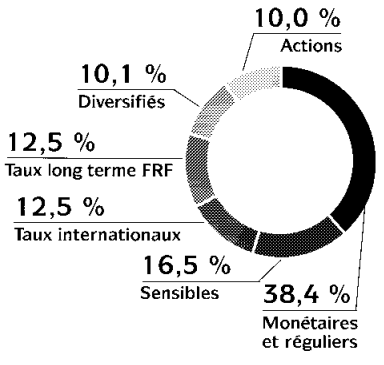

Développement

Sur ses trois métiers, CPR a poursuivi son développement grâce à ses diversifications. Cette évolution valide la pertinence de ses choix et des investissements effectués. Elle illustre sa réactivité face aux aléas de marchés, démontre la capacité d'adaptation de CPR et encourage ses efforts de préparation à l'arrivée de l'euro.

BRIEF

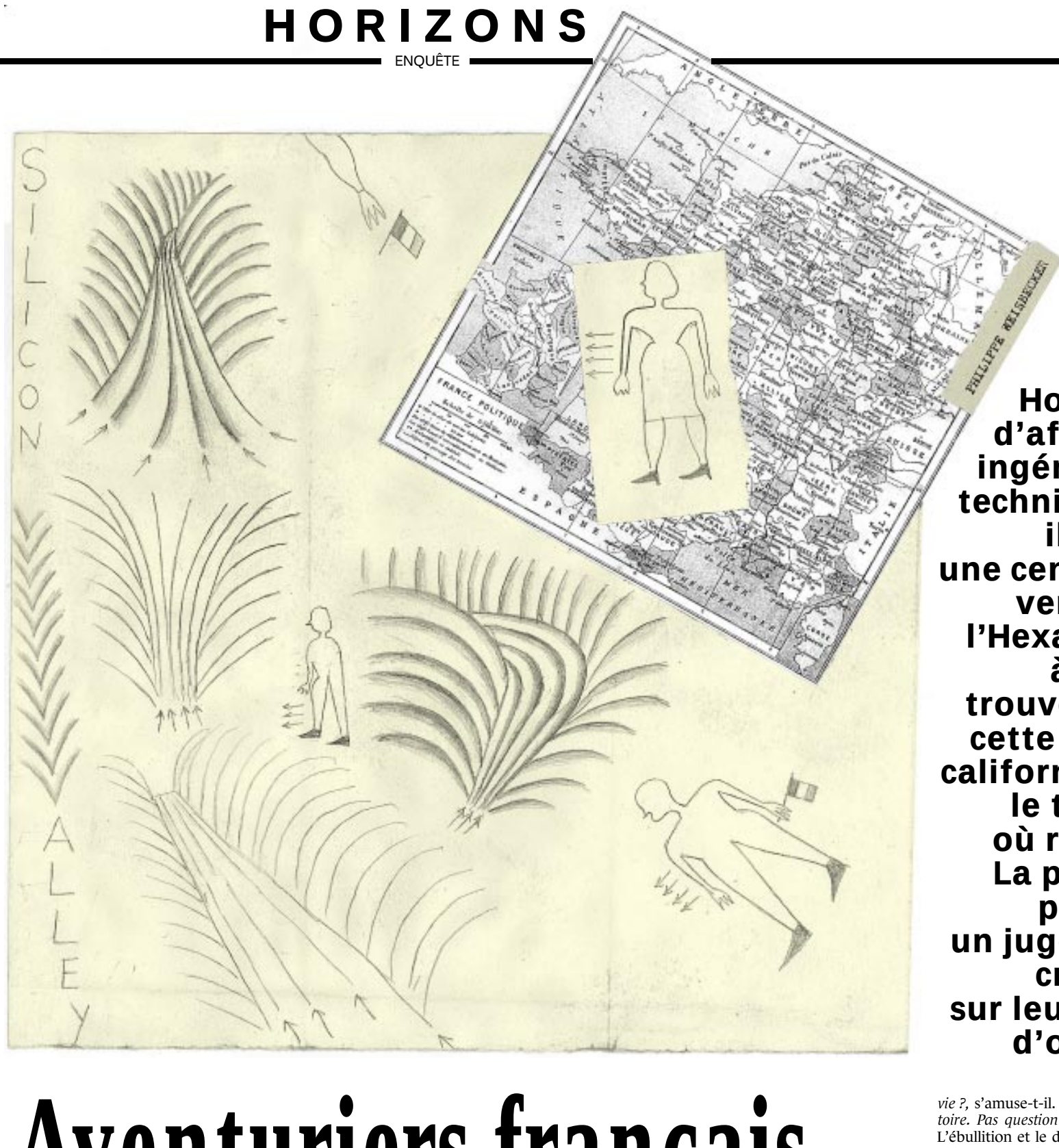

Aventuriers français dans la Silicon Valley

Hommes d'affaires, ingénieurs, techniciens : ils sont une centaine, venus de l'Hexagone, à avoir trouvé dans cette vallée californienne le terrain où réussir. La plupart portent un jugement critique sur leur pays d'origine

LE hasard a parfois de ces coïncidences qui vous font rencontrer au fin fond de la Californie un philosophe français, sa chevelure blanche et son accent du Sud-Ouest, à l'intersection de Mayfield et de « la route du Français »...

La coïncidence n'est pas si fortuite. Frenchman's Road, sur le campus de l'université Stanford, où Michel Serres enseigne plusieurs semaines par an depuis 1981, doit bien son nom à un Français, Pierre Coutts. Communard exilé, Pierre Coutts était propriétaire, dans la vallée au sud de San Francisco, d'un immense domaine, qu'il vendit en 1876 au gouverneur Leland Stanford. C'est sur ce terrain que Leland Stanford, pour surmonter la douleur de la mort d'un fils âgé de seize ans, fit bâtir, *« pour les enfants de Californie »*, l'université qui allait devenir le vivier des élites américaines et qui, près d'un siècle plus tard, alimenterait l'un des phénomènes les plus impressionnants de l'industrie moderne : la Silicon Valley et le boom des hautes technologies.

Michel Serres, pendant ses séjours à Stanford, observe avec l'acuité de l'humaniste européen cette extraordinaire fusion de la recherche, du capital et de l'esprit d'aventure qui fait les entrepreneurs. De temps en temps, il y rencontre certains des Français qui, comme des papillons par la lumière, comme Pierre Coutts en d'autres temps, ont été attirés par le formidable potentiel de cette vallée, généreuse pour ceux qui réussissent, impitoyable pour ceux qui échouent.

Eric Benhamou est de ceux qui ont réussi. *« Il est*, observe Michel Serres, *le meilleur exemple du couplage Stanford-Silicon Valley. »* Comme beaucoup, Eric Benhamou a débarqué aux Etats-Unis pour y faire un doctorat – à Stanford, en l'occurrence. C'était en 1976, il avait vingt et un ans et un diplôme des Arts et Métiers en poche. *« Je pensais faire quelques armes ici puis rentrer*, se souvient-il. *Mais assez vite, je me suis rendu compte que l'écart entre nos deux pays était insurmontable. »*

Alors Eric Benhamou est resté. Aujourd'hui, il est à la tête de l'une des sociétés les plus performantes de la Silicon Valley, 3 Com, spécialisée dans les réseaux informatiques. Il emploie treize mille cinq cents personnes à travers le monde, gagne 11 millions de dollars par an, guerroie avec les deux géants du secteur, Intel et Cisco, et surfe sur la vague de la high-tech et ses remous financiers avec une adresse admirée jusqu'à Wall Street. Considéré comme l'une des têtes pensantes de cette industrie, il a présidé deux ans un groupe de travail sur l'infrastructure informatique nationale américaine, représentant trois mille entreprises, et le président Clinton lui a demandé cette année de faire partie du Comité consultatif sur l'avenir des technologies de l'information.

Avant d'en arriver là, Eric Benhamou a fait le parcours du combattant de l'entrepreneur californien : d'abord ingénieur dans une entreprise débutante, Zilog, à une époque quasi préhistorique – *« Internet n'existait pas et le microprocesseur venait d'être inventé »*, se souvient-il comme d'autres parlent du temps de la voiture à cheval –, il crée le premier réseau du monde. L'envie lui vient de voler de ses propres ailes : il quitte Zilog et monte, avec trois collègues, une *start-up*. *Start-up*, mot magique dans la vallée : petite entreprise que l'on crée avec une idée, ses économies personnelles, celles d'amis, ou du capital apporté par des financiers spécialisés dans ce type d'investissement au rendement incertain (le fameux « capital-risque ») et qui, avec un peu de chance, beaucoup de travail et énormément de matière grise, deviendra un petit frère de Microsoft... ou disparaîtra très vite.

Eric Benhamou commence donc par chercher un financement pour sa *start-up* : *« On n'avait pas de produit à vendre, seulement notre expertise du premier réseau du monde. Mais on avait la conviction, la foi, la naïveté aussi... »* Le processus de levée de fonds (1,8 million de dollars) prend neuf mois. Pendant cette période, Eric Benhamou n'a ni revenus ni assurance-maladie, et sa femme est enceinte. Il boucle les fins de mois grâce à un autre outil essentiel de la Silicon Valley, les stock options (rémunération par actions de la société qui vous emploie) qu'il avait gagnées chez Zilog. Finalement, Bridge Communications, société américaine, voit le jour en 1981. Six ans plus tard, il la fusionnera avec 3 Com. Aurait-il pu créer sa société en France ? *« Ici, il y avait de l'argent*, répond-il. *L'argent attire les bonnes idées, et inversement. »*

TOUS les premiers lundis du mois, une centaine d'hommes d'affaires francophones de la région de San Francisco se réunissent autour d'une assiette de fromage-saucisson, arrosée d'un verre de vin rouge, pour écouter, en français, un conférencier. Le lien se fait, bien sûr, par Internet (www.soft-way.com./DBF). C'est l'occasion de garder le contact, de voir le regard que peuvent porter d'autres Français sur ce monde qui va si vite. Jean-Louis Gassée est un peu la star de cette communauté : il est le précurseur, celui qui a imposé Apple en France, celui que les Américains ont fait venir chez eux. Tout ne lui a pas non plus été servi sur un plateau : un soir, lors d'un dîner chez John Sculley, patron d'Apple – *son* patron – il dit tout haut ce qu'il pense... de Sculley, entre autres. *« Quand j'ai terminé*, raconte-t-il, *le DRH m'a mis le bras autour de l'épaule et m'a dit* : " Je suis fier de toi. " *C'était plutôt mauvais signe. »* La belle aventure de Jean-Louis Gassée chez Apple est terminée. Il est viré, avec quelques millions. *« Il y a des moments où les tripes prennent le dessus, c'est pas plus mal. »* Après, un grand vide. Quelques jours plus tard, il dîne avec un groupe d'amis français, dont Eric Benhamou, Philippe Kahn (un autre pionnier français de la Silicon Valley), le financier Bernard Lacroute. *« L'animation de cette soirée, le plaisir... Je me suis dit : je vais trouver. »* Aussi passionné qu'Eric Benhamou est posé, Gassée est un écorché vif, un curieux permanent. Petit, Jean-Louis Gassée avait *« un billet d'entrée permanent au Palais de la découverte »*. A cinquante-deux ans, il donne l'impression d'avoir encore ce billet en poche. Il a tout recommencé, il a tâtonné, décliné quelques offres confortables, compté ses millions et renoncé à quelques projets, puis il a fondé son entreprise, Be, qui emploie aujourd'hui une cinquantaine de personnes : *« Je n'avais pas prévu que ce serait aussi dur et qu'un jour je devrais faire la paye en hypothéquant ma maison*, relève-t-il. *Mais je n'avais pas prévu non plus le développement du Web, qui nous faciliterait les choses... »* Be est encore *« dans une situation instable, une situation à haut risque : c'est beaucoup ou c'est rien »*.

> « En France, il y a un capital intellectuel de grande valeur, mais pas les mécanismes financiers correspondants pour l'exploiter »

Eric Benhamou et Jean-Louis Gassée ont une attitude viscéralement différente à l'égard de la France : Benhamou a coupé le cordon ombilical et, s'il lit *« deux livres sur trois en français »*, il admet sans gêne que ses deux enfants parlent beaucoup mieux l'anglais : un choix d'intégration qu'il a fait très tôt, avec sa femme. S'il est un pays qui le fascine, ce n'est pas la France mais Israël, où il emploie deux cent cinquante ingénieurs, *« une main-d'œuvre très qualifiée, motivée, qui travaille dur »*. Les Français, dit-il, ne sont pas aussi technophobes qu'on le dit, mais insuffisamment exposés à la concurrence, *« ils ont du mal à passer à la vitesse supérieure »*. Gassée, lui, vibre en parlant de la France, reste très attaché à sa langue, qu'il entretient joliment, et dans laquelle sont scolarisés ses enfants. Il dit *« nous »* quand il parle des Français, s'énerve en évoquant *« notre culture qui ne permet pas les remises en cause »* et *« ne tolère pas l'échec »* : *« Ici, se faire virer, c'est un événement. On ne confond pas échec et expérience. »*

C'est, finalement, un clivage que l'on retrouve chez la plupart des Français qui ont fait leur vie dans la vallée : la manière plus ou moins passionnelle dont ils vivent leur lien avec la France. Il y a ceux qui sont comme des poissons dans l'eau dans le système américain. Bernard Lacroute et Olivier Garbe sont de ceux-là. Associés dans la plus grande firme de capital-risque de la région, KPCB, Bernard Lacroute, dit « Bernie » Lacroute, a l'œil vif et pétillant du Bourguignon qu'il a été avant de franchir l'Atlantique. Un parcours classique : bourse de la NASA à l'université du Michigan en sortant, en 1966, de l'école d'ingénieurs de Grenoble, retour en France, lendemains qui déchantent, nouveau départ pour l'Amérique, pour de bon cette fois. Après quatorze ans chez Digital Equipment, il intègre en 1983 la direction de Sun Microsystems, une *start-up* de huit mois, quatre-vingts employés, 2 millions de dollars de chiffre d'affaires. Six ans plus tard, le chiffre d'affaires est de 2 milliards et dix mille personnes ont été embauchées. *« Et moi, après six ans à quatre-vingts heures par semaine, j'étais complètement lessivé. Ma famille a dit stop. »*

Bernie Lacroute est alors entré chez KPCB et s'est acheté un vignoble en Oregon, sur lequel il a planté du pinot noir et du pinot blanc, qu'il a fait venir de Bourgogne. Décider de prendre sa retraite aux Etats-Unis, où il continuera de siéger aux conseils d'administration de sept sociétés, ne l'empêche pas de s'intéresser à la France : il y déplore la complexité de l'accès au capital, qui freine le processus de création d'entreprises. *« La formation scientifique est excellente en France*, souligne-t-il. *Il y a un capital intellectuel de très grande valeur, mais pas les mécanismes financiers correspondants pour l'exploiter. »*

Dans la vallée, où la pénurie de main-d'œuvre hautement qualifiée devient le problème numéro un, la valeur des ingénieurs français est *« largement reconnue »*, note Jean-Yves Comte, responsable d'un cabinet de consultants, Acteam International, pour entreprises européennes désireuses de s'installer dans la région. Des ingénieurs français ? *« Maths sup, maths spé ? J'embauche tout de suite ! »*, s'écrie Olivier Garbe, enthousiaste PDG de Winnov, *start-up* en pleine expansion, spécialisée dans les systèmes de vidéoconférence sur Internet. Ancien de Texas Instruments en France, il voit dans une *« connaissance très pointue à la fois de la technologie et du marketing »* l'une des recettes essentielles pour réussir dans la Silicon Valley. Winnov l'accapare entièrement : *« La vie ? Quelle vie ?*, s'amuse-t-il. *Ici, on fait l'histoire. Pas question de se reposer. »* L'ébullition et le dynamisme de la Silicon Valley imposent une vigilance constante, *« angoisse motrice de l'entrepreneur »*, comme dit Gassée. *« Il faut sans cesse surveiller la concurrence, regarder ce qu'elle fait. Ici, on ne fait pas de quartier »*, avertit Edouard Efira, ancien musicien d'Hugues Aufray, à la tête de la filiale américaine d'une société française de logiciels, Ilog.

Chacun a sa critique, amère ou sereine, des inadaptations françaises aux exigences de souplesse et de rapidité de la Silicon Valley. Pour Marylène Delbourg-Delphis, qui dirige la filiale américaine d'une autre société informatique française, ACI, *« la lourdeur du cadre législatif des sociétés françaises, les rigidités qui empêchent de restructurer facilement, de réajuster rapidement le tir technologique »* sont les principales coupables : *« Le système français est fait pour l'artillerie lourde. »*

MARTINE KEMPF, le génie alsacien des applications médicales de la reconnaissance vocale qu'une série de frustrations accumulées en France a pratiquement conduite à l'exil en 1985, à vingt-six ans, raconte ses aventures avec le sourire, mais la blessure n'est pas tout à fait cicatrisée : *« En France*, dit-elle, *on n'accepte pas le succès comme ici. »* Aux Etats-Unis, elle a eu un visa d'immigration en une demi-heure, créé une société en cinq minutes. Son bureau, à Sunnyvale, où elle travaille *« seize heures par jour »*, regorge de souvenirs de France, de la pile de *Paris-Match* relatant son odyssée aux photos de son village accrochées au mur. Aujourd'hui, Martine Kempf a sa rue à Dossenheim-Kochersberg, mais fabrique son procédé Katalavox pour des chirurgiens américains et japonais.

Venus assouvir leurs rêves « dans la vallée », ces Français savent aussi porter un regard critique sur leur pays d'adoption. De là à retourner dans leur pays d'origine... *« Pour quoi faire ? »*, demande Jean-Louis Gassée. *« Cette révolution* [technologique], *il n'y a pas de raison qu'on ne la fasse pas en France »*, dit Michel Serres. Sans doute. Avec d'autres.

Sylvie Kauffmann

Dessin : Philippe Weisbecker

Chantages *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

DÈS que nos sociétés buttent sur une malfaçon, c'est-à-dire chaque jour ou presque, les dirigeants n'ont qu'un cri : ouvrons un débat (citoyen), menons une réflexion (plurielle), non plus entre experts (trop loin des réalités) mais avec les *« gens de terrain »*, en vue de mesures *« simples et concrètes » !* Nous, les assujettis, on ne demanderait pas mieux. A ceci près qu'aussitôt notre liberté de pensée est ligotée dans un réseau de dilemmes sans alternative : chantages croisés à la correction politique, au réalisme, au chômage, au nombre, à l'émotion, et à la modernité – en train de remplacer la mondialisation, que la réalité de la chose a fait mal voir...

Si, par exemple, une majorité élue envisage une réforme qui déplaît aux financiers, c'est qu'elle est forcément irréaliste, hostile à l'emploi, à l'entrée dans le prochain millénaire, donc à l'innovation, à l'avenir de nos enfants, à la nature même. A ce compte, il serait plus franc et expéditif de réviser ainsi la Constitution : le gouvernement conduit la politique du pays... sous le contrôle des investisseurs, qui peuvent à tout moment mettre en échec la démocratie pour cause d'abstraction, d'idéologie et d'archaïsme.

Après l'obligation de dénommer les minorités comme elles l'exigent sous peine de racismes variés, un terrorisme du Nombre s'étend à vue d'œil, sur le modèle des incitations à la consommation par les hit-parades, les Audimat et les mille d'éditeurs : celui des manifestations immenses, aux quantités et aux contenus invérifiables. Le scénario est chaque fois le même, qu'il s'agisse de la venue du pape à Paris ou de l'enterrement de Diana à Londres. Des officines « créatrices d'événements » commencent par lancer des chiffres d'affluence attendue, à la façon dont les candidats aux élections sont sommés d'indiquer la « barre » de votes favorables dont ils se contenteraient : un million de personnes, deux, trois. Comme par miracle, la réalité dépasse les pronostics, ramenant les mêmes concours d'exclamations : état de choc, marée humaine, élan de tout un peuple.

Immanquablement, les caméras s'attardent sur quelques visages *« dont l'émotion ne trompe pas ». « Nos équipes sur place »* décrètent les *« grands moments »* de la journée, puis éditorialistes et sociologues décryptent ce *« signal fort »* – idéal suprême du vide modernitaire – et en dégagent le *« message »*, par essence ambigu. Face au constat rudimentaire *« voyez comme nous sommes nombreux ! »*, le mystico-vasouillard triomphe. Y a-t-il contradiction, ou mystère, de la part d'une jeunesse en perte de foi, à ovationner l'avenir en la personne d'un pape dont elle constate la faiblesse et désapprouve largement les consignes ? La royauté britannique s'est-elle montrée vacillante, ou innovante, en se laissant mettre en cause sous les voûtes de Westminster ? Question subsidiaire et passe-partout : le XXIe siècle sera-t-il religieux (comme ne l'a pas dit Malraux) ou abonné à Internet, ou les deux ? Dans un monde dangereux où l'on égorge les enfants à deux heures d'avion du tunnel de l'Alma, y a-t-il encore place pour les valeurs, le sens, l'irrationnel, tout ça ?

Autre exemple de chantage au flou intellectuel : la recherche de coupables, sans lendemain, par les suspects eux-mêmes. Après les politiciens corrompus prônant le coup de balai pour *« quelques brebis galeuses »*, et les familles royales blâmant leur insensibilité de la veille, les journalistes dépensent des trésors d'euphémismes pour réclamer un *« code de conduite »*, qu'ils ont toujours refusé, à l'usage des autres, qualifiés de *« certains médias »*.

Un terrorisme vieux comme la crainte du lendemain reprend vigueur : celui d'un pire toujours sûr. L'annonce d'un automne chaud ou du déclin de l'Occident crédite à peu de frais les Cassandre d'intuition populaire et de verve apocalyptique. A ce *ça-va-pétisme* de droite et de gauche est parfois associé un lamento sur la faillite de l'école et des cultures : les gosses ne savent même plus qui est Phèdre ! Sans compter le dénigrement du savoir gratuit et des pures beautés au nom de ces autres chantages : l'efficacité économique, la cohésion sociale. C'est bien joli, Paul Valéry, d'ailleurs M. Trichet, le gouverneur de la Banque de France, est fana de poésie, comme M. Hessel, le défenseur des sans-papiers, mais enfin *La Jeune Parque*, ça a créé combien d'emplois, voulez-vous me dire ?

Cette fin de siècle partagée entre des foules en larmes et des innocents poignardés, entre les fleurs d'un petit prince sur le cercueil de sa maman et les regards effarés des mouroirs, dira-t-on assez, après ce qu'on croyait être les records de barbarie des deux guerres, à quelles violences sa force émotionnelle de *« chandelle dans le vent »*, comme a chanté Elton John, soumet nos cœurs et nos esprits ?

Batman *par Ronald Searle*

La déroutante crise financière asiatique

Suite de la première page

Le retournement du marché des composants électroniques – une spécialité thaïlandaise – mais aussi la concurrence croissante de pays à coûts de main d'œuvre encore plus faibles, comme la Chine, ont été à l'origine de ce brusque déclin.

Le coup de grâce a été donné par l'évolution du dollar américain, dont l'envolée, à la fin de l'année 1996 et au cours des premiers mois de 1997, a rendu intenable la politique de changes menée par Bangkok. Le système d'arrimage du baht au billet vert avait pu fonctionner tant que ce dernier était resté sous-évalué et que l'économie thaïlandaise s'était montrée compétitive. Dès lors que ces conditions n'étaient plus réunies, il était voué à exploser. C'est ce qui s'est produit le 2 juillet. Incapable de contrer les attaques des marchés, voyant fondre ses réserves de changes, la banque centrale a rompu ce lien historique. Trop tardivement, selon les experts, qui estiment que le choc financier aurait été moindre si les autorités monétaires du pays ne s'étaient pas obstinées à vouloir maintenir à tout prix la parité du baht.

La crise thaïlandaise apparaît aussi comme une condamnation des systèmes de changes trop rigides, reposant sur des considérations moins économiques qu'idéologiques. Sur ce plan, la tempête monétaire asiatique évoque celle qu'a connue le système monétaire européen durant l'automne 1992 et l'été 1993.

En raison de l'étroitesse des échanges commerciaux entre les pays de la région, le décrochage du baht avait rendu inévitable un ajustement des devises des nations voisines. La Malaisie, l'Indonésie, les Philippines ne pouvaient pas se laisser distancer par la Thaïlande, dotée, après la dévaluation de sa monnaie, d'un avantage compétitif considérable. Il n'en reste pas moins que l'extension de la crise aux autres pays de la région a surpris par sa rapidité, son ampleur et son étendue. Même Hongkong, où la richesse par habitant est vingt fois supérieure à celle des Philippines, a été touché. Et la présentation par le Fonds monétaire international d'un plan de sauvetage financier en faveur de la Thaïlande n'a fait qu'aggraver la situation.

La Malaisie, l'Indonésie et les Philippines, qui connaissaient des difficultés économiques moins graves que la Thaïlande, ne méritaient pas, de l'avis des experts, une telle déroute boursière et monétaire. Sans doute le directeur général du FMI, Michel Camdessus, a-t-il raison de préciser que dans le monde financier actuel *« on paie pour les péchés de son voisin »*. Sans doute aussi le Japon n'a-t-il pas affiché la même détermination à aider ses voisins que les Etats-Unis à soutenir le Mexique il y a deux ans. Sans doute, enfin, faut-il tenir compte de la myopie des gestionnaires internationaux, pour qui l'Asie du Sud-Est forme un bloc et qui, sans chercher à affiner l'analyse économique de chaque pays, ont retiré en masse leurs capitaux de la région à la première secousse. Toutes ces explications ne suffisent toutefois pas à expliquer la facilité avec laquelle s'est propagée l'onde de choc.

De nombreux analystes y voient surtout la conséquence de la crispation des gouvernements nationaux. En dénonçant sans relâche le complot des *« spéculateurs internationaux »*, en tenant des propos racistes à l'encontre du financier américain George Soros, en promettant aux investisseurs étrangers, comme le vice-premier ministre malaisien, le sort de *« vers se tortillant sous un soleil brûlant »*, les dirigeants de ces pays ont accru la défiance des investisseurs étrangers à l'égard du modèle économique suivi en Asie du Sud-Est, et ils ont accéléré la fuite des capitaux de la région. Il a d'ailleurs suffi que les autorités malaisiennes fassent volte-face, vendredi 5 septembre, et renoncent à leurs mesures de restriction des transactions boursières pour que la Bourse de Kuala Lumpur se redresse. C'est aussi une des leçons de la crise monétaire asiatique.

Il est illusoire pour un gouvernement de faire participer son pays au jeu économique mondial sans en accepter les règles. L'une d'entre elles est que les capitaux internationaux sont libres de circuler, d'entrer et de quitter un pays, en fonction de sa solidité économique et financière, de son degré de développement démocratique, de sa stabilité sociale et de la capacité de ses dirigeants à garder leur sang-froid en cas de crise.

Pierre-Antoine Delhommais

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Hôpitaux : le temps presse

LA visite du secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, à Pithiviers, lundi 8 septembre, a été aussi houleuse que la rentrée hospitalière est difficile. Il faut restructurer pour mieux soigner. Une tâche des plus ardues : élus, personnels et population ont souvent réalisé – en vain – l'« union sacrée » pour sauvegarder « leur » maternité. Le cas de Pithiviers relance, après celui de La Mure, dans l'Isère, la lancinante question : la France peut-elle continuer à entretenir l'un des parcs hospitaliers les plus denses du monde ?

Des CHU, dotés de plateaux techniques lourds, aux établissements de proximité dont les équipements sont parfois obsolètes, ce maillage serré ne répond pas toujours aux exigences de qualité. Des fermetures et des reconversions s'imposent, des complémentarités public-privé doivent voir le jour. La gauche avec sa loi hospitalière de juillet 1991, comme la droite avec le plan Juppé de 1995, ont bien compris les enjeux, sans pour autant avoir été capables de déclencher un véritable mouvement de restructurations.

On sait, depuis de nombreuses années, que proximité ne rime pas forcément avec qualité, et encore moins avec sécurité. La maternité de Pithiviers en est visiblement un bon exemple. Mais mise à part la décision de maintenir la fermeture de ce petit hôpital du Loiret, l'action du gouvernement semble se résumer à cette devise : hôpital, silence ! Trois mois après sa nomination, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, n'a toujours pas expliqué sa stratégie au monde hospitalier soumis, depuis un an, à une cure d'austérité sans précédent. Elle n'a toujours pas dit, en particulier, ce qu'elle compte faire du plan Juppé : prolonger sa mise en œuvre ou proposer une solution alternative.

Aussi nécessaires soient-elles , les restructurations hospitalières ne pourront se faire sur la base d'une simple logique économique. Le rapport « L'obstétrique en France » révélé par *Le Monde* montre parfaitement les conséquences que pourrait avoir une politique qui ne tiendrait pas compte, en priorité, d'impératifs sanitaires. En quelques années, faute d'avoir su prolonger l'action du « plan périnatalité » des années 70, la France est passés, pour ce qui est de la mortalité périnatale, du quatrième au douzième rang des pays de l'OCDE. A l'évidence, la simple fermeture des petites maternités ne saurait tenir lieu de politique.

Tirant un premier bilan de son plan dans la revue *Droit social*, Alain Juppé expliquait qu'il est aujourd'hui avéré que *« notre système de santé peut soigner mieux sans dépenser plus et que maîtrise des dépenses n'est nullement synonyme de rationnement des soins »* (*Le Monde* du 30 août). L'exemple de l'obstétrique montre que son propos est insuffisant : ni lui, ni *a fortiori* l'actuel gouvernement, n'ont pour l'heure proposé, dans ce domaine comme dans d'autres, un plan d'accompagnement dont l'objectif soit – effectivement – d'améliorer le niveau sanitaire de la population. Le temps presse.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : **Thomas Ferenczi**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,*
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Septembre, mois de Biarritz

ON A DIT que dès le 31 août les sages devaient émigrer de l'Atlantique vers la Méditerranée, à la poursuite du soleil. Ces conseils viennent de gens trop prudents qui se lèvent tôt. Certes, chaque matin, des nuées, massées au bord de l'océan, préparent une sournoise offensive. Mais chaque matin, vers 11 heures, le soleil épaulé par quelque syndicat touristique céleste chasse ces importuns présages.

On voit alors les bataillons serrés d'estivants peupler les rues de Biarritz, sa plage et la piscine salée de la Chambre d'Amour, où les gens chic se baignent le dos tourné à l'Atlantique. L'après-midi, un championnat de golf sur les dix-huit trous de la falaise, un défilé de mannequins à l'hôtel du Palais attirent les uns ou les autres. Le soir enfin, et jusqu'à l'aube, le Savoy et le Mayfair font danser des sambas fébriles aux couples pain d'épice.

Biarritz, c'est avant tout le Pays basque, ses discrètes collines baignées d'un air que portent à la fois les vents de l'Atlantique, des Pyrénées et des plaines d'Aquitaine. Cette douceur de septembre qui se prolonge jusqu'aux lisières de l'automne, on la goûte pleinement au hasard des bois qui bordent les lacs ou les chemins de la région. De précieux vestiges de l'art basque, catalan ou andalou y dorment, dans la fraîcheur de cloîtres ou de patios scrupuleusement reconstruits.

Face à l'océan et à ses souvenirs, Biarritz a su faire renaître des cendres de la guerre une belle image sous un beau ciel. Et septembre a retrouvé la province où il peut chaque année se blottir en toute quiétude.

Bernard Lauzanne
(10 septembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : **3615 code LEMONDE**

Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, **01-44-08-78-30**

Index et microfilms du *Monde :* renseignements par téléphone, **01-42-17-29-33**

Le Monde sur Compuserve : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Admirable Angleterre

par Régis Debray

J'AVOUE : j'ai eu très peur, ce samedi matin 6 septembre, devant ma télévision. Londres était le cœur battant de la planète et je n'ai pas souvenir d'un pareil suspens médiologique. Le convoi funèbre fendait la foule depuis une heure et l'on vit soudain *« the royals »*, on ne sait d'où sortis, s'avancer à pied, vulgairement. La reine en personne, en famille et sans escorte, gagnait le portail de Buckingham. Elle s'est campée là, une parmi des millions de citoyens, ses sujets, pour voir passer le cercueil. Non devant eux, mais quasiment avec eux. Le monde basculait. La reine d'Angleterre attendait.

Le convoi se faisait attendre, longuement. De mémoire de roi, on n'a jamais vu un souverain poireauter et *« the queen »* faire le pied de grue. Et de qui attendait-elle le passage ? De son antipode. D'une reine des cœurs, d'une diva du glamour, d'une héroïne de romans -hotos. Sa pire adversaire. L'ancienne Angleterre attendait debout, en plein soleil, la nouvelle. La vieille Europe, retranchée dans ses rites et ses châteaux, renonçait à sa distance, à son invisibilité pour rendre hommage à l'Amérique. La culture de l'officialité mettait pied à terre devant la culture de l'intimité mise par le satellite et les caméras au centre de nos vies. Allait-elle enjamber la rampe ? Descendre de la scène (Buckingham) dans la salle (la Ville) ? Abolir la coupure sémiotique ? Se rendre ?

Non. *« The queen »* a mis un pied sur la rampe, pas deux. Elle s'est tenue en deçà de la frontière fatidique. L'irréparable n'a pas été commis. Le commentateur laissa planer le doute pendant de longues minutes : allait-elle rejoindre le convoi, en laïque, sur la chaussée ?

Diana est morte du paradigme « indiciaire » qui lui a donné vie dans les cœurs

Allait-elle se fondre dans la foule, le flux, l'émotion collective et charnelle ? Déposer l'ultime transcendance symbolique de cette démocratie – la couronne tenue de Dieu – au pied du post-moderne ?

Ce pas en trop eût été l'effondrement symbolique du Royaume-Uni ; la fin d'une légitimité dynastique ; et, plus profondément, la victoire de la loi du cœur sur la loi tout court, de l'horizontale sur le vertical, et de l'Indice sur le Symbole (signe collant à la chose même, comme la photo, sur le signe coupé de la chose, comme le mot, pour reprendre les catégories de Peirce).

Le Palais a coupé la poire en deux : une moitié de la famille, les princes, dans le flux, légèrement en avant de la société civile, encore un peu isolés mais homogènes à la procession émotive, derrière l'attelle d'artillerie. La clé de voûte, la reine (avec sa mère et sa sœur : la sacralité est aux mains des femmes) est remontée en scène pour poursuivre son rôle de composition, qui n'est pas la présence charnelle, fusionnelle et instinctive, mais la représentation à distance, froide. La hauteur symbolique l'a emporté de justesse, au *finish,* sur la fusion indicielle du direct. Le minimum vital monarchique a été sauvegardé, sans lequel la transcendance de l'institution se fût effondrée. Hollywood n'aura pas tout balayé. Laurence Olivier a tenu face à l'Actors Studio.

Comment un nouvel objet technique fait-il bouger un domaine de tradition ? Walter Benjamin, l'un des pères fondateurs de la médiologie, ne se demandait pas si la photo était un art, mais ce que la photo avait changé dans notre conception et notre pratique de l'art. C'est le choc de deux séries hétérogènes – technique et culture – qui doit fixer notre attention. L'institution « Eglise catholique » rencontre le tube cathodique. L'Ecole rencontre l'ordinateur. Que doivent-elles refaire d'elles-mêmes pour ne pas se laisser défaire par le météorite tombé dans leur jardin ?

La monarchie britannique et les Windsor en particulier n'étaient pas faits pour les technologies du *live,* dont les effets sociologiques s'appellent la culture du sensoriel et du tactile, la compassion humanitaire, l'idolâtrie du corps et de la proximité. Les *« royals »* appartiennent corps et âme à l'ancienne société du spectacle, qui pivote tout entière sur la coupure sémiotique : la carte n'est pas le territoire, l'acteur n'est pas son personnage, la reine n'est pas sa féminité, le symbole n'est pas la chose.

Ils vivent sous le régime de la séparation : entre le parterre et la scène (matérialisée au théâtre par la rampe et à Londres par la grille de Buckingham) entre l'auteur et son texte, entre la chair et le Verbe. Il y a le même rapport entre la reine et son corps physique qu'entre une œuvre en différé et un document en temps réel, ou une pièce de théâtre et un happening. Ou un tableau et une photo (quand elle est prise sur le vif et non posée ou officielle).

Diana, la femme la plus photographiée du monde, était une photo ; Elizabeth II d'Angleterre est un tableau. L'ascendant de la reine suppose que tout ce qui est directement vécu soit éloigné dans la représentation. La magie de Diana, que tout ce qui était éloigné dans la représentation (monarchique, protocolaire, ritualisée) soit vécu en direct. Magie ô combien communicative puisqu'elle est le moteur même de nos machineries communicantes.

La monarchie est froide, par obligation et métier ; le jet-set est chaud, parce qu'il vit d'images sur le vif. Diana est morte du paradigme « indiciaire » qui lui a donné vie dans les cœurs : l'émotion palpitante et sans code, l'immédiate restitution du corps par l'instantané. Elle s'est shootée à l'image et a été shootée par l'image : victime du tir photographique.

Diana, dit-on, ne lisait pas de livres ; elle regardait, écoutait, dansait. En direct. Charles lit des livres et vit en différé. On le dit distant, froid. Il se cache derrière sa fonction ; son corps n'est pas lui. Diana entend que la carte soit le territoire, le privé le public, le signe la chose même, et qu'une princesse soit entièrement femme. Comme la vidéosphère elle-même, elle ne supporte pas l'idée du dédoublement, qu'elle juge hypocrite, entre une personne et son personnage, entre le sentiment et la conduite.

Elle touchait les âmes parce qu'elle touchait les corps, et se donnait à toucher dans les hôpitaux, les gymnases et les chambres. L'univers indiciaire est tactile. Il caresse et il étreint. L'univers symbolique, celui de Charles, coupe l'élan et débranche. Il désincarne le concret et demande aux spectateurs de faire la moitié du chemin.

L'aristocrate milliardaire est devenue la princesse du peuple non par populisme, mais parce qu'elle a épousé les valeurs et les références, c'est-à-dire l'environnement médiologique du peuple. Elle régnait dans la rue et avec elle, parce que l'homme de la rue, vous et moi, ne vit pas dans le différé, mais dans le direct ; pas devant des pages écrites, mais dans son petit écran ; pas avec des dispositifs de projection à distance (cinéma, théâtre), mais dans les dispositifs d'immersion (concerts, rock, *live TV* et jeux vidéo). Cette décontraction, c'est l'Amérique même. Celle du jet-set, non de l'establishment.

Double fut le miracle des funérailles de Diana, étonnant mariage de l'ancien et du moderne, comme un poème d'Apollinaire ciel ouvert. Premier miracle, effervescent, d'un deuil de masse. La vitalité ethnique d'un grand peuple invente en direct une légende mondiale, en faisant corps autour d'un signe central (les Britanniques sont à leur plus haut quand ils se rassemblent, contrairement aux Français).

Deuxième miracle, protocolaire, dans l'abbaye de Westminster : le domptage du cru par le cuit, du cri protestataire par l'hymne anglican, encadrant Elton John entre deux cantiques religieux permettant la belle sortie très « cœur » et « société civile » d'Earl Spencer, mais intégrant le séditieux dans le solennel.

C'est la merveille du gothique pop, création britannique. L'ordre symbolique du rituel a capturé l'ordre indiciaire de l'image-son – seule façon de ne pas se faire désintégrer par lui. L'Union Flag a été descendu à moitié sur le toit de Buckingham. La couronne a composé : elle n'a pas abdiqué. Le Vieux Monde, durement secoué, a tenu bon.

Et le Continent est, une fois de plus, en dette avec la Grande-Bretagne.

Régis Debray *est écrivain et philosophe.*

Pour une dianalogie

par Daniel Bougnoux

LES retombées du safari-princesse ne sont pas encore exactement mesurables. Tous les médias en touchent les dividendes puisque la condamnation des paparazzi a permis d'extraire de l'accident, à défaut d'images fortes, une abondante copie : jusqu'à l'enterrement, la presse aura vécu une semaine faste, et ce n'est sans doute pas fini.

Quand le trop-plein d'émotion cédera la place à une analyse plus impartiale, gageons que cette mort appartiendra, après Timisoara et la guerre du Golfe, à la série des cas d'école dans l'étude des phénomènes médiatiques. Et une dianalogie verra peut-être le jour dans nos universités, au croisement de plusieurs questions. Comment devient-on la femme la plus photographiée du monde ? Par quelle surenchère du marché, et du désir collectif, l'image d'un baiser volé au téléobjectif peut-elle rapporter jusqu'à 10 millions de francs ? Pourquoi des princesses dans un monde en détresse ? Comment s'engendrent et persistent de pareils mythes, qu'ont-ils à nous dire sur l'imaginaire de nos contemporains ? Pourquoi « planquer » Diana rapportait-il tellement plus que de prendre les risques d'un photoreportage sur un véritable théâtre d'opération ? Pourquoi les paillettes d'une douteuse communication chassent-elles des couvertures l'information sérieuse ? Mais la presse survivrait-elle sans l'injection de princesses dans ses pages ?

Ce que nous voyons dans ces rubriques déborde de beaucoup ce qui nous regarde, et une certaine communication est devenue, à la lettre, pornographique en affichant ce qui devrait rester abrité des regards indiscrets. Mais pourquoi, malgré quelques hoquets d'indignation, sommes-nous généralement preneurs ? Qui, dans le champ médiatique, du photographe, de l'agence, de la rédaction du journal ou de ses lecteurs, oriente le grand miroir ? Que m'est-il permis de voir ? Et si je ne suis pas d'accord, à qui m'en prendre ?

Si la spirale scintillante des images fait rêver (tout rêve parle par images), il arrive que son arrêt brutal réveille, ou donne à penser. L'immense événement de ce drame a entraîné jour après jour une réflexion salutaire, d'autant plus que les premières inculpations formulées péchaient par étourderie. Comme l'a souligné Edgar Morin interrogé par *Libération*, on cherche spontanément une causalité simple – d'abord les paparazzi, puis l'ébriété du chauffeur – sans concevoir l'imbrication des facteurs ; de même part-on en guerre contre le *« pouvoir médiatique »*, voire la *« société du spectacle »*, et l'on croit avec ces grands mots rendre compte d'une réalité autrement complexe.

Nous avancerons au contraire l'idée que partout où opèrent les médias, c'est-à-dire des chaînes d'intermédiaires à la fois humains et techniques, plus rien n'est simple. Le cloisonnement des sujets et les causes singulières n'ont plus cours.

L'interaction et la réaction remplacent l'initiative personnelle ; le collectif, donc une certaine forme d'inconscient, supplante la volonté de chacun. Plusieurs commentateurs l'ont bien remarqué, qui ont dénoncé, après Albert du Roy, l'hypocrisie générale, autrement dit la division des consciences. Et il est notoire en effet que, partout où les médias nous relient, ils nous divisent du même coup d'avec nous-mêmes. Cette torsion ironique infligée aux consciences peut aller jusqu'à l'effet boomerang, et à une réverbération tragique.

Traquée ou truquée ? Princesse proche de la sainteté, ou manipulatrice prise à son propre piège ?

La division intime des protagonistes est patente autour de la mort de Diana, à commencer par sa personnalité controversée : traquée ou truquée ? Princesse proche de la sainteté, ou manipulatrice prise à son propre piège ? Que dire de notre stupide désir de voir, quand les motos lancées à la poursuite de la poule aux œufs d'or ne trouvent plus à flasher, sous la pile d'un pont, qu'un corps tordu dans la ferraille ? Quel cannibalisme s'est mêlé à l'amour ? Que deviennent les paparazzi, quand les photos les plus chères du monde s'avèrent invendables ? Et quand eux-mêmes, Quand des Orfèvres, deviennent la cible des objectifs ? « Monsieur Paul » est-il encore l'un des responsables de la sécurité de l'hôtel quand il tue le fils du patron, et ternit pour longtemps la réputation du Ritz ? La disparition de Diana arrange-t-elle les Windsor (qui ne l'aimaient pas) ou les enfonce-t-elle irréparablement dans leur image de vieilles momies ? Cependant que les tabloïds pleurent celle dont ils ont objectivement précipité la mort ; et que le bon public maudit ces reporters dont il achetait massivement les images...

On pourrait continuer. C'est tragique s'il est vrai que la tragédie, selon Aristote, tient à une certaine circularité ou réflexivité de l'action (sur le modèle d'*Œdipe roi*). Quelques cercles plus bas, cependant, le comique menace (arroseur arrosé). La critique des médias s'annonce plus délicate que prévu. Ce pourrait être la tâche d'une médiologie.

Daniel Bougnoux *est philosophe et rédacteur en chef de « Cahiers de médiologie ».*

Princesse, pauvre fantôme errant

par Christophe Gallaz

S'IL est un paradoxe que la mort de la princesse de Galles et de son compagnon met en lumière, c'est bien celui dont la presse *« people »* tire sa prospérité : sous les apparences de décrire à sa clientèle le destin de personnages célèbres, la renseignant ainsi sur nos sociétés en général, elle détruit en elle toute compétence d'altérité de manière à la rendre à la fois autiste et compulsive, c'est-à-dire désireuse à l'infini d'acheter ses produits.

Ce processus est subtil. Les commentateurs qui se sont exprimés jusqu'ici sur cet événement n'ont su qu'incriminer soit les journalistes, soit leurs lecteurs, soit la société du spectacle, soit la disparition généralisée des normes morales, avant de réconcilier tout cela sur le thème idiot de la culpabilité collective. Aucun surcroît de conscience ne montera de cette soupe. Soyons observateurs empathiques plutôt qu'exégètes désenchantés ou prêcheurs vertueux – et demandons-nous de quelles angoisses et de quels manques collectifs, rentabilisés par quels pouvoirs, le voyeurisme médiatique est aujourd'hui le signe.

D'abord ceci : tout regard, *a fortiori* toute presse, particulièrement celle qui se fonde sur l'image, détruisent automatiquement les gens et les événements dès lors qu'ils les érigent en sujet. Que deviennent devant moi, sur la page de mon journal ou sur l'écran de mon téléviseur, les figures de la princesse ou du petit Sahélien crevant de faim ? Arrachées de toute matérialité pour être captées par l'appareil photographique ou la caméra, sélectionnées selon les canons les plus efficaces de l'engouement mélodramatique, puis soumises à la concurrence des articles ou des clichés qui constituent leur environnement, et finalement sous-regardées par moi qui devrait les avoir oubliées pour pouvoir contempler toutes celles qui lui succèderont demain, elles sont inertes au sens chimique du mot. Elles ne se renvoient qu'à elles-mêmes et ne me renvoient qu'à moi.

Je ne percevrai donc pas la princesse ou le petit Sahélien comme des instances aptes à mobiliser ma sollicitude active ou galvaniser ma conscience politique. Puisqu'ils me parviennent débarrassés de soi, je pourrai même ne pas les inscrire dans leur destin et ne pas écouter ce qu'ils me disent. Je les instrumentaliserai à mon usage exclusif, en les instituant comme de simples paramètres supplémentaires sur mes tableaux de bord intimes – de quoi déterminer égocentriquement le sentiment que j'ai du monde, m'accabler ou me réjouir de la tournure qu'il prend, me renseigner sur la position que j'y tiens et déterminer machinalement, la tête soulagée par tant de banalisation, mes caps et mes comportements.

Cela ne signifie pas que les choses soient simples dans leur ensemble. Le voyeurisme est exploité dans les deux sens. La relation nouée entre ceux qui sont montrés par la presse et ceux qui consomment cette presse est donc nuancée. Les premiers sont de plus en plus la proie des seconds, mais ils trouvent dans ce statut une occasion sans égale de croire à leur propre existence, puisqu'ils se sentent émettre d'eux-mêmes une image prodigieusement attestée par autrui. Et les seconds sont de plus en plus prédateurs et de plus en plus cyniques, mais aussi de plus en plus minés et de plus en plus absents de soi, puisqu'ils deviennent incapables de déterminer leurs repères hors de la chasse qu'ils mènent.

Ce dispositif est vieux comme le monde. Lui seul nous permet d'étayer le sentiment de notre identité : je me vérifie dans le regard que tu portes sur moi. Mais il s'est totalement perverti ces dix ou vingt dernières années. Une formidable machine économique s'en est mêlée, qui fait peser là-dessus ses lois de fonctionnement spécifiques. Le bon vieux schéma du village paysan, où chacun pouvait s'observer tour à tour, est dépassé. Le principe de la rentabilité pousse désormais à la division des tâches. D'une part, il faut que les acteurs du spectacle se raréfient (ou se surexhibent) de telle sorte que leur faculté de fascination, autrement dit leur valeur marchande, augmente. Et, d'autre part, il faut que les consommateurs de ce spectacle s'accroissent en nombre pour constituer le plus vaste marché possible.

> Où se procurer le courage de quitter quelques instants notre confort, la citadelle des regardeurs, et de nous risquer sur la scène humaine si grouillante ? Y repérer un être vivant, le tirer de l'anonymat puis le façonner de telle façon qu'il mérite nos regards sur lui ?

Voici donc aujourd'hui deux camps de plus en plus spécifiés, de plus en plus distincts et de plus en plus antagonistes : celui des stars médiatiques d'un côté, celui du public de l'autre. Leurs intérêts ne s'imbriquent plus comme jadis, à la faveur du côtoiement social ambiant, mais jaillissent en divergeant dans un champ de fantasmes et de chimères qui s'étirent nécessairement, eux, jusqu'aux extases de la mort. C'est donc la vie elle-même, avec son poids de chair, d'humeurs, de contradictions et de larmes, qui prend les aspects d'un obstacle. C'est d'elle qu'il faut se débarrasser.

Dans ce sens, il est rigoureusement logique que le petit Sahélien crevant de faim ne puisse jamais venir en réalité dans nos cités occidentales pour y demander notre aide concrète. Et rigoureusement logique qu'une princesse, particulièrement celle qui se serait montrée désireuse d'explorer toutes les gammes de l'existence, finisse pulvérisée dans les tréfonds d'un tunnel parisien.

Cette fatalité a-t-elle provoqué un chagrin véritable ? Elle poursuivra en tout cas son cycle à l'infini. Ce qui terrasse les foules n'est pas le manque prévisible de sa personne en leur sein, mais la certitude qu'il va falloir, dans le plus bref délai, trouver une figure propre à lui succéder dans les schémas du voyeurisme collectif. Tâche effrayante. Dans l'état de solitude et d'inaptitude à l'Autre qui dévaste aujourd'hui chacun d'entre nous, est-elle seulement concevable ? Où se procurer le courage de quitter quelques instants notre confort, la citadelle des regardeurs, et de nous risquer sur la scène humaine si grouillante ? Y repérer un être vivant, le tirer de l'anonymat puis le façonner de telle façon qu'il mérite nos regards sur lui ?

Terrible interrogation. Nous sommes incapables d'y répondre. Nous sommes incapables de regagner le réel, et cette incapacité nous commande les comportements les plus infantiles. Pleurons donc la princesse par centaines de milliers. Fleurissons les trottoirs londoniens pour les muer en prairies mélodramatiques. Suspendons notre indifférence à l'égard des malades du sida. Refoulons notre mépris des immigrés pakistanais. Ou encore : essayons d'être jeunes et dynamiques, comme Tony Blair. Ou restons pétrifiés dans le protocole, comme la famille royale. Et vas-y, toi, Elton John, avec ta belle chanson qui nous arrache des larmes et dont tu promets de verser les droits d'auteur aux nécessiteux !

Tout cela n'a pas la moindre importance. Ce qui compte, c'est nous rassembler en masses maximales, indifférenciées le plus possible, pour nous réchauffer vaille que vaille dans l'espace de notre détresse. D'ailleurs, le fantôme de la princesse sait aussi cela. La pauvre. Elle aussi voudrait retrouver un peu de sa chaleur perdue, mais elle s'en trouve incapable. Elle n'est plus guère qu'une image errante. Elle aussi ne sait pas comment regagner le monde matériel, pour y toucher quelqu'un dont la chair serait chaude et le cœur palpitant. Elle essaie bel et bien de rencontrer des hommes pour en devenir la compagne, mais les choses ne se passent jamais dans la plénitude qu'il faudrait. C'est trop difficile, sans doute. C'est trop fatigant. C'est au-dessus de ses forces, et voici pourquoi : la princesse n'est plus guère qu'une publicité de l'amour.

C'est ainsi que le fantôme de Diana saute constamment dans des avions pour rencontrer, sur tous les continents qu'elle parvient à sillonner, les seuls pairs qui lui restent – des icônes, eux aussi : celles de la solidarité, de l'entraide et de la fraternité. Vous la verrez un jour en Inde, un autre jour au bal en faveur des sidéens à New York, un autre jour en Bosnie, un autre jour chez les vieillards isolés, ou le lendemain dans un asile de fous aux confins des banlieues londoniennes.

Pourvu que tout se passe bien ! Pourvu qu'elle retrouve, à la faveur de ses zigzags planétaires, le petit Sahélien qui nous paraît crever de faim deux ou trois fois par semaine dans le journal ! Et les petits Angolais dont la télévision nous montre à l'occasion les pansements au lieu des jambes ! Et pourvu qu'elle en soit suffisamment consolée pour que nous parvenions à croire, elle et nous, à l'existence d'un lien entre les êtres ! Nous savourerions enfin, apaisés dans les légèretés du temps suspendu, les délices de l'illusion d'appartenance à une espèce commune.

Christophe Gallaz *est écrivain et chroniqueur.*

AU COURRIER DU « MONDE »

Glissières de sécurité

Depuis cinq jours, je lis beaucoup de choses sur l'accident mortel de la princesse Diana et de son fiancé, et je suis surpris de ne rien lire ni entendre concernant la cause principale de ce « crash ». La Mercedes s'est écrasée contre un pilier du tunnel ! Où étaient donc les glissières de sécurité qui équipent des milliers de kilomètres d'autoroutes et de routes françaises ? Si ce tunnel avait été équipé de glissières, cet accident horrible se serait soldé par des tôles froissées, une grosse peur pour tout le monde et un retrait de permis pour le conducteur.

Louis Lauzin
Rabastens (Tarn)

Marchandises volées

Une tentative de vol qui se termine tragiquement. Le délit transformé en crime (qu'ils ont certainement photographié). Jusqu'à quand la presse va-t-elle couvrir, protéger, défendre, employer et payer des voleurs d'images, acheter et vendre des marchandises volées ?

Jean Chantelare,
Paris

Morale civique

Le Monde a évoqué plusieurs fois le retour de la morale civique à l'école souhaité par Lionel Jospin comme par Claude Allègre et Ségolène Royal. Ce vœu répond en effet à une carence grave de notre école qui « produit » trop souvent des hommes et des femmes férocement individualistes, plus portés vers l'indiscipline râleuse que vers le respect des autres et le souci du bien commun. Cela nous vaut en particulier des élites plus préoccupées de leurs carrières et de leurs droits que de leurs obligations à l'égard de la collectivité. Retrouver le chemin d'une morale civique à l'école est donc une nécessité vitale pour la nation, mais il ne faut pas se cacher les difficultés. Il faudra d'abord définir de façon claire une morale républicaine qui ne soit pas un ordre moral (normes d'une minorité imposées à tous) mais qui soit reconnue comme légitime par la majorité des citoyens de ce pays. Mais il faudra aussi se défaire de l'illusion bien française qu'une formation théorique peut suffire. A ce titre, plus d'un discours sur la « citoyenneté » ne brasse que du vent. Seule en effet la pratique à l'école d'une vie collective pacifiée et solidaire, d'un travail en équipe peut créer des comportements durables d'adultes responsables.

Gilbert Tourret
Lyon

Discrimination

Dans sa noble homélie aux JMJ, Jean Paul II a dit : *« Dans le Christ, il n'y a plus ni juif ni grec, ni esclave, ni homme libre, tous ne font plus qu'un. »* Evidente allusion à l'épître aux Galates de saint Paul. Mais Paul a dit exactement : *« Oui, vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a plus ni juif ni grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ »* (Gal.III, 27-28). Pourquoi avoir supprimé *« il n'y a plus l'homme et la femme ? »* Parce que ce n'était pas le sujet ? L'esclavage encore moins. N'est-ce pas alors parce que la vue magistrale de saint Paul condamne la discrimination que l'Eglise pratique à l'encontre des femmes dans l'accès aux ministères ?

André Tunc,
Paris

PRIVATISATION **Le gouvernement français a décidé de vendre 38 % du capital de France Télécom. Le numéro quatre mondial du téléphone placera ses actions en Bourse en octobre, une part du capital étant ouverte aux salariés. Une participation croisée devrait voir le jour avec son partenaire allemand Deutsche Telekom. ● UNE AUGMENTATION de capital, dont le fruit sera réservé à l'opérateur, interviendra en 1998. ● LA VALEUR de France Télécom est estimée à un peu moins de 200 milliards de francs par le gouvernement, qui retirera au moins 40 milliards de cette privatisation partielle. ● LA RÉGLEMENTATION, qui doit entrer en vigueur avec l'ouverture totale à la concurrence en janvier 1998, devrait être réaménagée dans les mois à venir. ● LES CONFÉDÉRATIONS SYNDICALES, à l'exception de la CGT, ne s'opposent pas aux privatisations partielles des entreprises publiques.**

L'Etat va céder au privé plus du tiers du capital de France Télécom

Environ 20 % des actions de l'exploitant téléphonique seront vendues en Bourse en octobre. 3 à 4 % seront réservés au personnel. Deutsche Telekom devrait acquérir 7,5 % du groupe français, qui augmentera son capital de 5 % à 6 % par un nouvel appel au marché en 1998

LE GOUVERNEMENT français a officiellement annoncé, lundi 8 septembre, la relance du processus de privatisation partielle de France Télécom. Celui-ci conduira l'Etat français à céder environ 38 % du capital du quatrième exploitant téléphonique mondial. Le gouvernement n'a donc pas suivi Michel Delebarre, le maire socialiste de Dunkerque, ancien ministre, qui, dans son rapport sur « Les enjeux d'avenir de France Télécom », remis en fin de semaine dernière, recommandait de ne pas dépasser le seuil du tiers du capital.

A son arrivée à Matignon, début juin, Lionel Jospin avait suspendu le projet élaboré par son prédécesseur, Alain Juppé, qui devait se traduire par l'introduction en Bourse, début juillet, d'une partie du capital de France Télécom. Finalement, les titres de l'opérateur, transformé en société anonyme début 1997, feront leur entrée en Bourse le 20 octobre, simultanément à Paris et à New York.

Ce sont environ 20 % des actions de France Télécom qui seront ainsi vendues par l'Etat. Les parts exactes des titres qui seront réservées au grand public et aux investisseurs institutionnels, français et étrangers, seront fixées dans les prochains jours. Mais la part internationale serait très réduite. La campagne de réservation des actions démarrera le 22 septembre. Le prix ferme de vente des titres sera fixé le 6 octobre.

« Cette opération est différente de celle proposée par le précédent gouvernement », a tenté d'expliquer, lundi, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn. Selon lui, *« il ne s'agit pas d'une privatisation »*, ni de *« mettre le plus possible d'actions sur le marché »*, mais d'une ouverture du capital, qui conduira à *« une évaluation »* boursière, permettant à France Télécom de nouer les alliances nécessaires à son développement international.

« Il est aussi prévu une prise de participation par Deutsche Telekom, ainsi qu'une augmentation de capital destinée à donner à France Télécom de nouveaux moyens pour son développement, notamment pour acquérir une participation dans Deutsche Telekom », a également fait valoir M. Strauss-Kahn.

Le projet dévoilé lundi par le gouvernement stipule que, outre le placement en Bourse de 20 % des actions, 3 % à 4 % du capital seront cédés (à des conditions privilégiées) aux salariés de France Télécom. Il n'y aura pas en revanche, comme cela était précédemment prévu, mise en place d'un mécanisme de stock options pour les principaux dirigeants du groupe.

Par ailleurs, 7,5 % du capital sera vendu à Deutsche Telekom, le partenaire allemand de l'opérateur français, ce dernier devant parallèlement acquérir 7,5 % du capital de Deutsche Telekom. Cette opération, qui coûterait 28 milliards de francs au cours actuel de Deutsche Telekom, conduira France Télécom à débourser de l'argent.

La valeur des 7,5 % de France Télécom que devrait acquérir le groupe allemand – il n'a toutefois pas confirmé cette annonce – serait en effet inférieure : environ 15 milliards, si l'on se fonde sur l'estimation donnée par M. Strauss-Kahn : *« 1 % de France Télécom vaut un peu moins de 2 milliards. »*

ÉCHANGE DE PARTICIPATIONS

L'augmentation de capital de France Télécom devrait intervenir en 1998. Elle se traduira par un nouvel appel au marché, via la création et la vente d'actions nouvelles. L'opération, qui devrait rapporter quelque 10 milliards de francs à l'opérateur, se traduira par une diminution du poids relatif de l'Etat dans le capital, de l'ordre de 5 % à 6 %.

L'échange de participations entre France Télécom et Deutsche Telekom devra être précédé d'une clarification des relations entre les deux groupes, et notamment d'une harmonisation de leurs politiques de développement à l'international, pour le moins discordantes ces derniers mois. *« Il est évident que les conditions de collaboration auront été auparavant explicitées »*, concède M. Strauss-Kahn.

Le gouvernement, qui, grâce à cette opération, devrait récolter au bas mot 40 milliards de francs, utilisera cette manne pour tenir les promesses faites en matière de recapitalisation de certaines entreprises publiques en difficulté (GIAT, Thomson Multimédia...).

« Nous comptons consacrer une part de ces sommes à la création d'une nouvelle structure de capital-risque consacrée au secteur des télécommunications », explique M. Strauss-Kahn. Il estime qu'il n'y a pas de risque de collision avec la vente d'actions de la société Telecom Italia par le gouvernement italien – *« l'opération France Télécom sera achevée quand l'opération italienne démarrera »* – et écarte l'idée d'une possible décote de la valeur des titres France Télécom compte tenu des trois mois de retard pris par l'introduction en Bourse.

Philippe Le Cœur

La France bon élève de la libéralisation

A la demande de BT (ex-British Telecom), la société d'études Yankee Group a analysé le degré d'ouverture à la concurrence des marchés des services de télécommunications en Europe. Passant en revue différents critères, elle a établi un indice de libéralisation. L'échelle va de l'indice 1, pour une ouverture à la concurrence très restrictive, à l'indice 5 pour une approche très libérale. La moyenne européenne s'établit à 3,65. Le classement est le suivant :

- **Royaume-Uni et Suède :** 5
- **Finlande :** 4,6,
- **Danemark :** 4,4
- **Allemagne et France :** 4,3
- **Pays-Bas :** 4,2
- **Belgique :** 3,6
- **Irlande et Norvège :** 3,2
- **Espagne et Italie :** 3
- **Portugal :** 2,9
- **Suisse :** 2,8
- **Autriche :** 2,6
- **Grèce :** 2,2

Droite satisfaite, gauche partagée

● **Edouard Balladur :** l'ancien Premier ministre a déclaré, lundi 8 septembre, que l'ouverture du capital de France Télécom était *« une décision qui va dans la bonne direction »*.

● **François Fillon :** l'ancien ministre délégué à la Poste, aux Télécommunications et à l'Espace, François Fillon (RPR) a estimé, lundi 8 septembre, que la décision du gouvernement est *« un revirement politique conforme à l'intérêt national »*. Il note que cette décision *« s'inscrit dans le respect (...)de la loi de 1996* [qu'il] *avait présentée au Parlement »*.

● **Mouvement des citoyens :** Georges Sarre, porte-parole du MDC, affirme dans un communiqué que *« rien ne justifie »* l'ouverture du capital de France Télécom.

● **Alain Bocquet (PCF) :** le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale a déclaré, lundi 8 septembre, qu'il fallait se garder de *« livrer le potentiel national et public* [que représente France Télécom] *à n'importe qui pour en faire n'importe quoi »* mais *« devant les exigences nouvelles auxquelles sont confrontés les entreprises publiques, il faut réfléchir à une conception plus moderne »* concernant la *« mixité du capital »*.

● **Robert Hue (PCF) :** le secrétaire national du Parti communiste a dénoncé lundi 8 septembre, lors des journées parlementaires de son parti le *« dogmatisme de la privatisation »*. Il a réaffirmé que le PC *« tient »* à ce que les engagements pris avec le PS durant la campagne des législatives *« soient effectivement la politique menée par le gouvernement »*, tout en ajoutant qu'*« il reste que nous vivons une crise mondiale très dure »* et qu'il *« y a donc la nécessité, l'exigence de capitaux très importants y compris pour les grandes entreprises »*.

● **Parti socialiste :** le premier secrétaire délégué du parti socialiste, François Hollande, interrogé sur *RTL* a déclaré qu'il *« reste convaincu que l'ouverture du capital de France Télécom doit être limitée et ne peut être acceptée que si le service public est développé »*. De son côté Marie-Noëlle Lienemann, député européen et membre du bureau politique du PS estime que *« France Télécom doit rester publique »*.

● **CGT-PTT** : le principal syndicat de France-Télécom estime que la décision du gouvernement est une *« mauvaise décision qui reprend le processus de privatisation contenu dans la loi Fillon puisqu'elle ouvre la porte à des actionnaires privés. Les motivations des actionnaires, partout où ils sévissent, c'est la rentabilité des actions, la loi du fric contre l'emploi, les droits des salariés, les intérêts des usagers »*. La CGT veut *« développer et démocratiser le service public en renforçant notamment les droits du personnel »*.

● **SUD-PTT** réaffirme également *« son apposition à toute privatisation d'un service public que constitue l'ouverture du capital prévue par le gouvernement »*.

● **FO-PTT** *« condamne »* la décision du gouvernement et attend du gouvernement qu'il se prononce sur le recrutement de fonctionnaires au delà de 2001.

Certains éléments de la réglementation devraient être revus

SOUCIEUX d'apaiser les esprits chagrins, tentés de ne voir dans la privatisation partielle de France Télécom qu'une relance du projet d'Alain Juppé, le gouvernement de Lionel Jospin a repris à son compte certaines mesures d'accompagnement suggérées par Michel Delebarre dans son rapport sur « les enjeux d'avenir de France Télécom ».

Ainsi en va-t-il du cadre réglementaire qui se mettra en place en janvier 1998 avec l'ouverture totale à la concurrence. Certains éléments de la loi adoptée en 1996, *« avec laquelle on a cherché à être les meilleurs élèves »*, selon Christian Pierret, le secrétaire d'Etat à l'industrie, devraient être modifiés. Mais pas d'ici à janvier : *« C'est un travail lourd, qui prendra des mois »*, indique-t-on chez M. Pierret.

« On est parfois en dehors des clous par rapport à ce que prévoit la loi », estime M. Pierret, qui déplore aussi de n'avoir *« trop souvent qu'à signer »* les documents de l'Autorité de réglementation des télécommunications (ART), le « gendarme de la concurrence » créé début 1997. Le partage des tâches entre gouvernement et ART pourrait connaître quelques corrections. S'il affirme ne pas vouloir attenter à l'indépendance de l'ART, le gouvernement considère que c'est à lui qu'il revient d'*« affirmer et faire prévaloir les règles générales et les orientations stratégiques en matière de régulation »*.

Les premières corrections devraient porter sur le coût des missions de service universel qu'assumera France Télécom. Au lieu des 6 milliards de francs évoqués par François Fillon, précédent ministre des postes et télécommunications, on devrait être plus proche des 8,5 milliards souhaités par France Télécom, selon le secrétariat d'Etat à l'industrie.

Ce service universel fera aussi l'objet d'une extension. *« Il faut assurer l'accès de l'ensemble des établissements d'enseignement à Internet et aux nouveaux services multimédias »*, estime M. Pierret, qui ajoute : *« Il sera demandé à France Télécom des tarifs privilégiés »*, afin qu'il n'y ait pas de discrimination entre établissements en zones urbaines et rurales. Le gouvernement tentera parallèlement de convaincre ses partenaires européens d'intégrer cette dimension éducative dans la définition européenne du service universel.

Le gouvernement demande en outre à France Télécom de *« revigorer le dialogue social »*. Un nouveau contrat entre l'Etat et l'entreprise nationale se chargera d'intégrer cette dimension. En attendant le gouvernement veut inciter France Télécom à accroître les embauches de jeunes : 6 000 étaient prévues d'ici à fin 1997, l'idée pourrait être d'aller au-delà de 9 000. L'arrêt du recrutement de fonctionnaires, fin 2001, est en revanche maintenu.

Un délai de conversion sera par ailleurs accordé aux quelque 15 000 agents qui n'ont pas accepté les reclassifications après la réforme de 1990. Ceux qui refusent de sortir de l'ancienne grille de rémunération de la fonction publique se verront proposer des reconversions dans les admistrations d'Etat, hospitalière et locale.

Enfin, conformément au « rapport Lombard » remis au gouvernement Juppé, le gouvernement va créer un réseau national de la recherche dans les télécommunications, qui, en associant les laboratoires de France Télécom (le CNET) aux autres laboratoires publics, permettra de poursuivre les travaux de recherche en amont.

Ph. L. C.

La plupart des centrales syndicales sont favorables aux ouvertures de capital

DE TOUTES les confédérations, seule la CGT, épaulée par la fédération SUD-PTT de France Télécom, reste opposée à l'ouverture du capital et a fortiori à la privatisation d'entreprises publiques. Par un double rappel, émanant l'un de Bernard Thibault, l'autre de Louis Viannet, la CGT a réitéré son refus de voir l'Etat se désengager des entreprises publiques nationales. Elle prend ainsi nettement à contrepied Jean-Claude Gayssot, ministre communiste des transports, qui a accepté le principe de la vente de 49 % du capital d'Air France.

Pour M. Thibault, *« c'est un leurre. Soumettre ces entreprises aux contraintes de rentabilité financière qu'imposerait la présence de capitaux privés, mêmes minoritaires, est contraire aux besoins actuels du pays »*. De son côté, le secrétaire général de la CGT a jugé, lundi 8 septembre, sur France-Inter, que le gouvernement était *« en train de commettre une faute »* en décidant d'ouvrir le capital d'Air France et de France Télécom. Il a averti que ces dossiers allaient être des *« sujets de conflit »* avec le gouvernement. *« Avant même d'avoir discuté »* des enjeux, *« on ouvre le capital, comme si c'était une religion »*, a déploré le dirigeant syndical, pour qui *« il n'y a rien d'idéologique à ne pas vouloir se priver des atouts que représentent nos grandes entreprises publiques »*.

C'est au titre du même refus *« d'une vision idéologique »* et de la volonté de privilégier *« une approche pragmatique »* que Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, défend au cas par cas l'ouverture du capital d'entreprises telles que France Télécom, Thomson-CSF ou Air France. Dans un entretien au *Nouvel Observateur*, du 28 août, elle estimait que l'ouverture du capital doit être analysée au regard de *« la stratégie et des moyens de développement de l'entreprise, de son ambition industrielle et sociale et du renforcement et de l'efficacité du service public »*. *« Ce n'est pas parce qu'une entreprise est privatisée qu'elle a forcément une stratégie industrielle conquérante et des relations sociales dignes de ce nom. C'est vrai aussi qu'un capital public n'est pas, par nature parfait »*, assurait Mme Notat.

Le même pragmatisme prévaut à Force ouvrière. Rappelant qu'en 1981 André Bergeron était favorable à des nationalisations à 51 % du capital, la centrale de Marc Blondel reste fidèle à cette ligne. Opérant une première distinction entre service public et activité concurrentielle et une seconde entre ouverture de capital et privatisation, FO, dans le cas de France Télécom, s'attache surtout à la garantie du statut des personnels. Elle n'est pas hostile à la vente d'une partie du capital mais n'est pas demandeuse de la privatisation. En ce qui concerne Air France, FO estime que l'ouverture du capital s'inscrit dans le cadre de la déréglementation inévitable du transport aérien. La centrale de Marc Blondel refuse en revanche, la privatisation de service public en situation de monopole.

Favorables à Christian Blanc lors de son arrivée à la tête d'Air France, en octobre 1993, les syndicats CFTC se sont raidis à partir de l'absorption d'Air Inter par la compagnie nationale. La centrale chrétienne est hostile à sa privatisation, qu'elle juge prématurée. En revanche, elle s'est ralliée, dès le début des années 90, à la transformation du statut de France Télécom. Mettant en avant la défense du droit des personnels, la CFTC est favorable à l'ouverture de l'actionnariat aux salariés.

Dans les cas de France Télécom et d'Air-France, la CFE-CGC est pour l'ouverture du capital des deux entreprises publiques pour leur permettre de passer des alliances industrielles et commerciales. Pour la centrale des cadres, la nationalisation est un moyen de développer un secteur économique, en cas de carence de l'initiative privée, mais tout secteur industriel concurrentiel a vocation à être géré par le privé.

Alain Beuve-Méry

Imbroglio juridique à Air France pour la succession de Christian Blanc

NI DÉMISSION, ni limogeage. *« J'irai jusqu'au terme de mon mandat. Mais je ne serai pas candidat à ma propre succession »*, avait expliqué Christian Blanc, vendredi 5 septembre. Ni le gouvernement, ni le PDG de la compagnie n'avaient voulu apparaître responsables de la rupture du contrat, préférant une transition en douceur.

De sources gouvernementales, il ressortait, mardi 9 septembre, que M. Blanc pourrait être finalement invité à démissionner. La concomittance de l'opération de fusion entre Air France, l'ex-Air Inter et le groupe Air France complique la tâche du gouvernement. Claude Allègre, ministre de l'éducation, avait annoncé que le successeur de M. Blanc serait nommé *« sûrement au prochain conseil des ministres »*, c'est-à-dire le 10 septembre. Cela est désormais exclu.

Il faut en effet attendre la démission de M. Blanc pour désigner un nouvel administrateur par décret simple. *« C'est une décision de pure forme mais c'est assez délicat sur le plan politique »*, reconnaît-on au sein du gouvernement. C'est donc plus probablement le 17 septembre que le conseil des ministres désignera son successeur, sur proposition du conseil d'administration d'Air France, qui devra donc être convoqué avant cette date. Mais la démission formelle de M. Blanc et la nomination d'un nouvel administrateur, dont on sait qu'il sera le futur PDG, était attendue *« avant le 10 septembre »*.

Au palmarès des pressentis figuraient toujours Eric Giuily, ancien conseiller de Gaston Deferre, ex-PDG de la Compagnie générale maritime et de la SNCM et ancien dirigeant du groupe Chargeurs, et Pascal Lamy, bras droit de Jean Peyrelevade au Crédit lyonnais. Dans leurs entourages, on laissait entendre que, si la proposition leur avait bien été faite vendredi, l'imprécision de leur mandat (ouverture du capital, extension des pistes à Roissy) ne leur aurait pas permis d'apporter pour le moment une réponse positive. Alain Prestat, ex-PDG de Thomson Multimédia, Alain Gomez, l'ancien patron du groupe Thomson, et Jean-Paul Huchon, maire rocardien de Conflans-Sainte-Honorine, seraient également sur les rangs.

Complication juridique supplémentaire, le nouveau président n'exercera ses fonctions que quelques semaines, avant d'être renommé à la tête du nouvel Air France. Il faudra en effet attendre le déroulement des opérations de fusion pour procéder à la nomination des onze membres du conseil d'administration du nouveau groupe Air France désignés par l'Etat. Le décret du 21 août 1997 prévoit que ces nominations ne pourront intervenir qu'*« à compter de la publication au* Journal officiel *de l'arrêté interministériel approuvant la fusion »*. Cet arrêté ne pourra lui-même être pris qu'après délibération des assemblées générales des trois sociétés convoquées vendredi 12 septembre.

Le gouvernement aurait dû attendre l'ensemble de ces étapes pour glisser le nom du successeur de M. Blanc parmi les onze membres du nouveau conseil, laissant le PDG actuel gérer les affaires courantes jusqu'à début octobre. Les salariés ont, en effet, jusqu'au 3 octobre pour élire leurs six représentants. Le nouveau conseil d'administration, qui désignera le président du nouvel Air France, ne pourra se réunir qu'après cette date.

Christophe Jakubyszyn

Microsoft s'intéresse au marché des télécommunications

MARDI 9 SEPTEMBRE, lors du salon Telecom Interactive'97 de Genève, Microsoft et Siemens ont dévoilé leur coopération dans le domaine des futurs réseaux « intelligents » de télécommunications. Cet accord marque le début d'une nouvelle offensive du géant américain du logiciel.

« Nous n'étions pas présents sur le marché des infrastructures de télécommunications », explique au *Monde* Georges Nahon, directeur de la division Internet et communications de Microsoft Europe. *« Désormais, le moment est venu pour nous de constituer une offre destinée aux opérateurs et d'entrer ainsi au cœur des réseaux »*, ajoute-t-il. Pour Microsoft, l'enjeu majeur réside dans la promotion de son système d'exploitation Windows NT, au détriment d'Unix, dans ce nouveau champ d'application.

Siemens va intégrer dans sa nouvelle génération de logiciels de gestion de réseaux intelligents, INXpress, le programme Omni SignalWare fourni par l'américain DGM & S Telecom et fonctionnant avec le système d'exploitation Windows NT de Microsoft. Le groupe allemand devrait commencer les tests du système en 1998 et commercialiser la première version d'INXpress intégrant Omni SignalWare à la mi-1999. Ce sont les opérateurs de réseaux urbains, qui vont se développer avec la libéralisation des télécommunications à partir de janvier 1998, qui sont visés par cet outil de création et de gestion d'applications téléphoniques. Parallèlement, la compagnie de télécommunications néerlandaise, KPN-Royal Dutch PTT, vient d'annoncer son adoption de Windows NT et du logiciel Microsoft Commercial Internet System (MCIS), issu de l'expérience de services en ligne MSN, pour créer un nouveau réseau national de services économiques baptisé Het Net (Le Net).

Le nouveau partenaire de Siemens, DGM & S, mise sur l'émergence de tels *« réseaux programmables »* issus de la convergence des systèmes de téléphonie et d'informatique des entreprises sur Internet. Ces nouveaux systèmes fourniront aux utilisateurs une plus grande lattitude d'interaction. Il s'agit, en effet, de tenir compte de la multiplication des types de terminaux connectés au téléphone : serveurs, centraux, ordinateurs, assistants personnels...

> « Le moment est venu pour nous de constituer une offre destinée aux opérateurs et d'entrer ainsi au cœur des réseaux »

« Le réseau programmable marque la fin du service unique pour tout le monde et va engendrer une nouvelle activité d'intégration de la puissance des systèmes informatiques dans les services de télécommunications », devait déclarer Seamus Gilchrist, directeur des initiatives stratégiques de DGM & S lors de l'annonce. *« Les serveurs utilisant le système d'exploitation Microsoft Windows NT sont la clé de la future personnalisation massive des services téléphoniques »*, devait-il ajouter.

Pour Microsoft, c'est l'aubaine. Son écrasante domination sur les marchés des systèmes d'exploitation et des logiciels de bureautique met l'entreprise de Bill Gates en danger de baisse de régime pour cause de saturation de marché. Faute de pouvoir gagner des points sur ses concurrents dans ses propres fiefs, Microsoft attaque des domaines vierges. Ain a ainsi racheté WebTV, fabricant de décodeurs Internet pour téléviseurs, pour 2,5 milliards de francs (*Le Monde* du 10 avril) et 15 % du capital de Comcast, quatrième opérateur américain de télévision câblée, pour 6 milliards de francs (*Le Monde* du 11 juin).

Même tactique de conquête sur le créneau des logiciels de navigation sur Internet. Là, Microsoft affronte le pionnier Netscape. En 1996, Bill Gates prend conscience de l'explosion d'Internet et du rôle-clé des navigateurs. Il lance alors *Internet Explorer* pour concurrencer le *Navigator* de Netscape. *« En dix-huit mois, nous avons obtenu 45 % de ce marché en Europe et environ 30 % aux Etats-Unis »*, constate Georges Nahon avec satisfaction. Plus significatif encore, la vague récente d'accords conclus avec les fournisseurs d'accès à Internet conduit 75 % des nouveaux internautes à utiliser Explorer, selon Microsoft. Le 9 septembre, France Télécom a annoncé le ralliement de son service Wanadoo. A la fin du mois, Microsoft lancera la quatrième version, Explorer (IE4), avant d'intégrer le navigateur dans le système d'exploitation Windows 98.

Michel Alberganti

America on Line met la main sur les services en ligne de CompuServe

H & R BLOCK, société américaine de conseil fiscal et maison mère de CompuServe, a finalement trouvé acquéreur pour cette société pionnière dans le domaine des services en ligne dont elle cherchait à se séparer depuis plusieurs mois. L'opération, qui reste encore soumise à l'accord des actionnaires et des autorités compétentes, aura nécessité la mise au point d'un montage assez compliqué.

Première étape : H & R Block cède ses 80 % de Compuserve (les 20 % restants sont dans le public) à WorldCom, quatrième opérateur téléphonique longue distance aux Etats-Unis, et acquiert en échange environ 3 % de WorldCom. La transaction, évaluée à 1,2 milliard de dollars (7,3 milliards de francs), se fait par échange d'actions uniquement. WorldCom acquiert également ANS Communication, société regroupant les infrastructures réseau de AOL (America on Line), premier opérateur mondial de services en ligne.

Seconde étape : en échange de cette seconde acquisition, WorldCom cède à AOL l'activité service de Compuserve, ajoutant 175 millions de dollars au pot. AOL signe un contrat de cinq ans auprès de WorldCom, qui devient ainsi son fournisseur privilégié.

Ces opérations renforcent les spécialisations des différents acteurs. WorldCom, premier prestataire mondial d'accès à Internet, depuis son acquisition de UUnet en 1996, voit son réseau renforcé des infrastructures de AOL et de Compuserve (CS Network Services). De leur côté, les deux premières sociétés mondiales de services en ligne se rapprochent, dans le but d'être mieux armées face à la concurrence de nouveaux entrants sur ce marché tel que Microsoft.

Le pari, pour AOL, est néanmoins risqué. Cette entreprise, créée en 1985, est certes en forte croissance. Son parc de 9 millions d'abonnés la place en tête sur son marché, loin devant Compuserve, dont l'antériorité n'avait pas réussi à lui faire franchir le cap des 5 millions d'abonnés. Mais AOL annonçait, en mai, des résultats en baisse. La vente de sa « vache à lait » que sont les infrastructures pourrait ne pas améliorer la situation. Même constat pour Compuserve, qui annonçait une perte de 120 millions de dollars pour son dernier exercice fiscal, clos le 30 avril, malgré l'apport positif de ses activités de télécommunication, désormais dans le giron de WorldCom.

Créés à une époque où Internet était réservé à une minorité d'initiés, les services en ligne doivent désormais affronter la concurrence du réseau des réseaux et de ses nombreux prestataires d'accès, opérateurs de télécommunications d'un côté, sociétés de logiciels de l'autre. Ne pouvant se battre sur les deux fronts, celui des infrastructures et celui des contenus, AOL et Compuserve ont fait le choix du second, comptant sur leur nouvelle masse critique d'abonnés pour attirer plus d'annonceurs et générer plus d'économies d'échelle. Les deux marques continueront de coexister : AOL développant davantage son image grand public, et Compuserve celle de service destiné aux professionnels et aux entreprises.

En Europe, les deux actionnaires de AOL, la maison mère America on Line et le groupe de communication allemand Bertelsmann, vont créer une société commune pour la reprise de Compuserve Europe. Les deux partenaires investiront chacun 25 millions de dollars dans cette nouvelle entreprise et Bertelsmann paiera, en outre, 75 millions de dollars à America on Line pour cette acquisition.

Selon Bertrand Le Ficher, directeur général d'AOL France, le regroupement ne devrait pas entraîner de réduction d'emplois : *« Nous sommes déjà en sous-effectif chez AOL. »* Il est trop tôt pour savoir si les deux firmes harmoniseront leur politique tarifaire. L'abonnement est actuellement de 70 francs par mois chez Compuserve pour cinq heures d'accès, contre 49 francs par mois chez AOL, mais pour trois heures seulement.

Annie Kahn

Les banques françaises redoublent d'imagination pour attirer de nouveaux clients

COMMENT GAGNER de nouveaux clients et les fidéliser ? Comment animer la vie des agences bancaires ? Comment répondre à la concurrence des concessionnaires automobiles et de la grande distribution en matière de crédit et de services financiers ? Les banques n'en finissent plus de se poser ces questions. Et s'efforcent de leur apporter des réponses originales.

Le Crédit lyonnais pense ainsi se lancer, selon le *Financial Times,* dans la vente de places de cinéma ou de concert, voire de tickets de bus ou de métro. Un moyen – comme La Poste le fait depuis toujours avec le courrier – de toucher un public plus large pour les services financiers...

La diversification serait toutefois encore assez timide au regard des initiatives prises par les banques britanniques. Le groupe Lloyds TSB, le réseau bancaire le plus rentable outre-Manche, n'hésite plus à vendre directement des voitures ou des appareils électroménagers ! *« Il y a plusieurs moyens de répondre aux nouveaux entrants dans notre métier »*, expliquait récemment dans les colonnes du *Wall Street Journal* l'un des responsables du groupe, exaspéré par la concurrence de la grande distribution. *« Certaines banques se sont mises au lit avec eux. Mais on peut aussi les prendre à leur propre jeu. »* Pour le client, c'est tout bénéfice. Sur un modèle de Volkswagen Polo vendue directement par la banque 83 000 francs, l'économie atteint 6 200 francs.

Les banques françaises mettent aussi les bouchées doubles pour s'approprier des techniques de fidélisation qu'elles ont trop longtemps délaissées. Le Crédit agricole, en pointe dans ce domaine, propose déjà aux jeunes détenteurs de la carte de retrait Mozaïc des tarifs privilégiés pour acheter des places de cinéma et de spectacle. La Société générale, elle, a conclu un partenariat avec le réseau Total de stations-service.

COUCHES-CULOTTES

Mais avant de fidéliser le client, il faut d'abord le conquérir. Toutes les audaces sont permises. Des centaines de Parisiens viennent ainsi de trouver dans leur boîte aux lettre un courrier de la BRED-Banque Populaire leur annonçant : *« Une somme de 1 500 000 francs a été déposée par M. Eric Dominioni, directeur financier de* Sélection du Reader's Digest, *sur un compte spécial ouvert à notre agence BRED-Banque populaire de Créteil.* (...) *Nous avons reçu instruction de sa part de réserver exclusivement ce dépôt* (...) *au paiement des prix en espèces du 64e Grand Tirage »* du *Readers's Digest,* prévenant son *« prospect »* qu'il allait recevoir sous huitaine les documents nécessaires pour participer !

Le Crédit mutuel a, lui, pris une initiative encore plus *« précoce »*. Depuis juillet, la banque s'est associée au fabricant des couches-culottes Huggies. Dans chaque paquet de couches, les jeunes parents trouvent des points, qui, cumulés, donnent droit à un chèque- cadeau d'une valeur de 200 francs à encaisser sur un Livret bleu – l'équivalent du Livret A – ouvert au nom du bébé au Crédit mutuel. La conquête du client dès le berceau...

Sophie Fay

Riem, ville d'expositions
Munich

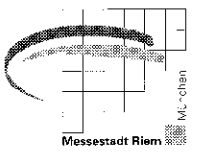

Le transfert de l'aéroport de Munich Riem peut donner naissance, à seulement 7 km du centre-ville, et sur une superficie d'environ 560 ha, à un nouveau quartier: **la ville d'expositions de Riem**, site de la Nouvelle Foire de Munich, offrant des surfaces généreuses, des logements pour 16.000 habitants et 13.000 emplois.

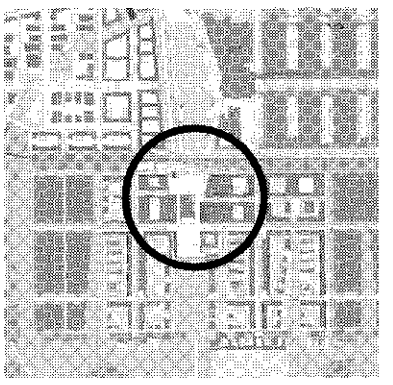

Le „Willy-Brandt-Platz", la place au cœur du nouvel quartier a tout pour devenir une des meilleures adresses pour logement, commerce, travail et activités culturelles.

Sur environ 119.000m² de surface utile, elle est parfaitement indiquée pour toutes les activités liées au centre-ville.

■ Centre commercial d'une surface de vente de 30.000 m² (net), à gestion centralisée et mélange équilibré des secteurs et des produits ■ Prestations de services et bureaux ■ Activités sportives, ludiques et culturelles (par exemple, cinéma multiplex) ■ Hôtel et gastronomie ■ Habitat

Nous nous adressons aux intéressés susceptibles de proposer une architecture de qualité et de garantir, par une solvabilité irréprochable, l'exploitation durable et performante du centre commercial et des autres activités.

Pour de plus amples informations et toute demande de dossier de participation au concours en deux étapes, prière de s'adresser à:

■ Kommunalreferat, Grundstücksverkehr, Frau Roth
Rossmarkt 3, D-80331 München
Tél. (49) 89.233.22.653, Fax (49) 89.233.21.238
http://www.muenchen.de
eMail kommunalreferat@muenchen.de

VILLE DE MUNICH

Legrand®

Résultats semestriels

Le Conseil, réuni sous la présidence de M. François Grappotte, a examiné les comptes du 1er semestre.

Comptes consolidés (en millions de francs)	1er semestre 1997	1er semestre 1996	1997/1996
Chiffre d'affaires	**6 452**	5 785	**+11,5%**
Résultat opérationnel	**993**	794	**+25,1%**
Bénéfice net	**517**	453	**+14,1%**

A structure comparable et taux de change constants, le chiffre d'affaires du 1er semestre 1997 progresse de 3,6 %.

Au total, l'augmentation du chiffre d'affaires est de 11,5 % et comprend les sociétés récemment acquises, notamment Fael en Pologne, Luminex en Colombie et au Brésil et MDS en Inde.

La progression de 14,1 % du bénéfice net s'entend après prise en compte de l'augmentation de la fiscalité en France.

Val LEFI

INFORMATION FINANCIERE - Tél : 01 49 72 53 03
MINITEL : 3615 ou 3616 CLIFF (1,29 F/mn)
service ECOFIL accessible par le 3615 COB (1,29 F/mn)

DÉPÊCHES

■ **OPA : le conseil des marchés financiers a jugé recevable**, lundi 8 septembre, l'offre publique d'achat de Promodès sur Casino et Rallye. Lors de la reprise de leur cotation, mardi, les actions Casino et Casino ADP s'inscrivaient à l'ouverture de la Bourse de Paris à, respectivement, 345 francs et 272 francs, sur des hausses de 14,2 % et 14,8 %, tandis que l'action Rallye était réservée.

■ **BONGRAIN : le président fondateur du groupe fromager**, Jean-Noël Bongrain, a passé le relais à un directoire collégial de quatre membres, présidé par Bernard Lacan, cinquante-neuf ans, HEC, et comprenant notamment ses deux fils, Alex et Armand Bongrain. Jean-Noël Bongrain prend la tête du conseil de surveillance.

■ **DRESDNER BANK : la deuxième banque privée allemande** a annoncé, lundi 8 septembre, le regroupement de ses trois filiales spécialisées dans les prêts hypothécaires en une seule entité, la Deutsche Hyp, qui gérera 55 milliards de deutschemarks (185 milliards de francs) de prêts hypothécaires.

■ **BBF : la holding qui gère les aéoroports de Berlin** va être privatisée à *« au moins »* 74,9 %, ont annoncé, lundi 8 septembre, les pouvoirs publics allemands. L'acquéreur prendra en charge la gestion des trois aéroports de Berlin (capacité de 15 millions de passagers par an) ainsi que la construction d'un nouvel aéroport international.

■ **TOTAL : le pétrolier français a signé un accord** avec EDF et la compagnie nationale indonésienne d'électricité PLN pour la réalisation d'une centrale électrique en Indonésie, dans la région de Jambi (sud Sumatra). La centrale, d'une puissance voisine de 200 mégawatts, sera alimentée au gaz naturel.

■ **PENNZOIL : le groupe pétrolier américain Union Pacific Resources a demandé**, lundi 8 septembre, à son concurrent Pennzoil de dévoiler les détails de son *« plan stratégique »*, destiné à contrer son offre publique d'achat hostile. UPR a lancé, le 23 juin, une offre publique sur les titres Pennzoil pour 84 dollars par action, mais celle-ci a été rejetée par le conseil d'administration de Pennzoil.

■ **DES ACHATS de fonds publics ont permis une légère hausse, mardi, à la Bourse de Tokyo, malgré un accès de faiblesse du dollar. Le Nikkei a gagné 62,11 points (0,33 %), à 18 695,97 points.**

■ **LE DOLLAR est passé sous les 119 yens, mardi à Tokyo, après les commentaires américains demandant au Japon de favoriser une croissance tirée par la demande intérieure.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, mardi 9 septembre, sur le marché de Hongkong. L'once s'échangeait à 321,30-321,70 dollars contre 322,15-322,45 dollars la veille en clôture.**

■ **LA BUNDESBANK a décidé, mardi, de laisser inchangé son troisième taux directeur officieux, le taux de prise en pension, qui restera fixé à 3 % pour la prochaine allocation.**

■ **LE PRIX DU BARIL de pétrole light sweet crude a cédé 18 cents, à 19,45 dollars, lundi 8 septembre, sur le marché à terme new-yorkais. Vendredi, il avait gagné 23 cents.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC
↗ Clôture	↘ 1 mois	↗ 1 an	↘ 1 mois

NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗ DOW JONES	↗ FT 100	→ MIB 30	↘ DAX 30

Repli à la Bourse de Paris

LES VALEURS françaises étaient orientées à la baisse, mardi 9 septembre, à la Bourse de Paris. En repli de 0,21 % au début des échanges, l'indice CAC 40 perdait 0,40 % quelques minutes plus tard, à 2 929,10 points.

La veille, le marché parisien avait terminé en légère hausse, sous l'impulsion de Wall Street, dans un marché très calme faute de nouvelles et en l'absence des cotations à la criée des contrats à terme sur indices. Cette fermeture était destinée à procéder aux essais du nouveau parquet du Matif, limitant ainsi les arbitrages entre le marché au comptant et les contrats à terme. L'indice CAC 40, qui avait ouvert en légère baisse avec le dollar, a fini sur un gain de 0,56 % à 2 940,89 points dans un volume de 5,2 milliards de francs, dont 4,1 milliards sur les valeurs de l'indice.

« On reste dans une phase de consolidation entre 2900/2870 points et 2950/2960 points », observe Pierre Vignaud, analyste technique chez EIFB. Pour Virginie Sue, économiste chez Meeschaert Rousselle, le marché est dans *« une phase d'optimisme sur la croissance »* et se concentre sur les résultats semestriels avant les grands rendez-vous du Livre beige de la Réserve fédérale aux Etats-Unis, le 17 septembre, et de la conférence sur l'emploi et les salaires fin septembre en France.

Indice CAC 40 sur un an

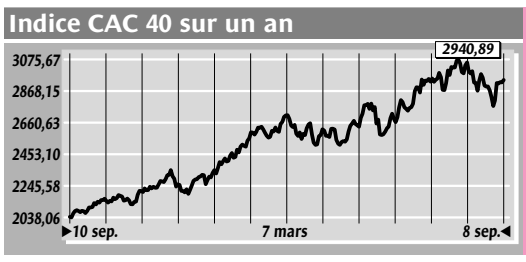

CAC 40/5 jours

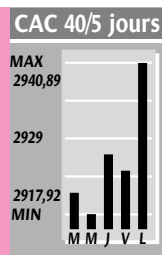

Simco, valeur du jour

LA SOCIÉTÉ foncière Simco a terminé la séance sur un léger repli, lundi 8 septembre, à la Bourse de Paris en perdant 1,08 %, à 454 francs. A la suite du rapprochement de Simco et de la Compagnie des immeubles de la Plaine Monceau, AXA-UAP porte sa participation au capital de la foncière à plus de 47 % contre 35,4 % auparavant. Le Conseil des marchés financiers (CMF) a accordé au groupe AXA-UAP une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique sur la société foncière, estimant que l'accroissement de la participation résulte de l'opération de fusion-absorption approuvée par les actionnaires le 26 août.

Simco sur 1 mois

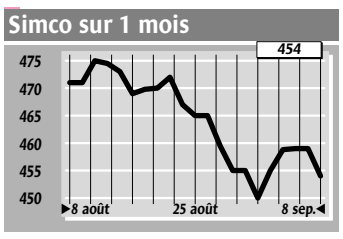

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

	Cours au 09/09	Var. % 08/09	Var. % 31/12
HAUSSES, 10 h 15			
Casino Guichard	345,50	+14,40	+43
Casino Guich.ADP	270,50	+14,13	+42,36
SGE	143,90	+3,52	+28,48
Dev.R.N-P.Cal Li #	43,95	+2,92	+1,03
GTM-Entrepose	394	+2,87	+64,16
Labinal	1560	+2,63	+57,41
BIC	435	+2,59	+11,82
Bouygues	564	+2,54	+4,83
Europe 1	1333	+1,75	+21,18
Christian Dalloz	2440	+1,66	+31,82
BAISSES, 10 h 15			
Jean Lefebvre	308	−2,53	+13,86
Skis Rossignol	113	−2,50	−21,36
Rexel	1650	−2,30	+4,76
Saupiquet (Ns)	626	−2,18	−14,24
Gaz et Eaux	2525	−1,82	+25,22
GAN	142,10	−1,66	+35,33
Fives-Lille	420	−1,63	−14,28
Credit Lyonnais CI	342,50	−1,55	+157,51
Eurotunnel	6,75	−1,45	−1,45
Renault	168	−1,40	+50,67

VALEURS LES PLUS ACTIVES

	09/09 Titres échangés	Capitalisation en F
SÉANCE, 10 h 15		
Casino Guichard	270723	93595259
Carrefour	15777	55919117
Bouygues	72098	40344781
Casino Guich.ADP	106860	29029839
Elf Aquitaine	23657	17711324
Eaux (Gle des)	22849	16660344
Axa	35815	14324120,70
Alcatel Alsthom	17359	13950275
Finextel	109466	12807582,60
Danone	12929	11275186

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

	Cours au 09/09	Var. % 08/09	Var. % 31/12
HAUSSES, 10 h 15			
Groupe Partouche #	427	+2,76	+0,47
Info Realite #	207	+2,47	−1,32
Decan Gpe nom.CB#	618	+2,14	+54,50
Emin-Leydier (Ly)#	420	+1,94	+16,34
Hermes internat.1#	487	+1,88	+1,55
BAISSES, 10 h 15			
ADA	412	−4,84	+0,48
MGI Coutier #	300	−4,76	+28,81
Pier Import CB	39	−4,52	−3,70
LVL Medical Gpe #	745	−3,24	+165,12
Viel et Cie #	126	−3,07	−1,48

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	08/09	05/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2004,81	1997,73	+0,35
Ind. gén. SBF 250	1918,79	1913,10	+0,30
Ind. Second Marché	1884,54	1884,45	+0,01
Indice MidCac	1629,31	1626,25	+0,19
Valeurs indus.	2240,73	2236,85	+0,17
1 - Energie	2869,38	2862,77	+0,23
2 - Produits de base	2166,83	2151,09	+0,73
3 - Construction	1974,35	1939,87	+1,78
4 - Biens d'équip.	1635,90	1632,22	+0,23
5 - Automobile	2372,12	2377,99	−0,25
6 - Biens consom.	3539,89	3538,47	+0,04
7 - Indus. agro-alim.	1593,16	1608,99	−0,98
Services	2054,76	2049,65	+0,25
8 - Distribution	3877,25	3898,04	−0,53
9 - Autres services	1331,48	1321,07	+0,79
Sociétés financières	1399,72	1390,29	+0,68
10 - Immobilier	776,95	781,50	−0,58
11 - Services financ.	1405,73	1391,67	+1,01
12 - Sociétés invest.	1825,87	1824,60	+0,07

Indice SBF 250 sur 3 mois

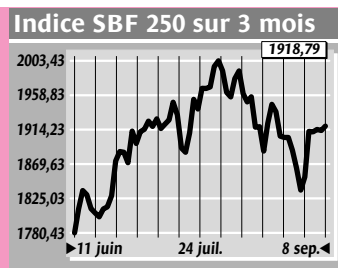

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Légère reprise à Tokyo

DES ACHATS de fonds publics ont permis à la Bourse de Tokyo de finir en légère hausse, mardi 9 septembre, en dépit de l'accès de faiblesse du dollar face au yen. L'indice Nikkei a fini sur un gain de 62,11 points (0,33 %), à 18 695,97 points.

La veille, Wall Street avait enregistré une hausse modeste à l'issue d'une journée calme, les opérateurs observant une pause dans l'attente de la publication de nouveaux indicateurs économiques américains en fin de semaine. La Bourse new-yorkaise a évolué à la hausse toute la journée, rassurée par le discours de vendredi soir d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, qui suggère une neutralité de la banque centrale dans les semaines à venir. L'indice Dow Jones a gagné 12,77 points (0,16 %), à 7 835,18 points. En Europe, la Bourse de Londres a terminé en baisse. L'indice Footsie a baissé de 9 points, à 4 985,2 points, soit un repli de 0,18 %. La Bourse de Francfort a également perdu du terrain, l'indice DAX 30 cédant 0,80 %, à 4 068,01 points à la clôture, entraîné par la chute du titre Volkswagen consécutive à l'annonce d'une augmentation de capital.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 08/09	Cours au 05/09	Var. en %
Paris CAC 40	2940,89	2924,51	+0,56
New-York/DJ indus.	7861,89	7822,41	+0,50
Tokyo/Nikkeï	18633,90	18650,20	−0,09
Londres/FT100	4985,70	4994,20	−0,17
Francfort/Dax 30	4068,01	4100,67	−0,80
Frankfort/Commer.	1361,70	1371,98	−0,75
Bruxelles/Bel 20	2968,25	2977,51	−0,31
Bruxelles/Général	2429,27	2436,85	−0,31
Milan/MIB 30	1150	1150	....
Amsterdam/Gé. Cbs	619,70	627,50	−1,26
Madrid/Ibex 35	593,90	591,28	+0,44
Stockholm/Affarsal	2466,43	2466,43	....
Londres FT30	3171,90	3172,70	−0,03
Hong Kong/Hang S.	14806,50	14563,60	+1,64
Singapour/Strait t	1891,93	1884,06	+0,42

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	08/09	05/09
Alcoa	82,06	83,50
Allied Signal	86,56	86,50
American Express	81,12	80
AT & T	40,18	40
Boeing Co	54,87	55,31
Caterpillar Inc.	56,37	56,87
Chevron Corp.	80,75	78,37
Coca-Cola Co	59,37	59,87
Disney Corp.	77,87	78,18
Du Pont Nemours&Co	62,18	61,93
Eastman Kodak Co	69,12	68,75
Exxon Corp.	64,37	64,06
Gén. Motors Corp.H	65,68	66,25
Gén. Electric Co	66,93	66,31
Goodyear T & Rubbe	62	62
Hewlett-Packard	66,50	65,12
IBM	103	103,62
Intl Paper	53,50	54,06
J.P. Morgan Co	113,68	111
Johnson & Johnson	57,56	58,06
Mc Donalds Corp.	46,81	46,56
Merck & Co.Inc.	93,50	95,62
Minnesota Mng.&Mfg	92,06	91,87
Philip Moris	44,12	44,50
Procter & Gamble C	133,62	133,37
Sears Roebuck & Co	56,81	56,50
Travelers	67,56	67,50
Union Carb.	52,06	51,81
Utd Technol	79,62	79,50
Wal-Mart Stores	38,37	37,81

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	08/09	05/09
Allied Lyons	4,74	4,77
Barclays Bank	14,62	14,67
B.A.T. industries	5,28	5,31
British Aerospace	15,67	15,31
British Airways	6,45	6,42
British Petroleum	9,15	9,25
British Telecom	4,10	4,18
B.T.R.	2,18	2,17
Cadbury Schweppes	5,99	6,06
Eurotunnel	0,69	0,71
Forte	....	....
Glaxo Wellcome	13,18	13,37
Granada Group Plc	8,13	8,09
Grand Metropolitan	5,84	5,81
Guinness	5,55	5,53
Hanson Plc	0,87	0,87
Great lc	6,63	6,37
H.S.B.C.	19,56	19,55
Impérial Chemical	10	10,16
Legal & Gen. Grp	4,69	4,66
Lloyds TSB	7,39	7,55
Marks and Spencer	6,08	6,12
National Westminst	8,23	8,16
Peninsular Orienta	6,60	6,52
Reuters	6,47	6,39
Saatchi and Saatch	1,18	1,17
Shell Transport	4,43	4,48
Tate and Lyle	4,07	4,12
Univeler Ltd	18,12	18,24
Zeneca	19,33	19,33

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	08/09	05/09
Allianz Holding N	425,70	435,50
Basf AG	63,20	63,22
Bayer AG	69,10	69,75
Bay hyp&Wechselbk	70,80	71,90
Bayer Vereinsbank	94,90	95,80
BMW	1315	1304
Commerzbank	63,60	65,55
Daimler-Benz AG	139,50	138,80
Degussa	93,50	94,80
Deutsche Bank AG	109,35	109,95
Deutsche Telekom	37,35	36,60
Dresdner BK AG FR	75,20	74,65
Henkel VZ	102	101,65
Hoechst AG	75,20	74,70
Karstadt AG	648	652
Linde AG	1255	1230
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	525	512
Mannesmann AG	917,20	910,50
Metro	85,15	84,80
Muench Rue N	604	604
Preussag AG	498	485
Rwe	81,40	82,25
Sap VZ	438	441
Schering AG	185,80	184
Siemens AG	117,35	116,75
Thyssen	435,70	435,50
Veba AG	101,50	101,25
Viag	788,50	770,20
Volkswagen VZ	880	980,50

New York. Dow Jones sur 3 mois

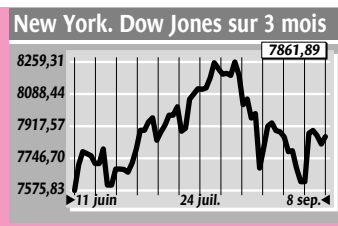

Londres. FT100 sur 3 mois

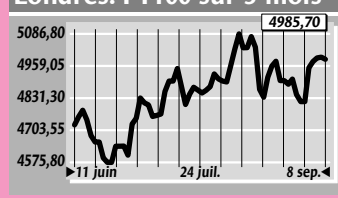

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

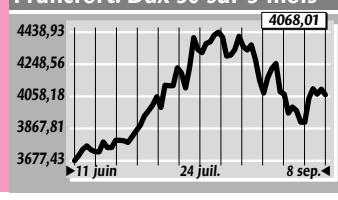

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↗ Jour le jour	↗ OAT 10 ans	↘ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	→ Jour le jour	↗ Bunds 10 ans

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 6,0700	↘ 1,8082	↗ 121,1400	↘ 3,3638	↘ 9,6095

Stabilité du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français a ouvert sur une note stable. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, reculait de 2 centièmes, à 129,98 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,58 %, soit 0,09 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en hausse, soutenues par les déclarations du président de la Réserve fédérale durant le week-end. Alan Greenspan avait laissé entendre qu'une hausse des taux aux Etats-Unis était peu probable dans un avenir proche. La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour, et la Bundesbank a maintenu à 3 % celui de ses prises en pension.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

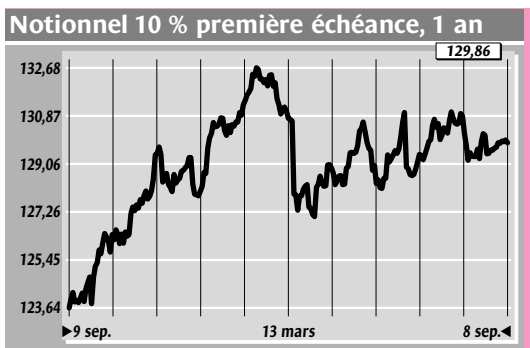

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 08/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,15	5,62	6,31	1,70
Allemagne	3	5,69	6,37	1,80
Grande-Bretagne	7	6,98	NC	2,80
Italie	6,94	6,48	7,10	2,60
Japon	0,48	2,25	NC	0,50
États-Unis	5,34	6,35	6,64	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 08/09	Taux au 05/09	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 08/09	Vente 08/09	Achat 05/09	Vente 05/09
Jour le jour	3,1875	....	3,1875	....
1 mois	3,24	3,34	3,22	3,32
3 mois	3,29	3,39	3,30	3,40
6 mois	3,39	3,49	3,38	3,51
1 an	3,58	3,70	3,60	3,72
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3281	....	3,3242	....
Pibor Francs 3 mois	3,4160	....	3,4063	....
Pibor Francs 6 mois	3,5195	....	3,5137	....
Pibor Francs 9 mois	3,6211	....	3,6270	....
Pibor Francs 12 mois	3,7188	....	3,7227	....
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,3690	....	4,3646	....
Pibor Écu 6 mois	4,4375	....	4,4583	....
Pibor Ecu 12 mois	4,5573	....	4,5625	....

MATIF

Échéances 08/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	40372	129,86	129,88	129,76	129,78
Déc. 97	10554	98,64	98,68	98,58	98,60
Mars 98	....	....	....	....	....
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	8246	96,58	96,59	96,58	96,58
Déc. 97	16976	96,44	96,45	96,43	96,43
Mars 98	6268	96,27	96,28	96,26	96,26
Juin 98	2526	96,10	96,10	96,10	96,10
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	846	96,90	96,90	96,84	96,84
Déc. 97	803	96,56	96,58	96,56	96,56

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 08/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 97	5370	2927	2931	2915	2917
Oct. 97	10	2926,50	2926,50	2926,50	2926,50
Nov. 97	....	....	....	....	....
Déc. 97	1	2947	2947	2947	2947

Hausse du yen

LE DOLLAR s'inscrivait en légère hausse, mardi matin 9 septembre, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,8045 mark et 6,0675 francs.

Il se repliait en revanche face à la monnaie japonaise, à 118,85 yens, à la suite de commentaires du secrétaire adjoint au Trésor américain Larry Summers, demandant au Japon de favoriser une croissance économique tirée par la demande intérieure. Les opérateurs craignent que la Maison Blanche ne fasse pression sur Tokyo en utilisant l'arme du taux de change et du dollar faible comme elle l'avait fait dans le passé.

Le franc s'inscrivait en hausse, mardi matin, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,3620 francs pour 1 deutschemark. La livre sterling valait 2,8637 marks et 9,6260 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 08/09	% 05/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,3800	−0,03	325	349
Ecu	6,6000	−0,10	....	....
États-Unis (1 usd)	6,0700	−0,64	5,7500	6,3500
Belgique (100 F)	16,2910	−0,02	15,7500	16,8500
Pays-Bas (100 fl)	298,6300	−0,02	....	....
Italie (1000 lir.)	3,4505	−0,06	3,2000	3,7000
Danemark (100 krd)	88,3500	−0,05	82	92
Irlande (1 iep)	9,0620	+0,23	8,6300	9,4700
Gde-Bretagne (1 L)	9,6095	−0,61	9,1600	10,0100
Grèce (100 drach.)	2,1400	+0,23	1,9200	2,4200
Suède (100 krs)	78,2900	+0,23	72,5000	82,5000
Suisse (100 F)	410,4100	+0,18	397	421
Norvège (100 k)	81,8600	−0,10	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,8030	−0,02	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	3,9860	−0,11	3,6900	4,2900
Portugal (100 esc.	3,3150	−0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,3928	−0,67	4,0800	4,6800
Japon (100 yens)	5,0128	−0,70	4,7900	5,1400
Finlande (mark)	112,3300	....	106,5000	117,5000

PARITÉS DU DOLLAR	09/09	08/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8082	1,8183	−0,56
TOKYO : USD/Yens	121,1400	120,6700	+0,39

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	6,0508	6,0478	6,1079	6,1004
Yen (100)	5,0084	5,0035	5,0367	5,0330
Deutschemark	3,3643	3,3638	3,3647	3,3642
Franc Suisse	4,1038	4,1004	4,0801	4,0724
Lire ital. (1000)	3,4492	3,4477	3,4564	3,4502
Livre sterling	9,6178	9,6102	9,6896	9,6710
Peseta (100)	3,9843	3,9787	3,9913	3,9856
Franc Belge (100)	16,302	16,282	16,314	16,273

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	3,35	3,44
Eurodollar	5,59	5,65	5,78
Eurolivre	7,12	7,25	7,37
Eurodeutschemark	3,15	3,25	3,39

L'OR

	cours 08/09	cours 05/09
Or fin (k. barre)	62700	62300
Or fin (en lingot)	63500	62950
Once d'Or Londres	321,70	321,50
Pièce française(20f)	363	361
Pièce suisse (20f)	363	360
Pièce Union lat(20f)	364	361
Pièce 20 dollars us	2375	2400
Pièce 10 dollars us	1322,50	1322,50
Pièce 50 pesos mex.	2355	2330

LE PÉTROLE

En dollars	cours 09/09	cours 08/09
Brent (Londres)	18,48	18,33
WTI (New York)	19,35	19,54
Light Sweet Crude	19,60	19,42

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	09/09	08/09
Dow-Jones comptant	149,21	....
Dow-Jones à terme	151,19	150,39
CRB	243,23	242,06
MÉTAUX (Londres)	**dollars/tonne**	
Cuivre comptant	2156,50	2147
Cuivre à 3 mois	2163,50	2147,50
Aluminium comptant	1599,75	1580,50
Aluminium à 3 mois	1609,50	1605,50
Plomb comptant	635,50	643,75
Plomb à 3 mois	650	665
Étain comptant	5410,50	5445
Étain à 3 mois	5435	5515
Zinc comptant	1663,50	1671,50
Zinc à 3 mois	1482	1485,50
Nickel comptant	6599	6562,50
Nickel à 3 mois	6705	6692,50

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	467,10	464,50
Platine à terme	....	....
Palladium	189	186,10
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	372,25	365
Maïs (Chicago)	266,25	265,50
Grain. soja (Chicago)	709,50	699,75
Tourt. soja (Chicago)	282,10	273,10
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	....	....
Orge (Londres)	81,25	80,90
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1674	1662
Café (Londres)	1660	1628
Sucre blanc (Paris)	324,60	323,60
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	72,54	72,97
Jus d'orange (New-York)	69,50	70

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 9 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 10h15

CAC 40 PARIS ↘ **−0,11 %**
CAC 40 : **2937,61**

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	967	980	+ 1,34	46,71
Cr.Lyonnais(T.P.)	960	946	− 1,45	51,99
Renault (T.P.)	1860	1860	....	95,39
Rhone Poulenc(T.P)	2270	....	....	105,01
Saint Gobain(T.P.)	1354	1298	− 4,13	71,43
Thomson S.A (T.P)	973	....	....	44,45
Accor	967	965	− 0,20	20
AGF-Ass.Gen.France	236	235,30	− 0,29	5
Air Liquide	937	928	− 0,96	14
Alcatel Alsthom	805	802	− 0,37	10
Atos (ex.Axime) CA	658	666	+ 1,21	....
Axa	401	399,40	− 0,39	7,50
Bail Investis.	769	770	+ 0,13	64,40
Bancaire (Cie)	737	738	+ 0,13	10
Bazar Hot. Ville	571	575	+ 0,70	16
Bertrand Faure	330,10	334	+ 1,18	4
BIC	424	435	+ 2,59	6
BIS	509	510	+ 0,19	8
B.N.P.	292	292	....	5,40
Bollore Techno.	790	791	+ 0,12	7,50
Bongrain	2090	2081	− 0,43	61
Bouygues	550	564	+ 2,54	17
Bouygues Offs.	278	280	+ 0,71	2
Bull#	60,75	60,20	− 0,90	....
Canal +	1048	1044	− 0,38	20
Cap Gemini	390	390	....	2
Carbone Lorraine	1545	1540	− 0,32	18
Carrefour	3539	3540	+ 0,02	26
Casino Guichard ●	302	345,50	+ 14,40	4,50
Casino Guich.ADP ●	237	270,50	+ 14,13	4,75
Castorama Dub.(Li)	663	670	+ 1,05	11
C.C.F.	331,90	331,80	− 0,03	5,80
Cegid (Ly)	606	606	....	30
Cerus Europ.Reun	35,50	35,30	− 0,56	10
Cetelem	628	637	+ 1,43	10
CGIP	1745	1755	+ 0,57	40
Chargeurs	363,50	363,50	....	7
Christian Dalloz	2400	2440	+ 1,66	12
Christian Dior	847	846	− 0,11	9,40
Ciments Francais	252,40	250	− 0,95	1,25
Cipe France Ly #	666	668	+ 0,30	2,50
Clarins	667	672	+ 0,74	7,20
Club Mediterranee	490	488	− 0,40	4,50
Coflexip	593	595	+ 0,33	1
Colas	800	800	....	25
Comptoir Entrep.	11,15	11	− 1,34	7,50
Comptoirs Mod.	2781	2801	+ 0,71	24
CPR	448,60	454,50	+ 1,31	22
Cred.Fon.France	65	65,10	+ 0,15	28
Credit Lyonnais CI	347,90	342,50	− 1,55	10
Cred.Nat.Natexis	383,80	384	+ 0,05	10
CS Signaux(CSEE)	200	199,30	− 0,35	5,50
Damart	4300	....	....	65
Danone	879	876	− 0,34	17
Dassault-Aviation	1400	1401	+ 0,07	31,50
Dassault Electro	530	530	....	6,40
Dassault Systemes	368,90	369	+ 0,02	1,70
De Dietrich	241,20	241,20	....	5,30
Degremont	423,70	....	....	9
Deveaux(Ly)#	714	714	....	24
Dev.R.N-P.Cal Li #	42,70	43,95	+ 2,92	....
Dexia France	582	578	− 0,68	15,70
DMC (Dollfus Mi)	111,40	110	− 1,25	4
Dynaction	147,90	148	+ 0,06	3
Eaux (Gle des)	723	728	+ 0,69	12
Eiffage	316	316,50	+ 0,15	28,80
Elf Aquitaine	753	750	− 0,39	14
Eramet	290	290	....	6,60
Eridania Beghin	840	843	+ 0,35	33
Essilor Intl	1457	1458	+ 0,06	14,50
Essilor Intl.ADP	1420	1410	− 0,70	15,30
Esso	567	567	....	4
Eurafrance	2438	2444	+ 0,24	72
Euro Disney	8,55	8,55	....	0,68
Europe 1	1310	1333	+ 1,75	19
Eurotunnel	6,85	6,75	− 1,45	....
Fimalac SA	517	515	− 0,38	16
Finextel	117	117	....	3,91
Fives-Lille	427	420	− 1,63	14
Fromageries Bel	4150	4110	− 0,96	50
Galeries Lafayette	2450	2460	+ 0,40	11
GAN	144,50	142,10	− 1,66	4
Gascogne (B)	547	547	....	14
Gaumont #	421	421	....	2,50
Gaz et Eaux	2572	2525	− 1,82	55
Geophysique	794	799	+ 0,62	8
G.F.C.	511	511	....	19
Groupe Andre S.A.	568	569	+ 0,17	6
Gr.Zannier (Ly) #	150	150	....	2,20
GTM-Entrepose	383	394	+ 2,87	8
Guilbert	767	775	+ 1,04	12
Guyenne Gascogne	2051	2056	+ 0,24	30
Hachette Fili.Med.	1265	1266	+ 0,07	15
Havas	406,90	405,90	− 0,24	8,50
Havas Advertising	680	676	− 0,58	13
Imetal	860	865	+ 0,58	16
Immeubl.France	335,20	338,90	+ 1,10	6
Infogrames Enter.	768	761	− 0,91	....
Ingenico	149,40	149	− 0,26	3
Interbail	157,90	160	+ 1,32	17,15
Intertechnique	1400	1408	+ 0,57	13,60
Jean Lefebvre	316	308	− 2,53	10
Klepierre	798	799	+ 0,12	28
Labinal	1520	1560	+ 2,63	21,50
Lafarge	437	435	− 0,45	10
Lagardere	176	176,10	+ 0,05	3,70
Lapeyre	394	389	− 1,26	5,60
Lebon	215	215,10	+ 0,04	7
Legrand	1233	1228	− 0,40	4,30
Legrand ADP	819	819	....	6,88
Legris indust.	238,70	238	− 0,29	5
Locindus	812	801	− 1,35	63
L'Oreal	2290	2290	....	14
LVMH Moet Hen.	1298	1304	+ 0,46	14,60
Marine Wendel	634	638	+ 0,63	16
Metaleurop	86,40	85,30	− 1,27	4
Metrologie Inter.	16,70	16,75	+ 0,29	....
Michelin	354,20	359,50	+ 1,49	3,30
Moulinex #	148	146,50	− 1,01	4
Nord-Est	119	120	+ 0,84	5,50
Nordon (Ny)	382,20	....	....	....
NRJ #	850	848	− 0,23	6
Olipar	75,10	74,10	− 1,33	....
Paribas	446	450	+ 0,89	13
Pathe	1192	1199	+ 0,58	10
Pechiney	279,10	278,30	− 0,28	3,30
Pernod-Ricard	293,90	291,70	− 0,74	4,40
Peugeot	759	753	− 0,79	3
Pinault-Print.Red	2623	2623	....	32
Plastic-Omn.(Ly)	486	483,20	− 0,57	8,50
Primagaz	483	486,50	+ 0,72	8,50
Promodes	2164	2161	− 0,13	14
Publicis #	558	557	− 0,17	4,80
Remy Cointreau	126	127	+ 0,79	4,60
Renault	170,40	168	− 1,40	3,50
Rexel	1689	1650	− 2,30	19,60
Rhone Poulenc A.	237,60	239	+ 0,58	3,50
Rochette (La)	26,90	26,80	− 0,37	1,20
Rue Imperiale(Ly)	5460	5460	....	120
Sade (Ny)	188,20	189	+ 0,42	12,50
Sagem SA	2975	2970	− 0,16	26
Saint-Gobain	905	896	− 0,99	17
Salomon (Ly)	468	468	....	55
Salvepar (Ny)	465	470	+ 1,07	18
Sanofi	590	588	− 0,33	6,60
Sat	1550	1530	− 1,29	29
Saupiquet (Ns)	640	626	− 2,18	10
Schneider SA	332	331,60	− 0,12	5
SCOR	253,50	250,10	− 1,34	10
S.E.B.	880	875	− 0,56	11,20
Sefimeg CA	390	390	....	14,60
SEITA	180,50	180	− 0,27	6,60
Selectibanque	66,90	66	− 1,34	6
SFIM	930	931	+ 0,10	30
SGE	139	143,90	+ 3,52	5
Sidel	439	435	− 0,91	4,50
Silic CA	815	817	+ 0,24	37,34
Simco	454	453,90	− 0,02	20,76
S.I.T.A.	1130	1132	+ 0,17	12
Skis Rossignol	115,90	113	− 2,50	30
Societe Generale	786	785	− 0,12	17,50
Sodexho Alliance	2730	2745	+ 0,54	26
Sommer-Allibert	217	215	− 0,92	4
Sophia	219	220	+ 0,45	17,25
Spir Communic. #	460	455	− 1,08	15
Strafor Facom	410	406	− 0,97	7
Suez Lyon.des Eaux	681	680	− 0,14	12
Synthelabo	714	715	+ 0,14	5,32
Technip	793	796	+ 0,37	10,50
Thomson-CSF	166,90	165,10	− 1,07	2,80
Total	653	651	− 0,30	10,50
UFB Locabail	600	....	....	10
UIF	432,50	434	+ 0,34	14,68
UIS	202,60	203,50	+ 0,44	14,97
Unibail porteur	572	565	− 1,22	29
Union Assur.Fdal	633	633	....	19
Usinor	111,10	110	− 0,99	3
Valeo	370	370	....	2
Vallourec	390	391,50	+ 0,38	6
Via Banque	150	151	+ 0,66	12
Worms & Cie	379,50	375,50	− 1,05	9,50
Zodiac ex.dt divid	1356	1342	− 1,03	10
Elf Gabon	1290	1296	+ 0,46	551,69

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	123,50	123,10	− 0,32	1,18
Adecco S.A.	2300	2300	....	13,13
Adidas AG #	732	746	+ 1,91	2,71
American Express	484	491	+ 1,44	1,20
Anglo American #	320	....	....	7,14
Amgold #	320,90	318,20	− 0,84	9,96
Arjo Wiggins App.	18	18,30	+ 1,66	0,45
A.T.T. #	245,80	245,40	− 0,16	1,74
Banco Santander #	172,80	171,80	− 0,57	0,81
Barrick Gold #	134,80	130,20	− 3,41	0,34
B.A.S.F. #	216	215	− 0,46	4,18
Bayer #	239,80	239,90	+ 0,04	4,19
Cordiant PLC	11,60	11,55	− 0,43	0,10
Crown Cork ord.#	305,10	....	....	1,30
Crown Cork PF CV#	284,10	....	....	2,45
Daimler Benz #	471,50	474,50	+ 0,63	2,71
De Beers #	194,40	191	− 1,74	1,98
Deutsche Bank #	373,50	373,10	− 0,10	4,44
Dresdner Bank	253,60	257,30	+ 1,45	3,82
Driefontein #	42,70	42,50	− 0,46	0,96
Du Pont Nemours #	379	379,30	+ 0,07	1,68
Eastman Kodak #	419,10	422	+ 0,69	2,27
East Rand #	1,67	1,71	+ 2,39	0,10
Echo Bay Mines #	30,20	30	− 0,66	0,15
Electrolux #	427,80	432,10	+ 1	6,53
Ericsson #	259,60	258,90	− 0,26	1,30
Ford Motor #	273,80	271,20	− 0,94	2,22
Freegold #	31,65	32	+ 1,10	2,68
Gencor act.regr.	16	15,80	− 1,25	....
General Elect. #	410	405,20	− 1,17	1,36
General Motors #	399,20	399	− 0,05	2,67
Gle Belgique #	556	....	....	14,24
Grd Metropolitan	57	....	....	0,95
Guinness Plc #	52,85	53	+ 0,28	1,09
Hanson PLC reg.	29,60	....	....	....
Harmony Gold #	26,80	26,50	− 1,11	0,47
Hitachi #	54,70	53,60	− 2,01	0,24
Hoechst #	256,50	258	+ 0,58	3,45
I.B.M #	636	626	− 1,57	1,07
I.C.I #	95,60	95,60	....	1,83
Ito Yokado #	319	325	+ 1,88	0,72
Kingfisher plc #	73	74,40	+ 1,91	1,44
Matsushita #	109	110,40	+ 1,28	0,30
Mc Donald's #	285	285,60	+ 0,21	0,43
Merck and Co #	588	569	− 3,23	2,33
Mitsubishi Corp.#	58	58,10	+ 0,17	0,18
Mobil Corporat.#	466,90	....	....	2,78
Morgan J.P. #	682	....	....	4,52
Nestle SA Nom. #	7610	7550	− 0,78	78,56
Nipp. MeatPacker #	70	75,20	+ 7,42	0,71
Nokia A	514	510	− 0,77	3,94
Norsk Hydro #	348,20	350,10	+ 0,54	4,78
Petrofina #	2281	2300	+ 0,83	49,02
Philip Morris #	267,50	267,10	− 0,14	2,06
Philips N.V #	463	459,90	− 0,66	3,59
Placer Dome Inc #	98,20	96,75	− 1,47	0,32
Procter Gamble #	820	815	− 0,60	2,62
Quilvest	330	....	....	13,93
Randfontein #	11,60	11,65	+ 0,43	0,62
Rhone Poul.Rorer #	586	585	− 0,17	1,72
Rio Tinto PLC #	95,60	95,20	− 0,41	1,23
Royal Dutch #	328	325,40	− 0,79	14,05
Sega Enterprises	185	189	+ 2,16	1
Saint-Helena #	26,20	26,15	− 0,19	0,63
Schlumberger #	475	466	− 1,89	1,14
SGS Thomson Micro.	545	517	− 5,13	....
Shell Transport #	42,05	42,90	+ 2,02	2,13
Siemens #	398	401	+ 0,75	3,70
Sony Corp. #	576	580	+ 0,69	1,33
Sumitomo Bank #	84,05	86,30	+ 2,67	0,18
T.D.K #	496,60	508	+ 2,29	1,55
Telefonica #	172	172	....	1,61
Toshiba #	34,50	34,65	+ 0,43	0,22
Unilever #	1291	1299	+ 0,61	10,60
United Technol. #	481,10	481,20	+ 0,02	1,62
Vaal Reefs #	300,90	300,10	− 0,26	12,97
Volkswagen A.G #	4030	4049	+ 0,47	22,14
Volvo (act.B) #	160,50	161,10	+ 0,37	2,25
Western Deep #	139	138,50	− 0,35	4,60
Yamanouchi #	151	....	....	0,71
Zambia Copper	17,15	17,10	− 0,29	....

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 10h15**

MARDI 9 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	....	7,693 o
CEPME 9% 89-99 CA#	108,76	0,592 d
CEPME 9% 92-06 TSR	....	1,997
CFD 9,7% 90-03 CB	122,25	5,820
CFD 8,6% 92-05 CB	119,75	5,042 d
CFF 10% 88-98 CA#	106,43	8,904
CFF 9% 88-97 CA#	100,32	8,482 d
CFF 10,25%90-01CB#	117,20	5,083 o
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,04	2,609
CLF 9%88-93/98 CA#	102,01	5,499
CNA 9% 4/92-07	123,50	3,230
CRH 8,6% 92/94-03	....	1,767
CRH 8,5% 10/87-88#	106,41	4,448
EDF 8,6% 88-89 CA#	....	4,924
EDF 8,6% 92-04 #	....	3,676 ↑
Finansder 9%91-06#	124	7,151
Finansd.8,6%92-02#	115,05	5,372 d
Floral9,75% 90-99#	....	1,336 ↑
OAT 88-98 TME CA#	....	3,101
OAT 9/85-98 TRA	....	5,362 d
OAT 9,50%88-98 CA#	104,46	2,056 ↑
OAT TMB 87/99 CA#	99,94	2,086 ↑
OAT 8,125% 89-99 #	106,88	2,449
OAT 8,50%90/00 CA#	....	3,912 d
OAT 85/00 TRA CA#	104,50	6,522 d
OAT 10%5/85-00 CA#	114,58	2,959
OAT 89-01 TME CA#	....	3,101
OAT 10% 90-01 ecu	115,83	5,425 ↓
OAT 7,5%7/86-01CA#	110,35	1,007
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,75	4,215 ↓
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,71	6,777
OAT 8,50% 89-19 #	....	7,499
OAT.8,50%92-23 CA#	128,64	3,260
SNCF 8,8% 87-94CA	106,08	5,352 d
Suez Lyon.Eaux 90	970	....

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	89	88
Baccarat (Ny) ◆	627	627
Bains C.Monaco	680	670
Bque Transatlantl. ◆	214	214
B.N.P.Intercont.	850	890
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	448	448
Champex (Ny) ◆	28,55	28,55
CIC Un.Euro.CIP	418,90	417
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2080	2080
Concorde-Ass Risq ◆	1222	1222
Continental Ass.Ly. ◆	560	560
Darblay ◆	524	524
Didot Bottin ◆	746	746
Eaux Bassin Vichy ◆	3620	3620
Ecia	969	974
Ent.Mag. Paris ◆	1450	1450
Fichet Bauche ◆	69,10	69,10
Fidei ◆	32,80	32,80
Finalens ◆	324,50	324,50
F.I.P.P. ◆	355	355
Fonciere (Cie) ◆	581	581
Fonc. Lyonnaise #	702	724
Foncina # ◆	465	465
Francarep ◆	294,50	294,50
France S.A ◆	1239	1239
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot ◆	1350	1350
G.T.I (Transport) ◆	190	190
Immobail	144,60	147
Immobanque	630	625
Locamion (Ly) ◆	463	463
Lucia ◆	60	60
Monoprix ◆	290	290
Metal Deploye ◆	381	381
Mors	7,15	7,15
Navigation (Nle) ◆	104	104
Optorg ◆	328,90	328,90
Paluel-Marmont ◆	300	300
Exa.Clairefont(Ny) ◆	912	912
Parfinance ◆	280	280
Paris Orleans ◆	270	270
Promodes (CI) ◆	1765	1765
PSB Industries Ly	485	485
Rougier #	365	363,50
Saga	87	87
S.I.P.H. ◆	359,90	359,90
Sofragi ◆	4940	4940
Taittinger	3140	3140
Tour Eiffel ◆	265	265
Vicat	545	545
Caves Roquefort ◆	1900	1900
Elyo	320	320
Finaxa	341	341
Gaillard (M) ◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte ◆	1291	1291
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	161,10	161,10
Gd Moul.Strasbourg ◆	1981	1981
Hotel Lutetia ◆	316,80	316,80
Hotels Deauville ◆	540	540
Immeubl.Lyon(Ly)# ◆	540	540
L.Bouillet (Ly) ◆	307	307
Lloyd Continental ◆	8300	8300
Lordex (Ny) ◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	162	162
Matussiere Forest	57	57
Moncey Financiere ◆	3151	3151
M.R.M. (Ly) ◆	410	410
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	109	109
Pechiney Intl	137	137
Poliet ◆	495,10	495,10
Sabeton (Ly) ◆	812	812
Samse (Ly) ◆	872	872
Sechilienne (Ly) ◆	1140	1140
Sucr.Pithiviers	3370	3370
Tanneries Fce (Ny) ◆	248	248
Teleflex L. Dupont ◆	114	114
Union Gle Nord(Li) ◆	225	225

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	300	300
Commerzbank AG	208,50	208,50
Fiat Ord	19,20	19,20
Gevaert	516	516
Gold Fields South	107,20	107,20
Kubota Corp.	22	22
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	42	42
Robeco	583	580
Rodamco N.V.	186,10	185,10
Rolinco	578	581
Sema Group Plc	144,80	144,80
Solvay SA	366,50	366,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 10h15**

MARDI 9 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	53,50	53,50
AFE # ◆	493,80	493,80
Aigle #	300	300
Albert S.A (Ns) ◆	180	180
Altran Techno. #	1920	1930
Arkopharma#	303,90	304
Montaignes P.Gest. ◆	2840	2840
Assystem #	333	331
Bque Picardie (Li) ◆	719	719
Bque Tarneaud(B)# ◆	351	351
Bque Vernes ◆	155,10	155,10
Beneteau # ◆	904	904
B I M P ◆	100,50	100,50
Boiron (Ly) #	325	324
Boisset (Ly) # ◆	698	698
But S.A.	284	288
Cardif SA ◆	755	755
C.E.E #	139	135
CFPI # ◆	420	420
Change Bourse (M)	220	219
CNIM CA# ◆	218	218
Codetour ◆	358	358
Comp.Euro.Tele-CET ◆	445	445
Conflandey # ◆	319	319
C.A. Hte Normandie	315	315
C.A. Paris IDF	783	782
C.A.Ille & Vilaine	319	318,90
C.A.Loire Atl.Ns #	289	288
C.A.Morbihan (Ns) ◆	324	324
C.A.Pas de Calais ◆	532	532
C.A.du Nord (Li)	550	534
C.A. Oise CCI ◆	323	323
C.A. Somme CCI ◆	325	325
C.A.Toulouse (B) ◆	433	433
Devanlay ◆	590	590
Devernois (Ly) ◆	571	571
Ducros Serv.Rapide ◆	63	63
Emin-Leydier (Ly)#	412	420
Europ.Extinc.(Ly)#	387,20	386
Expand s.a ◆	555	555
Factorem ◆	690	690
Faiveley #	241	241
Finacor ◆	70	70
Fininfo ◆	665	665
Fructivie ◆	653	653
Gautier France #	245	245,10
Gel 2000 ◆	44,80	44,80
GFI Industries #	980	975
Girodet (Ly) # ◆	34,45	34,45
GLM S.A. ◆	269	269
Grandoptic.Photo #	1090	1090
Gpe Guillin # Ly	220	215,10
Kindy #	177	177
Guerbet ◆	235	235
Hermes internat.1#	478	487
Hurel Dubois ◆	697	697
ICBT Groupe #	247,50	240
I.C.C. ◆	131,10	131,10
ICOM Informatique ◆	517	517
Idianova ◆	73,50	73,50
Int. Computer # ◆	85	85
IPBM ◆	74,20	74,20
M6-Metropole TV	601	605
Manitou #	731	731
Manutan	430	429
Marie Brizard #	664	659
Maxi-Livres/Profr#	47,10	47,10
Mecelec (Ly) ◆	60	60
MGI Coutier #	315	300
Monneret Jouet Ly# ◆	150	150
Naf-Naf #	70,70	70,80
Norbert Dentres.#	766	770
NSC Groupe Ny ◆	807	807
Onet #	1000	1010
Paul Predault #	166	167
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	92	92
Phyto-Lierac #	372	368
Pochet	820	810
Poujoulat Ets (Ns) ◆	245	245
Radiall #	705	705
Robertet #	1231	1225
Rouleau-Guichard ◆	339,50	339,50
Securidev #	113	113,50
Smoby (Ly)# ◆	630	630
Sofco (Ly) ◆	32,35	26,45
Sofibus ◆	388,50	316,60
Sogeparc (Fin)	380	375,50
Sopra #	612	620
Steph.Kelian # ◆	90	90
Sylea	535	535
Teisseire-France ◆	171	171
TF1	504	508
Thermador Hol. #	312	312
Trouvay Cauvin #	109,50	110
Unilog	884	870
Union Fin.France ◆	600	600
Viel et Cie #	130	126
Vilmorin et Cie #	454	455
Virbac	545	540

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 10h15**

MARDI 9 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	48	48
Belvedere ◆	860	860
BVRP ◆	192,50	192,50
Coil ◆	222	222
Electronique D2 ◆	889	889
FDM Pharma n. ◆	220	220
Genset ◆	355	355
Guyanor action B ◆	14,30	14,30
High Co. ◆	150	150
Infonie ◆	93	93
Joliez-Regol ◆	76,90	76,90
Mille Amis ◆	65	65
Naturex ◆	82,10	82,10
Olitec ◆	1348	1348
Picogiga ◆	240	240
Proxidis ◆	19	19
R21 Santé ◆	428	428
Stelax ◆	8,15	8,15

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 10h15**

MARDI 9 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	751	751
Crédit Gén.Ind. ◆	9,50	9,50
Générale Occidentale ◆	178	178
Sté lecteurs du Monde ◆	125,10	137,60
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 8 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	145,56	138,63
Agipi Actions (Axa)	122,38	116,55
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2447,63	2411,46
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14273	14273
Natio Epargne	2226,72	2204,67
Natio Ep. Capital C/D	17163,40	16993,47
Natio Ep. Croissance	3323,86	3258,69
Natio Ep. Patrimoine	144,50	141,67
Natio Epargne Retraite	163,18	159,98
Natio Epargne Trésor	11300,10	11277,54
Natio Euro Valeurs	1094,47	1073,01
Natio Euro Oblig.	1019,83	1009,73
Natio Euro Opport.	1109,71	1087,95
Natio Inter	2212,95	2169,56
Natio Opportunités	200,23	196,30
Natio Revenus	1112,32	1101,31
Natio Sécurité	11493,36	11493,36
Natio Valeurs	1404,57	1377,03
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92874,41	92874,41
Oblig. ttes caté.	271,63	267,62
CDC-GESTION (Groupe Caisse des Dépôts)		
Livret Bourse Inv. D ◆	866,84	841,59
Nord Sud Dévelop. C ◆	2659,67	2654,36
Nord Sud Dévelop. D ◆	2513,10	2508,08
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	313,68	307,53
Patrimoine Retraite D	304,19	298,23
Sicav Associations C ◆	2432,26	2432,26
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19755,69	19755,69
Mutual. dépôts Sicav C	19403,49	19384,11
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	289,73	284,05
Écur. Capitalisation C	253,74	253,74
Écur. Expansion C	83305,84	83305,84
Écur. Géovaleurs C	3698,54	3626,02
Écur. Investis. D PEA	232,72	228,16
Écur. Monépremière	11387,39	11387,39
Écur. Monétaire C	13094,81	13094,81
Écur. Monétaire D	12471,15	12471,15
Écur. Trésorerie C	321,52	321,52
Écur. Trésorerie D	309,03	309,03
Écur. Trimestriel D	2004,48	2004,48
Éparcourt-Sicav D	193,13	193,13
Géoptim C	12815,45	12626,06
Géoptim D	11771,50	11597,54
Horizon C	2340,99	2295,09
Prévoyance Ecur. D	105,52	105,52
Sensipremière C	13192,47	13159,57
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12080,81	12056,70
Écur. Sécuripremière C	12029,83	12017,81
CNCA (Indocam Asset Management)		
Amplia ◇	120283,54	120283,54
Atout Amérique	201,21	196,30
Atout Asie	111,57	108,85
Atout Futur C	829,71	809,47
Atout Futur D	781,07	762,02
Coexis	1962,43	1929,63
Dieze	2193,79	2157,12
Elicash ◇	954790,95	954790,95
Epargne-Unie	216,42	211,14
Eurodyn	2705,99	2639,99
Indicia ◆	1800,69	1756,45
Moné.JC ◇	12007,85	12007,85
Moné.JD ◇	11626,12	11626,12
Oblifutur C	549,30	540,12
Oblifutur D	526,35	517,55
Oraction	1821,48	1777,05
Revenu-Vert	1207,23	1187,05
Sévéa ◆	118,81	115,91
Synthésis	18222,57	17900,36
Uni Association ◇	121,31	121,31
Uni Foncier	1446,10	1410,83
Uni France	887,33	865,69
Uni Garantie C	1902,58	1870,78
Uni Garantie D	1455,17	1430,85
Uni Régions	1800,12	1756,21
Univar C ◇	311,14	311,14
Univar D ◇	298,18	298,18
Univers Actions	257,29	251,01
Univers-Obligations	250,58	246,39
CIC BANQUES		
Francic	763	740,78
Francic Pierre	141,05	136,94
Francic Régions	1997,17	1939
CIC PARIS		
Associc	1125,35	1125,35
Cicamonde	1633,13	1585,56
Converticic	410,89	404,82
Ecocic	1785,68	1733,67
Mensuelcic	10139,57	10039,18
Oblicic Mondial	4015,85	3956,50
Oblicic Régions	1175,36	1157,99
Rentacic	165,25	162,81
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1391,36	1377,58
Lion 20000 C	17241,43	17241,43
Lion 20000 D	16539,15	16539,15
Lion Associations C	11113,96	11113,96
Lion Associations D	11113,96	11113,96
Lion Court Terme C	26550,74	26550,74
Lion Court Terme D	24074,54	24074,54
Lion Plus C	1578,93	1547,97
Lion Plus D	1506,15	1476,62
Lion Trésor	2460,80	2436,44
Oblilion	2171,36	2149,86
Sicav 5000	757,90	743,04
Slivafrance	1269,40	1244,51
Slivam	602,39	590,58
Slivarente	246,24	241,41
Slivinter	830,20	813,92
Trilion	5221,33	5154,32
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2366,45	2320,05
CM Option Dynamique	136,25	134,40
CM Option Equilibre	263,66	260,73
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	165,42	160,99
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	925,53	925,53
Créd.Mut.Ep.Ind. C	147,33	143,39
Créd.Mut.Ep.J	23050,12	23050,12
Créd.Mut.Ep.Monde	1729,46	1683,17
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1884,58	1847,63
Créd.Mut.Ep.Quatre	1109,87	1088,11
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,20	101,19
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	871,99	834,44
Saint-Honoré Capital	20008,92	19426,14
St-Honoré March. Emer.	976,87	934,80
St-Honoré Pacifique	775,16	741,78
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1840,30	1840,30
Stratégie Actions	1183,73	1138,20
Stratégie Rendement	1990,65	1927,99
LA POSTE		
Amplitude Amérique	122,73	119,74
Amplitude Europe C	167,68	163,59
Amplitude Europe D	164,87	160,85
Amplitude Monde C	1091,76	1065,13
Amplitude Monde D	1041,54	1016,14
Amplitude Pacifique	110,12	107,43
Elanciel D PEA	188,19	183,60
Émergence Poste D PEA	156,54	152,72
Géobilys C	663,12	653,32
Géobilys D	627,39	618,12
Kaleïs Dynamisme	1123,04	1101,02
Kaleïs Équilibre	1082,38	1061,16
Kaleïs Sérénité	1047,08	1036,71
Latitude C	149,19	149,19
Latitude D	135,92	135,92
Oblitys D	623,46	614,25
Plénitude D PEA	212,22	207,04
Poste Gestion C	14940,14	14940,14
Revenus Trimestr. D	5232,76	5180,95
Solstice D	2371,10	2365,19
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38179,64	38179,64
Actimonétaire D	31088,73	31088,73
Cadence 1 D	1075,02	1064,38
Cadence 2 D	1064,71	1054,17
Cadence 3 D	1065,44	1054,89
Capimonétaire C	412,56	412,15
Capimonétaire D	372,25	371,88
Sogeoblig C/D	9316,59	9224,35
Interoblig C	7552,56	7477,78
Intersélection France D	746,44	731,80
S.G. France opport. C	2093,62	2052,57
S.G. France opport. D	1998,63	1959,44
Sogenfrance C	1950,96	1912,71
Sogenfrance D	1783,28	1748,31
Sogépargne D	314,99	311,87
Soginter C	2634,97	2583,30
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1520,54	1490,73
Sogeliance D ◆	1698,54	1681,72
Sogenfrance Tempo D ◆	218,99	214,70

SYMBOLES
◇ cours du jour ; ◆ cours précédent.

ENVIRONNEMENT **Durement touchée dès les années 40 par le smog, cette brume chargée d'ozone et de divers polluants, la Californie dispose d'une solide expérience dans la lutte contre la pollution atmosphérique. ● EN DÉPIT de l'augmentation constante de la population, du trafic automobile et de l'activité industrielle, les pics d'ozone troposphérique ont été divisés par deux depuis l'après-guerre. ● CES PROGRÈS restent insuffisants, et les normes sanitaires ne seront probablement pas respectées avant 2010. ● LES ÉMISSIONS polluantes des engins à moteur, en général, des automobiles, en particulier, font donc l'objet d'une surveillance constante. ● UNE ÉTUDE d'observation de l'atmosphère a été lancée sur le sud de la Californie pour mieux comprendre le comportement du smog et affiner les modèles de prévision en matière de pollution.**

La Californie lutte depuis cinquante ans contre la pollution atmosphérique

Les maxima d'ozone ont été réduits de moitié, mais les normes sanitaires ne seront sûrement pas respectées avant l'an 2010. Une vaste étude couplant météorologie et suivi des nuages nocifs devrait permettre d'améliorer les procédures d'alerte

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial

Chaque matin, les Californiens peuvent lire dans leur journal les prévisions concernant la qualité de l'air pour la journée, tout aussi naturellement qu'ils consultent les cartes météorologiques. En cas de menace de pollution par l'ozone troposphérique, les écoles sont avisées, quartier par quartier, des précautions à prendre – notamment, en cas de pic, suspendre les activités sportives –, et peuvent suivre heure par heure l'évolution de la situation sur Internet. Comme d'autres conurbations des Etats-Unis, Los Angeles a appris à composer avec la pollution atmosphérique qui a ému la France cet été.

Pourtant, lorsque le smog, cette brume mêlée de fumées, s'est abattue pour la première fois sur la métropole, en 1903, les habitants crurent assister à une éclipse de Soleil. Cette nuisance s'est renforcée à partir de la deuxième guerre mondiale, avec le boom économique et industriel généré par les hostilités, puis avec l'essor de l'automobile. Considérée comme un problème de santé publique dès 1947, elle a suscité la création du premier organisme au monde chargé de la qualité de l'air, qui célèbre cette année un demi-siècle de lutte aux résultats mitigés.

« En cinquante ans, les niveaux maximum d'ozone troposphérique, l'un des polluants les plus préoccupants, ont été réduits de plus de la moitié, se félicite Barry Wallerstein, l'actuel directeur de l'Air Quality Management District (AQMD), qui assure le contrôle des pollutions atmosphériques de la côte sud de la Californie. *Dans le même temps,* rappelle-t-il, *la population était multipliée par trois et le nombre de véhicules quadruplait. »* Pourtant, quatre-vingt-sept jours par an, l'air californien dépasse encore, selon les données recueillies en 1996, les normes sanitaires. Pis, ces normes (qui correspondent globalement au niveau 2 édicté en France) ne seront probablement pas respectées en 2010 – en 2006 pour les particules –, comme le prévoient les lois fédérales et californiennes actuelles.

SMOG BALADEUR

« C'est pour s'assurer que nous pourrons les atteindre qu'une nouvelle étude sur l'ozone troposphérique a été lancée », explique le patron de l'AQMD. D'un coût de 5 millions de dollars, cette recherche, baptisée SCOS 97, mobilise pendant quatre mois des chercheurs de neuf instituts, qui vont suivre l'évolution et les déplacements du smog à travers le sud de la Californie, depuis la côte de Los Angeles jusqu'au désert du Nevada et à la frontière du Mexique. Car l'ozone troposphérique est un polluant baladeur. Il peut être produit dans une zone industrielle et se répandre dans des régions rurales, voire inhabitées (*Le Monde* du 21 août).

La précédente étude, conduite en 1987, avait permis d'affiner les modèles de prévision de la pollution, intimement couplés au système de prévision météorologique. Les résultats des nouvelles investigations ne seront pas connus avant un an, mais les chercheurs sont à l'affût de *« journées bien polluées »*, afin de tester leurs modèles qu'ils espèrent rendre fiables pour des prévisions à 48 heures. Dans les années 70, lorsque les premiers pronostics ont été établis, les météorologistes étaient *« motivés »*, se souvient l'un d'eux : leur sentence pouvait entraîner la fermeture provisoire d'usines, et, en cas d'erreur, les responsables industriels ne pouvaient que protester a posteriori, contre les glorieuses incertitudes de la science.

De nouveaux outils développés pour SCOS 97 devraient leur permettre d'être plus assurés dans leurs jugements : une batterie de lasers dirigée vers le ciel permet de mesurer précisément la quantité de lumière absorbée ou réfléchie par l'atmosphère et de déduire le taux d'ozone ; un système radio-acoustique détecte la température à différentes altitudes, et favorise l'étude du phénomène d'inversion, au cours duquel les couches d'ozone sont piégées au ras du sol ; un radar peut enregistrer vitesse et direction des vents à diverses altitudes. Des centaines de ballons seront lâchés dans le ciel californien, qui sera sillonné par six avions « renifleurs ».

PERMIS ET AMENDES

Si l'évolution des nuages de smog peut être aléatoire, les sources de cette pollution sont bien connues. En premier lieu vient l'automobile. Elle est à l'origine de la formation de 49 % de l'ozone troposphérique, mais d'autres « sources mobiles », telles que bateaux, trains et avions (13 %) s'y ajoutent. On pointe également les émissions provenant des peintures et solvants (18 %), de la combustion d'hydrocarbures dans les centrales électriques (11 %), de l'évaporation du pétrole en cours de stockage ou de transfert (5 %), et de processus industriels variés (4 %). L'AQMD, qui ne s'occupe pas directement de la pollution due aux sources « mobiles », doit donc contrôler une multitude de pollueurs potentiels. Sa centaine d'inspecteurs délivre des permis – et distribue des amendes – à 31 000 entreprises, allant de la teinturerie à la raffinerie, en passant par l'atelier du peintre en bâtiment et la station essence.

Toute une batterie de mesures a été mise en œuvre pour réduire ces émissions disparates. *« Nous avons reformulé les carburants, les peintures et solvants, installé des clapets dans les réservoirs des automobiles dont l'étanchéité a été renforcée, imposé l'emploi de valves spéciales dans les canalisations des raffineries »*, énumère Barry Wallerstein. Les tondeuses pétaradantes sont honnies, et la composition de l'alcool utilisé pour allumer le sacro-saint barbecue a été modifiée ! L'AQMD n'a jamais envisagé la circulation alternée. *« Les expérimentations de Mexico et d'Athènes ont montré que les riches avaient deux véhicules, et que l'utilisation de voitures d'appoint, âgées et polluantes, se trouvait encouragée »*, note-t-il. Mais les automobilistes californiens pratiquant le covoiturage bénéficient de voies réservées sur les *highways*.

Hélas, prévision et prévention représentent un coût. *« Nos études montrent que les contraintes de la lutte anti-pollution ne dissuadent pas la grande industrie de s'installer en Californie »*, soutient Barry Wallerstein. De plus, le dernier plan anti-pollution, très ambitieux, a été revu à la baisse : vingt-neuf mesures – il en reste soixante-huit – ont été abandonnées, afin de réduire de 3,7 milliards de dollars par an (sur 5,4 milliards prévus) le coût des mises en conformité des installations. Et Barry Wallerstein promet d'être attentif aux *« aspects socio-économiques »* de la lutte anti-pollution : son prédécesseur a été remercié, admet-on à l'AQMD, parce que des administrateurs le jugeaient trop « interventionniste » vis-à-vis des petites entreprises polluées.

Hervé Morin

Un laboratoire pour ausculter les exhalaisons automobiles

EL MONTE (Californie)
de notre envoyé spécial

Sur le parking, une voiture protégée par une bâche argentée est reliée à un transformateur. *« C'est un véhicule hybride, doté d'un moteur fonctionnant au gaz naturel et d'un autre, électrique »,* explique Raphael Susnowitz, responsable des tests des véhicules au laboratoire du bureau de la qualité de l'air de la Californie. Ce prototype est l'une des quelque 2 000 voitures, neuves ou usagées, qui passent chaque année au banc d'essai du laboratoire. Placées dans des hangars à la température contrôlée, elles exhalent selon un protocole précis leurs vapeurs et fumées, qui seront recueillies dans une multitude de petits ballons de plastique transparents. Les composés recrachés sont analysés à l'issue de séances de dynamomètres, sortes de « vélos d'appartement » pour automobile permettant de reconstituer des portions de parcours.

Pour le laboratoire, placé sous la juridiction du gouverneur de Californie, il s'agit de vérifier si les motorisations présentent, en matière d'émissions polluantes, les garanties vantées par les constructeurs et, le cas échéant, de proposer de nouvelles normes. Cet organisme existait avant que les Etats-Unis se dotent, en 1970, d'une Agence de protection de l'environnement (EPA), si bien qu'il fait un peu office de référence nationale.

En Californie, où l'on dénombre 22 millions de véhicules (6 millions à Los Angeles), des inspections bi-annuelles ont été instituées dans les districts où les normes de pollution ne sont pas respectées. Les premiers contrôles ont eu lieu en 1959 et, dès 1961, les constructeurs adoptaient un système de ventilation du carter pour se conformer aux standards en vigueur. Depuis lors, le laboratoire n'a cessé de susciter des modifications techniques, avec, en 1975, l'adoption de pots catalytiques et, plus récemment, la généralisation du moteur à injection. Il y a dix ans, un programme de test de véhicules usagés, mais bien entretenus (80 000 km au compteur), avait montré que les émissions de 100 % d'entre eux dépassaient les normes. Les constructeurs, soucieux d'éviter de coûteux rappels en usine, ont travaillé d'arrache-pied et *« aujourd'hui, seules 18 % des voitures ne passent pas la barre »*, se félicite Raphael Susnowitz.

DIAGNOSTIC À BORD

Le carburant est lui aussi contrôlé. En 1978, l'aspiration des vapeurs dans les stations a été rendue obligatoire. En 1984, la volatilité de l'essence a été régulée, avant que le carburant sans plomb soit promu. En 1996, méthanol et éthanol ont été adjoints aux carburants pour réduire les émissions. Et le diesel qui, aux Etats-Unis, n'a bénéficié d'aucune incitation tarifaire ? *« Très polluant, il n'est employé que par certains poids lourds, et nous étudions les moyens de réduire son utilisation »*, assure Raphael Susnowitz. A l'inverse, garantie sans émission, la propulsion électrique, qui devait être proposée sur 10 % des modèles offerts à la vente en 1999, ne tiendra pas ses promesses. Faute de batteries performantes, le programme a été repoussé à 2003.

Un autre obstacle de taille s'oppose à la réduction des émissions. Les contrôles techniques sont confiés à des garagistes agréés, mais des enquêtes *undercover* effectuées par le Bureau de la réparation automobile ont montré des fraudes sur 10 % à 20 % des véhicules testés, qui repartent du garage aussi polluants qu'ils y sont entrés. Les autorités ont envisagé de confier les tests à un organisme public, mais son financement paraît problématique.

Un système de « diagnostic à bord » pourrait bien offrir la solution : des capteurs installés dans le moteur et le pot d'échappement préviennent le conducteur lorsque les gaz émis dépassent les normes. Obligatoire sur tous les véhicules neufs, l'*on-board diagnostic* facilite l'intervention des mécaniciens en leur indiquant l'origine du dysfonctionnement. Mais ce progrès ne sera pas sensible avant plusieurs années : l'âge moyen du parc automobile est de sept ans, et chaque véhicule a tendance à effectuer un kilométrage toujours croissant.

H. M.

Trois atomes d'oxygène

L'ozone, O_3 pour les chimistes, est une molécule formée de trois atomes d'oxygène. A l'état naturel, elle est présente dans la stratosphère – entre 10 et 50 kilomètres d'altitude –, où elle filtre une bonne partie des rayons ultraviolets, dont l'action peut être extrêmement nocive pour les êtres vivants. Cette couche, menacée de destruction par certains composés chimiques, comme les chlorofluorocarbones, fait l'objet d'une surveillance et d'une protection attentives.

L'ozone troposphérique (en dessous de 10 kilomètres d'altitude) est en revanche indésirable. Responsable d'insuffisances respiratoires et d'altérations des végétaux, il résulte de la transformation chimique de polluants tels que les oxydes d'azote, les composés organiques volatils, les hydrocarbures ou les solvants. Cette réaction est activée par le rayonnement solaire, ce qui explique que les pics de cette pollution dite « photo-oxydante » aient lieu en été.

Le peignage de l'ADN peut être appliqué au génome humain

Un nouveau procédé devrait accélérer l'étude des gènes impliqués dans des maladies héréditaires

UNE SURFACE PLANE recouverte par une lame de verre, entre les deux un mince film aqueux : cela paraît trop simple pour être vrai. Ce matériel rudimentaire est pourtant à la base d'une technique qui pourrait contribuer de manière non négligeable à l'étude du génome humain : le « peignage moléculaire » de l'ADN (acide désoxyribonucléique), le support de l'hérédité. Une technique mise au point, il y a quelques années, par une équipe française de l'Institut Pasteur (Paris), dont les premières applications biomédicales viennent d'être publiées le 5 septembre dans la revue *Science*.

Qu'il s'agisse du génome de petits organismes ou de celui de notre propre espèce, tous les travaux de cartographie chromosomique entrepris ces dix dernières années visent le même but : décrypter tout ou partie des séquences génétiques constituant le programme biologique des êtres vivants. Menés par de multiples équipes dans le monde – dont, en France, celle du Généthon –, ces travaux font appel à un certain nombre de stratégies moléculaires.

DOUBLE HÉLICE EN PELOTE

La plus courante est celle du « clonage positionnel », qui permet de localiser physiquement sur son chromosome un gène recherché pour son intérêt médical ou industriel. Une technique qui a désormais largement fait ses preuves, mais dont la mise en œuvre reste extrêmement laborieuse.

Comment peigner l'ADN

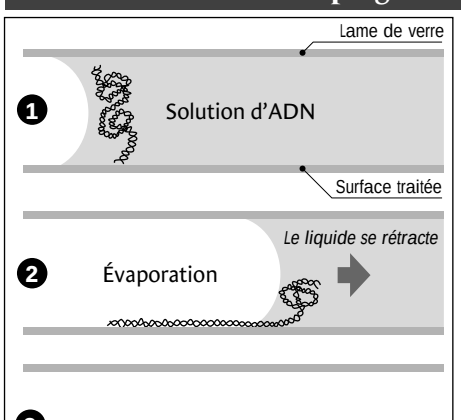

Le principe consiste à ancrer spécifiquement par leurs extrémités des molécules d'ADN en solution, puis à les étirer à l'aide de la tension superficielle d'un ménisque en mouvement. La solution d'ADN est ici déposée sur une surface traitée, couverte par une lame de verre de façon à créer un mince film aqueux. Par simple évaporation de la solution par les bords, l'ADN est "débobiné" et fixé sur la surface.

« La découverte d'un gène représente encore une entreprise de longue haleine, demandant des moyens humains et financiers très lourds », précisent Xavier Michalet et Aaron Bensimon, « pères » du peignage moléculaire au département des biotechnologies de l'Institut Pasteur. Parmi les divers obstacles s'opposant au déchiffrage des gènes : le penchant naturel de la double hélice d'ADN à se mettre en « pelote ».

Dans leur milieu naturel, les molécules de l'hérédité, dont la longueur totale peut avoisiner le mètre (trois mètres pour l'ADN humain), sont en effet repliées de manière à pouvoir prendre place dans le noyau des cellules, dont la taille n'excède pas le centième de millimètre. Même découpée en fragments pour les besoins de l'expérience, cette structure tout entortillée ne se prête guère à une lecture linéaire. D'où l'intérêt de dérouler préalablement la pelote. En un mot de la « peigner ».

DÉTECTER DES ANOMALIES

Comment ? En faisant appel aux principes les plus élémentaires de la biophysique. Une surface, traitée chimiquement de manière à fixer spécifiquement l'ADN par ses extrémités, est couverte par une surface de verre, créant ainsi un mince film aqueux. Le tout est plongé dans une solution où nagent les molécules d'ADN extraites des cellules. Après quelques minutes d'incubation, la solution est progressivement retirée. A mesure que s'effectue l'évaporation, les molécules ancrées par leur extrémité se débobinent, s'étirent. Et finissent par se coller au verre, de façon *« irréversible »*, sous forme de fils démêlés et bien rangés.

Testé dans un premier temps sur le génome de la bactérie *Escherichia coli,* le peignage de l'ADN est-il promis à un brillant avenir dans le cadre du programme de recherche Génome humain ? C'est ce que laisse penser la récente publication de *Science*, qui montre que cette technique peut notamment être employée à l'étude de certaines maladies.

L'équipe d'Aaron Bensimon a en effet appliqué avec succès le diagnostic génétique sur « ADN peigné » à la sclérose tubéreuse de Bourneville, une affection héréditaire dans laquelle peuvent être impliqués deux gènes distincts, TSC1 et TSC2.

Après avoir précisé la séquence du gène TCS1, les chercheurs ont mis en évidence, sur TSC2, plusieurs petits « vides » (microdélétions) impliqués dans l'apparition de la maladie. Complémentaire des méthodes de cartographie classiques, cette technique pourrait ainsi contribuer à la détection de minuscules anomalies chromosomiques, responsables à elles seules de graves troubles physiologiques.

Catherine Vincent

Mir à nouveau victime d'une panne d'ordinateur

COMME D'HABITUDE, les Russes ont minimisé l'incident. Une nouvelle panne d'ordinateur est bien survenue, lundi 8 septembre, à bord de la station orbitale Mir, a reconnu Vladimir Soloviev, le chef des vols habités, ajoutant que *« les problèmes de ce genre sont courants, non seulement à bord de nos stations, mais également à bord des navettes spatiales américaines »*. Le 18 août déjà, une panne similaire avait affecté Mir, retardant de vingt-quatre heures la réparation de la station qui, le 25 juin, avait été endommagée lors d'une collision avec un cargo de ravitaillement.

Selon M. Soloviev, l'équipage russo-américain de Mir – Pavel Vinogradov, Anatoli Soloviev et Michael Foale – a identifié la partie défectueuse de l'ordinateur. Rassurant, le chef de vols a rappelé que *« tous les systèmes fonctionnent normalement »* et que *« rien n'a été débranché »*, tout en soulignant que la station avait conservé son alignement sur le Soleil.

Cet optimisme tranche avec les informations données initialement. Le centre de contrôle de Korolev, dans la banlieue de Moscou, avait annoncé que la station, privée de ses systèmes de stabilisation gyroscopique, avait commencé à dériver (*Le Monde* du 9 septembre). De son côté, le directeur adjoint du centre, Valery Oudaloï, a confirmé que l'équipage avait été contraint pour faire des économies d'énergie de débrancher des équipements, notamment le générateur d'oxygène Elektron, et a déclaré que l'origine de la panne d'ordinateur n'avait toujours pas été identifiée.

L'équipage est néanmoins parvenu, au cours de la nuit de lundi 8 à mardi 9 septembre, à remplacer *« l'élément d'interface de l'ordinateur en panne »*, a indiqué un porte-parole du centre de contrôle. *« La situation est revenue à la normale »*, a-t-il précisé. Les cosmonautes *« ont mis en marche cinq gyrodines et essaient actuellement de relancer les autres »*.

H. M.

Le jeu de paume veut continuer à vivre pour perpétuer une tradition

Sport réputé aristocratique, l'ancêtre du tennis est encore pratiqué en Picardie

Les jardins du Luxembourg ont accueilli, dimanche 7 septembre, la quatorzième Coupe de Paris de jeu de longue paume. Cette variante en plein air du jeu de paume est encore pratiquée en Picardie, dernier bastion d'un sport qui fut longtemps le plus populaire en France et en Europe. L'ancêtre du tennis a aujourd'hui bien du mal à trouver une place aux côtés de son illustre descendant et à faire oublier sa réputation aristocratique.

JEU DE PAUME, jeu de roi. Deux cents ans après la Révolution, l'ancêtre du tennis traîne encore, dans l'imaginaire populaire, une vilaine réputation de sport aristocratique. La biographie des monarques de l'Ancien Régime est ainsi émaillée de parties endiablées qui accréditèrent cette idée. François Ier et Henri VIII s'affrontèrent raquette en main lors de l'entrevue du camp du Drap d'or. Le même Henri VIII d'Angleterre jouait encore, seize ans plus tard, quand lui fut apportée la nouvelle de la décapitation d'Anne Boleyn. Que, bien avant Robespierre, cette activité fût responsable de deux régicides – Louis X le Hutin et Charles VIII sont morts d'efforts excessifs sur un terrain – n'atténua en rien la suspicion.

Les puissants de ce monde ne faisaient pourtant que partager le passe-temps de leurs sujets. Le jeu de paume était alors un sport populaire dans l'Europe entière. Pas un village qui n'ait son terrain. Le peuple jouait en plein air une variante simplifiée (longue paume), tandis que les nobles se faisaient construire des salles et en compliquaient les règles (courte paume). Mais la dévotion était la même.

Ceux qui n'avaient pas les moyens de se payer une raquette jouaient avec leur poing nu, le sport revendiquant depuis l'expression *« jeu de main, jeu de vilain »*. *« Epater la galerie »*, *« paumer son argent »* (des parties faisaient l'objet de paris), *« avoir l'avantage »*, *« prendre la balle au bond »* sont d'autres témoignages dans la langue française de l'influence de ce divertissement. D'ailleurs, que les représentants du tiers-état se soient repliés, un jour de juin 1789, sur une salle de jeu de paume pour prêter serment de changer la France atteste encore cet enracinement populaire : on imagine mal nos modernes révolutionnaires se réunir sur un terrain de polo...

Alors, bien sûr, le prince Edouard d'Angleterre pratique la courte paume. Bien sûr, l'une des trois dernières salles encore dédiées à son activité originelle se trouve dans le château de Fontainebleau. Mais la balle au tambourin à Montpellier ou certaines variantes de la pelote basque, succédanés du jeu primitif, n'ont rien d'élitiste. En Picardie, la longue paume est ancrée dans les campagnes. Les 1 500 licenciés de la Fédération de longue paume, agréée par le ministère de la jeunesse et des sports, sont presque exclusivement originaires de cette région. La société de courte paume dépend, elle, de la Fédération de tennis. On se gardera bien d'entrer dans le débat, même amical, entre les deux écoles.

FINESSE TACTIQUE

Venues de la Somme et de l'Oise, seize équipes de double en mission ont disputé, dimanche 7 septembre, la quatorzième Coupe de Paris de longue paume, sur le terrain du jardin du Luxembourg. Il n'y avait rien là du *« raout d'emblasonnés »* cher à Audiard. La Gauloise avait même ses adeptes dans le parterre. La terminologie française utilisée par les arbitres (*« chasse »*, *« rachat »*, *« rajout »*, *« traversez, messieurs ! »*) donnait une certaine pompe à l'ensemble. Mais on jurerait avoir entendu plus d'un compétiteur prononcer le mot de Cambronne.

« Chez nous, le sport concurrent, c'est le foot », explique Bertrand Lefèvre, un participant qui effectue son service militaire. A Estrées-Mons (Somme), un village de 400 habitants, soixante personnes sont licenciées dans la société de longue paume. *« C'est une tradition qui se transmet de génération en génération »*, poursuit Bertrand Lefèvre. Près de deux cents tournois sont organisés chaque année en Picardie, mais, la saison ne courant que d'avril à octobre, les jeunes optent de plus en plus pour le ballon rond.

Dans le jardin du Luxembourg, où une poignée d'adeptes s'entraînent le dimanche matin, l'envahisseur est américain. Le terrain de longue paume, datant de 1860, mesure 70 mètres de long. Un respectable technique irrévérencieux a cru bon d'installer à l'une de ses extrémités un panier de basket. Depuis, « paumiers » et « smasheurs » cohabitent. Mais comment répondre lorsque les émules de Michael Jordan, à qui le jeu semble le même, suggèrent d'aller vous amuser sur le terrain de tennis voisin ?

Les promeneurs du jardin parisien ont pu observer des joueurs dont les évolutions rappelaient celles d'autres adeptes de la raquette s'activant sur les courts mitoyens. Mais la compréhension des parties par le néophyte n'en a pas été simplifiée. La France ayant pendant un siècle délaissé le sport pour l'agitation d'idées, le jeu de paume s'est exilé en Angleterre. Il en est revenu à la fin du XIXe siècle dans une version simplifiée baptisée tennis (dérivé du mot français « tenez » utilisé par les paumiers).

Ayant opté pour les dimensions du jeu de courte paume et délimité chaque camp par un filet définitif, le tennis a abandonné les préliminaires de gagne-terrain qui caractérisent la longue paume et lui confèrent sa finesse tactique en même temps que son abord imperméable. La taille des tamis a été augmentée. Le projectile s'est également alourdi en franchissant la Manche. La balle du jeu de paume, faite de liège du Portugal recouvert d'une fragile flanelle, pèse entre 14 et 21 grammes selon les catégories. Elle est extrêmement sensible au vent, demande à être frappée fortement mais avec art. Sa trajectoire s'apparente à celle d'un volant de badminton.

Les esthètes jurent que le tennis n'est qu'une version affadie de la paume, à l'usage de rustauds. Il n'empêche : le succès planétaire du descendant freine toute reconquête de l'aïeul. Ce dimanche, les tentatives de prosélytisme de l'école originelle se heurtaient aux images dorées au dollar fin de Flushing Meadow. Comme le résume Pierre Buffard, organisateur de la Coupe de Paris et longtemps président de la Fédération, *« le tennis est un enfant qui nous donne sans cesse des coups de pied. Mais nous continuerons à entretenir sa mémoire »*.

Benoît Hopquin

BMW annonce son retour à la F1 en l'an 2000

LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE allemand BMW a annoncé, lundi 8 septembre, à Francfort, son retour à la formule 1 aux côtés de l'écurie Williams en l'an 2000. Le contrat portera sur une durée de cinq ans et l'investissement pourrait atteindre 340 millions de francs par an. La firme concevra et construira les moteurs de Williams dans ses usines munichoises et sous la responsabilité du directeur technique Paul Rosche. Les premiers essais pourraient débuter à la fin de 1998. L'écurie Williams a ainsi retrouvé un nouveau motoriste après l'annonce du retrait prévu de Renault.

La précédente participation de BMW à la formule 1 date de 1982. Le pilote brésilien Nelson Piquet avait apporté à la marque un titre de champion du monde en 1983 avec Brabham. Le constructeur avait ensuite fait ses adieux à la F1 en 1987. Il n'en est pas moins présent actuellement dans la course automobile, dans le championnat du monde grand tourisme notamment. L'annonce du retour du constructeur a été faite au lendemain de la victoire de David Coulthard au Grand Prix d'Italie sur une McLaren équipée par le concurrent Mercedes. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **BASKET : la société « Jet Services »,** qui parraine notamment le club Pau-Orthez, envisage de se retirer du basket-ball en fin de saison en raison de la faible exposition médiatique dont bénéficie ce sport. *« La Ligue nationale et la Fédération manquent d'une politique cohérente »*, a souligné Roger Caille, le PDG de l'entreprise. Cette menace fait suite à l'annonce de la retransmission du Championnat de France (Pro A) sur Canal Plus numérique uniquement.

■ **MOTOCYCLISME : contrôlé positif** lors du Grand Prix de Grande-Bretagne le 17 août, Anthony Gobert a été licencié par Suzuki, a annoncé le constructeur japonais, lundi 8 septembre. Le pilote australien de 500 cc est le premier convaincu de dopage. – *(AP.)*

■ **RUGBY : l'ouvreur du Stade toulousain**, Christophe Deylaud, blessé au genou droit samedi 6 septembre, lors du match de Coupe d'Europe qui opposait son club aux Irlandais de Leinster, sera indisponible *« pendant un mois environ »*, a annoncé le club champion de France de rugby.

■ **TENNIS : à la suite de sa victoire à l'Open US** et de son premier titre en tournoi du Grand Chelem, l'Australien Patrick Rafter est passé de la quatorzième à la troisième place du classement ATP. Parmi les éliminés du rendez-vous américain, Pete Sampras et Michael Chang conservent la première et la deuxième place, alors que Cédric Pioline en gagne une pour occuper le 22e rang.

Les as mondiaux du trinquet se retrouvent à Bayonne

BAYONNE
de notre correspondant

Ayant déclaré forfait, les Etats-Unis seront remplacés par Cuba : c'est de pelote basque qu'il s'agit, et l'île caraïbe est le huitième pays admis à participer (du moins en main nue par équipe) au sommet sportif qui a lieu à Bayonne. Pour la première Coupe du monde en trinquet, les nations les mieux placées aux épreuves disputées en trinquet lors des championnats de pelote organisés à Saint-Jean-de-Luz en 1994 se retrouvent sur les bords de l'Adour du 12 au 21 septembre.

Voulue par la Fédération internationale de pelote basque et son président Gaétan de Ayala, cette rencontre accueille des joueurs d'Argentine, du Chili, d'Espagne, du Mexique... Ils ont droit à un site de choix, le nouveau trinquet de verre inauguré cet été (*Le Monde* du 28 août).

Sur les vingt-deux jeux différents que compte la pelote basque, six sont habituellement disputés en trinquet : la main nue individuel (le pelotari est seul avec son adversaire), la paleta pelote gomme féminines (deux équipes de deux femmes s'affrontent avec des sortes de battes ou palas et des balles synthétiques), la paleta pelote cuir (même chose pour des hommes, mais avec des balles plus dures), la main nue par équipes (deux équipes de deux hommes chacune), la paleta pelote gomme masculins et le « xare » qui se disputent avec des sortes de raquettes.

Toutes ces spécialités se jouent dans un espace couvert avec trois murs de pierre aveugles. Rien à voir avec les rencontres en place libre, devant un fronton (mur en face) : dans ce cas, on se retrouve à main nue, petit gant ou grand gant (chistera) sur des surfaces et avec des façons de faire particulières. Même chose en trinquet, où l'espace plus restreint et trois murs concourent à donner aux parties des règles spécifiques.

Lors des championnats du monde de 1994, l'équipe française avait gagné douze médailles dont cinq d'or et cinq d'argent. Dans ce palmarès, les spécialités de trinquet avaient pris une place importante en totalisant six médailles. La Fédération internationale a voulu consacrer 1997 au trinquet et a demandé à la Fédération française de pelote basque (FFPB) d'organiser la première Coupe du monde propre à cet espace.

Durant dix jours, les joueurs français affrontent leurs sept adversaires dans les six spécialités. Forts de leur performance précédente, ils ont bon espoir, mais le pari s'avère difficile à relever. Les Français sont bien placés en main nue par équipes, leurs adversaires étant les Mexicains. En revanche, en paleta pelote gomme masculins, les Argentins paraissent quasiment hors de portée, de même qu'en paleta pelote cuir. En « xare », le quatuor français part en bonne position, même si l'Uruguay et l'Argentine s'annoncent comme des adversaires redoutables.

Fédérant aujourd'hui trois cent cinq sociétés contre quatre-vingt-quinze, trente ans plus tôt, la FFPB a bénéficié d'une forte croissance de ses licenciés. Ils sont 17 000 aujourd'hui contre 2 000 en 1965. Et le trinquet moderne de Bayonne, qui abrite la première Coupe, pourrait bien susciter, sinon d'autres constructions de ce type, certainement des vocations et des adeptes supplémentaires.

Michel Garicoix

Des sièges inclinés à 48°.

ADVICO YOUNG & RUBICAM

Nous savons désormais comment vous amener à destination frais et dispos. Et ce n'est pas en vous envoyant un verre d'eau fraîche dans la figure. Sur nos long courriers MD-11, nous installons de nouveaux fauteuils en Business Class, qui s'inclinent à 48°... au lieu de 27°. Et de peur que le passager de derrière ait les genoux quelque peu écrasés, nous élargissons l'espace entre les sièges à plus d'un mètre. Ce qui vous permet de vous reposer en position presque horizontale. Alors laissez-vous aller... et pensez juste à tenir votre verre bien droit! Informations et réservations: 0802 300 400 (0,99 F/min.), 3615 ou 3616 Swissair (1,29 F/min.). http://www.swissair.com

swissair world's most refreshing airline.
La compagnie aérienne la plus rafraîchissante au monde.

Marché perçant

Un chef de famille entre choux et carottes

DANS les impromptus que la vie réserve à un homme raisonnable, il serait injuste de ne pas lui souhaiter d'avoir au moins une fois l'occasion de partir seul en expédition vers un marché. Il y trouverait de quoi se mesurer au chaud brouhaha que lui réserve l'endroit, où il pourrait bien affronter des mises à l'épreuve non prévues et totalement originales.

Bien évidemment, la première est la mise en selle du volontaire exceptionnellement désigné pour la mission. Il n'est pas excessif de dire qu'on va le surcharger d'informations, tout en omettant de lui donner les quelques lois fondamentales qui organisent cette société tribale, où doivent régner l'ordre et la justice, mais où rampent aussi toute une multitude d'amendements et de rites non écrits. Découragement et certainement trop long à expliquer à un néophyte ; on le laissera partir vers son destin, encombré de paniers et muni d'une carte routière très sûre : la liste des courses.

L'OGRE MACHO DÉMASQUÉ

Il y a de la kermesse dans un marché, de la fête, de la ducasse, comme on dit dans le Nord. Tout un peuple bouge, se cogne, rebondit sur une sorte de terrain de jeux où règne une anarchie joyeuse dont chacun semble parfaitement maîtriser les limites. Dans un premier temps, l'envoyé spécial trouve l'ambiance assez divertissante, sympathique même. Enfin un lieu sans klaxon, sans uniformes, sans insultes ni regards en coin. Planète absoute des canailleries du trop juste quotidien. Il s'y trouve à l'aise, majusculement anonyme.

Ballon rouge accroché à sa ficelle, il baguenaude, jusqu'au moment ou il va sentir qu'il gêne. Le fait de ne pas s'être mis au boulot, de ne pas avoir encore attrapé le rythme, le marginalise et le pousse insensiblement vers les extérieurs. Les pélicans qui l'entourent commencent à battre des ailes sur son passage ; la flânerie doit cesser. Il a compris, il bouge.

Pommes de terre – il commence par des produits simples, qui tiennent au corps –, derrière le fleuriste, à gauche, en face de la poissonnerie, s'adresser à un petit râblé à l'accent portugais ; c'est quoi, déjà, l'accent portugais ? Deux kilos de belles de Fontenay, grosses, et faire l'appoint, sur ce banc, c'est la coutume. Vite dit, faire l'appoint, mais c'est du calcul mental, très compliqué ; ne pourrait-on pas avouer : « Gardez tout ! » ou : « Pour le personnel ! » ? Bon, il ne s'en est pas si mal sorti avec les grosses de Fontenay et le lutteur lusitain. Une mise en jambes correcte.

Plus sérieux : un gigot, absolument du genre femelle, et demander des os pour donner un peu de maintien à la sauce. Le roi boucher est là, sur son estrade, avec, en bas, son public de clientes enjôlées. Ça se présente mal. Le moustachu a repéré l'amateur et le met en réserve en servant des dames arrivées tard après lui. Non, non, fait le timide, espérant un entretien particulier avec le considérable personnage, ce n'est rien, ce n'est rien... Et puis vient son tour. La commande est passée en catimini, ce qui a pour effet de mettre en mouvement le tonitruant, qui prend son porte-voix et lance un fatal : *« Alors, un gigot femelle pour monsieur ! »* Frémissements dans l'assistance, regards navrés, l'ogre macho démasqué.

Compris, il faut jouer les méchants, jouons les méchants. Elles sont comment, vos tomates ? Tomates, entièrement tomates. Non, je voulais dire : la qualité. Supérieure, la qualité, mon très cher monsieur, entièrement supérieure. Ah ! bon, alors une livre... Passent des hommes remorqués par leurs femmes ; sherpas dociles, baudets bienheureux. Des divagants, qui font oui de la tête aux suggestions du patron de cordée. Tout dans les poignets, rien comme idée pour les menus de la semaine.

DESSINS DE DESCLOZEAUX

L'ACTUALITÉ EST CHAUDE

Il est midi déjà passé, et pour le commis d'office le métier commence à entrer. Il lui faudrait seulement choper rapidement de l'assurance, de la souplesse et un peu de cette bonhomie dont il a été trop économe. Citrons, ciboulette, ail et échalotes : facile. Il conviendra cependant d'éviter un banc ennemi, situé dans les parages, et donné pour mal embouché, cher et indélicat. File d'attente considérable aux portes du fréquentable. L'actualité est chaude. On y parle encore beaucoup de Cendrillon, du carrosse pulvérisé et d'un prince royal pas vraiment charmant. On est ému. Ça bouchonne. Marchés, boîtes sonores du temps qui passe et du monde qui tourne.L'heure, elle aussi, tourne. Les bonimenteurs commencent à se faire entendre.

C'est le moment où l'on dégriffe la batavia et où l'on solde l'abricot. Des affaires à faire, mais il faut avoir l'œil. Exercice incertain pour le naïf, proie trop tôt dévoilée, silhouette déjà isolée qui cherche à tâtons la douzaine d'œufs, les deux filets de merlan et le maroilles qui lui manquent. Misère, lui qui se prenait pour un organisateur et un rapide dans l'action, le voilà fait aux pattes, ficelé comme des radis par du raphia.

Secousse salutaire, l'épreuve du marché trouvera son aboutissement lors du debriefing, au moment où le commissionnaire aura à rendre compte de ses achats et devra défendre certaines de ses options. A ce moment-là, il ne pourra pas ne pas penser à l'infinie volonté qu'il faut à toutes ces saintes ravitailleuses, souveraines par amour et précautionneuses par instinct, pour entreprendre l'incessant voyage et calmer l'appétit des héros.

Jean-Pierre Quélin

Le poulet prédécoupé

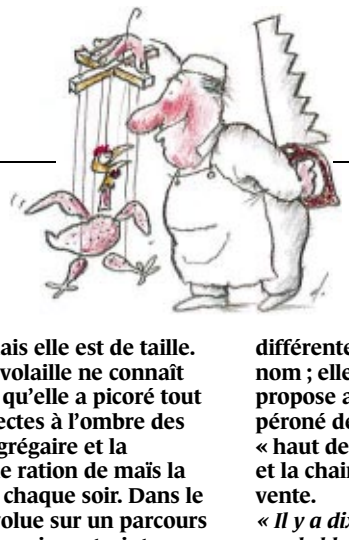

Quand Michel Guérard propose à la carte de son restaurant son exquise « poitrine de poulette au lard », vous pouvez être certain que ce morceau de volaille fourrée d'herbes et grillé sur la braise vient d'être prélevé quelques instants auparavant d'une volaille entière. Tous les petits restaurants de France et de Navarre n'en font pas autant. Pour leurs cuistots comme pour le grand public, il existe désormais du poulet prédécoupé, en kit.

Un sur trois de ces volatiles que l'on achète aujourd'hui dans notre pays est passé à la tronçonneuse. *« Outre le fait que ce soit bien pratique, souvent les jeunes ne savent plus comment découper un poulet entier »,* commente Agnès Laszcyk, secrétaire générale du Syndicat national des labels avicoles de France.

Le mouvement s'amplifiant sans cesse depuis une dizaine d'années, ce ne sont plus seulement les producteurs de poulets standards, mais le dessus du panier, ceux qui élèvent des poulets labélisés, qui s'engouffre dans la découpe. A Saint-Sever dans les Landes, là où fut attribué en 1965 le premier label rouge pour une volaille, le poulet en morceaux fait florès. Ici, les 800 exploitants élèvent leurs animaux *« en liberté »* et non pas *« en plein air »*. La nuance a l'air mince, mais elle est de taille. Dans le premier cas, la volaille ne connaît pas la clôture, et, après qu'elle a picoré tout son saoul herbes et insectes à l'ombre des pins, seuls son instinct grégaire et la perspective d'une bonne ration de maïs la ramènent au poulailler chaque soir. Dans le second cas, le poulet évolue sur un parcours délimité et partage ce terrain restreint avec ses congénères.

Le cou-nu, poulet d'origine tropicale que les fermiers landais ont adopté il y a plus d'un siècle au détriment de leurs anciennes poules grises, est aujourd'hui vendu dans 20 % des cas en pièces détachées. Pour cette volaille haut de gamme, pas de découpe robotisée. A 80 francs le kilo pour du blanc de poulet (prix de vente moyen), il est hors de question d'en perdre un seul gramme.

Une vingtaine de personne pratiquent donc à Saint-Sever la « découpe sur obus » : le poulet est embroché sur un cylindre métallique, et des petites mains s'affairent à travailler la carcasse au plus près pour en tirer l'un ou l'autre des principaux morceaux reconnus par la législation européenne en 1991. La cuisse est ainsi vendue sous trois appellations différentes. Dans son entier, elle a droit à ce nom ; elle prend celui de « pilon » quand on propose au consommateur le tibia et le péroné de l'animal ; enfin, sous le vocable de « haut de cuisse », c'est uniquement le fémur et la chair qui l'entoure qui sont mis en vente.

***« Il y a dix ans, la cuisse se consommait plus que le blanc,* raconte Georges Beaujard, directeur des Fermiers landais, *mais désormais à l'instar du marché américain, les Français veulent du filet, des morceaux sans os. Aujourd'hui, nous vendons trois blancs de poulet quand nous vendons deux cuisses. Les morceaux dits "rouges", qui sont pourtant les plus goûteux, sont en surnombre et nous avons du mal à les écouler. »* A quand le Dr Frankenstein qui créera le poulet idéal pour la découpe ? Un volatile unijambiste équipé d'une double cage thoracique pour qu'on puisse y lever plus de blancs.**

Guillaume Crouzet

BOUTEILLE

Bourgogne côte-de-nuits

Aloxe-corton du bicentenaire Louis-Latour

■ Créée en 1797 à Beaune, la maison de négoce Louis Latour devait constituer au cours du XIXe siècle un vaste domaine de 50 hectares de grands crus, dont les plus belles parcelles de corton et de corton-charlemagne. Ces grands vins blancs ont fait le prestige et la réputation de cette maison familiale, dirigée aujourd'hui par la sixième génération. Elle vinifie les raisins du domaine, mais achète aussi, en qualité de négociant, des récoltes dont elle assure la vinification, ou encore élève des vins d'autres propriétés. Cette diversité permet un choix unique de grands crus et de premiers crus des côtes-de-beaune et de nuits, de la côte chalonnaise, de chablis et même du beaujolais. La maison Louis Latour produit encore, elle-même, chaque année, un millier de fûts nécessaires à l'élevage de ses vins. Pour saluer le bicentenaire de sa création (1797-1997), un choix des meilleurs pinots noirs d'aloxe-corton (parcelle des Chaillots) et de corton (parcelles des Perrières et des Bressandes) est commercialisé sous le nom de « Vin du bicentenaire ». Une bouteille au bouquet déjà riche et fruité. Aloxe-corton, Vin du bicentenaire Louis Latour 1797-1997 : 145 F.

★ Maison Louis Latour, 18 rue des Tonneliers, BP 27, 21024 Beaune. Tél. 03-80-24-81-00. Télécopie : 03-80-24-81-18.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

L'ŒNOTHÈQUE

■ De l'ancien marchand de vin, ce bistrot a conservé le zinc hérissé de bouteilles et de verres. Une clientèle avertie connaît les usages de la maison, mi-bouchon lyonnais, mi-table d'hôte. La grande affaire, c'est la cave, que Daniel Hallée, le patron, ancien sommelier de Jamin, bichonne avec passion. Il conseille, hume et décante chaque bouteille, s'il le faut. William, le fils, dirige la cuisine. La connivence de cette famille jurassienne est totale, lorsqu'une volaille coureuse apportée de la campagne est soigneusement préparée à la crème et au savagnin, et servie avec un côte-du-jura d'Henri Maire, cuvée Henriette de Quingey, 1992. En attendant le gibier, voici la saison des champignons des bois, simplement sautés, des coques au beurre blond, de l'andouillette Duval et d'une parfaite côte de bœuf de race normande, rassise, marbrée et juteuse. A la carte, compter de 165 F (2 plats) à 250 F plus le vin.

★ Paris, 20 rue Saint-Lazare (75009), tél. : 01-48-78-08-76. Fermé samedi et dimanche.

LA VANNE ROUGE

■ Serge Granger s'est établi au bord du Loing, dans une ancienne auberge de charme dont la salle et la terrasse donnent sur une retenue de la rivière. Le souci du travail bien fait, le respect de la tradition, qualités de ce chef confirmé, méritent l'attention. A la saison du gibier, colvert, chevreuil seront justement accommodés, avec les champignons du moment. Aujourd'hui, il a préparé le foie gras de canard en gelée de poivre et un épatant vol-au-vent de ris de veau aux morilles, arrosés d'un beaujolais, Château Colombier (90 F). Pâtisseries délicates, et cave riche en grandes bouteilles. Menus : 98 F (midi en sem.), 165 F. A la carte, compter 250 F.

★ Montigny-sur-Loing, rue de l'Abreuvoir (77690), tél. : 01-64-78-52-30. Fermé lundi soir.

Brasseries

MINIM'S

■ Quelle idée baroque que cette brasserie voisine du fameux restaurant de la rue Royale ! Est-ce le meilleur moyen de conjurer le sort et les difficultés du Maxim's, où l'excellent Michel Kéréver, devant un public clairsemé, continue de mêler harmonieusement sa cuisine franche et généreuse aux recettes d'autrefois, les langoustines rôties aux pétales d'ail rôti et la sole braisée au vermouth Albert ? Le décor, certes, est réussi, mais parodique, la carte plaisante. Toutefois, pour éviter l'insipide « américaine » de médaillons de lotte servis en plat du jour, l'on aurait avantage à s'informer de la bonne recette ; c'est la porte à côté. Plats de brasserie, grillades et choix de desserts. Vins en pichet. Formule du jour : 115 F. Menu : 160 F. A la carte, compter 250 F.

★ Paris, 7, rue Royale (75008), Tél. : 01-42-65-05-87. Fermé le dimanche.

LE SANCERROIS

■ Le marché et la rue Cler sont de nouveau à la mode, dans la paroisse du Gros-Caillou. L'on s'y presse aux terrasses, le soir. Un peu en retrait, une famille berrichonne prodigue ici les bienfaits de vins fins de Loire au comptoir, et une de ces nourritures des familles qui vous donnent la nostalgie d'autrefois. Tables de bois, nappes à carreaux, sinon rond de serviette, et les abondants plats du jour, magret de canard aux cèpes, tête de veau sauce gribiche, côte de veau aux girolles. Sancerre, Clos du Roy de Paul Millerioux, un vin rouge dont la légèreté et le bouquet développent toutes qualités ligériennes de finesse et d'esprit. Plats 69 F. A la carte, compter 120 F.

★ Paris, 12, rue du Champ-de-Mars (75007), tél. : 01-45-55-13-47. Fermé samedi soir et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 1er
LE PLUVINEL
Dans un cadre 1900 donnant sur une cour-jardin loin du bruit et de l'agitation, le Chef Hervé RIEBBELS vous propose sa nouvelle carte saveur printemps été
- salade de loup et gambas au céleri frit, crème de ciboulette
- petits filets de rouget poêlés, ratatouille minute aux deux céleris et tomates fraîches
- côte de veau de lait fondant, pommes Anna aux échalottes confites
- blanc-manger à l'Armagnac et fruits rouges.
A partir de 238 F hors boissons.
Menu du marché : entrée, plat, dessert et café inclus 160 F (du lundi au vendredi, sauf j. fériés)
HOTEL REGINA
2, place des Pyramides (1er) - 01.42.60.31.10

PARIS 5e
TOUTOUNE
Un décor ensoleillé, tout le charme de la Provence...
- «Une cuisine de fraîcheur à prix sages...» Jean-Claude RIBAUD
- Chef de cuisine : Christophe PAUCOD
Menu 118 F au déjeuner en semaine
Carte menu à 168 F avec la soupière de Saison d'office (198 F le dimanche)
5, rue de Pontoise - 75005 Paris
Tél. 01.43.26.56.81

PARIS 5e
L'INDE SUCCULENTE au MAHARAJAH
72, bd St-Germain 5e
Menus 127 F - 169 F
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6e
ALSACE A PARIS T.l.j. 01.43.26.21.48
9, pl. St-André-des-Arts, 6e - SALONS
CHOUCROUTES, GRILLADES, FLAMMEKUECHE, POISSONS,
Terrasse, plein air.

PARIS 7e
LES EMBRUNS
"Une brasserie marine, avec banc d'huîtres et crustacés qui a su s'attacher une clientèle, heureuse de se retrouver". JC Ribaut
Bar pour 2, Turbo pour 2, langouste, homard et les meilleurs poissons selon arrivage.
Plateaux de fruits de mer et huîtres.
Menu à 115 F midi et soir (entrée, plat, dessert).
Menu 168 F. Carte 200 F - TLJ jusqu'à 23h15.
73, av. de Suffren - Tél. 01.47.34.90.56

PARIS 8e
THEATRE DU ROND-POINT CHAMPS ÉLYSÉES
LE RESTAURANT
Nouvelle équipe de cuisine
Menus à partir de 85 F et 149 F
différents chaque jour. Menu-carte 160 F
Vins régionaux à petits prix.
Rond-Point des Champs Elysées
2 bis, av. Franklin D. Roosevelt
Tél. 01.44.95.98.44 - Fax : 01.53.75.24.65
TLJ 7j/7 de 11h à 2h du matin.

PARIS 8e
Le Village d'Ung et Li Lam
Une adresse exotique chic et raffinée à deux pas des Champs Elysées. Un superbe décor avec des aquariums au plafond qui ne nous tomberont pas sur la tête. Les serveuses sont ravissantes. Spécialités Chinoises et Thaïlandaises. Déjeuners d'affaires, diners.
A déguster : brochettes de coquilles St-Jacques et crevettes sur plaques chauffantes, canard laqué pékinois pour 2 ou 4 pers.
Formules 108 F, 118 F, 128 F et 178 F. TLJ.
10, rue Jean Mermoz (8e) Voiturier le soir.
Tél. : 01.42.25.99.79 - Fax : 01.42.25.12.06

PARIS 9e
TY COZ 01.48.78.42.95/34.61
35, rue St Georges
PLATEAU de FRUITS de MER 195 F
POISSONS - CRUSTACES
Menu de la "Mer" le soir : 170 F
F/dim., lundi soir - Climatisé

PARIS 12e
Face au port de la Bastille
LE MANGE TOUT
Cuisine traditionnelle
Spécialités Rouergue, Quercy, Aveyron.
Menu saveur 190 F (vin compris)
Menu du jour 99,50 F Carte 129 F et 159 F
24, bd de la Bastille - Tél. 01.43.43.95.15
Le soir - Service après OPERA et Spectacles

PARIS 12e
LE CHALET DU LAC DE SAINT-MANDE
A l'orée du bois de Vincennes derrière la Mairie de St-Mandé, à 5 mn de la Place de la Nation.
Désormais ouvert toute l'année, le Chalet du Lac de Saint-Mandé vous accueille tous les jours dans ses salons ou sur ses terrasses bordant le lac. A découvrir à la carte le gaspacho andalou, les grillades au barbecue, la crème brûlée à la banane... Le menu à 185 F v.c. (enfants 65 F) vous permet l'accès à la piste de danse les vendredis & samedis soir et les dimanches midi.
TLJ Pianobar - Réserv : 01.43.28.09.89

PARIS 14e
Face à la gare MONTPARNASSE
—L'ATLANTIQUE—
"Une vraie brasserie à l'espace confortable, des plats du jour, un service débonnaire, signent l'atmosphère d'un tel restaurant" J.C. Ribaut.
Formule 95 F (avec plat du jour)
Menu tout compris 150 F + Carte
Banc d'huitres et Fruits de mer.
Petit déj. à partir de 6h. OTLJ jusqu'à 2h.
37, rue du Départ - Tél. : 01.43.20.83.62

77 SEINE ET MARNE
LA MARE AU DIABLE
le restaurant romantique de George Sand
Un havre de paix, pour déjeuner ou diner, dans un parc fleuri de 17 ha.
Menu d'affaires 215 F (vin et café compris)
Superbe menu carte découverte de la cuisine du moment à 245 F.
Déjeuner en terrasse fleurie et diner aux chandelles auprès des cheminées.
(35 km de Paris) Accès direct autoroute A5a, sortie 12 - RN 6 - Melun Sénart
01.64.10.20.90 - Séminaires. Hélisurface.

91 ESSONNE
LE BOUDIN SAUVAGE
A partir de Juin, Anne-Marie de Gennes vous ouvre sa "Maison de Cuisine" tous les soirs de la semaine.
Pour déjeuner ou dîner, réservations au 01 69 28 42 93
A 15 mn de la Porte d'Orléans et du Pont de Sèvres
Fermé le week-end et en Août.
4, rue de Versailles 91400 Orsay

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements au : ☎ 01.42.17.39.40 - (Fax : 01.42.17.39.25)

Soleil

LE BEAU TEMPS continuera à régner sur la France, grâce à un bel anticyclone centré sur le proche Atlantique. Après la dissipation des quelques brouillards matinaux, le soleil s'imposera mercredi en toutes régions. Seul le relief des Pyrénées et des Alpes du Sud connaîtra quelques développements nuageux temporaires. Les températures continueront à être agréables, surtout dans le Sud.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Le soleil brillera du matin au soir. Le thermomètre atteindra 21-22 degrés sur les côtes et 23-24 degrés dans l'intérieur.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Après la dissipation des quelques nuages bas matinaux, le soleil s'imposera sans partage. Il fera de 20 à 24 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel du matin sera parfois encombré de nuages bas. Mais le soleil prendra le dessus pour briller partout l'après-midi. Le vent de nord-est se fera souvent sentir l'après-midi. Après une relative fraîcheur matinale, les températures remonteront entre 20 et 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après la dissipation des brouillard matinaux en Aquitaine, il y aura partout un soleil généreux. Seul le relief pyrénéen connaîtra quelques bourgeonnements nuageux l'après-midi. Le vent de nord-est atteindra 50 km/h en rafales sur la côte charentaise. Les températures atteindront 25 à 29 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil sera omniprésent. Les températures atteindront à nouveau des valeurs élevées, culminant entre 24 et 26 degrés.

Languedoc - Roussillon, Provence- Alpes - Côte d'Azur, Corse. – L'été jouera les prolongations, avec un chaud soleil. Seul le relief des Alpes du Sud et de Corse verra quelques nuages se développer temporairement. Les températures atteindront 27 à 30 degrés.

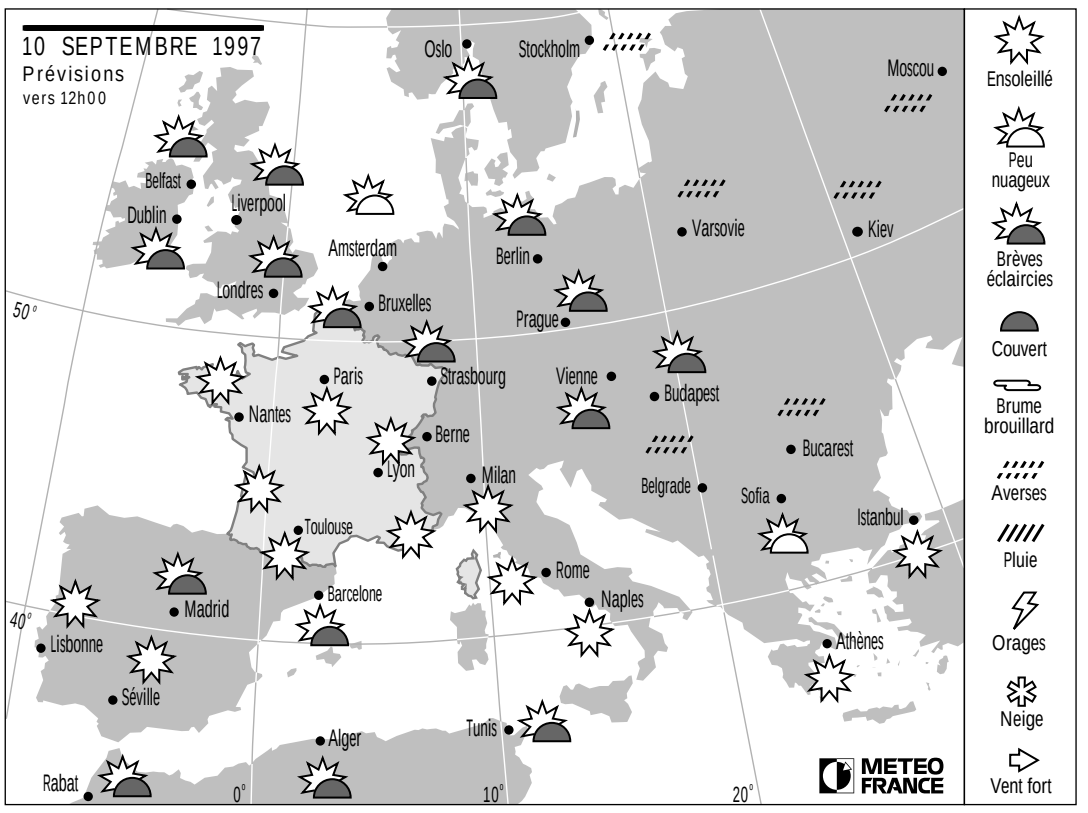

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PORTO RICO.** Une tempête tropicale qui s'est transformée en cyclone, baptisé Erika, gagnait en puissance dans l'Atlantique, lundi 8 septembre, tout en s'éloignant du nord-est des Caraïbes. Les mesures d'alerte ont été levées dans les îles Vierges américaines et britanniques ainsi qu'à Porto Rico, mais la navigation reste menacée par des vents qui atteignaient 185 km/h.

■ **PÉROU.** Quatre cents touristes ont été évacués, en raison du violent incendie de forêt qui entourait, lundi 8 septembre, le site inca du Machu Picchu, principal lieu touristique du Pérou, à 50 kilomètres au nord de Cuzco, au sud-est du pays. Dans un premier temps, les touristes étrangers et péruviens ont été transférés à Aguas Caliente, avant de rejoindre Cuzco par le train. Selon des informations, le feu aurait atteint les abords immédiats du site archéologique inca.

PRÉVISIONS POUR LE 10 SEPTEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				PAPEETE	22/28	N	KIEV	10/13	P	VENISE	16/25	S	LE CAIRE	22/33	S
AJACCIO	18/27	S	NANCY	9/20	S	POINTE-A-PIT.	26/32	S	LISBONNE	18/30	S	VIENNE	13/18	N	MARRAKECH	20/33	S
BIARRITZ	16/25	S	NANTES	12/23	S	ST-DENIS-RÉ.	18/23	S	LIVERPOOL	12/18	N	AMÉRIQUES			NAIROBI	12/25	N
BORDEAUX	15/27	S	NICE	19/26	S	EUROPE			LONDRES	11/20	N	BRASILIA	22/30	N	PRETORIA	12/20	C
BOURGES	12/23	S	PARIS	10/23	S	AMSTERDAM	12/18	N	LUXEMBOURG	9/19	C	BUENOS AIR.	7/14	S	RABAT	20/27	S
BREST	12/20	S	PAU	14/26	S	ATHENES	24/33	S	MADRID	18/34	S	CARACAS	25/32	S	TUNIS	22/29	S
CAEN	11/19	S	PERPIGNAN	18/29	S	BARCELONE	20/28	N	MILAN	15/30	S	CHICAGO	14/20	N	ASIE-OCÉANIE		
CHERBOURG	10/20	S	RENNES	12/23	S	BELFAST	12/17	S	MOSCOU	10/14	P	LIMA	20/24	C	BANGKOK	25/34	P
CLERMONT-F.	12/24	S	ST-ETIENNE	12/24	S	BELGRADE	12/20	P	MUNICH	7/17	S	LOS ANGELES	21/28	S	BOMBAY	26/30	P
DIJON	11/21	S	STRASBOURG	10/20	S	BERLIN	11/17	S	NAPLES	21/30	S	MEXICO	12/21	N	DJAKARTA	26/31	N
GRENOBLE	12/25	S	TOULOUSE	16/28	S	BERNE	8/20	C	OSLO	4/15	S	MONTREAL	12/25	S	DUBAI	29/36	S
LILLE	9/20	N	TOURS	11/23	S	BRUXELLES	10/19	N	PALMA DE M.	18/28	S	NEW YORK	21/25	C	HANOI	25/28	P
LIMOGES	12/23	S	FRANCE outre-mer			BUCAREST	9/23	P	PRAGUE	8/16	S	SAN FRANCIS.	16/21	C	HONGKONG	26/29	C
LYON	12/25	S	CAYENNE	22/31	S	BUDAPEST	12/19	N	ROME	20/28	S	SANTIAGO/CHI	6/15	S	JERUSALEM	19/30	S
MARSEILLE	18/28	S	FORT-DE-FR.	25/31	S	COPENHAGUE	11/17	S	SEVILLE	21/35	S	TORONTO	18/21	P	NEW DEHLI	27/33	N
			NOUMEA	18/23	N	DUBLIN	11/16	S	SOFIA	11/20	N	WASHINGTON	23/25	P	PEKIN	16/19	P
						FRANCFORT	10/19	N	ST-PETERSB.	10/17	P	AFRIQUE			SEOUL	22/28	C
						GENEVE	14/24	S	STOCKHOLM	10/17	P	ALGER	16/30	S	SINGAPOUR	27/32	N
						HELSINKI	10/16	P	TENERIFE	18/24	C	DAKAR	26/29	S	SYDNEY	12/18	S
						ISTANBUL	19/25	S	VARSOVIE	10/14	P	KINSHASA	21/30	N	TOKYO	24/29	S

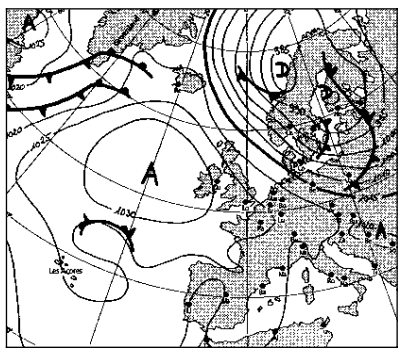

Situation le 9 septembre à 0 heure TU

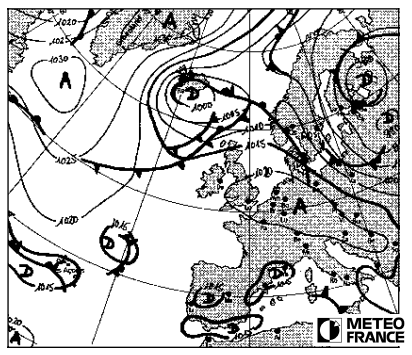

Prévisions pour le 11 septembre à 0 heure TU

PRATIQUE

Le malade, le secret et le dossier médical

QUEL EST le droit d'accès du patient à son dossier médical et quelles règles régissent ses relations avec l'hôpital ? S'il n'y a pas de secret médical pour le malade, le médecin peut toutefois réserver certaines informations.

Opéré d'une hernie discale, Paul C. a eu besoin de ses radios pour les montrer au kinésithérapeute. L'hôpital les lui a prêtées, à condition de les restituer, ou d'en faire des copies à ses frais, y compris pour les clichés qu'il avait lui-même fournis. Encore les radios sont-elles l'élément du dossier médical le plus facile à se procurer... à condition qu'elles ne soient pas accompagnées d'un compte-rendu. Sinon, il faut faire appel à un médecin intermédiaire.

Selon la loi (nº 91-748 du 31 juillet 1991) l'hôpital, public ou privé, a la garde du dossier médical, et le malade y a libre accès par l'intermédiaire d'un médecin qu'il désigne. Cette médiation médicale est obligatoire, même si le patient est médecin, pour éviter les erreurs d'interprétation, et éventuellement atténuer le choc que pourrait provoquer la révélation de la gravité de son état.

L'article 46 du nouveau code de déontologie médicale engage le médecin qui remplit cette mission d'intermédiaire à *« faire preuve de tact et de discernement »*. Le secret médical *« n'est pas opposable au malade »*, mais *« dans l'intérêt même du patient »*, le médecin *« reste libre d'apprécier en conscience s'il est préférable de le laisser dans l'ignorance d'un diagnostic ou d'un traitement »*, lit-on dans le rapport du Conseil économique et social sur *« les droits de la personne malade »*.

Les médecins estiment que certains malades ne tiennent pas toujours à savoir : *« On leur explique que leur état est très sérieux, et ils quittent notre cabinet en disant : mais en fin de compte, ce n'est pas si grave ? »* Cette tendance à infantiliser le malade pourrait se heurter de plus en plus souvent au principe de l'obligation d'informer de manière *« loyale, claire et intelligible »*. Un arrêt rendu par la Cour de cassation le 25 février imposant au praticien la charge d'apporter la preuve qu'il avait informé son patient a fait grand bruit (*Le Monde* du 1er mars).

Curieusement, la famille d'un malade gravement atteint a plus de chances que lui d'être tenue au courant de son état. L'article 35 du code de déontologie médicale précise *« qu'un pronostic fatal ne doit être révélé qu'avec circonspection, mais que les proches doivent en être prévenus... »* sauf si le patient en a décidé autrement.

Mais lorsqu'il s'agit de communiquer l'information concernant un patient décédé à sa famille, il n'est pas rare de voir les obstacles se multiplier pour la bonne cause (protéger la vie privée du défunt) ou pour la mauvaise : la crainte de l'utilisation de ces renseignements pour rechercher une faute et poursuivre le praticien ou l'établissement de soins en justice.

LE RÔLE CONSULTATIF DU CADA

La commission d'accès aux documents administratifs (CADA) peut être saisie en cas de refus ou d'absence de réponse aux demandes, mais seulement pour le secteur public. Elle traite près de 240 cas par an, et retient trois conditions pour la communication du dossier à un tiers. Tout d'abord, que, de son vivant, le malade n'ait pas manifesté son opposition à la divulgation de son dossier à ses proches. Ensuite, qu'il n'existe pas de conflit entre les ayants droit. Et enfin, que le médecin traitant n'estime pas cette communication impossible car trop confidentielle. On évitera de dévoiler, par exemple tout ce qui porte atteinte à la mémoire du disparu.

La CADA motive son refus. Son rôle est consultatif, et les mécontents peuvent toujours saisir le tribunal administratif. Dans bien des cas, elle a débloqué des situations, par exemple, en rendant le dossier d'un enfant mineur accessible à celui des parents qui n'a pas l'autorité parentale ; ou en permettant à un handicapé d'obtenir la communication de lettres concernant son état de santé, échangées par deux médecins et contenues dans son dossier établi pour la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep).

La CADA a également accepté que des praticiens non inscrits à l'ordre des médecins (médecins militaires ou étrangers) puissent remplir le rôle d'intermédiaire médical. Enfin, elle n'a pas admis que dans un hôpital psychiatrique l'on établisse deux dossiers, l'un « objectif » avec les données médicales, et l'autre « subjectif » avec les impressions du personnel soignant. Les deux ont été communiqués au demandeur.

Il est prudent d'insister auprès du médecin intermédiaire pour qu'il ne se contente pas d'un simple échange téléphonique avec son collègue, mais exige que l'intégralité des documents lui soient expédiés. Le médecin de la compagnie d'assurances du malade n'est pas le meilleur interlocuteur possible, car les intérêts de la compagnie ne coïncident pas toujours avec ceux du patient. En cas de problème, on peut faire demander plusieurs fois le même dossier par des médecins différents. La CADA a statué en ce sens, spécifiant que la deuxième demande devait être faite directement à l'hôpital, et non pas au premier médecin intermédiaire.

Michaëla Bobasch

Moyens d'accès

● La Commission d'accès aux documents administratifs (CADA, 64, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. : 01-42-75-79-99) peut être saisie par l'envoi d'un courrier, en cas de refus du dossier médical, pour le secteur public uniquement. Le demandeur n'a pas à motiver sa requête.

● Le conciliateur médical.
A l'Assistance publique de Paris, 26 conciliateurs médicaux exercent un rôle de médiation, avant la plainte ou le recours amiable. Pour saisir le conciliateur, il faut passer par la direction de l'hôpital. Le conciliateur devrait être remplacé prochainement par une commission de conciliation présente dans tous les hôpitaux. Pour les cliniques privées, c'est la réglementation relative aux archives hospitalières qui s'applique (loi du 3 janvier 1979).

● Délai de conservation des dossiers : 20 ans. Pour les maladies chroniques, la pédiatrie, la neurologie, la stomatologie : 70 ans. Indéfiniment pour les affections héréditaires susceptibles d'avoir des répercussions sur la descendance.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 97196

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

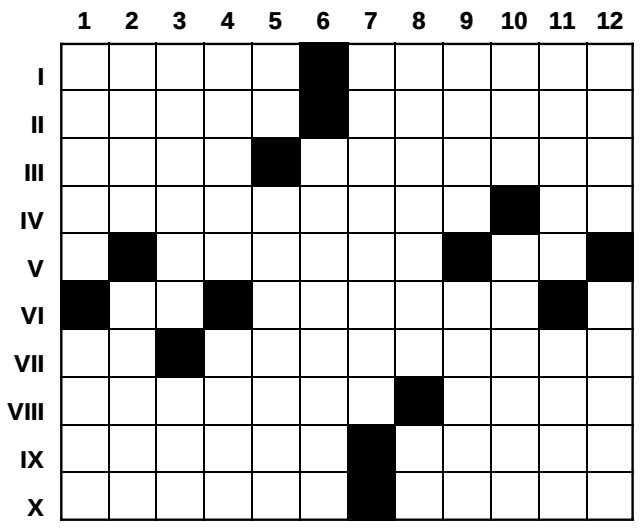

HORIZONTALEMENT

I. Nous invite aux voyages interdits. Fait le même effet que le précédent. – II. Doit vieillir pour avoir du sens. Propos papaux. – III. Fondateur de l'Oratoire. Préparas les endives. – IV. Participèrent à la course au trot. Négation. – V. Nous emmène en voyage au bout de la nuit. En France. – VI. Personnel. Nous mettent sur nos gardes. – VII. Marque de surprise. Dernières tentations avant l'embarquement. – VIII. Femmes ou dragons ? Maître des forges. – IX. Héros des *Mille et Une Nuits*. Donne de l'éclat au sourire. – X. Malin mais tordu dans les affaires. La moitié du fondement.

VERTICALEMENT

1. Gros nounours chinois. Ile de l'Adriatique. – 2. A eu plus de réussite qu'Icare. Un film entre copains. – 3. Une veine qui n'a pas de chance. A du mal à mettre la main au portefeuille. – 4. Pousse sur les côtés. Populaire au Portugal. – 5. Dans les règles. Remettre en circulation. – 6. Construisons. – 7. Qui ont été décrochées. – 8. Ne sont pas en première position. Prises en défaut. – 9. Pâté urbain. Un point pour broder. – 10. Bout d'allumette. Mis à l'écart du monde. – 11. Ont leur maître. Parfois chiche. – 12. Support. Volant et velu, il se ravitaille en plein vol.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 97195

HORIZONTALEMENT

I. Placard. Mite. – II. Ramonée. Inox. – III. Erodé. Videra. – IV. Emue. Gadidés. – V. Mersenne. – VI. Tite-Live. – VII. Tétanos. Amer. – VIII. Inégal. Sbire. – IX. Otée. Empêtré. – X. Ness. Sellées.

VERTICALEMENT

1. Préemption. – 2. Larme. Ente. – 3. Amour. Tees. – 4. Codes. Agés. – 5. Ane. Etna. – 6. Ré. Gnioles. – 7. Devants. Me. – 8. Idée. Spl. – 9. Midi. Label. – 10. Ined (défini). Imite. – 11. Tore. Verre. – 12. Exaspérées.

SCRABBLE ®

PROBLÈME Nº 34

A la recherche du troisième mot

1. Vous avez tiré E E G I M N T

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Premier tirage : I I M N O S U. Trouvez trois six-lettres.

d) Deuxième tirage : I + A D N R T U. Trouvez un sept-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 17 septembre.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 3 septembre :

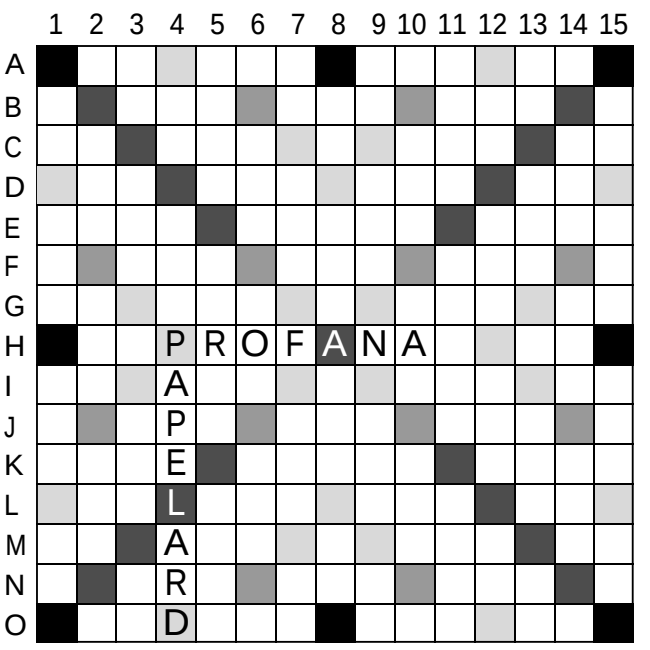

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) SOUCIEE

b) COPIEUSE, K 7, 74 - SECOUIEZ, M 2, 90 - SOUCIEES, 2 A, 74 - ECROUIES, 6 F, 64 - COUSINEE, 7 C, 65.

c) PROFANA.

d) DEPARLA, *parla à tort et à travers*-PAPELARD, *hypocrite.*

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Vice-président : **Gérard Morax**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

INDUSTRIE MUSICALE **Le premier Midem (Marché international du disque, de l'édition musicale et de la vidéomusique) latino-américain se tiendra à Miami (Floride) du 8 au 11 septembre. ● LE MARCHÉ de la musique latino-américaine a fait un bond considérable ces dernières années. La grande vigueur commerciale du Brésil, sixième producteur mondial juste derrière la France, la diversité des styles et leur pénétration sur les marchés américains du nord et européens, laissent présager un boom latin de grande envergure. ● CRÉÉ trois ans après le Midem Asia de Hongkong, petit frère du Midem de Cannes, ouvert en 1964, le Midem Latin America & Caribbean Music Market affirme la stratégie de redéploiement régional d'une manifestation phare de l'industrie discographique, comme le rappelle Xavier Roy, PDG de Reed Midem Organisation.**

L'Amérique latine envahit le marché mondial du disque

Le premier Midem Latin America, foire internationale du disque sud-américain et caribéen, s'est ouvert à Miami le 8 septembre. Qu'elles viennent du Brésil ou des Caraïbes, les musiques latinos inspirent aujourd'hui les artistes et connaissent un nouvel engouement

LA MUSIQUE est une industrie, elle est aussi un art. La percée des musiques latino-américaines trouve sa force dans le métissage, propre au continent, qui a instauré une sorte de continuité géographique entre les pays sud-américains, l'Europe, les Etats-Unis, les Caraïbes et l'Afrique depuis la fin du XIXe siècle. De Dany Brillant, vedette populaire française qui bâtit son succès en enregistrant des airs de salsa à Cuba, à Ricky Martin, auteur du tube français de l'été (*Uno, dos, tres Maria*), après la réussite planétaire de la *Macarena* en 1996, l'inspiration latine paraît aujourd'hui être la nouvelle recette du succès. Décontractée, passionnelle, rythmée, la musique latine attire tous les déçus du rock carré et électrifié à outrance, les opposants à l'hégémonie américaine et les amateurs de paella collective ou de carpaccio pour deux. Le clan latin a réagi dans la modernité. En produisant de la *house* latine, du sirupeux rappé façon Bronx, des chanteurs à voix inspirés par la *jungle* anglo-jamaïcaine ou des mélodies bossa produites dans les *factories* de l'underground new-yorkais. Tout cela constitue un réservoir ample pour l'exportation *« au-delà des succès occasionnels comme la lambada ou le tube européen* Carrapicho*, de Tic, Tic, Tac »*, constate une étude publiée en 1997 par le *Financial Times Media & Telecom*.

Très au fait des nouveautés et des archives, les Japonais publient, dans un marché pourtant dominé par les productions locales, un étonnant mensuel au tirage important, *Latina*, uniquement consacré aux musiques latines, avec une priorité historique donnée au Brésil et, par extension, à l'univers lusophone. Si, de fait, les leçons d'universalité peuvent venir du Brésil, pays *« anthropophage culturel par vocation »*, et de la bossa-nova, qui continue d'inspirer la nouvelle chanson française – d'Etienne Daho à Jean-Louis Murat en passant par le minimaliste Philippe Katerine – ou l'*easy-listening* anglais, elles sont aussi le fait d'îles économiquement démunies. Pour sa première édition, le Midem Latin America accueille à Miami (Floride) des Européens et des Nord-Américains et ainsi des professionnels venus de la Jamaïque (dont le reggae, et ses variantes dub, donne leur couleur à bon nombre de nouvelles musiques anglo-saxonnes), d'Haïti ou de Cuba, qui, avec la relative ouverture politique et économique du régime castriste, n'a jamais autant exporté et n'a jamais autant inspiré de vocations qu'aujourd'hui. L'industrie musicale a ceci de remarquable qu'elle suit au jour le jour les fluctuations économiques, la bonne ou la mauvaise humeur du consommateur, ses replis et ses élans d'optimisme. Le marché du disque présente des profils en dents de scie, il s'effondre quand la peur de l'avenir prend le pas sur l'envie du divertissement (la guerre du Golfe marqua le début d'une longue période de creux dans la consommation des disques en France), il galope quand revient la confiance. Les courbes d'évolution des ventes de 1992 à 1996 publiées par les indicateurs économiques du MBI (*Music Business International*) montrent que le marché sud-américain reste particulièrement sensible aux bouleversements monétaires.

Le quotidien britannique *Financial Times* y voit un signe de fragilité. Il note également la mauvaise protection du droit d'auteur. La conquête des marchés asiatiques entreprise il y a quelques années par les puissances occidentales et les Japonais, qui tiennent le marché mondial du disque par l'intermédiaire des multinationales, PolyGram, EMI, BMG, Warner et Sony, est édifiante. Très motivé par l'Asie, le Midem (Marché international du disque, de l'édition musicale et de la vidéo musicale), qui se tient à Cannes chaque année à la fin janvier – une institution unique en son genre –, ouvrait une sorte de succursale, le Midem Asia, à Hongkong, encore capitale des affaires de cette région du monde. Après la troisième édition du Midem Asie, le bilan est mitigé . L'Asie est un marché opaque, miné par la piraterie à grande échelle, notamment en Chine, où les usines de pressage de CD de contrefaçon poussent comme des champignons, malgré les menaces de sanction américaines et les ultimatums lancés par l'IFPI (International Federation of Phonographic Industry).

La venue à Cannes de la star chinoise Dadawa n'aura pas déclenché l'enthousiasme des foules françaises. Le tour de chant du Français Kent à Hongkong n'aura pas provoqué une quelconque envie philippine, ou taïwanaise, ou coréenne, d'en savoir plus sur la production française.

Et pendant que « dragons » et « tigres », les pays à forte croissance, donnaient les premiers signes du déclin, tout bougeait ailleurs. L'Amérique latine redressait la barre, l'Europe damait le pion à l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), en vendant et achetant plus de disques. Les chiffres 1996 concernant le marché mondial du disque publiés par l'IFPI recouvrent bien des disparités. Ils ne disent pas toujours ce que l'on consomme.

Ainsi le marché asiatique est-il totalement dominé par le Japon (6 762 millions de dollars sur un marché de 9 027 millions de dollars), qui consomme à 80 % des productions japonaises. Le marché européen, avec des pays de force équivalente, est relativement homogène, mais il affectionne les productions anglo-saxonnes.

Au Brésil, comme au Japon, on achètera les vedettes locales en priorité (le groupe Skank, vainqueur toute catégorie pour l'année 1996, devant le sambiste Martinho da Vila). Mais, dans ce pays où la chaîne de télévision musicale américaine MTV dispose d'une large couverture, et qui vient de se hisser au sixième rang mondial des consommateurs de disques, grâce à un formidable « boom » du CD, estimé par l'hebdomadaire *Veja* à + 59 % en 1996, on adule aussi Madonna, symbole sexy, Nirvana pour la révolte, tandis que le Chili ou l'Argentine préféreront la plus sage Alanis Morissette. A la vitalité retrouvée du Mexique, aux liens culturels qui se tissent avec une nouvelle acuité entre pays appartenant au Mercosur, le marché commun économique sud-américain, s'ajoute l'énorme potentiel d'achat de la communauté hispanique aux Etats-Unis – la meilleure preuve en est le score obtenu par la chanteuse Gloria Estefan (trente millions de disques vendus dans le monde), Cubaine de Miami qui n'a rien à envier, en termes de ventes, aux plus grandes stars américaines (donc planétaires), telles Whitney Houston ou, plus récemment, la francophone Céline Dion.

> A la vitalité retrouvée du Mexique, aux liens culturels tissés grâce au Mercosur, s'ajoute l'énorme potentiel d'achat de la communauté hispanique aux Etats-Unis

Les multinationales du disque se passent aisément des foires d'échanges et d'achats. Elles ont leurs réseaux, leurs filiales. Ce n'est pas le cas des producteurs indépendants, ni des labels spécialisés (dans le folk, la *dance*, la world music, la musique baroque, ou autres segments musicaux). A Cannes, comme à Hongkong, ou aujourd'hui à Miami, ceux-là fournissent le gros du contingent « midémien ».

Cette kyrielle de labels – des mexicains Discos Continental aux américains Ryko ou aux martiniquais d'Hybiscus – ont été les acteurs de cette nouvelle bourrasque latino-américaine, si apte aux mélanges sans frontières.

« Dans les années 20, le tango argentin captivait tout Paris tout en étant très apprécié en Colombie, note une étude commanditée par le Midem. *De même, les groupes cubains qui exportèrent la rumba et le cha-cha-cha à New York dans les années 30, 40 et 50 firent escale au Mexique. »* Cette stratégie de l'infiltration des genres est d'ailleurs celle qu'a suivie Ricky Martin.

Sa musique est un condensé de latinité contemporaine : de la *dance* obligatoire aujourd'hui pour conquérir le marché jeune, du romantisme gominé, des rythmiques efficaces calquées sur la samba-reggae bahianaise (très présente dans la *house* de pointe), de la salsa pour le rappel historique.

V. Mo

Le marché de la musique en chiffres

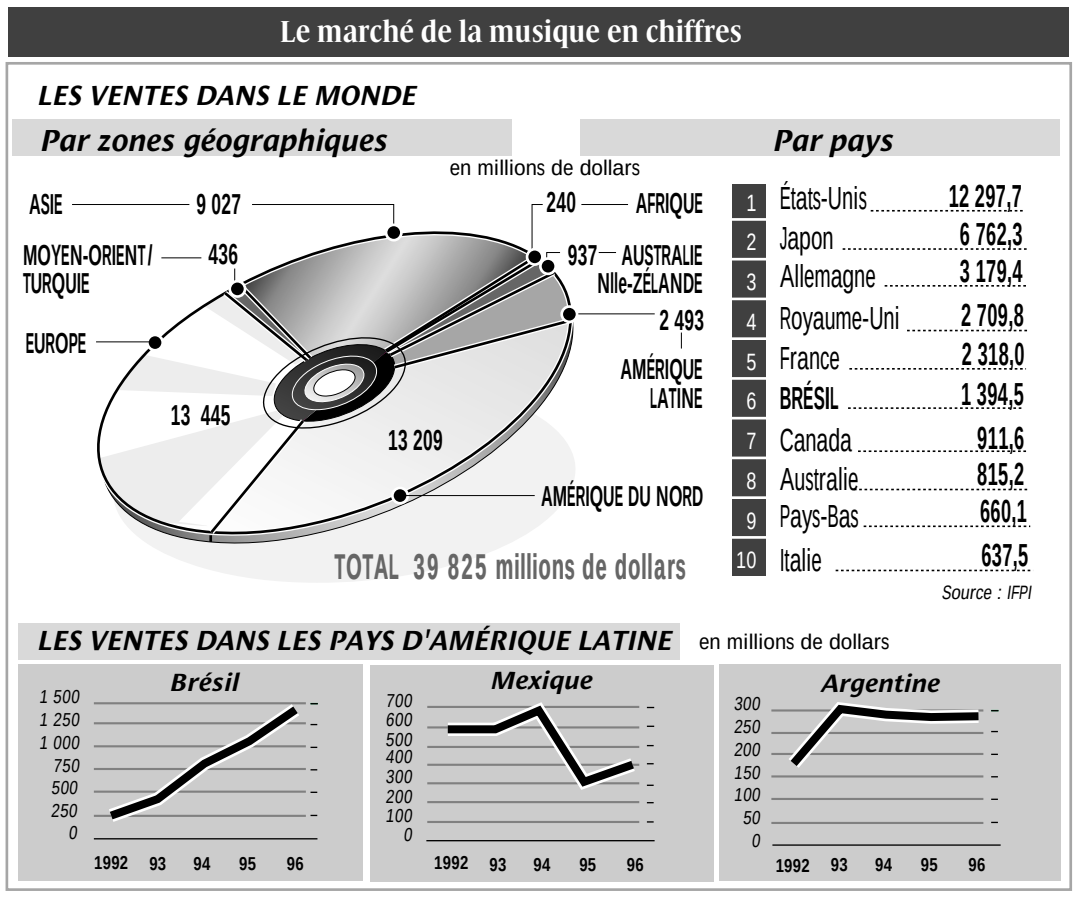

Figure 1 : ventes totales (CD, cassettes, albums, CD singles) 1996 par zones géographiques, en millions de dollars. Le grand marché européen gagne la première place mondiale devant l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), qui tenait jusqu'en 1995 le haut du pavé. Figure 2 : classement par pays en 1996, en millions de dollars. Les Etats-Unis, au premier rang, et le Canada, septième, restent les maîtres. Le marché asiatique est alimenté aux trois quarts par le seul Japon, tandis que le marché latino-américain est dominé par le Brésil, qui réussit la performance de se hisser au sixième rang mondial. Figure 3 : courbes d'évolution du marché discographique de l'Argentine, du Brésil, et du Mexique de 1992 à 1996, en millions de dollars. Les courbes de croissance et de repli du marché discographique suivent les évolutions monétaires. Fin 1994, le peso mexicain s'effondre, le marché du disque est catastrophique en 1995. En 1992, l'Argentine met le peso, sa nouvelle monnaie, à parité avec le dollar pour lutter contre l'inflation. 1993 est une année record. La montée en puissance du marché brésilien est plus régulière. La percée considérable des ventes de CD correspond à l'apparition du real, la nouvelle monnaie, en 1995, et au retour à une inflation moins démoralisante (+ 15 % en 1996 au lieu des 6 500 % en 1991).

Cubains interdits en Floride

Après quelques hésitations (Rio de Janeiro, Porto Rico, Mexico), le Midem avait jeté son dévolu sur Miami, ville américaine fortement « latinisée », ***« centre des affaires où toutes les majors du disque ont leurs bureaux »,*** **dit Xavier Roy, PDG de Reed Midem Organisation. L'annonce du Midem Latin America est faite à Cannes en janvier. Les sociétés d'Etat cubaines, Artex et Egrem, manifestent leur intention d'y louer des stands et de présenter des artistes maison dans les spectacles de soirée post-marché, comme ce fut le cas au Midem de Cannes, qui avait offert une large place aux Cubains en 1996.**

La ville de Miami rappelle très vite aux organisateurs mal renseignés qu'une loi municipale interdit toute émanation publique du régime de Fidel Castro sur son territoire. Mais les contrats liant le Midem et la ville de Miami sont déjà signés. Les Cubains de Cuba, même s'ils enregistrent chez eux avec des musiciens américains de renommée mondiale (Ry Cooder, Steve Coleman), n'auront pas droit de cité au royaume des Cubains de Miami.

Xavier Roy, PDG de Reed Midem Organisation

« Ce marché sera bientôt au coude à coude avec celui des musiques anglo-saxonnes »

« Quel rôle le Midem peut-il jouer dans le marché discographique ?

– Le Midem de Cannes a fêté sa trente-deuxième édition en 1997. A son ouverture, l'industrie discographique commençait à peine à se professionnaliser. Dans cette structuration, le Midem a joué un rôle moteur. Il a permis à tous les maillons de la chaîne de se rencontrer. Au Midem, on peut avoir une vision d'ensemble du commerce et des modes musicales. Le Midem est un marché professionnel, où beaucoup d'affaires se traitent. Nous avons cependant souhaité l'ouvrir au public par le spectacle vivant, d'où le play-back est banni. Ainsi, à Cannes, environ 35 000 jeunes et professionnels ont assisté ensemble en 1997 aux concerts du Palm Beach.

» Céline Dion est venue il y a quinze ans au Midem de Cannes. Elle avait encore des nattes. Depuis, elle a vendu des dizaines de millions de disques. Arriver sans nom au Midem et y revenir star planétaire, voilà bien l'esprit de la manifestation. Or certains professionnels ont, ces dernières années, peut-être pensé un peu trop au marketing, et pas assez à la créativité. Pour le premier Midem latino-américain, nous aurons 25 concerts donnés par 150 artistes en provenance de 22 pays.

» Par ailleurs, le Midem a toujours suivi de très près les innovations technologiques – c'est à Cannes qu'ont été présentés en premier le disque compact et, récemment, le DVD (Digital Video Disc), le vidéodisque numérique. Enfin, nous avons pris grand soin de favoriser la protection des créateurs, en liaison avec l'IFPI (International Federation of Phonographic Industry) et ses membres affiliés, en organisant des rencontres internationales parallèlement au marché du disque proprement dit, notamment sur la piraterie.

– Les Midem de Miami et Hongkong ne risquent-ils pas de concurrencer celui de Cannes ?

– Environ 11 000 professionnels viennent à Cannes chaque année. Il y en a eu 2 300 en Asie en 1997, il y en aura environ 3 000 pour la première édition du Midem de Miami. Cannes garde donc sa place de leader : 28 % des sociétés inscrites à Miami ne sont jamais venues au Midem de Cannes ; certaines parmi elles y viendront désormais, nous l'espérons, à l'instar de Hongkong, qui depuis sa création en 1995 alimente les stands de Cannes.

– Quel bilan tirez-vous après trois éditions du Midem Asie ?

– Le Midem Asie a été l'occasion de mesurer l'explosion démographique de pays dont la grande masse de jeunes de moins de 25 ans a soif de produits de consommation et de divertissement. Le potentiel de développement est énorme, les multinationales du disque le savent, qui ont mis en place des stratégies à long terme. Il y a des secteurs extrêmement dynamiques comme la *dance* japonaise – nous avons d'ailleurs rendu hommage, cette année, au patron du label japonais Avex, Ton Yoda. Cependant, la mosaïque de cultures et de langues en Asie freine la circulation des musiques. Surtout, il faut être patient et persévérant, sinon on ne peut passer aucun accord de coopération avec les Asiatiques. Je reste persuadé que les efforts de nos clients seront récompensés avec le temps. *« Ceux qui attendent que les marchés décollent pour s'y lancer n'ont aucune chance »*, a dit Jim Clark, le patron de Netscape.

– Allez-vous rester à Hongkong ?

– En créant le Midem Asie, j'avais annoncé que la manifestation pourrait être itinérante. Je suis allé voir les officiels chinois à Pékin pour leur signaler que, à l'occasion du retour de Hongkong dans la Chine continentale, quelques-uns de nos clients avaient manifesté leur crainte – c'était une façon de parler – *« d'une certaine lourdeur administrative »*. Mon rêve serait de faire un Midem Asie à Pékin : en montrant en direct comment fonctionne un marché structuré, peut-être parviendrait-on à convaincre les autorités locales de lutter efficacement contre la piraterie, fléau mondial dont la Chine est un épicentre.

– Pourquoi avoir créé un Midem latino-américain et caribéen ?

– A l'occasion d'une étude menée dans les principaux pays producteurs de disques d'Amérique latine (le Brésil, le Mexique, l'Argentine et la Colombie), nous avons identifié une grande demande de rencontres entre pays sud-américains et caraïbes. La montée en puissance des marchés latino-américains, par ailleurs déjà extrêmement présents au sein des productions internationales, est flagrante. Je suis persuadé que dans les cinq années à venir le marché des musiques sud-américaines sera au coude à coude avec celui des musiques anglo-saxonnes.

– Pourquoi avoir choisi Miami, une ville qui vous a finalement posé problème en exigeant l'exclusion des sociétés et artistes cubains du Midem ?

– La capitale de la musique en Amérique latine, c'est Miami. Les sociétés y ont leurs comptes en banque, leurs bureaux, les Sud-Américains viennent y faire leur shopping. Le choix était logique. A mon immense regret, nous n'aurons aucun Cubain cette année, en vertu d'une loi municipale. Or la musique n'a pas de frontières. Depuis sa création, le Midem de Cannes n'a jamais établi de distinction politique. La récente interdiction de chanter faite par Fidel Castro au groupe de salsa Charanga Habanera, que nous avions accueilli à Cannes en 1996, sous prétexte de trop de laxisme moral, n'est certes pas un gage d'ouverture. Mais, si la liberté d'expression n'est pas également respectée aux Etats-Unis, je serai obligé de choisir un autre point d'ancrage pour le Midem Latin America. »

Propos recueillis par Véronique Mortaigne

La vie désespérée de Dieter Roth

A Marseille, une exposition dévoile l'œuvre protéiforme de l'artiste suisse

Le Musée d'art contemporain de Marseille accueille jusqu'au 28 septembre les œuvres de Dieter Roth. Peintre, dessinateur, sculpteur, poète, vidéaste, proche des actionnistes viennois et du mouvement Fluxus, cet artiste suisse, fasciné par la décomposition, se montre dans les actes les plus banals et les plus triviaux de la vie quotidienne.

STRECH AND SQUEEZE, DIETER ET BJÖRN ROTH, Musée d'art contemporain, 69, avenue d'Haïfa, 13008 Marseille. Tél. : 04-91-25-01-07. Ouvert tous les jours de 11 heures à 18 heures, sauf le lundi. Jusqu'au 28 septembre. Catalogue (tiré à 500 exemplaires), 219 pages, 650 francs.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

L'homme est presque septuagénaire, bedonnant, le crâne dégarni, la barbe blanche. Il a l'air d'un père tranquille. C'est une erreur. Proche des actionnistes viennois et de Fluxus, Dieter Roth a retenu de ces deux mouvements des années 60 la violence du premier, et le mélange des genres cher au second. Roth est peintre, dessinateur, sculpteur, poète, vidéaste, et il n'est rien de tout cela. Roth est Roth.

On le voit travaillant derrière un bureau, lisant au lit, se livrant à tous les actes de la vie quotidienne, des plus banals aux plus triviaux. Des images de toute nature : photographies, films super 8, vidéos, mais aussi peintures, tapisseries, dessins. Et des objets, souvent incongrus : Roth garde tout, ne jette rien, mais classe méticuleusement les bouts de nappe, les Polaroid, les enveloppes, et jusqu'à son papier toilette, usagé bien sûr, en un journal très intime. Un ordre chronologique rigoureux, mais aucune hiérarchie des genres. Des mémoires d'une sincérité totale, puisqu'elles n'omettent rien, mais que leur foisonnement rend illisibles.

SUCCESSION D'INSTANTS

La vie est une succession d'instants : une exposition de Roth aussi, d'une certaine façon. Il y a le moment où le projecteur est tombé en panne : il se contente d'en ajouter un deuxième, posé sur le premier ; puis un troisième, et encore un autre, la fiabilité n'étant visiblement pas la qualité première de ces engins. Le visiteur pénètre ainsi dans un atelier reconstitué, d'un désordre insensé, mais très étudié, Roth n'hésitant pas à démolir à coups de pied une table trop sagement calée. Plus loin, un autre atelier, presque en ordre celui-ci. Il s'agit de l'endroit où Roth et ses assistants ont travaillé à l'érection de *Die Gartenskulptur,* œuvre en progrès constant depuis sa première version réalisée dans le jardin de Rudolf Rieser, à Cologne, en 1968. Depuis près de trente ans donc, elle est augmentée régulièrement d'éléments nouveaux, et croît dans une accumulation folle proche de celle que Tinguely donnait à ses scupltures monumentales.

Une autre pièce s'accroît régulièrement : il s'agit de *The New Bar,* dont les étagères accueillent toutes les bouteilles que Roth et ses assistants ont vidées durant leur séjour à Marseille. On est surpris d'y trouver, aussi, des sodas : quand ses confrères étaient prêts à toutes les turpitudes pour participer à la Dokumenta de Cassel, Roth avait décliné l'invitation qui lui était faite, en expliquant au commissaire, Catherine David, interloqué : *« En ce moment, je n'ai pas le temps de travailler à une exposition, je bois. »* Son intempérance a quelques justifications : Roth est né à Hanovre, en 1930, et a grandi dans l'Allemagne nazie avant que sa famille ne s'exile en Suisse. *« A ma naissance, en Allemagne, je me suis retrouvé dans un endroit affreux et qui devait d'ailleurs toujours le rester à mes yeux. Il était peuplé d'Allemands braillards constamment occupés à crier après moi et à me battre... »* Comme Oscar Matzerath, le héros du *Tambour,* Roth refuse de grandir et interrompt sa croissance à un stade caca-boudin pour supporter un monde *« rempli de cannibales, de bouchers, de chrétiens et autres... Pissant et chiant dans mes pantalons, j'ai survécu... »*

Roth vit en tribu. On trouve dans son exposition les œuvres des membres de sa galaxie, celles d'amis artistes, comme Richard Hamilton, Jan Voss, Bernhard Luginbühl, Ingrid Wiener, avec qui il fait des tapisseries, celles d'une ancienne compagne, Dorothy Iannone, dont il admire les peintures, celles son fils Björn Roth, celles des gamins d'un centre de loisirs de Marseille, celles de ses assistants, qu'il oblige à dessiner tous les soirs après le travail, comme on pousse un enfant à faire ses devoirs. Roth cultive un côté sale gosse, ivrogne, paillard, mais inquiet, angoissé même. Fou de musique et de poésie, une chanson peut l'émouvoir jusqu'aux larmes. Edités avec Hans Jörg Mayer, ses propres textes sont difficiles à trouver : il a donc tout naturellement installé dans l'entrée de l'exposition une antenne de la librairie Boekie Woekie d'Amsterdam, qui diffuse ses publications et celles de ses amis.

HABITAT ET DÉJECTIONS

L'existence d'un être peut se résumer à son habitat, et ses déjections : ainsi la litière et les crottes de lapin procurent-elles à Dieter Roth une matière excellente pour façonner toute une nichée de ces petites bêtes qui vivront ensuite leur vie en une lente décomposition. Suivant la même logique, il est aisé de saisir l'essence d'un lieu : Roth a inventé un pressoir destiné à recueillir le jus des poubelles des villes qui l'accueillent. Le liquide, une fois filtré et stérilisé, est conservé dans des bocaux dûment étiquetés. Dieter Roth se considère comme un *« inventeur de machines à divertir, (ou inspirer) des sentiments, (ou des pensées) qui aident à digérer cette civilisation... »* Est-ce bien de l'art ? se demandent les visiteurs interloqués. La réponse n'a guère d'importance, en l'espèce : une exposition de Dieter Roth, c'est la vie même.

Harry Bellet

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jacques Toubon

A la suite de la parution dans « Le Monde » du mercredi 13 août d'un article d'Emmanuel de Roux consacré à l'incendie des Grands Moulins de Paris, nous avons reçu de Jacques Toubon, maire du XIIIe arrondissement de Paris et président de la Semapa, société chargée d'aménager la ZAC Paris-rive gauche, la lette suivante :

A mon retour de vacances, j'ai pris connaissance avec stupéfaction de l'article d'Emmanuel de Roux au sujet de l'incendie survenu le samedi 9 août dans l'un des bâtiments des Grands Moulins de Paris. Cet article contient, explicitement ou implicitement, de véritables accusations. Je vous serais donc obligé de bien vouloir porter à la connaissance de vos lecteurs les éléments d'informations suivants.

(...) Avant même qu'aucun projet universitaire n'ait pris corps, la Semapa a engagé, il y a plus d'un an, plusieurs études architecturales et techniques pour examiner l'intérêt et le réalisme d'une reconversion de ces bâtiments pour un usage universitaire : locaux d'enseignement, locaux administratifs, bibliothèque... Ces études concluantes ont eu, là encore, une traduction réglementaire puisqu'en juillet 1996, lorsque la Ville de Paris a décidé de modifier le plan d'aménagement de zone de tout ce secteur, elle a affecté l'ensemble de ces trois bâtiments à un *usage universitaire exclusif.* Depuis que la Semapa en a pris possession, en janvier 1997, elle a bien évidemment déséquipé ces locaux de tout ce qui pouvait comporter des risques : transformateurs à pyralène, réseaux électriques..., a restauré les bornes à incendie et mis en place un dispositif de gardiennage et de surveillance.

Tout ceci revient à dire que le souci de conservation et de la protection de ces bâtiments est une constante, une partie intégrante du projet d'aménagement, et que la Semapa a toujours été à l'initiative de toutes les hypothèses et études de réutilisation.

En effet, la conservation d'un bâtiment industriel, à moins de se limiter à l'incantation, n'a de sens et de réalité que si une réutilisation, et donc une restructuration rapide, s'engagent, à défaut desquelles – et ce sinistre le démontre encore – un tel immeuble présente toujours des risques importants liés aux techniques de construction de l'époque. (...)

Et, contrairement à ce qui est indiqué, *[ces bâtiments]* ne sont pas en voie d'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Les garanties souscrites permettent d'autre part à la Semapa d'envisager rapidement la remise en état du bâtiment endommagé. (...)

cité de la musique
• son musée
• ses activités
• ses concerts
musiques traditionnelles de Centrafrique
ensemble de trompes, sifflets et tambours de bois (Banda-linda)
chants pygmées (Aka)
incantations solistes (Gbaya et Ngbaka)
13 et 14 septembre - 16h30 - entrée libre
Ⓜ Porte de Pantin
01 44 84 44 84

« La Clémence de Titus », de Mozart, comme une confidence intime

L'Orchestre du Théâtre de Lausanne, emmené par Lü Jia, donne une nouvelle production de cet opéra mal-aimé du compositeur. Interprétation et direction d'acteurs à fleur de peau

LA CLÉMENCE DE TITUS, de Mozart. Direction musicale : Lü Jia. Mise en scène : Gilbert Deflo. Décors et costumes : William Orlandi. Avec Jorma Silvasti, Véronique Gens, Dagmar Peckova, Laura Polverelli, Anna Rita Taliento, Roberto Scaltriti. Chœurs de l'Opéra, Orchestre de chambre de Lausanne. MÉZIÈRES (Suisse), Théâtre du Jorat, les 10, 12, 16, 19 septembre à 19 heures, le 14 à 17 heures. De 12 à 115 francs suisses (environ de 50 à 460 francs). Tél. : (00-41) 21-310-16-00.

MÉZIÈRES (Suisse)
de notre envoyé spécial

La Clémence de Titus est une œuvre mal-aimée. Ouvrage de commande, exécuté, dit-on, à la va-vite par un Mozart en mal d'argent pour glorifier l'empereur Léopold II. Le livret, dû à l'infatigable Métastase, avait déjà donné lieu à quarante-deux opéras ! Il raconte le complot ourdi par Sesto et Vitellia, deux nobles romains, pour se débarrasser de leur souverain Titus. Celui-ci pardonnera finalement.

Le sujet semble un pensum pour un compositeur qui terminait à la même époque *La Flûte enchantée.* Mais, aidé par le librettiste Mazzola, Mozart brise le carcan de l'*opera seria,* rafraîchit les vers pompeux de Métastase, enrichit l'enfilade traditionnelle d'airs solos par des ensembles. Si l'écriture instrumentale et vocale reste relativement simple, elle se nourrit de toute l'expérience d'un musicien pressé par la vie (il mourra trois mois plus tard). Elle traduit les balancements psychologiques, les aller-retours des protagonistes sans cesse écartelés : Sesto entre l'amour et l'amitié, Vitellia entre le désir de pouvoir et le remords d'avoir entraîné Sesto, Titus entre la raison d'Etat et le besoin de générosité. Malgré le happy end de convenance, aucun d'eux ne sortira indemne de l'histoire.

Dans la nouvelle production du Théâtre de Lausanne, donnée dans la grange en bois du Théâtre du Jorat à Mézières, le chef d'orchestre Lü Jia dirige *La Clémence* avec autorité et tendresse. Il souligne, sans les forcer, les contrastes de la partition, se met au service du chant. L'Orchestre de chambre de Lausanne répond en souplesse à ses sollicitations, notamment les bois, particulièrement exposés.

Les chœurs murmurent autant qu'ils tonnent. Les voix des solistes sont jeunes, pas très puissantes, mais bien placées. Le timbre viril et chaleureux de Jorma Silvasti (Tito) lui confère une magnanimité qui sied au rôle. Laura Polverelli est un Annio sensible et frémissant. Le Sesto de Dagmar Peckova se perd un peu dans les ensembles, mais l'incarnation du personnage, très intériorisée, touche. Impressionnante de froide sensualité, Véronique Gens (Vitellia) confirme sa nouvelle orientation mozartienne et sa musicalité impeccable, malgré quelques absences dans les notes plus graves. Anna Rita Taliento et Roberto Scaltriti complètent heureusement le plateau. Grâce à cette interprétation complice, *La Clémence de Titus* sonne comme une confidence intime plus que comme une leçon de morale.

La direction d'acteurs de Gilbert Deflo est à l'unisson. A fleur de peau comme les gestes que se dispensent les chanteurs : des bras qui s'accrochent, des mains qui s'étreignent, des genoux qui fléchissent, caresses sincères ou mensongères, élans brutaux ou amoureux. On se demande pourtant qui a eu l'idée du décor. Sur la scène du Théâtre du Jorat, les maîtres d'œuvre ont reconstitué, grimpant jusqu'aux cintres, les gradins de la salle. Théâtre dans le théâtre ? Renvoi des spectateurs sur eux-mêmes ? L'idée n'est pas neuve. Ici, elle paraît totalement gratuite, étrangère à l'œuvre et à la mise en scène, qui l'utilise fort peu. Le résultat encombre l'œil et l'oreille.

Pierre Moulinier

Les poèmes sans mots de Sophia Domancich, pianiste et compositrice

Elle va rejoindre le nouvel Orchestre national de jazz

INSTANTS CHAVIRÉS, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil . Mo Robespierre. 20 h 30, le 9, concert Paul Rogers invite Sophia Domancich ; en trio, le 19. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F. FESTIVAL Ecoute s'il pleut à Rouen, théâtre Duchamp-Villon, place de la Verrerie, le 18 à 20 h 30. Tél. : 02-35-73-18-79. De 60 F à 80 F.

Sophia Domancich joue, l'effet est d'une surprise. Pas seulement parce qu'il s'agit d'une femme, pianiste, compositrice, et que la musique improvisée n'en compte que peu : Carla Bley, Maria Schneider, Irene Schweizer, Christine Wodraska – soit une idée de festival très suscitante. La surprise avec Sophia Domancich vient de soi. Donc d'elle. De l'écoute qu'elle provoque et qu'elle recentre. Elle vient de l'idée courte que l'on se fait du jazz et qu'elle prend à revers.

Elle qui n'est ni dans la rivalité (d'hommes) ni dans la répétition (des formes). Elle attaque avec un toucher, une force intérieure, un sentiment du piano très rares dans cette musique. Bien placée devant le clavier, la tête baissée et les bras libres, comme Bill Evans ou les classiques (elle est premier prix de musique de chambre et de piano du Conservatoire), elle égrène des pièces brèves, ou de longues percées, que la violence happe pour d'un coup retomber en caresse.

EN FACE, PAUL ROGERS

Ce sont des poèmes sans mots, un soin de la musique qui passe l'instrument, le détachement des grands exemples que ne s'autorisent jamais les jeunes mâles au piano : l'exercice souverain de l'être qui dans son cas ne s'effectue que rarement en solo. Car, dernière surprise, Sophia Domancich, si intérieure, si fragile, est une meneuse de bandes (le big band Lumière de Laurent Cugny, Quoi de neuf docteur ? de Serge Adam), qui fait que Didier Levallet vient de la nommer au piano du nouvel Orchestre national de jazz qu'il est appelé à diriger. En face, Paul Rogers, contrebassiste aux muscles de lanceur de javelot, énergumène, solide, son compagnon à la ville, a l'air d'un gaillard. Il est de ceux qui prennent tout de la contrebasse, le cordier, l'envers du coffre, l'arrière du manche, la housse, avec une gourmandise de joueur de soule, jeu ancêtre du rugby. Comme on prend la vie.

Paul Rogers « invite » Sophia Domancich, pianiste, compositrice. La formule ne doit pas tromper. En musique dite improvisée, elle s'est répandue. C'est d'ailleurs là qu'elle prend tout son sens. Dans toutes les combinaisons musicales, au rappel ou en privé, les musiciens se rejoignent sans préméditation, pour voir, comme une invitation à la valse. En improvisation, sans partition, sans plan ni projet, le jeu suppose une fraîcheur, un esprit, la décision venue de l'expérience des musiciens de jazz : un saut dans l'inconnu qui n'est pas à la portée de tous.

Ce talent vient des musiques qui ne sont plus à proprement parler du jazz, mais qui ne se conçoivent que jouées par des musiciens de jazz. C'est une question d'esprit, de corps, de savoir attendre, sans vouloir briller ni ravir. Pour trouver ceci, plus subtil, souvent inaccessible, un souffle de musique qui serait là et que l'on pourrait détecter, faire sourdre, répandre. Ce qui reste le principe même de la pensée et de l'étreinte. Puisqu'il faut un agitateur, Paul Rogers fait l'affaire, avec, autour de lui, Daunik Lazro et Guillaume Orti (saxophones), Thierry Madiot (trombone) et un jeune homme aux gestes d'éclaireur, Noël Akchoté (guitare). Plus la belle Sophia Domancich.

Francis Marmande

DIPLÔME BAC+5 OU BAC+4 (TOUTES FILIÈRES)
CADRE D'ENTREPRISE EXPÉRIMENTÉ (6 ANS MINIMUM)
Donnez-vous les moyens d'être encore meilleur
Groupe Institut Supérieur du Commerce
ISC 3EMES CYCLES
Audit et Management des ressources humaines — DRH. Audit stratégie/organisation..
Gestion de patrimoine — Conseiller patrimonial, Expert financier/immobilier...
Finance, Trésorerie, Ingénierie financière — Ingénieur financier. Trésorier d'entreprise ou de banque...
Marketing et Gestion commerciale — Chef de produit. Directeur de communication/stratégie. Ingénieur commercial...
Management stratégique, entrepreneurial et de la qualité — Direction d'entreprise. Manager qualité totale...
Audit et Conseil / Contrôle de Gestion — Contrôleur de gestion. Auditeur et consultant...
Ingénierie d'affaires et Négoce international — Trader. Ingénieur d'affaires...
Marketing, Logistique et Distribution — Logisticien, Manager transfonctionnel (Achat. Production. Distribution)...
GROUPE ISC
Renseignements : 01.40.53.99.99
Groupe Institut Supérieur du Commerce
ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECONNU PAR L'ETAT
22, bd du Fort de Vaux 75017 PARIS - Fax : 01.40.53.98.98

Ida Karskaya la sorcière

Une artiste d'origine russe, trop oubliée, pratiquait le collage et l'assemblage, et combinait des matériaux

EN CINQUANTE ans et plus d'effervescence créatrice, insolite, complexe et diversifiée, Ida Karskaya (1905-1990) glissait tout le temps de la peinture à la sculpture. Elle aimait pratiquer le collage et l'assemblage, et combiner des matériaux pauvres : ficelles, cordes, étoupe, chiffons, papiers froissés, lanières de cuir, bouts de miroir et dents d'animaux qu'elle cousait en oripeaux ou disposait en tableaux-reliquaires sombres et poussiéreux. *« Sorcellerie »*, écrivait Francis Ponge à propos de celle qui, en 1949, était déjà plus proche des poètes et des écrivains que des critiques et historiens d'art à qui son œuvre librement pensée échappait. De tempérament abrupte, faisant jouer ses instincts sauvages, Karskaya, d'origine russe et amie de Sonia Delaunay dont elle était le contraire, était une personnalité de la scène artistique française des années 50 aux années 70. On la néglige injustement : seules deux rétrospectives, l'une en 1972 à l'abbaye de Beaulieu, l'autre en 1980, à la fondation de la rue Berryer, lui ont rendu hommage.

★ Musée-Bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès-en-Cévennes (Gard). Tél. : 04-66-86-98-69. De 14 heures à 18 heures, dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 28 septembre.

UNE SOIRÉE À PARIS

Hanna Schygulla
Hanna Schygulla est aux Bouffes du Nord pour chanter. Elle reprend son récital intitulé *Quel que soit le songe,* créé cette année au Festival d'Avignon. Il est signé des textes de ceux qu'elle aime – Jean-Claude Carrière, Heiner Müller, Peter Handke, Rainer Werner Fassbinder, et aussi Jorge Luis Borges, Pablo Neruda, Charles Baudelaire et Rainer Maria Rilke – mis en musique par Jean-Marie Sénia, qui, sur scène, l'accompagne au piano.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10e. Mo La Chapelle. 21 heures, les 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19 et 20 ; 17 heures, le 21. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 130 F.

Erik Truffaz Quintet
Blue Note, l'une des plus prestigieuses maisons de disques américaines du jazz, a, à son catalogue, quelques musiciens européens. Récente signature, le trompettiste Eric Truffaz s'est bien coulé dans le moule. Belle sonorité, jazz néo-bop de facture classique ; la scène donne à l'ensemble un surplus d'intérêt.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 9. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Paco Sery « Electric Six »
Dans le cadre du Mois de la batterie, le Sunset reçoit Paco Sery, membre fondateur du groupe Sixun, devenu musicien de Joe Zawinul. Le batteur en sextet (avec Stefano di Battista, Jean-Pierre Taieb...) fait revivre l'esprit du Miles Davis des années 70. Energie et musicalité.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 9, 10, 11, 12 et 13. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Amoureuse
de Georges Porto-Riche, mise en scène de Gilles Cohen, avec Bernard Alane, Emmanuelle Devos, Pierre Aussedat, Christiane Millet, Idit Cebula et Vanessa Lapierre.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. A partir du 10 septembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 h 45 et 20 h 30 ; le dimanche, à 14 h 45. Tél. : 01-53-23-99-19. Durée : 1 h 50. 65 F et 180 F. Jusqu'au 2 novembre.*

Cher Menteur
de Jerôme Kilty, texte français de Jean Cocteau, mise en scène de Georges Wilson, avec Jean Desailly et Simone Valère.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8e. Mo Madeleine. A partir du 9 septembre. Les 9, 10, 13, 18, 19, 23, 24 et 27 septembre, à 20 h 30 ; les 14, 20 et 28, à 15 h 30. Tél. : 01-42-65-07-09. De 90 F à 250 F. Jusqu'au 26 octobre.

Chroniques
de Xavier Durringer, mise en scène de Laurent Cruel, avec Didier Tanguy, Gilles Jestin, Virginie Latour, Angélique Charrier et Fabien Arca.
Le Funambule Théâtre, 53, rue des Saules, Paris 18e. Mo Lamarck-Caulaincourt. A partir du 10 septembre. Du lundi au samedi, à 21 heures. Tél. : 01-42-23-88-83. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F. Jusqu'au 6 décembre.*

La Cocona
de Jean-Jacques Varoujean, mise en scène d'Antoine Léonard-Maestrati, avec Nadine Servan.
Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. A partir du 9 septembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-42-78-46-42. Durée : 1 h 15. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 12 octobre.*

Les Côtelettes
de Bertrand Blier, mise en scène de Bernard Murat, avec Philippe Noiret, Michel Bouquet, Claudine Coster, Micha Bayard, Isabelle Alexis, Farida Rahouadj, Moussa Maaskri, Dimitri Rougeul et Michel Pilorgé.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis, République. A partir du 9 septembre. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-42-08-00-32. De 110 F à 290 F. Jusqu'au 9 décembre.

L'Ecornifleur
de Jules Renard, mise en scène de Marion Bierry, avec Raphaëline Goupilleau, Matthieu Rozé, Gérard Maro et Noémie Kapler.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. A partir du 10 septembre. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. Durée : 1 h 30. De 110 F à 190 F. Jusqu'au 30 décembre.

Jean-Laurent Cochet raconte et joue...
d'après Molière *(Le Misanthrope, Le Malade imaginaire, Amphitryon),* Racine *(Britannicus),* La Fontaine *(Les Fables),* Marivaux, *(Le Jeu de l'amour et du hasard),* Musset *(A quoi rêvent les jeunes filles, les Caprices de Marianne),* Labiche *(Les Marquises de la fourchette),* Becque *(La Parisienne, Veuve !),* Courteline *(Les Boulingrin),* Renard *(M. Vernet, Le Pain de ménage),* Feydeau *(On purge bébé, Mais n'te promène donc pas toute nue !),* Guitry.
Théâtre Rive-Gauche, 6, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet, Montparnasse-Bienvenüe, Gaîté. A partir du 15 septembre. Le samedi, à 17 heures ; le dimanche, à 17 h 30 ; le lundi, à 21 heures. Tél. : 01-43-35-32-31. Durée : 1 h 30. De 90 F à 150 F. Jusqu'au 28 décembre.*

S. D. F... sans danger pour la France
De et avec Christophe Duthuron.
Aktéon Théâtre, 11, rue du Général-Blaise, Paris 11e. En face du square Maurice-Gardette. Mo Saint-Ambroise. A partir du 9 septembre. Du mardi au samedi, à 20 heures. Tél. : 01-43-38-74-62. 70 F et 100 F. Jusqu'au 1er novembre.*

Un mois à la campagne
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène d'Andreï Smirnoff, avec Catherine Salviat, Alain Pralon, Nicolas Silberg, Igor Tyczka, Nathalie Nerval, Céline Samie, Eric Ruf, Coraly Zahonero, Denis Podalydès et Clotilde de Bayser.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les jeudi 11 et vendredi 12, à 20 h 30 ; le dimanche 14, à 14 heures. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 3 heures. De 20 F à 155 F. Jusqu'au 15 novembre.

La Visite
de Victor Haïm, mise en scène et décor de l'auteur, avec Dominique Arden et Victor Haïm.
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. A partir du 9 septembre. Du mardi au samedi, à 21 heures. Tél. : 01-42-71-46-50. De 60 F à 120 F.

SÉLECTION

Accalmies passagères...
de Xavier Daugreilh, mise en scène d'Alain Sachs, avec Valérie Karsenti, Eliza Maillot, Marc Fayet, José Paul, Paul Bisciglia.
Théâtre La Bruyère, 5, rue La Bruyère, Paris 9e. Mo Saint Georges. Du mardi au samedi, à 21 heures ; dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-48-74-76-99. De 70 F à 210 F.

André le Magnifique
d'Isabelle Candelier, Loïc Houdré et Patrick Ligardes, mise en scène des auteurs, avec Isabelle Candelier, Loïc Houdré, Patrick Ligardes, Jean-Luc Porraz et Michel Vuillermoz.
Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris 8e. Mo Villiers. Du lundi au samedi, à 21 heures. Tél. : 01-45-22-08-40. Durée : 1 h 40. De 70 F à 200 F. Jusqu'au 31 décembre.*

Bel Ami
de Pierre Laville, d'après Guy de Maupassant, mise en scène de Didier Long, avec Macha Méril, Geneviève Casile, Pierre Cassignard, Carole Richert, Marcel Cuvelier, Eric Prat, Olivier Claverie, Sophie Artur, Axelle Charvoz, Stéphane Henon, Laurent Meda, Emmanuel Ducluzeau et Alexis Nitzer.
Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-08-77-71. Durée : 2 h 30. De 80 F à 290 F. Jusqu'au 30 décembre.

Derrière les collines
de Jean-Louis Bourdon, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Claude Dreyfus, Jean Benguigui, Chantal Neurwith, Julia Maraval, Daniel Dublet et Tony Gomila.
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers, Pigalle. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. Durée : 1 h 40. De 65 F à 235 F. Jusqu'au 2 novembre.

Fabrice Luchini
d'après des textes de Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. A partir du 9 septembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 18 h 15 et 20 h 30. Tél. : 01-43-20-60-56. Durée : 1 h 30. 180 F. Jusqu'au 22 novembre.

Folie magique
de Chantal Saint-Jean et Jan Madd, mise en scène de Chantal Saint-Jean, avec Jan Madd, Christel Colas, Nadia Savelberg et Caroline Moreau.
Métamorphosis, face au 55 quai de la Tournelle, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. Du mardi au samedi, à 21 h 15 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-40-39-99-09. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 30 décembre.*

Ilka Schönbein
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-43-87-97-13. Durée : 1 h 15. 85 F et 140 F. Jusqu'au 5 octobre.*

Les Palmes de M. Schutz
de Jean-Noël Fenwick, mise en scène de Gérard Caillaud, avec Gérard Caillaud, Béata Nilska, Emmanuel Patron, Christiane Muller, Patrick Zard' et Claude d'Yd.
Théâtre de la Michodière, 4, bis, rue de la Michodière, Paris 2e. Mo Opéra, Quatre-Septembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-47-42-95-22. Durée : 3 heures. De 50 F à 220 F. Jusqu'au 27 septembre.

Le Passe-muraille
d'après Marcel Aymé, mise en scène d'Alain Sachs, avec Francis Perrin, Ginette Garcin, Isabelle Georges, Dozier, Jean-Claude Calon, Isabelle Ferron, Jean-Marie Lecoq, Edouard Pretet, Bernard Valdeneige, Michel Verschaeve et Patrice Peyrieras, Philippe Fauconnier et Bernard Duplaix (musiciens).
Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, Paris 2e. Mo Quatre-Septembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-96-92-42. Durée : 2 heures. De 70 F à 275 F. Jusqu'au 31 décembre.

Le Quatuor : « Il pleut des cordes »
Mise en scène d'Alain Sachs, avec Jean-Claude Camors, Laurent Vercambre, Pierre Ganem, Laurent Cirade.
Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Bourse et Palais-Royal. Reprise à partir du 16 septembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 240 F.

Qui a peur de Virginia Woolf ?
d'Edward Albee, adaptation de Pierre Laville, mise en scène de Pierre Constant, avec Jean-Pierre Cassel, Béatrice Agenin, François Feroleto, Anne Loiret.
Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, Paris 9e. Mo Place de Clichy. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche à 15 h 30. Tél. : 01-44-53-88-88. De 100 F à 240 F.

La Vie parisienne
d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Thierry Hancisse, Nicolas Lormeau, Alain Lenglet, Sylvia Bergé, Laurent Rey, Céline Samie, Laurent d'Olce, Jean Dautremay, Michel Favory, Catherine Salviat, Claude Mathieu, Bruno Raffaelli, Simon Eine, Christian Blanc, Isabelle Gardien, Véronique Vella, Olivier Dautrey et Jean-François Rémi.
Comédie-Française, Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les mercredi 10, samedi 13, lundi 15, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 3 heures. De 35 F à 220 F. Jusqu'au 8 janvier.
(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ELVIS
Film bosniaque de Jean-Christian Bourcart, Alain Duplantier, avec Zan Marolt, Elvedina Dzeko, Iuzdin Bajrovic, Sead Bejtovic, Ljubica Znidaric, Selma Kapos (1 h 05).
VO : Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

FOOLS
Film de Ramadan Suleman, avec Patrick Shai, Dambisa Kente, Hlomla Dandala, Jeremiah Ndlovu, Corney Mabaso, Ken Gampu (1 h 30).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

FREEWAY (**)
Film américain de Matthew Bright, avec Reese Witherspoone, Kiefer Sutherland, Brooke Shields, Wolfgang Bodison, Dan Hedaya, Amanda Plummer (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

HUSTLER WHITE (**)
Film germano-canadien de Rick Castro, Bruce Labruce, avec Tony Ward, Bruce Labruce, Kevin P. Scott, Ivar Johnson, Kevin Kramer.
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

POST-COITUM, ANIMAL TRISTE
Film français de Brigitte Rouän, avec Brigitte Rouän, Patrick Chesnais, Borris Terral, Nils Tavernier, Jean-Louis Richard, Françoise Arnoul (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

TRANSATLANTIQUE
Film français de Christine Laurent, avec Laurence Côte, Joaquin Olarreaga, Hector Spinelli, Monique Mélinand, Evelyne Didi, Julio Calcagno (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+).

UN AIR SI PUR
Film français d'Yves Angelo, avec Fabrice Luchini, André Dussollier, Marie Gillain, Emmanuelle Laborit, Yolande Moreau, Redjep Mitrovitsa (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

UN AMI DU DÉFUNT
Film franco-ukrainien de Viatcheslav Krichtofovitch, avec Alexandre Lazarev, Tatiana Krivitskaïa, Evgueni Pachin, Elena Korikova, Angelika Nevolina, Constantin Kostychin (1 h 48).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

EXCLUSIVITÉS

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hongkong (1 h 36).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Lucernaire, 6e.

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilyne Canto.
Français (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).

COMPLOTS
de Richard Donner,
avec Mel Gibson, Julia Roberts, Patrick Stewart, Cylk Cozart, Stephen Kahan, Terry Alexander.
Americain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

DAAYRA
d'Amol Palekar,
avec Nimal Pandey, Sonali Kulkarni, Nina Kulkarni, Hyder Ali, Faiyyaz, Nandu Madhav.
Indien (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).

LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
de Gérald Caillat,
Français (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung.
Taïwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).

J'AI HORREUR DE L'AMOUR
de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, Bruno Lochet, Alexandra London, Eric Savin.
Français (2 h 14).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE
de Henry Selick,
dessin animé américain (1 h 20).
VF : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

MATILDA
de Danny DeVito,
avec Mara Wilson, Rhea Perlman, Danny DeVito, Embeth Davidtz, Pam Ferris.
Américain (1 h 33).
VF : Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

M.I.B. MEN IN BLACK
de Barry Sonnenfeld,
avec Tommy Lee Jones, Will Smith, Linda Fiorentino, Vincent D'Onofrio, Rip Torn, Tony Shalhoub.
Américain (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

LA MÔME SINGE
de Xiao-Yen Wang,
avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang.
Américain-chinois (1 h 35).
VO : Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
d'Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

PORT DJEMA
d' Eric Heumann,
avec Jean-Yves Dubois, Nathalie Boutefeu, Christophe Odent, Edouard Montoute, Claire Wauthion, Frédéric Pierrot.
Franco-greco-italien (1 h 35).
Lucernaire, 6e.

LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

REPRISE
d'Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LA RIVIÈRE
de Tsai Ming-liang,
avec Lee Kang-sheng, Miao Tien, Lu Hsiao-ling, Chen Chao-jung, Chen Shiang-chyi, Chang Long.
Taïwanais (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+).

SCREAM (**)
de Wes Craven,
avec Drew Barrymore, Courteney Cox, David Arquette, Neve Campbell, Matthew Lillard, Rose McGowan.
Américain (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).

SHE'S SO LOVELY
de Nick Cassavetes,
avec Sean Penn, Robin Wright Penn, John Travolta, Harry Dean Stanton, Debi Mazar, Gena Rowlands.
Américain (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (+) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

LE TEMPS DES MIRACLES
de Goran Paskaljevic,
avec Predrag Miki Manojlovic, Dragan Maksimovic, Svetozar Cvetkovic, Mirjana Karanovic, Danilo Bata Stojkovic, Mirjana Jokovic.
Yougoslave (1 h 38).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LA VIE DE JÉSUS
de Bruno Dumont,
avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottrell, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
Lucernaire, 6e ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseil Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Lucernaire, 6e.

LES VIRTUOSES
de Mark Herman,
avec Pete Postlethwaithe, Tara Fitzgerald, Ewan McGregor, Stephen Tompkinson, Jim Carter, Philip Jackson.
Britannique (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07) (+).

VOLCANO
de Mick Jackson,
avec Tommy Lee Jones, Anne Heche, Gaby Hoffmann, Don Cheadle, Keith David, John Corbett.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).

VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
de Manoel de Oliveira,
avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth.
Franco-portugais (1 h 33).
VO : Le République, 11e (01-48-05-51-33).

WESTERN
de Manuel Poirier,
avec Sergi Lopez, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali, Marie Matheron, Basile Sieouka, Olivier Guehenneux.
Français (2 h 15).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), dolby, 5e (01-43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, dolby, 9e (01-48-24-88-88) (+) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B.B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

SPECTACLES
Réservez vos places de concerts, spectacles, théâtres, expositions... sur Minitel
2,23 F/mn
3615 LEMONDE

AUDIOVISUEL Les huit stations musicales nationales (NRJ, Skyrock, Fun, Nostalgie, RTL 2, Europe 2, Chérie FM, RFM) devancent désormais les grandes radios généralistes (RTL, France-Inter, Europe 1, RMC), avec 35 % d'audience contre 31 %. Elles ont attiré, en 1996, 48 % des investissements publicitaires de ce média. ● LEUR DÉVELOPPEMENT passe maintenant par des stratégies de « niche », mettant en œuvre une programmation musicale destinée à plaire à des publics de plus en plus ciblés. ● LES QUOTAS de diffusion de chansons francophones, introduits en 1996, ont favorisé la différenciation entre les stations : elles diffusent moins de 20 % de titres français en commun. ● LES GÉNÉRALISTES multiplient dans leurs grilles de rentrée les émissions de débat et les forums, pour développer le dialogue et l'interactivité avec leurs auditeurs.

Les radios musicales cultivent leurs différences pour se développer

Avec 35 % d'audience, les huit stations nationales monothématiques devancent à présent les grandes généralistes, qui culminent à 31 %. Drainant près de la moitié du marché publicitaire sur ce support, elles élaborent des programmations ciblées pour conforter leur succès

QUINZE ANS après leur création, les radios musicales dépassent les radios généralistes. Avec 35 % d'audience, les huit stations musicales nationales (NRJ, Skyrock, Fun, Nostalgie, RTL 2, Europe 2, Chérie FM et RFM) devancent RTL, France-Inter, Europe 1 et RMC (31 %). Mais le succès les a transformées ; elles ne sont plus ces pionnières de la FM, inventées par des fous de musique. Ces derniers ont vieilli, ils sont devenus des chefs d'entreprise avides de réussite. Dans la concurrence qui les oppose, ils élaborent des stratégies pour améliorer leurs positions et mieux profiter de la manne publicitaire. En 1996, les radios musicales ont attiré 48 % de la publicité de ce média, contre seulement 32 % en 1992.

« Au sein de la famille des monothématiques musicales s'opère une véritable stratégie de différenciation faisant de l'offre de radio un média de mieux en mieux ciblé en fonction des âges », remarque la régie publicitaire IP dans son Observatoire de la radio. Selon qu'elles sont rap, dance, rock français ou rock anglais, variétés, qu'elles diffusent plus ou moins de *« golds »*, ces succès dont on ne se lasse pas, les radios touchent tel ou tel type de public.

« Au début, on diffusait la musique qu'on aimait, aujourd'hui on est plus attentif aux souhaits des auditeurs », reconnaissent tous ces bientôt quinquagénaires, qui aujourd'hui n'ont plus l'âge de leurs auditeurs. Pour pallier ce handicap, ils se sont adjoint de jeunes collaborateurs, et ils testent les goûts de leur public.

A NRJ, qui diffuse *« la musique du moment, c'est-à-dire consensuelle »*, destinée aux 15-34 ans, c'est toujours Max Guazzini, cofondateur et vice-président de la station, qui dirige la programmation musicale. Chaque mercredi, se tient dans son bureau une *« réunion d'écoute »* au cours de laquelle est discutée la sélection de disques faites par les programmateurs. *« Le choix se fait d'abord au feeling, on retient les chansons qui ont du relief, qui sont des coups de cœur »*, affirme Max Guazzini.

Chez Skyrock, qui se veut une radio rap, c'est aussi l'intuition qui préside au choix. Mais des enquêtes téléphoniques auprès des auditeurs permettent d'adapter la rotation des titres. *« En réalité, toutes les stations oscillent autour des titres de référence de la tranche d'âge. A partir de là, un format pour les 15-25 ans n'a que trois possibilités d'évolution : le rock, le dance-rap ou des musiques pour adultes »*, estime Pierre Bellanger, gérant de Skyrock, qui a dressé une « carte des degrés de liberté » dont disposent les radios les unes par rapport aux autres pour élaborer leurs programmes.

Bizarrement, depuis 1996, l'institution des quotas de diffusion de chansons francophones a contribué à différencier ces radios. *« Après une période où la tendance était au mimétisme, on note une meilleure répartition entre les titres, qui reflète la stratégie de différenciation des radios, favorisée par une production soutenue. A titre d'exemple, sur l'univers des réseaux jeunes, au cours de la même semaine, NRJ, Fun et Skyrock jouent seulement 10 % de titres français en commun. Au premier semestre 1996, NRJ et Skyrock jouaient 25 % de titres en commun, au second semestre 21 %, et au premier semestre 1997 18 % »*, indique une étude Ipsos.

STRATÉGIE DE LA « NICHE »

A part la place faite à l'information, notamment dans la tranche matinale, la plupart de ces radios campent sur leur contenu musical. Seules deux d'entre elles ont tenté des diversifications. Pendant quatre ans, Fun avait joué la provocation avec l'émission légèrement sulfureuse « Lovin Fun », animée par Difool et « le Doc ». *« La différenciation entre les radios adultes ne se fera plus sur la musique »*, estime Nicolas Lespaul, directeur des programmes de Nostalgie, destinée aux 35 ans et plus. Au risque de se rapprocher des généralistes, Nostalgie valorise le rôle des animateurs ; elle est très fière, cet automne, de ses *« duos mixtes qui doivent déclencher un sentiment de bonheur »*.

Dernière-née des radios musicales, RTL 2 ne fait pas dans le sentimentalisme. *« Après une analyse très fine de la demande des auditeurs, on s'est typé très fortement avec un produit très cohérent »*, explique Axel Duroux, directeur général de la station, plutôt fier d'avoir, en deux ans, gagné trois points d'audience et triplé son chiffre d'affaires.

Cette stratégie de la « niche », avec une cible bien définie et donc facile à vendre aux publicitaires, n'est pas applicable dans les radios locales. Si, dans la région Centre, Vibration, une radio orléanaise, parvient à devancer NRJ, et même RTL dans certaines villes, c'est justement parce qu'elle cherche à satisfaire indifféremment un public de 15 à 59 ans. Musique actuelle et *« golds »*, associés à un important effort dans le domaine de l'information, font l'essentiel de son programme.

A Bordeaux, Wit FM a insensiblement, depuis quinze ans, diminué la part musicale pour développer l'information et les émissions interactives. Sa dernière innovation est une émission nocturne animée par Maurice, un ancien de Skyrock. Cette émission fait l'objet d'une syndication entre douze radios qui la reçoivent par l'intermédiaire du bouquet AB Sat.

Françoise Chirot

Les généralistes tendent le micro à leurs auditeurs

***« RTL**, qui a été le pionnier de l'interactivité, va augmenter, renforcer, rénover le dialogue »*, s'est vanté Philippe Labro, vice-président directeur général de RTL, en présentant la grille de rentrée de la station. Il a insisté sur le fait que neuf titres d'émissions contiennent les mots « parole », « parler », « dire ». Exemple : entre 18 et 19 heures, dans « J'ai mon mot à dire », Bernard Poirette reçoit un ou deux spécialistes qui se retrouvent confrontés aux questions des auditeurs sur des sujets tels que l'enseignement du français à l'école ou les moyens de soigner la pédophilie.

Se voulant ancrée dans la tradition méditerranéenne, RMC multiplie ses « forums », et elle invente un « Duel sur RMC », *« un face-à-face arbitré par les auditeurs qui met aux prises deux personnalités sur un sujet d'actualité »*.

Sur Europe 1, Jérôme Bellay, directeur général de l'antenne et pionnier des talk-shows, a réservé une heure en fin de matinée et une en fin d'après-midi à ce genre d'exercice. Christophe Dechavanne et Pierre Thivolet, qui en sont les maîtres d'œuvre respectifs, converseront avec les auditeurs sur des sujets de société ou de politique. Et pour ne pas rompre le lien avec l'auditeur, Jacques Pradel animera une émission de jeu, une des premières formes de l'interactivité à la radio, avec « Les jeux de l'info » de 16 h 30 à 18 heures. Quant à France-Inter, elle a conservé son inusable « Téléphone sonne » quotidien de fin d'après-midi, au cours duquel les auditeurs peuvent interroger des spécialistes de différents thèmes de l'actualité.

En pleine mode de l'interactivité et d'Internet, les radios généralistes ont donc plus que jamais, cette année, décidé d'ouvrir l'antenne à leurs auditeurs. Le succès de ce type d'émission, qu'elles avaient déjà multiplié avant les élections législatives, les conforte dans l'idée que, pour attirer davantage d'auditeurs, il faut leur donner la possibilité de s'exprimer à l'antenne. Les questions ou les interventions sont préalablement filtrées par une équipe de la station, de manière à éliminer les plus cocasses ou les doublons. Car c'est dans l'équilibre trouvé entre les auditeurs qui recherchent une information et ceux qui veulent mettre leur grain de sel sur un sujet où ils ne sont pas nécessairement compétents que se fait peut-être la différence entre une radio didactique et le café du commerce.

F. Ch.

Canal Plus prend 76 % de la filiale câble de la Générale des eaux

DÉJÀ actionnaire à hauteur de 20 % de la filiale câble de la Générale des eaux – la Compagnie générale de vidéocommunications (CGV) –, le groupe Canal Plus doit prendre le contrôle, à 76,6 %, de cette société qui compte plus de 347 000 abonnés, répartis dans 33 sites. C'est une surprise puisque, pour cette opération, Canal Plus pensait, depuis février, s'associer au géant américain Time Warner, déjà présent comme câblo-opérateur dans certaines villes françaises comme Limoges ou Montreuil.

Le capital devrait *in fine* rester entre les mains des actionnaires actuels, soit la Générale des eaux – qui gardera une petite partie (15 %) de ses 72 % –, Canal Plus et la Société générale, qui conservera ses 8,4 %. C'est presque une « affaire de famille » puisque Canal Plus est détenu à 34 % par Havas, dont l'actionnaire de référence n'est autre que la Générale des eaux. Selon Marc-André Feffer, vice-président de Canal Plus, *« il n'est pas exclu qu'à terme Canal Plus fasse entrer un partenaire, la chaîne cryptée n'ayant pas forcément vocation à rester à 76 % dans la CGV »*.

L'hypothèse d'un accord sur ce terrain avec Time Warner semble assez peu probable, même si le groupe américain négocie parallèlement avec Canal Plus l'entrée à hauteur de 10 % dans son bouquet numérique, CanalSatellite. En tant qu'actionnaire de la CGV, le groupe de Pierre Lescure disposait d'un « droit de premier regard » pour augmenter sa participation dans la CGV, avant que l'opération ne soit proposée à d'autres acquéreurs potentiels, comme France Télécom, qui avait fait savoir son intérêt dès le mois de juin.

La prise de contrôle de ce réseau câblé, qui compte 1,9 million de *« logements commercialisables »*, permettra à Canal Plus d'amortir son bouquet numérique auprès d'un grand nombre d'abonnés. D'autant plus que la CGV est la première à avoir entrepris la numérisation du câble. De plus, la stratégie de Canal Plus et celle du groupe de Jean-Marie Messier vont dans le même sens. La CGE souhaite multiplier les synergies entre les télécommunications et le multimédia. Des expérimentations sont d'ailleurs menées en ce sens sur le site câblé de Nice.

Pour céder plus facilement le contrôle de sa filiale câble, encore déficitaire de 300 millions de francs en 1996, selon les prévisions de la direction du groupe, la Générale des eaux avait procédé, au cours de l'automne, à un vaste plan de réduction d'effectifs afin de sortir du rouge cette année. Vu le potentiel qu'offre le numérique aujourd'hui, Jean-Marie Messier, qui souhaitait en février céder en bloc ses réseaux câblés, a préféré se raviser et les garder sous sa coupe, chez Canal Plus.

Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le quotidien économique et financier britannique *Financial Times* a lancé**, mardi 9 septembre, une édition américaine, imprimée dans le New Jersey et en Californie. Ce lancement fait partie du plan de développement du *FT* décidé par le groupe Pearson, son propriétaire, qui va investir 100 millions de livres en cinq ans (environ 960 millions de francs) dans ce développement. Il compte accroître les ventes du quotidien de 300 000 à 450 000 exemplaires.

■ **Anne-Marie Finkelstein, administrateur-directeur général depuis 1996 du groupe Express** et président d'Occidentale Médias, société chargée des activités commerciales et de gestion de *L'Express, Le Point, Courrier international, Lire* et *Gault-Millau,* a quitté ces deux filiales du groupe CEP Communication, lundi 8 septembre. Numéro deux de CEP, Mme Finkelstein était considérée comme une proche de Christian Brégou, récemment révoqué et remplacé à la présidence du groupe Express par Eric Licoys, directeur général d'Havas (*Le Monde* du 2 septembre).

■ **RADIO : le tribunal correctionnel de Paris a relaxé,** lundi 8 septembre, Michel Boyon, PDG de Radio-France, poursuivi par l'Association de soutien à l'armée française (ASAF), qui lui reprochait la diffusion sur France-Inter, le 17 décembre 1996, d'une chanson antimilitariste de Renaud intitulée *La Médaille*. Le tribunal a jugé la chanson offensante, mais a rappelé que seul le ministre de la défense est compétent pour intenter des poursuites.

La restructuration des quotidiens du groupe Hersant dans l'Ouest suscite l'émoi au « Maine libre »

NANTES
de notre correspondant

Gérard Chol a démissionné de son poste de PDG de la société éditrice du *Maine libre*. Ce départ fait suite au transfert à Angers, pendant l'été, des services de gestion et des ventes du quotidien sarthois, où ils ont été intégrés à ceux du *Courrier de l'Ouest*. *Le Maine libre* (52 400 exemplaires selon l'OJD 1996) est filiale à 100 % de son voisin. Il est imprimé par lui depuis plusieurs années, et leurs pages extralocales sont communes. Même s'il conserve son titre, *Le Maine libre* n'est plus qu'une édition départementale de l'ensemble qu'est en train de constituer le groupe Hersant avec *Le Courrier de l'Ouest* à Angers et *Presse Océan* à Nantes. Gérard Chol pourrait prendre la direction générale du *Havre libre* et du *Havre Presse* : deux titres du groupe Hersant que dirigeait jusqu'en juin Christian Coustal, nommé depuis PDG du *Courrier de l'Ouest* et de *Presse Océan*.

Signé au mois d'août, le plan social qui a permis cette évolution laisse un goût amer au sein de la rédaction sarthoise, où l'on se réfère aux conclusions de l'audit réalisé à la demande des comités d'entreprise des trois journaux. La situation financière du *Maine libre* y est jugée *« florissante »* : le chiffre d'affaires, s'élevant à 107 millions de francs, a progressé de 4,5 % en 1996 et le résultat d'exploitation se monte à 2,3 millions de francs, en dépit d'une érosion de la diffusion de 1,6 % par rapport à l'année précédente. *« Nous sommes majoritaires sur la Sarthe, loin devant* Ouest-France ; *l'audit a salué les efforts de proximité avec le lecteur engagés ces dernières années, et le journal gagne de l'argent. Pourtant, nous nous sentons désormais perdus dans un groupe qui nous a avalés »*, résume un journaliste, délégué syndical. S'ajoute à cela la crainte que soient supprimées deux des cinq éditions locales.

REGROUPEMENT DE MOYENS

Engagée cet été, la restructuration des quotidiens du groupe Hersant basés dans les pays de Loire (*Le Monde* du 4 juillet) a entraîné moins de suppressions d'emplois que prévu. Celles-ci ont surtout affecté les équipes administratives. L'objectif est de maintenir les titres, tout en mettant le maximum de moyens en commun pour créer un ensemble rentable, malgré la situation financière critique de *Presse Océan*. Comme le note l'audit demandé par les comités d'entreprise, l'enjeu sera d'*« éviter de diluer les atouts des uns et des autres dans un ensemble où les salariés, les lecteurs et les annonceurs perdraient leurs marques »*.

Pour sortir *Presse Océan* de l'ornière, le groupe Hersant a fait glisser à Nantes, aux mêmes fonctions, ceux qui ont fait leurs preuves au *Courrier de l'Ouest* : Christian Coissieu comme directeur général, en remplacement de Jean-Claude Pierre, parti prendre sa place à Angers ; Etienne Charbonneau comme rédacteur en chef, où il succède à Jean-Marie Gautier ; Gérard Royer comme rédacteur en chef adjoint, en remplacement d'Hervé Louboutin, parti depuis plusieurs mois.

L'effectif des rédactions a été maintenu, et le nombre de commerciaux des régies publicitaires n'a pas été réduit, sans doute pour résister à l'offensive que s'apprête à livrer *Ouest-France* avec le lancement de son quotidien du septième jour et la diffusion, le vendredi, du magazine TV issu du groupe Hersant.

Adrien Favreau

REPRODUCTION INTERDITE

E M P L O I

DEMANDES

LOYAUTÉ, CONFIANCE, COMPÉTENCES, RIGUEUR

Vous cherchez un homme possédant ces qualités comme des valeurs personnelles, pour la gestion de vos biens, de vos propriétés, de vos dossiers délicats ? A 38 a., ancien officier Para, pilote, diplômé et exp. en gestion, ouvert au monde et imaginatif, je cherche un poste où *« l'homme fait la différence »*, **au service du résultat.** Ecrire au Monde Publicité sous nº 9784 21 *bis*, rue Claude-Bernard 75226 Paris Cedex 05

Agrégé mathématiques propose sa collaboration pédagogique. T. : 01-45-79-64-20

Français 28 a., licence histoire, langues : all., angl., roumain, russe, ch. emploi à Moscou. Administration, informatique, bureau, gestion, culture. Accepte toutes propositions. Tél. : 05-65-10-92-80 Moscou : 007-095-46-12-2-66

J.H. DESS droit urbanisme, 6 ans de suivi juridiq. urba. cherche poste. – 01-41-16-95-27

J.F. 23 a. IEP Varsovie DEA droit eco, angl., français, polonais courant. Notions italien, russe. Etudie toutes propos. Tél. : 05-62-71-26-54

HEC 37 ANS dirigeant PME pend. 8 ans cherche poste responsab. Tél. 01-46-61-80-48. – (rép.)

OFFRES

Ingénieurs Radio GSM CDMA, TDMA. Nous sommes une société de consultants aux clients internationaux : opérateurs et constructeurs de réseaux mobiles. Nous recherchons :
– des ingénieurs radio (2 ans d'expérience minimum),
– des chefs de projets
Bon niveau d'anglais exigé. L'espagnol ou le portugais est un plus. Rémunération et primes très attractives.
Veuillez faxer votre cv au responsable DRH Expert Wireless Solutions 2050 Center Avenue Fort Lee, NJ 07024 USA
Tél. : 001-201-944-7780 Fax : 001-201-944-6619 nmerkin@eXpertwireless com. www.eXpertwireless.com.

URGENT-INTERNET
Cherchons pour 8 mois à compter de septembre,
UNE PERSONNE
tril. (français, angl., all.) capable de créer un site Internet pour l'apprentissage des langues dans le cadre d'un projet européen. Définition de l'architecture, mise en page HTML, mise en valeur des contenus.
Adr. vos prét. lettre de cand., et cv à
PROINTEGRA,
11, quai de Dion-Bouton, 92806 Puteaux.

Nouveau
Retrouvez nos offres d'emploi
2,23 F/mn
3615 LEMONDE

STE DE COMMUNICATION recherche
J.H. J.F. AGENTS COMMERCIAUX
Expérimentés pour résultats rapides rémunérés au %. Evolution possible. Tél. : 01-40-33-86-74

Promotions à la chaîne

par Alain Rollat

CHAÎNE du cinéma, Canal Plus n'est jamais en manque d'imagination quand il s'agit de promouvoir le septième art. Sortant des sentiers battus, l'équipe de « Nulle part ailleurs » a même inventé un nouveau genre d'interview : l'interview *« délibérément idiote »*, celle qui donne des réponses forcément imbéciles. Lundi soir, par exemple, cela nous valait la conversation suivante, censée mettre en vedette l'acteur Harrison Ford, alias Indiana Jones :

« Que marquez-vous sur vos autographes ?

– Mon nom.

– Que lisez-vous dans les toilettes ?

– Le journal.

– Que n'oseriez-vous jamais faire en public ?

– Me gratter le cul. »

Il faut reconnaître à Guillaume Durand, qui est depuis une semaine le chef de cette équipe de fantaisistes, le mérite d'essayer de faire contrepoids en restant classique, c'est-à-dire fidèle au genre d'interview qui met un point d'honneur à se vouloir délibérément intelligente, même si elle ne débouche pas toujours sur des réponses spectaculaires. Et même si cela donne parfois des conversations surréalistes, comme ce fut le cas, ce même lundi soir, avec le second invité de « Nulle part ailleurs », le metteur en scène John Woo, spécialiste du western spaghetti à la sauce kung-fu made in Hongkong, qui ne s'attendait pas à être interrogé sur les fondements philosophiques de ses films :

« Que signifie pour vous le sang qui gicle, l'impact des balles ?

– C'est un peu comme une peinture, comme la danse classique. Je veux laisser une impression forte.

– J'ai un fils de dix ans. Pensez-vous qu'il vive vos films comme des ballets ?

– Moi aussi, j'ai des enfants. Ils savent que le cinéma, c'est du cinéma...

– La violence que vous mettez en scène porte-t-elle un message ?

– Oui, je n'aime pas la violence.

– Un match de boxe, c'est de la violence ou pas ? Si je vous propose d'aller en voir un, y allez-vous ou non ?

– Non, je n'y vais pas. Je n'aime pas les spectacles violents... »

Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant que Ségolène Royal, invitée à être la première des personnalités politiques qui fréquenteront désormais le plateau de « Nulle part ailleurs », soit apparue un peu déconcertée. Comment ne pas être vouée à un rôle de figurante quand l'actualité vous inflige une comparaison insoutenable ? Que pouvait-elle répondre, notre Ségolène nationale, à la question de savoir si elle ne se sentait pas *« diminuée »* devant les caméras, en face de stars devenues aussi sacrées que Diana et Teresa, *« qui avaient tous les médias à leurs pieds »* ? C'est pourtant elle, la soubrette, qui a eu le mot de la fin en soulignant que ces deux femmes-là avaient en commun de pratiquer *« la simplicité de la main tendue aux autres »*... sans faire de cinéma.

Enfants d'immigrés et bien dans leur peau

Planète diffuse une galerie de portraits de Maghrébins qui ont réussi. Cinq itinéraires d'exception pour parler autrement de l'intégration en France

LA SCÈNE se passe au commissariat de police de Vaulx-en-Velin. Elle s'appelle Nadia Chelgoum et fait face, seule, à une vingtaine de policiers en tenue. Délinquance maghrébine ? Bavure policière ? Contrôle au faciès ? Non. Nadia Chelgoum, âgée de trente-deux ans, tailleur crème, est le commissaire de police. Ce jour-là, elle dirige une assemblée des fonctionnaires de l'établissement. L'intégration ? Elle lève les yeux au ciel : *« Je ne sais pas ce que c'est. Jamais je n'ai eu l'impression d'être victime de racisme ou de discrimination. Jamais,* insiste-t-elle. *Ce qu'on voit en moi, c'est une femme commissaire de police, pas Nadia Chelgoum, d'origine étrangère. A la limite, je me serais plus posé le problème de mon intégration comme femme dans un milieu d'hommes. »*

Ainsi les enfants d'Algériens ne sont pas tous en train de brûler des voitures ou de grossir les statistiques de l'échec scolaire, nous rappelle *Enquête d'identité*, un film de Mohamed Larkèche consacré à des enfants d'immigrés qui ont réussi. Ils ou elles sont commissaire de police mais aussi cardiologue, dirigeant de groupe pharmaceutique, avocate, patron d'une association d'aide à la création d'entreprises. Le rappel est d'autant plus salutaire que l'une des caractéristiques des « intégrés » (on disait autrefois « assimilés ») est de se fondre dans la masse, de disparaître, et de se mettre aux abonnés absents de la plupart des grands débats sur l'« intégration ». Dans leur costume-cravate ou leur robe d'avocate, qui oserait voir le beur ou la beurette avant le professionnel des affaires, de la médecine ou du droit ? Pourtant, à l'heure des confidences, chacun raconte avec une fierté teintée de douleur l'itinéraire des parents, souvent illettrés, ayant fui un village de Kabylie pour venir reconstruire la France de l'après-guerre.

Chacun revendique sa culture d'origine, voire sa religion, comme une richesse qui n'entame en rien la plénitude de sa citoyenneté française. *« Je suis un cocktail d'Arabe, de Berbère et de Français. Il n'y a aucune honte à être ce que l'on est,* confie Mohand Sidi Saïd, fils de chauffeur-livreur devenu vice-président des laboratoires Pfizer à New York. *« On ne peut pas mettre notre identité au vestiaire,* complète Tahar Rahmani, directeur de la Fondation 3CI. *Cela ne nous empêche pas de vivre dans la société française. »*

Ainsi la recette serait simple : croire en son étoile, ignorer les complexes, balayer le racisme, se persuader que le talent finit toujours pas l'emporter sur les préjugés. Tel est en effet le profil des itinéraires exemplaires retracés par l'émission, et qui sont de moins en moins exceptionnels. Pour une part, la spirale d'échec où sont enfermés nombre d'enfants de l'immigration résulte de l'intériorisation de l'image négative répandue par la société. A force de se voir caricaturés en délinquants ou en islamistes, ils courent le risque de le devenir. Diffuser des séquences de réussite éclatante, comme le fait Mohamed Larkèche, apparaît donc comme une œuvre de salut public.

Dommage que, derrière l'évidence du succès, n'apparaisse qu'en filigrane l'équation personnelle, sociale et familiale, qui l'a permis. Pourtant, à chaque fois, on pressent qu'un père, un professeur, une rencontre a déclenché la spirale de l'intégration, a suscité l'ardente volonté de réussir, au lieu du refuge dans le statut de victime. *« Mon père me disait : "A l'école, vous êtes assis sur les mêmes bancs que les Français. Vous avez les mêmes chances, et aucun complexe à avoir" »*, se souvient Nacera Bouaziz.

Trop ambitieux pour sa durée, ce film présente cependant un riche patchwork des réalités de l'intégration. Sans oublier de rappeler que quelques arbres ne cachent pas une forêt : discrimination et échec scolaire obligent, 40 % des enfants d'Algériens âgés de vingt à vingt-neuf ans sont au chômage, contre 14 % pour l'ensemble de la génération.

Philippe Bernard

★ « Enquête d'identité », Planète mercredi 10 septembre, 20 h 35 jeudi 11, 22 h 40 ; vendredi 12 8 h 15 ; samedi 13, 10 h 30 ; dimanche 14, 0 h 40.

MARDI 9 SEPTEMBRE

TF 1

20.45

TOMBSTONE
Film ○
de George Pan Cosmatos, avec Kurt Russell, Val Kilmer
(1993, 135 min). 193441
Un épisode célèbre de la légende de l'Ouest, qui se termina en octobre 1881 par la fusillade de O.K. Coral.

23.00

CHARLES OU WILLIAM, QUEL AVENIR POUR LA MONARCHIE ?
Emission présentée par Charles Villeneuve
(85 min). 108793
0.25 Le docteur mène l'enquête. Série.
○ Erreur de diagnostic.

1.20 et 2.00, 3.00, 4.05, 4.45 **TF 1 nuit. 1.30** Reportages. Magazine. Les déserteurs de l'école (rediff.). **2.10** Haroun Tazieff raconte sa terre. Documentaire. La mécanique de la terre. **3.10** et 4.15 Histoires naturelles. Documentaire. **4.55** Musique (5 min).

France 2

20.55

▶ LA BASTIDE BLANCHE
Téléfilm [2/2] de Miguel Courtois, avec Bernard Le Coq
(100 min). 8727538
Seconde partie de l'adaptation télévisée du roman homonyme de Jean-Michel Thibaux.

22.40

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI ■ ■
Film de Jacques Rouffio, avec Romy Schneider
(1981, 120 min). 2355335
Intelligente et bouleversante adaptation d'un roman de Joseph Kessel publié en 1936.
0.40 Journal, Météo.

2.00 Nam Noum, l'enfant thaïlandais. Documentaire. **2.25** Troisième pôle. Documentaire. **2.55** Ile aux ours. Dessin animé. **3.05** Baby Folies. Dessin animé. **3.20** Cordée canine. Documentaire. **3.50 24 heures d'infos. 4.00** Météo. **4.05** Funambule de l'impossible. Documentaire. **4.30** Foofur. Dessin animé. **4.40** Thé ou café. Magazine (rediff., 65 min).

France 3

20.50

LA CARTE AUX TRÉSORS
Divertissement présenté par Sylvain Augier.
Le Lot (115 min). 936644
Nous survolerons les méandres du Lot, l'une des plus belles rivières de France.
22.55 Journal, Météo.

23.20

SCIENCE 3
Magazine. La cocaïne des pharaons
(45 min). 671644
Des traces de cocaïne et de nicotine ont été relevées sur des momies égyptiennes lors d'examens effectués en 1992. De quoi susciter l'étonnement des scientifiques lorsque l'on sait que ces drogues proviennent du tabac et de la coca, rapportées d'Amérique par Christophe Colomb.
0.15 Magazine Olympique.

1.10 New York District. Série. Des bébés si précieux. **2.00** Musique graffiti. (20 min).

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : LA FORCE DU POIGNET
Documentaire de Christophe Otzenberger
(45 min). 727557
Pour en finir avec le chômage, une femme quinquagénaire rachète la clientèle d'un VRP, représentant en cartes postales. Débutante dans le secteur de la vente, elle découvre un univers où la concurrence est féroce...

21.30

SOIRÉE THÉMATIQUE : GOD SAVE THE PUNK
21.35 Toute sortie est définitive.
Documentaire (25 min). 749199
Vingt ans après l'apparition du phénomène punk, les Sex Pistols se reforment le temps d'une tournée.
22.00 Dé-génération Punk.
Documentaire (60 min.). 78248
23.00 Rude Boy ■ ■
Film de David Mingway et Jack Hazan
(1980, v.o., 130 min). 5061016
1.10 Delicatessen ■ ■
Film de Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet
(1991, rediff., 100 min). 5688300

M 6

20.50

DOCTEUR QUINN FEMME MÉDECIN
Série, avec Jane Seymour
(110 min). 289248
Tout ce qui brille.
Une chanteuse souffre d'une maladie de gorge.
Los Americanos.
Quinn se lie d'amitié avec une Latino-Américaine.

22.40

ASCENSEUR POUR L'ENFER
Téléfilm Δ de John Patterson, avec Meredith Baxter, Stephen Lang
(100 min). 7617903
0.20 Les Documents de Zone interdite.
Les anges gardiens de vos vacances (rediff.).

2.10 Culture pub. Morale et tabous ; Le marketing gay (rediff.). **2.35** Jazz 6 (rediff.). **3.25** Turbo (rediff.). **3.55** Les Piégeurs (rediff.). **4.15** Mister Biz, best of. Les grands rendez-vous de l'été (rediff.). **4.40** Fréquenstar. Invité : David Hallyday (rediff., 55 min).

Canal +

20.35

PAPA ! J'AI UNE MAMAN POUR TOI
Film d'Andy Tennant, avec Steve Guttenberg, Kirstie Alley
(1995, 100 min). 621489
Comédie familiale.
22.15 Flash d'information.

22.20

U2 : A YEAR IN POP
Concert enregistré à Las Vegas, le 25 avril 1997
(70 min). 5382083
23.30 The Shooter
Film de Ted Kotcheff
(1995, v.o., 89 min). 96731
1.00 Trois de la Canebière
Film de M. de Canonge
(1955, 100 min). 8421836
2.40 Mortelle cavale.
Téléfilm (85 min). 3806478
4.05 T.V. +. Magazine.
5.05 Le Bel Eté 1914 ■
Film de C. de Chalonge
(1996, ♦, 105 min). 3750590

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Denis Jeambar [2/5].
20.30 Archipel Science.
21.32 Mémoire du siècle. Janine Charrat, Antigone de la danse.
22.40 Nuits magnétiques. L'Enfant des Vosges.

0.05 Du jour au lendemain. Georges-Arthur Goldschmidt (La Matière de l'écriture). **0.48** Les Cinglés du Music-Hall. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff).

France-Musique

20.30 Concert. Les Prom's. Donné en direct du Royal Albert Hall de Londres, par l'Orchestre des Jeunes de l'Union européenne, dir. Bernard Haitink : Concerto pour piano et orchestre nº 4, de Beethoven, Emmanuel Ax, piano ; Symphonie nº 7, de Bruckner.
22.30 Musique pluriel. Phantoms pour quatuor à cordes, de Schmidt, par le Quatuor Henschel. - Arena 2 pour orchestre de chambre, de Lindberg, par l'Orchestre de chambre Avanti !, dir. Sakari Oramo.
23.07 Le Dialogue des muses.
2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Nikolaï Medtner, compositeur.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Brahms, Medtner, Vaughan Williams. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. **20.30** et 21.00, 1.00 World News. **21.30** World Report. **22.00** World News Europe. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.15** American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15 No Comment. **23.45** Ecologia. **0.45** Artissimo. **1.45** Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. **20.13** et 20.45 Le 18-21. **20.30** et 22.30 Le Grand Journal. **21.10** et 22.12 Le Journal du Monde. **21.17** et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

ABONNEZ-VOUS

et économisez jusqu'à 450 F
soit 60 numéros gratuits

1 AN - 1890 F
au lieu de 2 340 F*

* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

BULLETIN - RÉPONSE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

☐ **3 MOIS - 536 F** au lieu de 585 F ☐ **6 MOIS - 1 038 F** au lieu de 1 170 F ☐ **1 AN - 1 890 F** au lieu de 2 340 F

Je joins mon règlement soit : _____ **F** 701 MQ 006
☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde
☐ par carte bancaire Nº
Date de validité Signature :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité : Pays :

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, périodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518 **Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
6 mois	1 123 F	1 560 F	
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc
60646 Chantilly Cedex

TV 5

20.00 Les Limites du partage. Téléfilm de Jean Hennin, avec Evelyne Grandjean
(100 min). 50869118
21.40 Carnets de voyage.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Strip Tease. Magazine.
23.30 Les Grandes Enigmes de la science.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.10 Des hommes dans la tourmente. [18/32]. Churchill *versus* Goering.
20.35 Histoires oubliées de l'aviation. [6/6]. Aventures en dirigeable.
21.30 Louise Weiss, l'Européenne.
22.25 Au-delà du visible.
23.20 Wiz.
0.20 Notre télévision. [2/6]. Les feux en direct.

Histoire

21.00 ▶ Mille et une vies. Hommage à François Furet.
23.00 De l'actualité à l'histoire. Animé par Marc Ferro et Jean-Pierre Langellier, éditorialiste au *Monde*. La SNCF est-elle encore un service public ? Quelle terre pour Israël ? (rediff.).

Paris Première

20.05 et 0.10 Courts particuliers. Invités : Joëlle Bouvier et Régis Obadia.
21.00 Mistinguett. De Jacques Pessis.
21.50 Les Documents du JTS. Les lumières du Music-Hall : Fernandel.
22.25 La Triche ■ Film de Yannick Bellon
(1984, 105 min). 25910644

France Supervision

20.45 Les Francofolies 97 : Khaled.
Concert (75 min). 68527286
22.00 Il était une fois... Hollywood ■ ■
Film de Jack Haley Jr
(1974, 125 min). 93201712
0.05 Sadko. Opéra de Rimsky-Korsakov. Enregistré à Saint-Pétersbourg
(180 min). 63290958

Ciné Cinéfil

20.30 13, rue Madeleine ■ ■
Film de Henry Hathaway
(1946, N., v.o., 95 min). 6003151
22.05 J'ai une idée ■
Film de Roger Richebé
(1934, N., 95 min). 29371083
23.40 Gold in New Frisco
Film de Paul Verhoeven
(1939, N., v.o., 95 min). 84044793

Ciné Cinémas

20.30 Le Bateau de mariage ■
Film de Jean-Pierre Améris
(1993, 95 min). 6012809
22.05 Abyss ■
Film de James Cameron
(1989, v.o., 170 min). 27662354
0.55 Mrs Parker et le cercle vicieux ■
Film d'Alan Rudolph
(1994, 120 min). 60410229

Festival

20.30 Les Filles du maître de chais. Téléfilm de François Luciani
[1/3] (95 min). 64927539
22.05 Odyssée bidon. Téléfilm de Don Kent, avec Antoine Dulery
(90 min). 34518793
23.35 C'est cool. Des ombres aux tableaux
(25 min).

Série Club

19.50 Indaba. L'adoption.
20.15 Une famille pour deux. Divorce d'enfants.
20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Feuilleton. Chapitre 1.
21.35 et 1.00 L'Or et le papier.
22.30 Edouard et ses filles.
23.15 Le Saint. Copies conformes.
0.05 Les Dames de cœur. Le gang du troisième âge
(55 min).

Canal Jimmy

21.00 Spin City. Le doute.
21.25 Jethro Tull 25th Anniversary.
22.20 Portrait. Magazine.
22.25 Le Dernier Rebelle. De Patrice Gaulupeau. [1/2]. Rouler vers l'Ouest.
23.25 Star Trek : la nouvelle génération. Correspondance (v.o.).
0.10 Vélo. Magazine.
0.40 L'Homme invisible. Ombre dangereuse (25 min).

Disney Channel

20.00 Tous sur orbite.
20.10 20 000 lieues sous les mers ■ ■
Film de Richard Fleischer
(1954, 125 min). 2663828
22.15 Mister Bean.
22.40 Honey West.
23.05 Richard Diamond.
23.30 Juste pour rire.
23.55 Sylvie et compagnie. Attrait d'union (25 min).

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview. Magazine.
20.55 Le Jeune Amant. Téléfilm de Rod Hardy, avec Susan Lucci
(95 min). 504530809
23.00 Clair de lune.

Eurosport

20.00 Jeux de la Francophonie. A Madagascar.
21.00 Boxe. En direct. Combats en dix reprises ; Poids légers : Colin Dunne (GB) - Mohamed Ouzid (Alg.). Poids welters : Harry Dhami (GB) - Allan Gray (GB)
(120 min). 190248
23.00 World Cup Legends.
0.00 Equitation (60 min).

Voyage

20.05 Suivez le guide.
22.00 Sur la route.
22.30 L'Heure de partir.
23.35 Long courrier. Magazine.

Muzzik

21.00 Symphonie nº 9 de Beethoven. Concert (60 min). 500065985
22.00 Symphonie nº 9, de Chostakovitch. Concert enregistré au Philharmonic Concert Hall de Munich
(30 min). 500000489
22.30 Dvorak Festival Concert. Enregistré à l'Alte Oper de Francfort
(90 min). 500076977
0.00 Jazz at the Smithsonian : Joe Williams. Concert (65 min). 509183652

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Massacres et jeux de pouvoir en Algérie

La libération du dirigeant du FIS, Abassi Madani, aurait entraîné, selon la presse privée algérienne, une montée de la violence et la récente tuerie de Beni Messous

LE NOUVEAU MASSACRE perpétré dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 septembre, dans la banlieue d'Alger, ne paraît pas avoir troublé ce monument de la langue de bois qu'est le journal gouvernemental *El Moudjahid.* Encore une fois, la « une » du lundi 8 septembre est consacrée aux élections locales, qui doivent, en principe, avoir lieu le 23 octobre. Il faut plonger dans l'éditorial pour recueillir un vague écho de la psychose qui touche les Algérois et les habitants de la mitidja. *« Ceux qui pratiquent le génocide,* écrit l'ancien organe du FLN, l'ancien parti unique, *veulent empêcher le président de la République et son gouvernement de parachever les institutions démocratiques, car, désormais, le pouvoir ne peut sortir que des urnes. Quelles que soient les pressions opérées, l'Algérie a atteint le point de non-retour dans la réalisation de la démocratie. »*

Sans être aussi timoré qu'*El Moudjahid* et les médias publics, qui se sont abstenus de donner des informations sur le récent massacre de Beni Messous, le journal *La Tribune* préfère être *« positif »* en ouvrant sagement sur le bilan victorieux d'une opération menée par l'armée sur le mont Chréa, non loin de Blida, où serait encerclé Antar Zouabri, le chef du Groupe islamique armé (GIA). Cette traque, affirme le quotidien, explique les massacres : *« Ces actions participent d'une tentative, de la part des groupes armés, de desserrement de l'étau sur le maquis par des diversions sanglantes dans la capitale et sa périphérie. »*

Le journal *Liberté* est plus pessimiste. Pour ce quotidien, réputé proche du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un parti à dominante kabyle, les massacres perpétrés ces dernières semaines obéissent à *« un projet bien ficelé ». « La pression sur la population,* écrit son éditorialiste, *sera maintenue autant que faire se peut, pour l'amener à se révolter. Alger aurait été choisie pour sa concentration démographique, et surtout parce que ses habitants, ne sachant où fuir, seraient amenés à occuper la rue. »*

RAMADHAN
HORAIRES
de travail
Iftar : 18 h 06
Imsak : 04 h 16
Commentaire
Unité

El Watan
Le Quotidien indépendant
RIPOSTE DES ALGÉROIS APRÈS LES ATTENTATS
Le courage des citoyens

Mais *« qui »* orchestre cette psychose collective et ces rumeurs ? Si aucun journal n'ose montrer du doigt le responsable, *El Watan*, foncièrement hostile à un accord avec l'ex-Front islamique du salut (FIS), le désigne à mots couverts. Dans un éditorial intitulé « Les cavaliers de l'Apocalypse », le quotidien francophone accuse *« le cercle du pouvoir qui a libéré Abassi Madani »* de ne pas avoir prévu que le GIA allait riposter à cette mesure *« avec une telle ampleur, développant une violence inouïe, qui a bouleversé la population et rendu perplexes les capitales étrangères* [...] *S'il y a eu réellement accord* [avec Abassi Madani, le dirigeant historique de l'ex-FIS], *alors il a été malheureux et désastreux : le cercle politique qui l'a initié en porte la responsabilité, à moins que la décision de faire sortir Abassi Madani sous condition n'ait pas encore apporté ses "fruits" ; sa portée étant telle qu'elle transcende la situation actuelle, les massacres n'étant qu'un passage obligé, quoique difficilement supportable ».* Même à mots couverts, les lecteurs d'*El Watan* auront compris que c'est le président Zeroual et son entourage qui sont visés.

La parole d'*El Watan* est souvent d'or. En janvier 1992, le journal avait annoncé la démission de Chadli Bendjedid, vingt-quatre heures avant que les Algériens ne le voient, tassé sur un canapé, passer la main au président du conseil constitutionnel de l'époque, Abdelmalek Benhabyles.

Jean-Pierre Tuquoi

EN VUE

■ L' ancien responsable d'un atelier chargé de fabriquer des modèles réduits pour la CIA se souvient qu'on lui avait commandé une oreille géante de **Mao Zedong**, afin de déterminer si les Chinois utilisaient un sosie pour cacher la mort du Grand Timonier. *« On peut identifier une personne grâce à son oreille, alors nous en avons fabriqué une de 30 centimètres »,* a ajouté **Kenny Lane.**

■ Une dizaine de candidats ont récemment concouru pour un emploi de croque-mort au cimetière central de Prato, en Italie. Après avoir surmonté les épreuves théoriques, une habitante de la ville, **Rossana Giusti,** âgée de quarante-cinq ans, chômeuse, a remporté seule contre un rival qui s'est évanoui, l'épreuve pratique : l'exhumation d'un cadavre.

■ Malgré le démenti formel de Buckingham, la chaîne culturelle britannique Channel 4 maintient l'information selon laquelle, à Balmoral, dans les heures qui ont suivi la mort de Diana, une violente dispute a éclaté entre le **prince Charles** et le secrétaire particulier de la reine. Le prince, hors de ses gonds, aurait fini par « conseiller » à **Sir Robert Fellowes,** farouche partisan de funérailles privées, d'*« aller se faire empaler sur son propre mât ».*

■ Selon **Karl Hugo Pruys,** spécialiste de **Goethe,** l'auteur des *Souffrances du jeune Werther,* amant, selon la critique officielle, de femmes innombrables, aurait été homosexuel. La plupart de ses aventures féminines ont été platoniques, affirme le chercheur qui, à l'appui de sa thèse, cite des lettres révélatrices de l'écrivain au philosophe **Friedrich Heinrich Jacobi.**

DANS LA PRESSE

L'HUMANITÉ
Arnaud Spire
Le ministre de l'économie et des finances a annoncé hier à Bercy la décision gouvernementale de céder au privé plus du tiers du capital de l'entreprise de service public qu'est France Télécom. Avec de 62 % à 63 %, l'Etat devrait rester largement majoritaire. Toutefois, l'opération ne s'accompagne d'aucune redéfinition des missions du service public ni d'aucune présentation d'un véritable projet industriel. On peut donc légitimement s'inquiéter de l'absence de clauses qui assurent la pérennisation à long terme de la maîtrise de l'Etat sur cette entreprise publique. L'opération est à hauts risques.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy
Les catastrophes ferroviaires sont toujours spectaculaires, tant par le nombre de leurs victimes que par leur amas de tôles déchiquetées, et l'incendie de Sainte-Foy en alourdit encore l'impact. C'est pourquoi il est nécessaire de répéter tout de suite cette banalité : les chemins de fer sont l'un des moyens les plus sûrs que les hommes ont inventé pour se déplacer d'un point à un autre. Depuis le début de cette décennie, le nombre de personnes qui ont perdu la vie en France dans de tels accidents (une quarantaine) ne dépasse pas le bilan meurtrier d'un seul week-end de trafic routier un peu chargé.

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE
Reginald Dale
Débarrassé de son emballage de propagande, le *« nouveau modèle économique »* avec lequel le gouvernement de gauche de Lionel Jospin se propose de se frayer un chemin vers le XXIe siècle ressemble beaucoup au vieux modèle avec lequel la France a obstinément tenté de résister au changement économique pendant la plus grande partie des deux cents dernières années. Le programme de M. Jospin – augmentations des impôts et des dépenses publiques, projets gouvernementaux de création d'emplois et résistance aux forces du marché – est profondément enraciné dans le XIXe siècle, lorsque la France a choisi la voie du protectionnisme et de l'intervention étatique, tandis que ses rivaux anglo-saxons optaient pour le libéralisme économique et le libre-échange. M. Jospin, dirigeant d'une coalition socialo-communiste, s'est calé davantage encore dans cette tradition en promettant aux Français qu'ils pouvaient échapper au changement (...). A l'instar des révolutionnaires du XIXe siècle qui ont érigé des barricades pour défendre ce qu'ils considéraient comme des droits acquis en matière économique et sociale, c'est aujourd'hui la gauche qui résiste le plus au changement.

EUROPE 1
Alain Duhamel
Après cent jours à l'hôtel Matignon, Lionel Jospin a en tout cas réussi quelque chose : les Français ont conscience d'un changement. Cela n'allait pas de soi puisque, avant de voter, ils étaient sceptiques, anxieux, parfois indifférents, souvent mécontents. Aujourd'hui, cela ressort de toutes les enquêtes sans exception, ils considèrent qu'il y a au moins un cours nouveau.

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

TF 1

13.00 Journal, Météo
13.50 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.45 TF 1 jeunesse. Magazine.
17.05 21, Jump Street. Série.
17.55 Pour être libre. Série. Bons copains.
18.25 Mokshû Patamû. Jeu.
19.00 Tous en jeu. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.

20.45
LA GRANDE DÉBROUILLE
Divertissement présenté par Vincent Perrot. Avec Véronika Loubry, Pierre Palmade, Indra, Pascal Légitimus... (130 min). 683687
Deux équipes s'affrontent sur fond de mensonges.

22.55
COLUMBO
Inculpé de meurtre.
Série de Richard Irving, avec Peter Falk, Gene Barry (105 min). 748294
Un psychiatre de renom assassine sa femme avec la complicité de sa maîtresse. Columbo enquête...
0.40 Minuit sport. Magazine (30 min). 2645492
1.10 et 2.20, 3.25 **TF 1 nuit.**
1.20 et 3.40, 4.30 Histoires naturelles. Documentaire. **2.30** Haroun Tazieff raconte sa terre. Documentaire. Les colères de la terre. **4.55** Musique (5 min).

France 2

17.10 Un poisson dans la cafetière. Jeu.
17.40 Qui est qui ? Jeu.
18.15 Friends. Série.
18.45 et 0.30 C'est l'heure.
19.20 et 1.00 C'est toujours l'heure.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55
L'INSTIT
Le rêve du tigre.
Série de José Pinheiro, avec Gérard Klein (95 min). 8611923
Dure rentrée pour l'Instit qui doit affronter le racisme d'un parent d'élève.

22.30
L'INSTIT
Concerto pour Guillaume.
Série ○ de Jacques Ertaud, avec Gérard Klein (100 min). 8243300
Confronté à un élève dit « difficile », Novak, à force de patience et de compréhension, va mettre à jour la terrible vérité : le garçon est un enfant battu...
0.10 Journal, Météo.
1.30 Cerro Torre. **2.00** Le Jour du Seigneur. Magazine (rediff.). **2.30** Voltigeur du Mont-Blanc. **2.40** Ghana. **3.10** Öztotl : l'écriture des eaux. **3.40** Foofur. **3.50 24 heures d'infos. 4.00** Météo. **4.05** Portrait d'artiste. **4.30** Outre-mers.

France 3

17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Magazine.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50
LA SAGA DE LA GREFFE DU CŒUR
Documentaire de Laurence Serfaty et Jean-Paul Billaut (65 min). 410229
21.55 Frapper n'est pas jouer. Divertissement.
22.50 Journal, Météo.

23.15
UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Magazine. Anna de Noailles (45 min). 397148
Portrait d'une femme écrivain, qui en dépit de sa peur quotidienne de la mort, n'avait jamais cessé de communiquer autour d'elle son amour de la vie.
0.00 Cinéma étoiles. Magazine (30 min). 7701
0.30 New York District. Série.
1.20 Musique Graffiti. Magazine. Divers. Invité : Gonzague Saint-Bris (20 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Rencontre au fil de l'eau : une île sur la rivière.

Arte

19.00 The Monkees. Un max de menaces.
19.30 7 1/2. Magazine. Haro sur l'auto !
20.00 Animaux en péril. Documentaire de Richard Brock. [5/13] Hippopotames en Afrique occidentale (25 min). 90126
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45
LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LES PAPES ET LE POUVOIR
Documentaire de Guido Knopp et Maurice Philip Remy [3/5] Jean XXIII et le renouveau de l'Eglise (55 min). 1653584
Tout d'abord considéré comme un pape de transition, le populaire Jean XXIII convoque, en 1962, le concile Vatican II qui va permettre l'adaptation de l'Eglise au monde moderne.

21.40
MUSICA : PORTRAIT DE CARLO GESUALDO
Documentaire de Werner Herzog. Ténèbres (60 min). 4785942
22.40 Musicarchives : Herman Scherchen répète. Concert (30 min). 7813300
23.10 ▶ Profil : Alechinsky, l'œil du peintre. Documentaire (70 min). 5663132
0.20 La Lucarne : Notre cher inconnu, Intimate Stranger. Documentaire (65 min). 2318275
1.20 Soldats des mers. Documentaire (rediff., 55 min). 5324188
2.15 Sexe et pouvoir chez les dauphins. Documentaire (rediff., 90 min). 7010891

M 6

17.30 L'Etalon noir. Série. Trou de mémoire.
18.00 Highlander. Série. Sous la foi du serment.
19.00 Raven. Série. Les disciples de l'aube.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Mise en boîte.
20.35 Elément Terre. Magazine.

20.45
AU BON BEURRE
Téléfilm d'Edouard Molinaro, avec Roger Hanin, Andréa Ferréol. [1 et 2/2] (205 min). 88982213
Pour les Poissonnard, négociants en « beurre, œufs, fromages » à Paris, la deuxième guerre mondiale est une bénédiction.
Dans leur boutique à l'enseigne Au bon beurre, le client ayant épuisé ses tickets de rationnement peut quand même se ravitailler, mais au prix fort. D'après le roman de Jean Dutourd qui signe l'adaptation et les dialogues.
0.10 Secrets de femme. Série. □ L'écrivain. Derrière le miroir.
0.45 Sexy Zap. Magazine □ (25 min). 6601850
2.10 Fréquenstar. Magazine. Invité : Michel Boujenah (rediff.). **2.55** Mister Biz. Magazine. **3.15** Culture pub. Morale et tabous. Le marketing gay (rediff.). **3.35**Movida opus. Documentaire. **4.30** Les Piégeurs (rediff.). **4.50** Turbo (rediff., 30 min).

Canal +

14.25 C+ Cléo.
16.20 La Trilogie de Robin des Bois. Téléfilm. [2/3] Le retour (95 min). 501565
17.55 Au pays des dragons. Documentaire.
▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00
▶ SUR LA ROUTE DE MADISON ■ ■
Film de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood, Meryl Streep (1995, 130 min). 9807497
Bouleversante histoire d'amour.
23.10 Flash d'information.

23.15
FAIR GAME
Film d'Andrew Sipes, avec William Baldwin, Cindy Crawford (1995, v.o., 89 min). 4186107
0.45 Témoin muet ■ Film d'A. Waller (1995, v.o., 95 min). 3817966
2.20 Volley-ball. Championnat d'Europe des nations : Pays-Bas - France.
4.05 La Reine des bandits ■ ■ Film de Shekhar Kapur (1994, 120 min). 6277492
6.05 Un mariage chez les rajahs. Documentaire (54 min).

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontières.
22.40 Nuits magnétiques. Si la photo est bonne.
0.05 Du jour au lendemain. Béatrice Bantman (Brève histoire du sexe). **0.48** Les Cinglés du Music-Hall. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff).

France-Musique

19.30 Festival de Lucerne. Concert donné en direct de la salle von Moos Stahl, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Carlo-Maria Giulini : Symphonie nº 4 Tragique, de Schubert ; Symphonie nº 2, de Brahms.
22.30 Musique pluriel. Sonate baroque : La Dictée, Album, La Conférence illustrée et égarée du professeur Coustique, L'Ouïe-Spartacus, de Savouret ; Toccata pour piano, de Krawczyk ; Festina lente pour orchestre à cordes, de Pärt, par la Tapiola Sinfonietta, dir Jean-Jacques Kantorow.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Darius Milhaud en compagnie de Madelaine Milhaud et Jean Roy.
2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Concert enregistré le 22 avril, à l'église Saint-Roch, par la Capella Reial de Catalunya, dir. Jordi Savall, Montserrat Figueras, soprano : Œuvre anonyme : El Cant de la Sibilla (14e-16e siècle) ; El Fuego, ensalada, de Flecha (L'Ancien) ; Œuvres de Del Milà, Cabanilles, Carceres, Cererols.
22.10 Les Soirées... (suite). **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Fort Boyard (France 2 du 6/09/97).
21.45 Télétourisme. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Savoir plus santé. Magazine. 42367359
23.30 Bons baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

19.45 Apsaras. [2/2].
20.35 Enquête d'identité.
● **Lire page 28.**
21.30 Des hommes dans la tourmente. [18/32]. Churchill *versus* Goering.
21.55 Histoires oubliées de l'aviation. [6/6]. Aventures en dirigeable.
22.45 Louise Weiss, l'Européenne.
23.45 Au-delà du visible.
0.40 Wiz (55 min).

Paris Première

20.05 et 0.45 Courts particuliers. Casting 4.
21.00 Paris modes. Spécial New York.
21.55 Les Documents du JTS. Pour l'amour du Louvre.
22.25 Claude Nougaro à l'Olympia 1994. Concert (140 min). 45432010

Histoire

20.00 Il était une fois... le monde : Pour tout l'or du Transvaal. Feuilleton [nº 3].
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Spécial Golfe.
22.00 Il était une fois... les Français : Le Pain noir. [9/16]. Les drapeaux de la ville.
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Laurent Theiss, Jean-Michel Gaillard.

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Invité : CharlElie Couture.
21.25 Orchestre royal de chambre de Wallonie. Concert (75 min). 70726377
22.40 Le New Morning : Ray Brown Trio. Concert (25 min). 10830300
23.05 Le New Morning : Roy Hargrove. Concert (25 min). 43635855
23.30 Les Francofolies 97 : Khaled. Concert (75 min). 29769887
0.45 Culture buzz. De Nigel Shepperd.
1.45 Sonate pour violon et piano, de Beethoven. Concert (30 min). 64640782

Ciné Cinéfil

20.30 Le Danseur du dessus (Top Hat) ■ ■ Film de Mark Sandrich (1935, N., v.o., 100 min). 6900010
22.10 The Silver Cord ■ ■ Film de John Cromwell (1933, N., v.o., 75 min). 64234478
23.25 Au service du tsar ■ Film de Pierre Billon (1936, N., 80 min). 64973836

Ciné Cinémas

20.30 Melvin and Howard Film de Jonathan Demme (1980, v.o., 95 min). 6909381
22.05 Le Serpent ■ Film de Henri Verneuil (1972, 125 min). 38001316

Festival

20.30 Les Filles du maître de chais. Téléfilm de François Luciani [2/3] (95 min). 47771251
22.05 Tatort : Miriam. Téléfilm de Peter Adam, avec Götz George (85 min). 57294126

Voyage

20.05 Suivez le guide.
22.00 Sur la route.
22.30 L'Heure de partir.
23.35 Long courrier. Magazine.
0.30 Chronique Lanzmann.
0.35 Planète aventure (25 min).

Série Club

20.45 Caraïbes offshore. Navigateur à vue.
21.35 et 1.00 L'Or et le papier.
22.30 Murder One : L'Affaire Jessica. Feuilleton. Chapitre 1.
23.15 Le Saint. Un vieil ami.

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Liza Minelli.
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Correspondance.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.50 Seinfeld. La doublure.
22.20 Une fille à scandales. Le van du large (v.o.).
22.45 Spin City. Le doute (v.o.).
23.10 Destination séries. Magazine.
23.40 Bottom. Smells (v.o.).
0.15 New York Police Blues. Frères de sang (v.o.).

Disney Channel

20.00 Tous sur orbite.
20.10 La Fille de l'équipe.
20.30 Sports. Magazine.
21.00 Sport Académie.
21.25 Les Anges gardiens.
22.25 Profession critique.
22.40 Art Attack. Magazine.
22.50 Okeloreurr.
23.05 Don Sergio... L'homme qui a réinventé l'automobile.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview. Magazine.
20.55 Une femme en danger. Portrait de Benazir Bhutto.
22.00 Teva psycho. Magazine.
23.00 Clair de lune.

Eurosport

15.00 et 1.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne. 5e étape (229 km) (120 min). 695316
19.30 Football. En direct. Championnat du monde des moins de 17 ans : Egypte-Allemagne (120 min). 541872
21.30 Automobilisme.
22.00 Football. Matchs qualificatifs de la Coupe du monde 1998.

Muzzik

20.00 Mozart en tournée : Vienne. Concert enregistré à Prague (60 min). 500009590
21.00 L'Enfant et les Sortilèges.
21.55 Hindemith : A Pilgrim's Progress. De Tony Palmer.
22.45 Martha Argerich et Brigitte Meyer. Concert enregistré en 1986 (45 min). 504608687
23.30 Nina Simone à l'Olympia. Concert (70 min). 509270132

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. **20.30** et 21.00, 1.00 World News. **21.30** World Report. **22.00** World News Europe. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.15** American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15 No Comment. **23.45** 90º Est. **0.45** Visa. **1.45** Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. **20.13** et 20.45 Le 18-21. **20.30** et 22.30 Le Grand Journal. **21.10** et 22.12 Le Journal du Monde. **21.17** et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

LES CODES DU CSA
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.40 Résurrection. Film de Daniel Petrie (1980, 105 min). Avec Ellen Burstyn. *Fantastique.*
0.25 La Vendetta. Film de Jean Cherasse (1961, N., 80 min). Avec Francis Blanche. *Comédie.*

TMC

22.55 Une robe noire pour un tueur. Film de José Giovanni (1980, 105 min). Avec Annie Girardot. *Policier.*

TSR

22.05 Navy Seals, les meilleurs. Film de Lewis Teague (1990, 110 min). Avec Charlie Sheen, Michael Biehn, Joanne Whalley-Kilmer. *Guerre.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

MERCREDI 10 SEPTEMBRE 1997

Demi-deuil

par Pierre Georges

AVEC l'affliction démonstrative et la vigueur déclamatoire du chœur des repentis, les journaux tabloïds britanniques l'ont affirmé lundi. Promis, juré, nous ne publierons plus de photos de nature à violer la vie privée des jeunes princes William et Harry. *Mea culpa, mea maxima culpa*, le bruit de ces poitrines frappées en cadence, l'écho de ces si jolies résolutions émeuvent jusqu'au tréfonds. Les bonnes gens ! Que leur remords est beau, leur désarroi profond, leur repentir sincère, leur détermination farouche !

Dieu et les tabloïds protègent les princes ! Pour les autres, on verra. On voit déjà, d'ailleurs. A commencer par le comte Spencer, le frère de Lady Di, qui n'a pas trouvé meilleure idée pour défendre la mémoire de sa sœur que d'autoriser une agence de presse à venir photographier et filmer l'île aux fleurs où repose la princesse de Galles. On ne vit pas la tombe. Mais on le vit lui déposant les bouquets ou ramant dans une barque chargée, à couler, de pétales de chagrin.

Bref, ces belles résolutions dureront ce que durent les serments d'émotion. Gageons simplement que cette morale restaurée coïncide parfaitement avec les impératifs de vente : même les lecteurs de tabloïds ont une âme, qui viennent de pleurer toutes les larmes d'Angleterre sur leur vie privée préférée. Et qui pourraient se regarder, dans leur quotidien favori, comme dans un miroir réprobateur.

Au moins toutes les morts ne donnent pas de tels soucis, ni ne provoquent de tels tourments. Prenons celle de Mobutu. Le moins qu'on puisse dire est qu'on ne se bat pas pour prendre le demi-deuil. Et encore moins pour célébrer les mérites du défunt. Mobutu, connaît pas ! L'ex-dictateur zaïrois était enterré avant que mort, passé par profits et pertes de l'Histoire. Vivant, il servit autant qu'il se servit. Mort, il encombre nettement.

Et la plus belle, le plus extraordinaire illustration de ce que l'on avance tient dans ce monument d'hypocrite et nécessaire affliction diplomatique. Communiqué du ministère français des affaires étrangères lundi : *« Le décès du maréchal Mobutu est un événement à caractère privé qui concerne avant tout la famille du défunt à laquelle nous présentons nos plus sincères condoléances. »* Sincères, en effet. Ni fleurs ni couronnes. Surtout pas de couronnes pour cet homme que la France avait tant aidé, sinon aimé. Mobutu Sese Seko ne reposera d'évidence pas dans l'île aux fleurs. Pas même aux cent fleurs. Car c'est par association d'idées qu'on en vient à penser à un autre mort illustre, un vieux mort déjà et largement enterré, on veut dire Mao Zedong. Le Grand Timonier causait bien du souci aux services secrets américains. Toute la question en effet pour la CIA était de savoir si un quart d'heure, ou quelques années avant sa mort, Mao Zedong était encore en vie. La presse chinoise publiait régulièrement des photos du leader chinois, toujours au bain pour attester de sa bonne forme.

Sosie, pas sosie ? Ainsi qu'il est raconté en page précédente, les services secrets américains firent confectionner une grande oreille en modèle géant, la vraie oreille du vrai Mao. Simplement pour vérifier sur photos. Car dit-on, au royaume des espions paparazzi, rien n'est plus définitivement parlant qu'une oreille !

La Rochelle s'offre une journée sans autos ni motos

La municipalité veut promouvoir des transports écologiques

LA ROCHELLE
de notre correspondant

La Rochelle devait oublier, mardi 9 septembre, les gaz d'échappement et les pétarades : le centre historique de la préfecture de Charente-Maritime était interdit aux véhicules à moteur thermique, autres que les autobus et les ambulances, dans le cadre d'une opération menée par la municipalité de Michel Crépeau, le maire (PRS) et ancien ministre de l'environnement de Pierre Mauroy, en liaison avec l'émission de France 2 « Envoyé spécial » et plusieurs associations locales. *« Je suis convaincu que d'ici à une dizaine d'années, il ne faudra plus de voitures dans les centres-villes, notamment dans les villes historiques comme La Rochelle, alors il faut expérimenter »*, souligne M. Crépeau.

Ce qu'on nomme ici l'« hypercentre » a été neutralisé. A tous les accès de la ville historique, en partie déjà interdits à la circulation automobile, quelque trois cents personnes s'employaient mardi à détourner les voitures de la zone sensible vers des parcs à voitures gardés, ouverts jusqu'à 21 heures. Là, des autobus et navettes gratuits attendaient les chauffeurs pour les emmener vers leurs occupations.

A moins de préférer le vélo, la voiture ou le scooters électriques qui ont depuis longtemps droit de cité à La Rochelle et qui ont été mis à la disposition du public à proximité des lieux de stationnement.

SIMENON À CHEVAL

L'opération est destinée à convaincre ceux qui passent par le centre et le port, route directe pour relier le nord et le sud de la ville, que le chemin des boulevards extérieurs est plus commode et plus rapide, alors que les petites rues étroites du centre restent faites pour la marche, le vélo ou même le cheval, comme Simenon l'avait compris lorsqu'il venait prendre son « demi » au Café de la Paix, attachant le sien à l'anneau qui existe toujours à la porte.

De 7 heures à 20 heures, la ville devait retrouver mardi les bruits oubliés de la rue et laisser respirer les pierres de ses monuments que rongent, à longueur d'année, les effluves de l'automobile. La vieille cité huguenote, où les recherches de la jeune université se poursuivent dans le domaine de l'énergie solaire et des transports en commun, était un laboratoire rêvé pour une telle expérience à laquelle la population participe avec bonne humeur. Elle y trouve d'ailleurs un intérêt certain alors que s'ouvre, mercredi 10 septembre, le Grand Pavois, salon nautique à la gloire de la voile, le plus écologique des moyens de transport.

La Rochelle innove depuis longtemps en matière de transports publics : dès les années 70, la municipalité mettait gratuitement à disposition des citoyens et des touristes des petits vélos jaunes, qui sillonnent toujours les rues de la cité. La ville de Michel Crépeau a aussi inventé le bus de mer, qui relie le vieux port au port de plaisance et à la plage des Minimes.

Claude Dubillot

Le chômage stagne en Allemagne à un niveau record

LE NIVEAU du chômage demeure très élevé en Allemagne. Le nombre de sans-emplois était de 4,372 millions au mois d'août, soit 11,4 % de la population active, a indiqué mardi 9 septembre l'Office fédéral du travail, basé à Nuremberg. Ce chiffre demeure inchangé par rapport à celui du mois de juillet, mais représente une hausse de 450 000 personnes par rapport au mois d'août 1996. Alors que l'activité économique donne des signes de reprise grâce à la vigueur des exportations, ces statistiques n'encouragent pas à un optimisme précipité.

La situation sur le marché de l'emploi est particulièrement inquiétante à l'est du pays, où ont été recensés 1,380 million de chômeurs en août (contre 1,365 million en juillet), soit 18,3 % de la population active en données brutes (18,1 % en juillet).

A l'Ouest, où se concentre la majeure partie de l'activité économique, le taux de chômage en données brutes ne s'est pas amélioré, stagnant à 9,7 % comme en juillet.

Le Crédit suisse prend le contrôle de la banque française Hottinguer

LA BANQUE HOTTINGUER, l'un des derniers établissements français à capitaux familiaux, est passé sous le contrôle d'un grand groupe financier international, le Crédit suisse. La banque helvétique a annoncé, mardi 9 septembre, avoir pris, par l'intermédiaire de sa filiale française, une participation de 70 % dans le capital de la banque Hottinguer, spécialisée dans la gestion discrète de fortunes. Une option est aménagée dans le cadre de l'opération – dont le montant n'est pas révélé – pour que le Crédit suisse devienne actionnaire unique *« à moyen terme »*.

Depuis plusieurs mois, la famille Hottinguer cherchait un repreneur. Une évolution encouragée par la Commission bancaire, l'organisme chargé de la surveillance des banques, qui cherche à adosser les petits établissements à des groupes financièrement solides. Au cours des derniers mois, la banque Joire Pajot Martin a été reprise par le CCF et la banque Vernes par Paribas.

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : la police allemande a lancé mardi 9 septembre des perquisitions contre des mosquées** et les locaux d'une association islamiste à Berlin, Cologne, Düsseldorf et Augsbourg, dans le cadre de ses investigations sur trois meurtres. Elle précise être à la recherche d'un responsable de la Fédération des associations et des communautés islamiques (ICCB). La police d'Augsbourg explique ces opérations par les violences constatées depuis la mort, en mai 1995, du *« Khomeiny de Cologne »*, alias Cemaleddin Kaplan, ancien président turc de l'ICCB. – *(AFP.)*

■ **AFGHANISTAN : les forces des talibans** ont coupé toutes les routes menant à Mazar-e-Charif, fief de l'opposition dans le nord de l'Afghanistan, selon l'agence Afghan Islamic Press (AIP). Le mollah Mohammad Omar, chef suprême des *« étudiants en religion »* au pouvoir à Kaboul, a affirmé que ses troupes avaient progressé jusqu'à un carrefour stratégique après avoir conquis Tashkurghan, à 40 km à l'est de Mazar-e-Charif. – *(AFP.)*

■ **ÉDITION : le *Journal officiel* du 7 septembre annonce l'interdiction** par le ministère de l'intérieur de l'ouvrage *Le Massacre d'Oradour, un demi-siècle de mise en scène*. Cet ouvrage publié à l'étranger, et qui reprend la plus grande partie d'un autre livre interdit en 1991, *Tulle et Oradour, une tragédie franco-allemande*, d'Otto Weidinger, est jugé comme *« une provocation à l'égard des résistants et des familles des victimes des crimes de guerre nazis »*, et susceptible de faire *« courir un risque de trouble à l'ordre public »*.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le mardi 9 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18695,97	+0,33	−3,44
Honk Kong index	14996,66	+1,28	+11,49

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

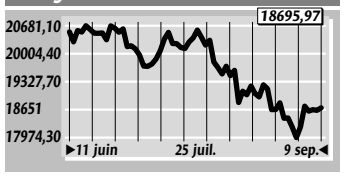

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 09/09	Var. en % 08/09	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2937,61	−0,11	+26,85
Amsterdam CBS	....	....	....
Bruxelles	14782	+0,26	+39,84
Francfort Dax 30	....	....	....
Irlande ISEQ	3610,78	....	+32,48
Londres FT 100	4974,80	−0,21	+20,79
Madrid Ibex 35	....	....	....
Milan MIB 30	22355	+0,33	+42,42
Zurich SMI	5502,40	−0,05	+39,58

Tirage du *Monde* daté mardi 9 septembre : 511 051 exemplaires.
Le cahier « Initiatives » (30 p.) est distribué uniquement en France métropolitaine.